



Cathédrale de Metz.

PIERRE PERRAT.

Histoire
&
Description Pittoresque
de la
Cathédrale de Metz,
des Eglises Adjacentes & Collégiales

PAR

E. A. Bégin.

2.E VOLUME.

Metz.

1843.

LITHOGRAPHIE EPS. MET. TINE DE VERRONNAIS

HISTOIRE

Depuis 1546 jusqu'en 1789.

Des échoppes en bois et en maçonnerie sont accrochées aux murs de l'église comme une lèpre hideuse; elles ont envahi trois ou quatre pieds de la voie publique, qu'elles surplombent avec leurs auvents et leurs enseignes.

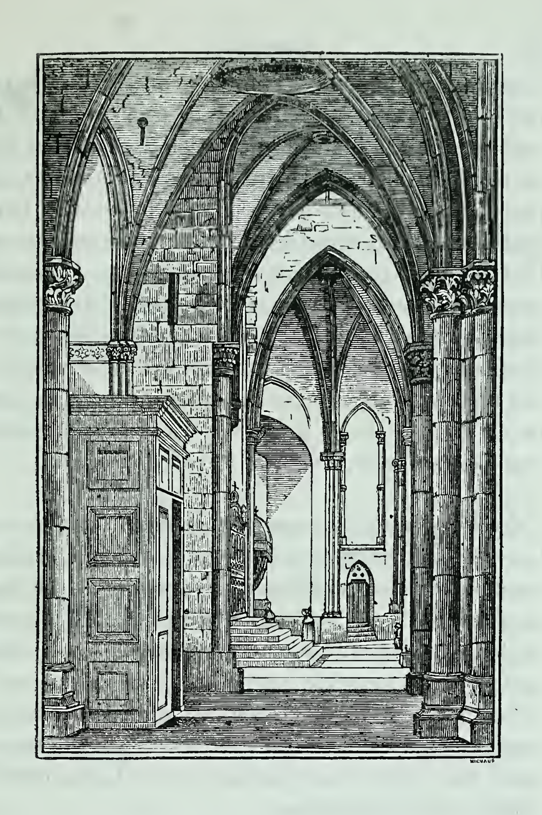
P.-L. Jacob.

L'exhumation des morts peut servir à l'enseignement des vivants; mais lorsqu'on ose ouvrir une tombe, il ne faut pas y mutiler le squelette; lorsqu'on remonte dans le passé pour décrire un personnage historique, il ne faut pas s'exposer à s'entendre dire par sa postérité vivante : tu mens.

Hippolyte Bonnellier.

L'imagination, à ces murs dévastés
Rend leur encens, leur culte et leurs solennités.

Soumet.



Si j'avais à représenter la grande hiérarchie chrétienne, depuis le Verbe qui se fait homme jusqu'à l'époque où l'incrédule philosophie sème sur tous les points du globe des torrents de lumière avec des germes de scepticisme; si je devais peindre la religion avec ses symboles et ses mystères, le ciel

avec ses emblèmes, le vaisseau de l'Église battu par la tempête et soutenu par la foi; le génie du mal et celui du bien, toujours en présence et luttant corps à corps sans autre triomphe que le triomphe final de la mort sur la vie; si je voulais faire voir la poésie humaine dans sa plus noble acception; l'art fécondé par l'idéalisme religieux; l'histoire avec ses hautes leçons et ses exemples; s'il s'agissait enfin de réunir toutes ces choses dans un ensemble, de montrer la divinité s'abaissant jusqu'à l'homme, et l'homme s'élevant jusqu'à Dieu, j'ouvrirais les portes d'une cathédrale gothique, et je m'écrierais avec le Psalmiste : *Ouvrez les yeux et voyez.*

C'est l'accomplissement des saintes prophéties, le reflet des croyances intimes que l'imagination saisit à travers ces ogives et ces arceaux; c'est l'immensité de Dieu s'ouvrant à la prière de l'humble pécheur repentant. Dans une cathédrale, la divinité semble plus accessible, parce que l'édifice la résume, et les âmes épurées ressentent moins d'entraves pour monter jusqu'à elle; de sorte que l'immortalité humaine va se confondre avec l'immortalité céleste dont elle émane.

Il répugne de penser qu'un tel monument ait caché tant de passions et d'intrigues; qu'il soit devenu le prétexte ou l'occasion de luttes intestines aussi fréquentes, et qu'au sein de l'asile sacré des vertus et de la paix, l'ambition ait souvent aiguisé

son glaive; mais, à Metz comme ailleurs, l'Église éprouvait les embarras incessants d'une position mixte tenant à la fois de la souveraineté morale et de la souveraineté temporelle.

Pour apprécier avec exactitude les phases architecturales de notre basilique, il faut donc ne jamais l'isoler des évènements politiques où la province se trouvait engagée. Ces évènements influaient plus qu'on ne croit sur les destinées du chapitre, dont l'indépendance et la fortune journellement compromises subissaient les tristes conséquences qu'entraînaient après soi les exigences républicaines de la cité, la rivalité jalouse de la Lorraine et du Pays-Messin, la haine inquiète que se portaient l'Empire et la France. Agitée sans cesse par un froissement d'intérêts aussi vivaces, la Cathédrale ne pouvait céder qu'avec réserve aux sympathies de sa croyance ; il fallait souvent qu'elle acceptât le bienfait, de quelque part qu'il vînt, et qu'elle s'humiliât devant l'outrage. Mais la modeste vassale des grandes puissances européennes élevait parfois la tête et posait en souveraine: ducs, comtes, barons et maîtres-échevins s'inclinaient alors et baisaient la poussière de ses pieds. La réconciliation, toutefois, n'était jamais sincère; au plus léger prétexte, au moindre choc, on voyait se briser en éclats cette harmonie simulée, et dans une discussion chapitrale, dans une simple querelle de famille intervenaient presque toujours les magis-

trats messins et les ducs de Lorraine. Ces derniers, protecteurs naturels du chapitre, trouvaient fort commode d'avoir toujours un parti puissant au sein d'une république qui leur demeurait hostile ; les chanoines, d'autre part, recherchaient un appui dont l'action instantanée pût arrêter le mauvais vouloir des bourgeois, et comprimer au besoin le despotisme des évêques. Aussi convenait-il à l'harmonie de cette position mixte que le prélat, venu de loin, fût étranger au Pays-Messin et à la Lorraine ; qu'il eût une fortune et des titres propres à relever l'éclat du trône épiscopal, mais pas assez de crédit pour s'affranchir entièrement de l'officialité canoniale.

Voilà comment on peut expliquer les démarches empressées du chapitre pour obtenir les bonnes grâces de la cour de Lorraine, et son opposition à ce qu'un membre de cette famille prît les rênes de l'administration épiscopale. La résistance opiniâtre des chanoines ne céda qu'en 1494. Ébranlés par les insinuations cauteleuses de trois ambassadeurs, par un déploiement de forces militaires considérables que le monarque lorrain fit marcher exprès, les chanoines cédèrent, et l'élection de Henri de Lorraine assura l'influence absolue du pouvoir ducal sur l'Église messine. A compter de cette époque, le chapitre n'eut rien à craindre des tentatives extérieures de la bourgeoisie ; mais il perdit en même temps la liberté de ses décisions ; il trouva

d'immenses ressources dans une partie des revenus d'évêques trop jeunes ou trop préoccupés d'affaires politiques pour administrer eux-mêmes; mais il ne put soustraire constamment son trésor à la convoitise des princes lorrains. La Cathédrale s'agrandit et s'acheva comme édifice; elle s'appauvrit comme institution; elle perdit en indépendance ce qu'elle acquit en considération sociale, et vassale obligée de la Lorraine et de la France, il n'y eut bientôt d'avenir et de sûreté pour elle que dans le protectorat des puissances qui l'avaient adoptée.

Depuis l'évêque Henri jusqu'à 1607, époque où mourut le cardinal Charles de Lorraine, la maison ducale, associée aux vues politiques de la France, domina sans partage le chapitre messin. En 1529, pour perpétuer cette influence exercée presque sans trouble par Henri et Jean de Lorraine, ce cardinal fait admettre son neveu Nicolas de Lorraine, âgé de cinq ans, coadjuteur, avec faculté d'être évêque en titre dès qu'il aurait atteint sa vingtième année; mais Nicolas ayant abandonné l'état ecclésiastique en 1548, après cinq années d'administration, Jean prit pour coadjuteur le cardinal Charles de Guise. L'expectative de ce prélat ne fut pas longue. Jean, chargé d'années, mourut le 19 mai 1550, léguant au nouveau coadjuteur le sceptre qu'il tenait d'une main débile.

Les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun étant

devenus un trépied politique sur lequel la maison de Lorraine s'appuyait, ceux de ses membres qui siégeaient sur le trône épiscopal s'inquiétaient peu de l'administration religieuse du diocèse. Il suffit au grand cardinal, comme à ses prédécesseurs, d'en régir le temporel, et d'apparaître par intervalles au sein de leur troupeau. Ils avaient des coadjuteurs qui ne résidaient guère plus qu'eux; en sorte que les destinées matérielles et morales de la Cathédrale se trouvaient sous la garde d'un Chapitre dont l'esprit conservateur était souvent obligé de céder aux exigences des prélats et à l'empire des nécessités politiques. Le cardinal Charles de Guise eut pour coadjuteurs successifs Robert de Lénoncourt, qui trahit la république messine au profit de la France; François de Beaucaire-Péguillon, sous l'administration duquel se consomma la ruine de l'autorité temporelle des évêques de Metz, et enfin le cardinal Louis de Guise, qui acheva, de concert avec son frère Charles, le grand cardinal, le dépouillement du trésor, commencé par la maison de Lorraine. Ces deux prélats étant morts à trois années de distance l'un de l'autre*, Charles de Lorraine, second du nom, auquel une faveur abusive avait donné prématurément l'accès

* Le cardinal Charles de Lorraine est mort en 1574. « Ceux du chapitre luy firent vn seruice fort solennel le quinzieme de Januier, » dit Meurisse (*Histoire des Euesques*, p. 641). Le cardinal Louis de Guise est décédé le 29 mars 1578.

de l'évêché de Metz, reçut la mitre le 18 juillet 1578, dans la onzième année de son âge, mais n'administra spirituellement le diocèse qu'en 1590*.

C'était toujours, comme on voit, le même système qui dominait : des prélats enfants, une église en tutelle, un chapitre administrateur. Les chanoines ne s'en trouvaient pas plus mal, car ils jouissaient d'un tiers des revenus réservés à l'évêque, et pouvaient employer l'autre tiers à l'embellissement de leur temple. Aussi réclamèrent-ils avec instance, lorsque, contrairement à l'usage, Nicolas de Bousmard, évêque de Verdun, fut pourvu de l'administration diocésaine pendant la minorité de Charles II, de Lorraine. On les apaisa en partageant ces fonctions entre Bousmard et l'un des leurs, Jean Anetz**, chantre de l'église, qui avait avec le prélat verdunois des relations d'amitié.

Après dix-sept années d'administration épiscopale, le cardinal Charles de Lorraine mourut le 24 novembre 1607, à Nancy, lieu de sa résidence habituelle, laissant un profond et honorable souvenir d'une capacité peu commune, d'une vigilance

* Il intima ses lettres au chapitre le 17 mars 1590, un mois après avoir reçu le chapeau de cardinal.

** Ce Jean Anetz était originaire d'Étain. Devenu doyen, grand-chantre de la Cathédrale, vicaire général du diocèse, député au concile de Trente, et chargé de diverses missions, il mourut le 23 février 1598, à l'âge de quatre-vingts ans.

active pour ce qui concernait les intérêts de ses évêchés, d'une piété sans ostentation et d'une charité sans faste. En lui finit la prépondérance de la cour ducale sur les destinées du chapitre messin : le gouvernement français s'appropria désormais la solution exclusive de toutes les questions, l'initiative de tous les actes, et la Cathédrale, dans sa lutte contre l'hérésie luthérienne et contre les éléments de discorde déposés en son propre sein, trouva sous l'étendard des lis l'abri tutélaire dont elle avait manqué jusqu'alors.

Nous avons peu de choses à dire sur les constructions effectuées depuis la consécration de notre édifice. Les plus importantes se firent au dehors. Celles qui ont servi à la décoration intérieure du monument consistent toutes en chapelles votives et en tombeaux.

Vers 1550, Piersoni, doyen du chapitre et bienfaiteur de l'église, ayant manifesté le désir d'être inhumé vis-à-vis deux autels consacrés à la Vierge, près d'une chapelle dite *de la Trinité**, récemment construite au bas du collatéral à droite, entre le nouveau portail et le chœur de Notre-Dame-de-la-Ronde, on érigea ces deux autels, et l'on déposa

* Cette chapelle a pris plus tard la dénomination de *Chapelle de la Cène*.

les restes du testateur sous les dalles où s'agenouillaient les fidèles*.

Deux années plus tard, Nicolas de Nolain, homme d'armes, Désiré Ruffine, doyen du chapitre, et Jacques Dornesan, baron d'Irfort, blessé à mort devant Thionville, furent inhumés avec pompe dans cette auguste enceinte. L'année suivante, on y déposa les restes de François de Voisins, capitaine, commandant trois cents hommes de pied, victime des blessures qu'il avait reçues pendant le siège de Metz. En 1554, une belle tombe honora la dépouille mortelle de Guido Beaucaire, oncle paternel de l'évêque Beaucaire-Péguillon. Le 19 mai 1555, le chevalier Jean d'Estourmel, lieutenant-général du Pays-Messin sous le maréchal de Vieilleville, ayant été tué d'un coup de feu, fut déposé dans les caveaux de la Cathédrale. Huit années s'écoulèrent ensuite avant que leur silence fût troublé. Ils s'ouvrirent en 1563 pour recevoir les restes d'un archer de Vieilleville, Bernard d'Ysse, et dix années après, en l'honneur de Richard Lupomontain, princier de la Cathédrale, qui fut gratifié d'une tombe en marbre exécutée avec beaucoup de soin. Le chanoine Jean Bruneval, maître-ès-arts, revenu de longs et pénibles voyages en Allemagne, en Illyrie, en Italie,

* L'épitaphe de Piersoni se trouvait à côté de la petite porte ogivale représentée au fond de la gravure qui commence ce volume.

en Espagne, avait secondé puissamment le cardinal de Lorraine dans l'administration du diocèse de Metz. C'était pour le chapitre un devoir de s'honorer lui-même dans la personne de son respectable doyen. Il lui fit des funérailles somptueuses le 25 janvier 1587, et le déposa dans le caveau qu'il s'était choisi en 1581. Son épitaphe, composée de vers latins et français, et de devises, occupait quatre colonnes. Un mausolée en marbre, d'une exécution remarquable, reçut les restes du trésorier Gérard, dont la munificence avait enrichi la Cathédrale et secouru la misère du peuple. En 1588 et 1589, le chanoine Chausquin et l'honorable Georges Mari, son collègue, mort en secourant les pestiférés, furent inhumés dans la grande église. Le chevalier La Bastide, premier capitaine de la garnison de Metz, où il commandait par provision depuis qu'on avait arrêté Montcassin, reçut le 18 février 1590, au sein de la Cathédrale, une sépulture guerrière digne de sa bravoure. Le 15 janvier 1597, on déposa sous la chaire qu'il avait si souvent illustrée depuis cinquante ans, le vénérable Bernard Dominici*. L'année suivante, un personnage non moins marquant, Jean Anetz fut honoré d'une

* Dominici fut un des hommes les plus remarquables de l'époque. Il avait vu le jour dans le Pays-Messin. Son mérite l'éleva à la dignité de prédicateur ordinaire du duc de Lorraine, puis aux fonctions de général de l'ordre des Trinitaires.

sépulture élégante* et d'une inscription latine fort laudative, qui ne faisait, au reste, que retracer avec vérité les circonstances principales de sa vie. René Brossard**, dont le nom rappelle une famille italienne distinguée, fixée alors dans notre ville, reçut, le 14 octobre 1604, la sépulture d'honneur des chanoines, et fut déposé dans le tombeau des membres de sa maison qui avaient appartenu jadis à l'église de Metz. En 1608, 1610, 1612 et 1613, le pavé de la Cathédrale fut remué pour déposer sous ses dalles l'écuyer François de Mascaron, qui fut peint en costume de chevalier contre la muraille, au-dessus de son tombeau; l'écuyer du Halt, sergent-major de la ville de Metz; l'archidiacre Guillaume; les chanoines Valentin, Pancelier; le suffragant Antoine Roucelz de Vagny***. La tombe de ce dernier dignitaire avait été construite avec beaucoup de soin par l'entremise de Nicolas Roucelz, seigneur de Vernéville, son frère bien-aimé, et d'Evrard Henri****, membre du chapitre. Des fi-

* Son tombeau était en bronze, avec figures en marbre blanc, grandes comme nature.

** Le nécrologe porte deux Renatus Brossardi : l'un, institué en 1577, décédé en 1618; l'autre, institué en 1581, décédé en 1603. Le même manuscrit désigne un Jean Brossardi, institué en 1540, mort en 1569; un François Brossardi, chanoine en 1549, mort en 1564; un Jean Brossardi, qui résigna en 1558. Ils sont tous de la même famille.

*** Le nécrologe porte Rousseleti pour Roucelz.

**** Le nécrologe porte Evrardus Henrici.

gures plus hautes que nature faisaient de ce tombeau un monument remarquable.

A peine le dernier cardinal de Lorraine était-il décédé, que le chapitre messin, affranchi d'une tutelle étrangère impuissante pour le protéger, jeta les yeux sur Henri de Bourbon, marquis de Verneuil, fils naturel de Henri IV. Cette prélature enfantine* permettait aux chanoines de percevoir long-temps une partie des revenus épiscopaux, de racheter les domaines engagés, et de s'appuyer sur la cour de France. Ils furent *tous*, dit Meurisse**, *d'vn commun accord et consentement.* Henri IV leur écrivit des lettres charmantes; mais la joie du chapitre fut courte, car l'enfant royal reçut de Rome, avec ses bulles d'accès à l'évêché de Metz, le bref d'une pension annuelle de dix mille écus hypothéquée sur les domaines épiscopaux, ainsi que l'invitation de postuler en faveur d'Anne d'Escars, cardinal de Givry, le titre d'évêque, pour qu'il gérât le diocèse pendant la minorité de Henri de Bourbon.

Anne d'Escars, l'un des prélats les plus recommandables de l'époque, fut reçu solennellement dans sa cathédrale le 17 juin 1609. Toutes les parties de l'administration diocésaine se ressentirent bien-

* Henri de Bourbon n'avait que sept ans.

** *Histoire des Euesques de Metz*, p. 654.

tôt de sa présence ; et, comme il avait du goût pour les arts, il fit achever les travaux commencés en 1607 à la rue l'Évêque, et lia par divers embellissements dont nous parlerons ailleurs, son palais épiscopal à la grande église. Anne d'Escars mourut à Vic, le 19 avril 1612. On le transporta dans Metz. *La magnificence de son conuoy respondit a celle de son entrée ; tous les corps s'estant estudié de luy rendre autant d'honneur en cet estat qu'ils auaient fait alors* *.

Ce prélat laissait de grands biens à l'église. Il se survécut en consacrant une somme considérable à l'embellissement du sanctuaire **. La chapelle qu'il

* *Histoire des Euesques de Metz*, p. 665.

** « Nous voulons nostre corps estre porté, conduict et ensepulturé en nostre Eglise Cathedrale de Metz, dans une chapelle derrier le grand aultel, sy le lieu se trouue commode, synon en tel aultre lieu que les sieurs de nostre chapitre dud. Metz et les Executeurs de cestuy nostre testament, cy apres nommez, jugeront ensemblement plus propre et plus conuenable...... Nous voulons aussy estre celebrée en la mesme Eglise Cathedrale, un office entier tant au jour trentieme qu'au jour anniuersaire de nostre decez ; nous voulons encor estre celebrée une messe quotidiaine en l'aultel de la chapelle où sera nostre corps enterré, et icelle messe continuée perpetuellement, pour la fondation de laquelle, nous laissons la somme de mil escus en quarts, que nous voulons estre prise sur nos plus clairs biens, et employée en fond pour de la rente en prouenant faire dire et celebrer a perpetuité lad. messe quotidiaine au susd. aultel, que nous erigeons en chapelle, laquelle nous conferons des a present comme pour lors, de n^re decez, a Mr Nicolas de la Val p^bre du diocese de Chaalons, a present nostre aumosnier ordinaire, et dont nous laissons en cas de vacance cy apres le droit de collation a noz successeurs Euesques dud. Metz. Nous voulons oultre la fondation de lad. messe perpetuelle, que tant pour nostre sepulture et tombeau

avait choisie pour sépulture, située au fond de l'abside, changea tout à fait d'aspect. On ne conserva du système général d'ornementation adopté que le vitrail colorié qui figure encore au fond, les armoiries lorraines peintes sur la clef de voûte, et un tableau de l'Assomption qui servit de retable à l'autel. La chapelle fut fermée d'une balustrade composée de dix-huit colonnes en marbre noir, avec soubassement en pierres blanches ; cette balustrade avait trois mètres de hauteur. Le mausolée du prélat s'éleva pompeusement à côté de l'autel. C'est l'une des plus belles œuvres d'architecture et de sculpture qu'on ait exécutées dans la Cathédrale depuis sa consécration. Elle fut posée en 1614. La même année, on peignit contre l'un des piliers d'intérieur un cartouche et des distiques latins en l'honneur du brillant prédicateur Jacob Guérin. A compter de cette inhumation, les voûtes sépulcrales du temple demeurèrent silencieuses pendant huit années. Le marquis de Verneuil ne visita pas plus l'évêché durant sa majorité qu'il ne l'avait fait au-

que pour l'embelissement de lad. chapelle soit employé jusques a la somme de Dix mil francs Barrois; nous laissons a lad. chapelle une garniture d'aultel qui sera prise des ornements de nostre chapelle ordinaire par les Executeurs de nostred. testament; nous laissons a nostred. Eglise Cathedrale de Metz trois mil frans Barrois, en consideration de la chapelle que nous auons promis y bailler, et a nostre chapitre dud. Metz six Centz frans en consideration des peines prises par les sieurs dud. chapitre, en l'administration de nostre Euesché auant nostre advenement en Iceluy. »

(*Extrait du testament original fait à Vic*, *le* 6 *avril* 1612.)

paravant; et tandis que les affaires spirituelles, confiées à des évêques suffragants* d'un mérite reconnu, marchaient selon le vœu général, le temporel se ressentait de la direction éclairée que lui donnaient des vicaires généraux comme Jacques Foës et Belchamp. Les temps étaient difficiles; on manquait souvent de ressources: plusieurs fois, il fut question de vendre une partie du trésor pour subvenir aux nécessités du moment. Un jour, ce parti semblait arrêté, et le chapitre allait prononcer l'aliénation fatale, lorsque Simon de Brouville, pieux et modeste chanoine, se lève, et feignant de ne pas connaître le sujet de la réunion, propose de réparer les grosses orgues, dérangées depuis quelques années, et d'achever la seconde tour: « Pour moi, dit-il, en promenant sur l'assemblée un regard imposant et dédaigneux qu'on n'avait jamais remarqué chez lui, j'achèverai de mes deniers la chapelle de Notre-Dame-la-Tierce. » A ces mots inattendus, chacun se regarde en silence; le président prononce la clôture de l'assemblée, et personne n'ose revenir sur l'ancien projet.

Un évêque qui ne fut point accepté par la cour de

* Nicolas Coëffeteau, évêque de Dardanie, eut la direction spirituelle de l'évêché de Metz en 1617. Il mourut six années après. Martin Meurisse lui succéda en 1628, et gouverna le diocèse avec beaucoup de bruit et d'éclat jusqu'au jour de son décès. Pierre de Scidacier, évêque d'Auguste, devint en 1645 le successeur de Meurisse.

Rome*; un évêque qui ne résida pas**; un autre dont le pape rejeta la postulation***; un suffragant tenu par le chapitre en charte privée****; un vicaire général usurpant les droits de son évêque*****; des abus criants, l'anarchie la plus complète occasionnée par une non-résidence qui se perpétuait depuis deux siècles, provoquèrent l'indult apostolique en vertu duquel les rois de France acquirent le privilège de nommer aux trois évêchés, nouvellement réunis à la couronne. C'était le seul moyen de rétablir l'ordre, si gravement compromis. Tout le monde devait y gagner, et l'allégresse fut générale quand on apprit que les destinées du diocèse venaient d'être confiées à Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun. Il se hâta de prendre possession d'une chaire où mille tribulations l'attendaient, où les œuvres ne pouvaient répondre toujours aux vœux de son cœur; mais l'autorité royale aplanit bien des difficultés insurmontables sans elle.

Excepté les travaux d'urgence exécutés dans les dépendances ainsi qu'à la grande tour de la

* Le cardinal Mazarin. Il était, depuis 1648, abbé de Saint-Arnould.

** Charles-Egon de Furstemberg, élu évêque en 1662.

*** Guillaume-Egon de Furstemberg, frère du précédent.

**** Pierre de Scidacier.

***** Bruillard de Coursan, mort le 4 septembre 1669, jour où Georges d'Aubusson de la Feuillade fut installé sur son siège.

Cathédrale, je ne vois pas que depuis le double mausolée consacré à la mémoire d'Anne d'Escars, cardinal de Givry, on ait ajouté grand'chose à notre édifice.

L'écolâtre Annibal Willemy (Guillaume) ayant opéré quelques changements et fait une fondation dans la chapelle des Évêques, elle prit, à dater de cette époque (1617), la dénomination de chapelle du Saint-Sacrement*. La chapelle de Saint-Nicolas, qui servait de pendant à celle de la Vierge, fut entièrement reconstruite par les soins de Nicolas Simon**. Le pape Grégoire XV en fit un autel privilégié. On y obtenait des indulgences pour les âmes du purgatoire. Le bref du souverain pontife était rappelé dans l'inscription suivante, gravée en lettres

* « En la chapelle des Eveques en la grande eglise, le S.r Annibal Willemy, escolastre d'ycelle eglise et chanoine, a fondé en l'honneur du tres-auguste S.t-Sacrement de l'autel une messe hautte tous les jeudy de l'an, a perpetuité; et y a confrairie avec pardons, et la 1.re messe fut celebrée le 5 de janvier 1617. »

(*Journal manuscrit de dom Floret*, p. 50.)

**« Le 24 fevrier, M.r Nicolas Simon, chanoine de la grande Eglise de Metz, celebra la messe a l'autel de la chapelle S.t-Nicolas assise a lad. Eglise a main droitte en entrant du cœur; lequel autel led. S.r Simon a fait construire magnifiquement comme il est presentement, et a été achevé et parfait aud. jour 24 fevrier 1623, et le même jour M.re Nicolas Houart y celebra une haulte messe, avec la musique et orgues, et traitta led. S.r Simon ses musiciens et cet autel est privilegié. »

Dom Floret, même ouvrage, p. 67.

d'or sur un marbre noir attaché près du retable de l'autel :

Duobus indultis apostolicis de annis MDCXXII
Et MDCXXIII, S. D. N. Gregorius XV Cathedralem hanc
Ecclesiam privilegio hoc particulari perpetuis temporibus
Duraturo decoravit ut quandocumque sacerdos
Dictæ ecclesiæ aut Ecclesiæ collegiatæ B.æ Mariæ
Rotundæ missam defunctorum in hoc altari diebus
Non impeditis pro animâ cujuscumque
Fidelis in charitate Dei conjuncti et mortui
Celebrabit, anima ipsa de thesauro ecclesiæ
Indulgentiam consequatur per modum suffragii, et
Suffragantibus meritis D. N. Jesu Xsti, B.æ
Mariæ Virginis, et omnium sanctorum, à
purgatorii pœnis.

Ces différents travaux avaient été confiés à un architecte messin recommandable, le *petit maître Thomas,* dernier élève de l'école artistique si célèbre dont Pierre Perrat fut le fondateur.

En 1627, on agita la question d'élever un tombeau magnifique à la fille légitimée de Henri IV, Henriette de Bourbon, femme du duc de la Valette, gouverneur de Metz ; mais son corps, déposé d'abord dans le sanctuaire, n'y demeura pas long-temps*.

* Cette princesse, dont la réception à Metz avait été des plus pompeuses, y était morte en couches trois années plus tard. On la regretta beaucoup.

Les chanoines Evrard Henrici de Vicence, Antoine Rousseleti de Pont-à-Mousson, Jean Praillon*, Jean Prœtor, Jean de Belchamp, les deux frères Odoard et Claude-Geoffroy Thouvenin, Mathieu Feriet, Simon de Brouville, Nicolas Howards, Michel Grand-Maire, Nicolas Barsaulx, Dominique Malclerc, Jean Bontems, Christophe Martelli, reçurent successivement, dans l'espace de vingt-deux années, leur sépulture sous les voûtes de la grande église. Toutes ces tombes étaient désignées par des inscriptions accompagnées de bas-reliefs ou d'encadrements ouvragés, ou même de statues allégoriques, comme les monuments de Prœtor, d'Howards et de Belchamp; mais aucune n'avait la splendeur du mausolée en bronze élevé à la gloire de l'illustre Belchamp, qui s'était rendu si souvent utile dans les grandes affaires du temps, soit à la cour de France, soit à celle des ducs de Lorraine. Nul, d'ailleurs, ne méritait mieux que lui un pareil honneur**. Malheureusement le vrai talent ne l'ob-

* Plusieurs Praillon sont cités comme ayant appartenu au chapitre de Metz. Ce Jean Praillon, mort en 1627, âgé de 39 ans, chanoine depuis 1606, archidiacre de Sarrebourg depuis 1615, fut inhumé dans le tombeau de François Praillon, son oncle, qui avait cessé de vivre le 8 décembre 1594. Un Jean-Baptiste Praillon, chanoine depuis 1593 jusqu'à l'année suivante, fut remplacé en 1595 par Philippe Praillon, qui mourut en 1633.

** Ce Belchamp, nommé chanoine en 1597, fut archidiacre de Sarrebourg depuis 1603 jusqu'en 1614. Il devint alors grand-chantre, et conserva cette dignité jusqu'à sa mort. Plusieurs membres de la même famille ont possédé un canonicat à la Cathédrale : Mathias de Belchamp fut chanoine depuis

tenait pas toujours seul. Autrefois, on réservait les grandes allées et les chapelles aux bienfaiteurs ainsi qu'aux hommes d'un savoir éminent ou d'une piété profonde; mais, à cette époque de souveraineté chapitrale, les distinctions se confondaient sous le réseau d'un privilège universel ; le cloître restait abandonné aux bas officiers, et tous les chanoines trouvaient dans le temple leur dernier asile.

Il fallait une faveur spéciale ou de grands services rendus pour que les cendres d'un laïque fussent déposées sous les dalles de la grande église. Quand mourut le maître-échevin Abraham Fabert*, père du maréchal, la commune, désireuse d'honorer la mémoire de cet illustre magistrat, obtint avec beaucoup de peine qu'on l'inhumât dans un lieu où trouvaient place les plus minces sujets du chapitre. Il n'eut pas de tombeau, pas même d'épitaphe; le chapitre ayant voulu sans doute le punir de la pro-

1642 jusqu'en 1665; François de Belchamp, depuis 1662 jusqu'en 1712; André de Belchamp, depuis 1663 jusqu'à l'époque peu éloignée de sa résignation.

* Le 15 août 1638, Abraham Fabert suivait la procession instituée par Louis XIII : une tempête affreuse s'élève tout à coup; la cloche appelée Marie qu'on sonnait en grande volée se fend, et le vénérable magistrat messin tombe frappé d'une attaque d'apoplexie. Peu de jours après, on l'inhuma dans le collatéral de la Vierge.

(*Chronique manuscrite du conseiller Descartes.*)

Fabert avait été trois fois maître-échevin. Il portait le cordon de Saint-Michel. On peut consulter sur lui notre *Biographie de la Moselle,* t. II.

tection qu'il accordait au protestantisme. Les parents du jeune écuyer Jean-Louis de la Fage, tué sur le champ d'honneur en 1643, furent plus favorisés que ne l'avaient été les fils et les concitoyens d'un maître-échevin. Le marbre consacra leur souvenir; le bronze reproduisit les armes du défunt.

Meurisse, mort le 26 novembre 1651, âgé de 85 ans, reçut à la chapelle des Évêques une sépulture digne de sa haute réputation et des services qu'il avait rendus. Un artiste habile exécuta son image en marbre blanc, et le représenta debout sur un tombeau de marbre noir, voulant exprimer sans doute que nulle considération humaine n'avait fait fléchir l'évêque de Madaure. Après lui, les chanoines Charles de Saint-Jure, seigneur de Mercy-le-Haut, Jacob Martignon, Dominique de Mussey, Nicolas de Martigny, Henri de Haraucourt, Jean de Foigny, et le vicaire général Jean Royer, prirent place dans la Cathédrale, avec des inscriptions tumulaires plus ou moins fastueuses. L'arrivée du cardinal-évêque d'Aubusson de la Feuillade mit un terme à ces empiétements de l'amour-propre sur le domaine de la mort, et depuis l'année 1664, époque à laquelle eut lieu la dernière des inhumations précitées, jusqu'à la fin du siècle, on apporta beaucoup de retenue dans les cérémonies sépulcrales et dans l'expression pompeusement laudative qui les suivait. Ainsi, durant les trente-huit années d'administration du nouveau prélat, il y eut seulement onze

épitaphes inscrites à l'intérieur de la Cathédrale, dont huit relatives aux chanoines et dignitaires Mathieu Furdaux, Antoine Fournier, Alexandre Crespin, Denis Fléron, Sébastien Cressonier, Jean Dubois, Antoine de Custine, Claude du Coursant, et trois autres pour trois conseillers d'état, savoir: Jean-Baptiste Ravot, premier président au parlement de Metz, décédé le 25 septembre 1673; Jacques Charuel, intendant de la généralité, mort le 18 septembre 1691, et Guillaume de Sève, président de la justice royale dans la province, décédé au mois d'avril 1696; administrateurs intègres et distingués, enlevés trop tôt à la gratitude plus profonde qu'expansive des Messins. Ce fut vers la même époque qu'on enterra devant un des piliers de la grande nef le chevalier Guérault Duguot. Il avait bien mérité de la patrie; malheureusement le peintre chargé d'immortaliser sa mémoire s'acquitta fort mal de ce soin.

L'évêque d'Aubusson de la Feuillade, à l'imitation du cardinal de Givry, avait manifesté long-temps d'avance le désir d'être inhumé dans l'une des chapelles de l'abside qu'il décora même de son vivant. Par un testament signé le 16 septembre 1694, il donna mille écus pour la fondation d'une messe journalière et perpétuelle dans ce funèbre oratoire, et le chapitre, conformément à ses vœux, l'y fit déposer le 14 mai 1697, avec le cérémonial suivi lors des obsèques du cardinal Anne d'Escars.

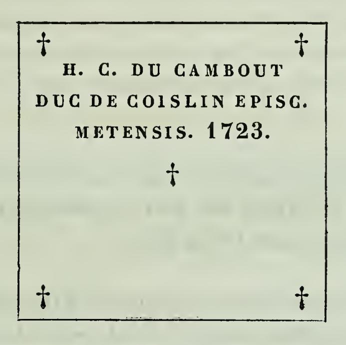
Cette chapelle est la troisième, en partant de la grande sacristie. Le marteau révolutionnaire qui a brisé la balustrade en marbre noir placée à son entrée par les soins de l'évêque d'Aubusson de la Feuillade, a respecté l'autel élevé aux frais du même prélat. Malheureusement, ce morceau d'architecture, d'un style tout à fait bâtard, ne méritait pas la préférence dont les démolisseurs l'ont gratifié. Il présente un coffre en marbre rouge, et pour retable une niche quadrangulaire occupée par une mauvaise statue de saint Sébastien. Le tympan triangulaire, soutenu de chaque côté par deux colonnes en marbre noir sur socle en marbre rouge, est surmonté de trois figures : l'une, au centre, représentant Jésus-Christ au moment de son ascension ; les deux autres, aux angles : ces dernières sont couchées, et désignent sans doute la Religion et la Foi. Ces personnages ainsi que les divers ornements d'autel ont été faits en plâtre. C'est une œuvre pitoyable, du genre le plus mesquin.

Jusqu'à présent, l'art s'est éloigné, par degrés insensibles, du type d'originalité que lui avait imprimé le moyen-âge. Fière de ses traditions ogivales, cédant avec peine aux réminiscences du style grec, et conservant, malgré l'empire d'un nouveau système, les convictions respectueuses inhérentes aux vieilles choses, la Cathédrale adoptait avec infiniment de réserve les projets d'embellissement qu'on lui soumettait. Les travaux les plus

remarquables exécutés dans son enceinte depuis environ deux siècles contrastaient peu, sous le rapport des formes, avec l'ensemble du monument. Les chapelles mêmes, excepté celles de Givry et de la Feuillade, refaites entièrement à la moderne, demeuraient telles que les avait élevées la main du XVI.e siècle. Mais, sous l'archevêque d'Embrun, des artistes venus de Paris et de Nancy intronisèrent le goût du jour au sein de la Cathédrale: on voulut faire mieux qu'autrefois, et pour y parvenir, on forma l'absurde projet de substituer des autels modernes à ceux qui s'harmoniaient si bien avec l'édifice. Ce fut principalement sous l'administration du célèbre évêque Coislin que s'exécuta cette pensée ridicule.

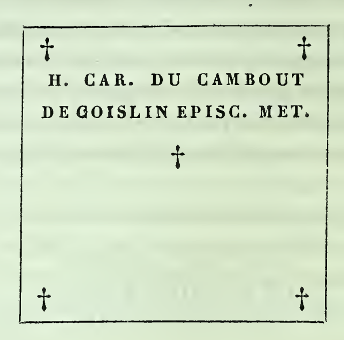
Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, premier aumônier du roi, membre de l'académie française, etc., est un des plus illustres et des plus vertueux prélats que notre cathédrale ait vus placés sur son siège. Il prit possession de l'évêché de Metz le 19 février 1698, et l'administra trente-quatre ans d'une manière exemplaire. Possesseur de biens immenses, Coislin employa presque tous ses revenus en aumônes, ainsi qu'en fondations pieuses ou utiles. La Cathédrale se ressentit de sa munificence. Il eut même le projet d'achever la seconde tour: le devis qu'il en avait fait dresser s'élevait à six cent mille livres; mais on recula devant la crainte

de compromettre la solidité de l'édifice, et Coislin crut plus sage de se borner à des constructions dans l'intérieur et dans les dépendances. Ce fut lui qui fit sculpter cette jolie statue de sainte Agathe, exécutée en grandeur naturelle, et représentée assise au fond de la première chapelle de l'arrière-chœur. Peu de temps après, il consacra les trois autels qui décoraient cette partie de l'édifice, et l'on grava sur celui du centre l'inscription suivante :



Vers la même époque, conformément au vœu testamentaire exprimé par M. de Rochereau, conseiller clerc au parlement et doyen de la Cathédrale, mort en 1715, un artiste habile ciselait la table d'argent massif qui devait revêtir le devant du grand autel. Cette table représentait le martyre de saint Étienne : on en faisait grand cas comme œuvre d'art. Dès qu'elle fut achevée, le duc de Coislin, aux frais de qui l'église avait embelli son tabernacle,

bénit le grand autel où fut incrustée, selon l'usage, une tablette en marbre portant l'inscription ci-dessous, disposée comme on la voit :



Cette idée de composer une inscription en langue française et latine est fort singulière. Je ne sais quelle explication lui donner.

Deux statues en pierre blanche, plus grandes que nature, accompagnaient le maître-autel; mais elles ne demeurèrent pas long-temps à leur place, parce qu'elles gênaient pour la célébration des offices.

Ce fut encore l'évêque Coislin qui fit ériger dans les branches latérales de la croix latine les chapelles qu'on y voit. Elles sont, comme le maître-autel, dans un style bâtard en désharmonie avec le reste de l'édifice. De chaque côté, l'autel a pour revêtement des marbres de diverses couleurs. Il est

surmonté, à droite, d'une statue de saint Joseph en pierre blanche, médiocre d'exécution; et à gauche, d'une statue de la Vierge, beaucoup mieux faite, mais n'ayant plus ce caractère angélique de pieuse naïveté qu'on rencontre au moyen-âge. Une niche pratiquée dans un massif d'ordre dorique en pierre blanche, disposée carrément, contient la statue. Deux colonnes ayant leur piédestal et leur fût en marbre noir, leur socle et leur chapiteau en pierre blanche, s'élèvent de chaque côté de la niche, et servent ainsi d'encadrement au retable de l'autel. Le carré de marbre incrusté sur le coffre n'a point de date; il porte une petite croix simple gravée en creux.

L'illustre Coislin, mort à Paris le 28 novembre 1732, dans un âge où il pouvait encore faire tant de bien à son église, ne l'oublia pas lorsqu'approcha le moment fatal. Pour compléter la décoration du grand autel, il assigna sur sa succession vingt-sept mille francs, dont l'emploi fut immédiat, et laissa de la sorte un brillant souvenir de la munificence qu'il mettait à ses œuvres*.

Cependant, personne jusqu'à présent n'a parlé

* Le testament porte:

« Je donne à la cathédrale de Metz trente mille livres pour une messe quotidienne à perpétuité, dont vingt-sept mille seront employez à un suspensoir d'argent au-dessus du maître-autel.

« Je veux mon corps être enterré dans mon église, si je meurs dans

des constructions opérées et des donations faites par Coislin en faveur de notre cathédrale: les panégyristes du prélat ont eu trop de choses à citer, et leur éloge incomplet demeura bien au-dessous de la vérité.

Depuis que la longue maladie de l'archevêque d'Embrun avait conduit le chapitre à reprendre l'administration diocésaine, son influence s'était montrée jusque dans les privilèges réservés aux sépultures. Coislin lui laissa cette dernière satisfaction d'amour-propre, et l'on vit de nouveau les chanoines envahir les caveaux du grand comble. A dater de l'année 1700, Jean-Baptiste Raponel, Jacob Richer, Louis de Fabert*, Charles du Barail, Dominique d'Harquel, Jean-Louis Jény, Louis Fremyn, Pierre Doublet, Joseph-Sébastien Virion, Pierre de Linières, Gabriel Bailly, Charles Bregett, Georges et Nicolas Mamiel, Louis de Rochereau et François Savary prirent place dans la Cathédrale. Il s'en fallait de beaucoup néanmoins que tous possédassent des droits à cet honneur. On eût mieux

mon diocèse, et aux pères de Nazareth, si je meurs à Paris ou à la cour. »

(*Testament de M. de Coislin, du* 1.er *mai* 1731.)

* Louis de Fabert, nommé chanoine en 1672, était mort en 1702. Il avait remplacé Claude Fabert, décédé en 1671, lequel avait été le successeur d'Africain Fabert, qui ne conserva qu'une année son canonicat. Ce sont les seuls chanoines du nom de Fabert que nous ayons vus figurer dans le nécrologe de la Cathédrale.

fait d'en gratifier exclusivement des hommes tels que le vénérable Doublet, qui administra trente années les affaires chapitrales, et Bailly, abbé de Saint-Léon de Toul, docteur en Sorbonne, aussi recommandables tous deux par leurs bonnes œuvres que par leurs capacités. La seule tombe remarquable fut celle de Louis Fremyn, dont le buste en marbre blanc reposait sur un sarcophage noir. L'amour-propre ou l'attachement d'un neveu du défunt, conseiller au parlement de Paris, fit les frais du monument. Les autres tombes consistaient en de simples inscriptions surmontées d'écussons armoriés.

Le brave militaire Pompone de Refuge, gouverneur de Charlemont et directeur d'une école militaire instituée en Bourgogne, étant décédé à Metz le 26 septembre 1712, fut inhumé dans la Cathédrale. On agit de même à l'égard du lieutenant-général Jean-Philippe de Salians d'Estaing, commandant de la province des Trois-Évêchés, décédé à Metz le 2 août 1723, dans sa 72.e année. Sa femme Marie-Hyacinthe le Danois de Cernay lui éleva un monument d'une élégante simplicité.

La même année 1723, le 17 décembre, mourut le vénérable Jean-Baptiste Gissey, licencié en droit civil et canonique, ancien promoteur général du diocèse. Les caveaux de la Cathédrale s'ouvrirent pour recevoir ses cendres, et demeurèrent fermés jusqu'en 1737.

Le comte Claude de Saint-Simon occupait depuis 1733 le siège épiscopal de Metz. Esprit inquiet et remuant, toujours en querelle avec les autorités provinciales ou les divers corps de son église, préoccupé, d'ailleurs, de la construction du grand séminaire, il paraît n'avoir rien fait pour la Cathédrale. Ce fut le chapitre seul qui ordonna les importantes réparations effectuées dans le cours de l'année 1749. Beaucoup d'ornements, de fleurons, de corniches même s'étant détachés, on remplaça les parties manquantes, on assujettit les autres avec des crampons ou des liens de fer, et l'on remplit les joints des pierres d'un ciment rouge. Ces travaux eurent lieu principalement à l'extérieur. Un vitrier nommé Kœpner restaura les vitraux. On apporta quelques modifications au système ornemental adopté. La grande couronne de Théodoric qui tombait par morceaux, faute de réparations, fut enlevée du chœur en 1755 et remplacée par un lustre*. L'année suivante, quelques artistes promenèrent leur pinceau sur les colonnes et les murailles des bas-côtés ; on peignit une chapelle entre le chœur de Notre-Dame-de-la-Ronde et la saillie que fait intérieurement la

* La couronne de Théodoric avait 19m,50 de circonférence. Elle présentait dans son contour seize tourelles en cuivre doré, hautes de 48 centimètres, et quatre-vingt-douze bougeoirs destinés à recevoir des cierges. Les vingt-quatre vers que nous citons, pages 95 et 96 du 1.er volume, étaient inscrits en lettres d'or sur une lame d'airain.

D. Brocq, ouvrage cité, p. 258.

tour de Mutte[*]; on rétablit plusieurs armoiries effacées; on voulut décorer le sanctuaire, on le gâta.

De graves inquiétudes agitaient alors les chanoines. Le maréchal de Belle-Isle qui gouvernait la province, voulant embellir Metz et mettre la circulation intérieure en harmonie avec l'enceinte des fortifications nouvelles, avait fait dresser un plan d'alignement qui agrandissait la place d'armes, élargissait les rues adjacentes et centralisait les principales affaires; mais le cloître, les maisons canoniales, les églises voisines de la Cathédrale devaient être rasés. Le chapitre s'y opposa tant qu'il put; à la fin, il fallut céder, et les démolitions exigées par le maréchal furent commencées en 1754. Nous donnerons plus loin, dans le chapitre intitulé *Dépendances canoniales*, l'histoire des changements effectués. Ils s'exécutèrent avec une rapidité surprenante, et tout était déjà terminé lorsqu'en 1760, le cardinal de Montmorency-Laval vint s'asseoir sur le siège épiscopal de Metz, vacant par le décès de M. de Saint-Simon.

Le comte de Saint-Simon avait laissé en mourant dix-sept mille livres destinées à la décoration du chœur; mais il ne s'était pas fait assez aimer du

* Le retable de cette chapelle, peint à l'huile, se voit encore. Il porte au centre le millésime 1756, et ne mérite pas le respect que le temps a montré pour lui.

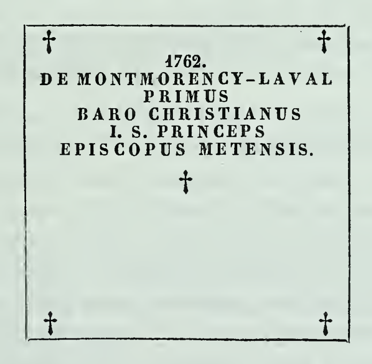
chapitre pour qu'on érigeât une tombe à sa mémoire; il fut inhumé dans celle de Meurisse, ancien évêque suffragant*.

Montmorency-Laval, jeune, plein d'ardeur et d'avenir, aimant les arts, cultivant les lettres, jaloux d'exercer un patronage qui s'alliait parfaitement avec ses habitudes de grand seigneur, vint à Metz au moment où le chapitre, fatigué d'une lutte incessante, tantôt avec le gouverneur, tantôt avec le dernier évêque, se résignait à souffrir. Le culte extérieur languissait; la Cathédrale, comme une ville récemment prise d'assaut, venait de perdre par capitulation la moitié de son territoire, et voyait le reste flanqué d'édifices insultants pour sa croyance, incommodes pour ses cérémonies. Les habitants de ce saint asile, refoulés jusqu'au sanctuaire, tremblaient dans l'expectative de nouvelles exigences. Tous imploraient un appui; tous sa-

* Les héritiers de M. de Saint-Simon ayant contesté les droits du chapitre touchant cette donation de dix-sept mille francs, le trésorier, dans un mémoire manuscrit que nous possédons, rappela l'origine et la coutume de ces dons épiscopaux. Le mémoire finit ainsi : « On connaît trop la religion et l'équité de messieurs les héritiers pour douter qu'ils ne se conforment à ce droit et usage, et qu'ils ne remplissent ses intentions à cet égard, en y ajoutant une somme convenable, tant pour sa part des frais faits par les entrepreneurs de ladite décoration, que pour ceux du service funéraire de l'anniversaire que le chapitre lui fera faire pendant quarante ans, et pour l'ornement complet de velours noir qui est dû au décès de chaque évêque. »

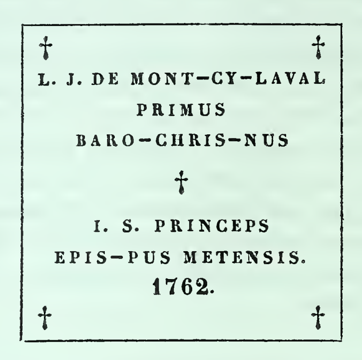
luèrent avec bonheur l'apparition consolante de Montmorency-Laval.

Le premier soin du nouveau prélat fut de compenser, autant que possible, par de nouvelles constructions, la perte des dépendances chapitrales. Il mit ensuite à profit les débris des monuments extérieurs, et fonda dans les collatéraux plusieurs chapelles, détruites à l'époque de la révolution. Au nombre des autels érigés par ses soins, nous citerons ceux des chapelles de Sainte-Claire, de Saint-Pierre, du Sacré-Cœur et du Mont-Carmel, qui existent encore*. La table d'autel de Sainte-Claire présente l'inscription suivante, cantonnée de cinq croix :



* Ces chapelles portaient d'autres noms.

Sur l'autel de Saint-Pierre, la table de marbre porte cinq croix, mais point d'inscription. Il en est de même de l'autel du Sacré-Cœur. On lit sur celui du Mont-Carmel :


† †
L. J. DE MONT-CY-LAVAL
PRIMUS
BARO-CHRIS-NUS
†
I. S. PRINCEPS
EPIS-PUS METENSIS.
1762.
† †

Louis-Joseph de Montmorency-Laval, premier baron chrétien, prince du Saint-Empire, évêque de Metz.

Le vestiaire, le salon chapitral, la grande sacristie, le portail qui a vue sur la place du Marché-Couvert, ont été construits sous l'administration du nouveau prélat. Blondel vint exprès de Paris pour établir le raccord qui existe entre la Cathédrale et les bâtiments voisins. Il obéit aux idées de son siècle ; il considéra le genre gothique comme une erreur d'imagination, comme une hérésie architecturale qu'il importait de comprimer, et l'art grec, l'ordre toscan furent appelés au secours du *bon goût* en émoi. Je parlerai, dans un chapitre

spécial, du portail de Louis XV, de cette massive bigarrure qu'on ne regarde pas sans maudire l'époque qui lui a donné naissance; quant à présent, l'intérieur de l'édifice doit exclusivement m'occuper.

Pour avoir un vestiaire commode, à proximité du chœur, on eut l'heureuse idée, la seule peut-être qui mérite des éloges, d'élever sur la place de Chambre, contre l'aile gauche de la croix latine, un bâtiment assez vaste, dont le premier étage est occupé par une grande salle entourée d'armoires*. Cette salle ne dépassant pas en hauteur le retable de l'autel qui lui est adossé, ne nuit pas, comme les bâtiments de l'autre côté, à la transparence des vitraux. Du vestiaire, on passe, par un escalier de neuf marches, dans une autre chambre moins grande et qui fut construite en même temps: c'est le lieu d'assemblée du chapitre**.

La grande sacristie est une salle vaste et carrée

* Un escalier de cinq marches sépare cette salle du plain-pied de la branche gauche de la croix latine. Elle est éclairée par quatre grandes croisées, et présente 15^{m} de longueur sur 9^{m} de largeur. On y voit trois portraits à l'huile représentant des membres de l'ancien chapitre. Ils sont d'une exécution assez heureuse.

** Cette salle, voûtée en cintres surbaissés que soutient une colonne centrale, a 9^{m},50^{c} de long sur 7^{m} de large. Elle est éclairée par quatre croisées, deux hautes et deux basses.

ajoutée à l'ancienne*, garnie dans son pourtour d'une boiserie élégante faite avec beaucoup de soin, et contenant un tableau remarquable de Vanloo ou de son école, enchâssé dans la boiserie. Ce tableau représente le Christ sur la croix, et à ses pieds, la Madelaine en larmes**.

De toutes les constructions opérées sous l'administration du prince de Montmorency-Laval, les salles que nous venons de décrire sont presque les seules qui aient été bien entendues. Elles se trouvent convenablement situées; la grande sacristie et le vestiaire réunissent à un degré satisfaisant les conditions de grandeur et de commodité qu'exigeait le cérémonial. On n'aurait aucune critique

* Cette ancienne sacristie offre les mêmes dimensions à peu près que la salle où l'on garde les ornements d'autel, le Graouilly, etc. Elle a 6 mètres carrés; un plafond ogival surbaissé, coupé d'arêtes saillantes, avec clef de voûte sculptée; un pendentif à chaque angle de la salle; une grande croisée dont l'ogive a été remplie dans sa partie supérieure pour l'harmonier avec les croisées de la salle suivante. On y voit à droite, en entrant, deux volets d'armoire scellés contre le mur, cadenassés avec barreaux de fer. Le chapitre y renfermait jadis les objets précieux d'or ou d'argent. Un grand buffet en bois de chêne, façon rocaille, un autre buffet plus simple, un tableau du Christ en croix qui mériterait une réparation, constituent tout le mobilier de cette salle.

** La grande sacristie, longue de $7^{m},20$, profonde de $5^{m},50$, haute de $6^{m},50$, et éclairée par cinq croisées en plein cintre, est pavée, comme la pièce précédente, en carreaudage de marbre et de pierre blanche. La boiserie, les meubles sont en chêne et de la même époque. On voit sa date (1765) inscrite dans le vitrail d'un petit cabinet attenant à cette salle.

à y faire, si les embrasures des portes et des croisées s'harmoniaient avec l'ensemble ogival de l'édifice.

Vers le même temps, le chapitre fit poser les grilles de fer qui ferment encore aujourd'hui le rond-point du grand chœur, ainsi que les chapelles du Saint-Sacrement et du Mont-Carmel. De nouvelles boiseries et de nouvelles stalles décorèrent ces deux petits sanctuaires, auxquels on enleva ce qui s'y trouvait d'antique. Des confessionnaux, une chaire à roulette*, d'autres meubles en rocaille furent substitués aux anciens. L'art moderne envahit le domaine du moyen-âge.

Les sépultures faites à la Cathédrale entre 1737 et 1767 concernent des chanoines : Henri-Innocent de Saintignon; les deux frères Jean-Baptiste Canon; Dominique-Pantaléon Durand; François Rollin; Louis de Jobal**, seigneur de Pagny, doyen et membre du conseil échevinal de la cité; Antoine de la Vergne, princier et docteur de la faculté de théologie de Paris; Joseph Seran, docteur en Sorbonne, vicaire général du diocèse sous l'évêque Coislin; François de Navarre, conseiller échevin; Jean Petit; Pierre-Claude Fumée, licencié en droit

* Cette chaire existe encore.

** Le nécrologe de la Cathédrale porte à l'année 1745 le décès d'un François Jobal de Pagny, chanoine. On trouve, dans le même recueil, un autre Jobal, décédé en 1768. Je ne sais où ce dernier a reçu la sépulture.

civil et canonique de la faculté de Rennes; Charles de Chamisot; Jacob Husson; Louis Thomas, docteur en théologie, abbé commendataire; Louis-César Bry d'Arcy*; Nicolas d'Origny, docteur en théologie de la faculté de Paris. Les épitaphes et les monuments funéraires de ces honorables ecclésiastiques étaient généralement fort simples: un marbre gravé, surmonté des armes du défunt, constituait l'hommage ordinaire qu'on lui rendait, à moins qu'il n'eût fait une fondation importante, des donations considérables, ou que la famille n'intervînt dans les frais d'inhumation. C'est ce qui arriva pour les chanoines Chamisot et Thomas. Les sœurs de M. de Chamisot lui firent graver en 1759, année de son décès, une inscription magnifique qui contenait le résumé des actes de sa vie, si pleine de services et de bienfaits. Sur le marbre consacré au chanoine Thomas, décédé au mois de mars 1765, on rappela qu'il avait enrichi de bas-reliefs en argent la marche du grand autel. Cette habitude d'inscrire sur les tombeaux les services ou les actes dignes de mémoire était d'un salutaire exemple. L'orgueil, la fortune en abusèrent quelquefois; mais existe-t-il au monde une seule chose, bonne en soi, dont on n'ait abusé?

L'ordonnance de police qui défendit les inhu-

* Ce doit être Louis Gérard, car je trouve dans un acte notarié de l'époque: « *Messire Louis Gérard de Bry d'Arcy, prêtre archidiacre et chanoine de l'insigne Église Cathédrale de Metz.* »

mations dans les églises, comme contraires aux lois de l'hygiène, eût porté un préjudice immense à l'art chrétien, s'il s'était trouvé sur une voie progressive. Elle le servit, au contraire, en arrêtant les dégradations incessantes qu'exigeait l'érection des nouveaux monuments tumulaires. Ces derniers envahissaient peu à peu le terrain de leurs devanciers : on destituait les gloires passées pour satisfaire aux prétentions de l'actualité, et les contemporains de l'édifice, ceux dont la vie si poétique et si chaude semblait identifiée avec le sanctuaire lui-même, ceux-là voyaient effacer leurs noms par la truelle qui masquait les ogives du moyen-âge avec la rocaille du XVIII.e siècle. Il y avait moyen de concilier les règles d'hygiène avec la reconnaissance et la gloire du pays, c'était d'apporter une honorable réserve dans les concessions de terrains à l'intérieur de la Cathédrale, de n'y placer que les hommes véritablement dignes, et d'abandonner le cloître aux membres ordinaires du chapitre.

A compter de l'année 1767 jusqu'à la révolution française, personne ne fut enterré sous les dalles de la grande église. Je ne sais où sont allées les cendres des Fiquelmont*, des Laubrussel**, des

* Charles-François de Fiquelmont, mort en 1769. Son nom rappelle la première victime des troubles révolutionnaires à Metz.

** Paul-François de Laubrussel, mort en 1770.

Beaurepaire*, des Tressan** et de tant d'autres que la mort a moissonnés avant que la hache révolutionnaire eût dispersé le chapitre***. Leurs noms figurent dans une liste nécrologique composée par un vénérable chanoine qui fut, pendant cinquante années, la tradition vivante de la Cathédrale****. Ce recueil contient en outre une infinité d'ecclésiastiques dont nous n'avons retrouvé ni les épitaphes ni les tombes; les unes ayant disparu bien avant la convulsion politique du dernier siècle, les autres appartenant à diverses localités où des circonstances particulières ont fixé la dépouille mortelle de quelques chanoines.

Aspect général.

Par les détails qui précèdent, il devient facile

* Le comte de Beaurepaire, mort en décembre 1771.

** Joseph de la Vergne de Tressan, mort le 2 janvier 1781.

*** Tels sont Nicolas Bertin, Charles du Bouzet, morts en 1767; Charles de Thumery, mort en 1769; Charles-Gabriel-Siméon de Marien de Frémery, mort le 14 novembre 1770; Rulland, Sinetti, Vernier, morts en 1775; Ravaud, en 1778; Jacob-Théodose Faure, en 1783; Jacob Laroche, en 1786; Charles Boulanger, mort le 11 mars 1787; Ambroise-Antoine Lalliat, le 4 août 1788.

**** *Series de his qui possederunt dignitates in Ecclesiâ majori metensis*

d'apprécier le coup d'œil d'ensemble qu'offrait l'intérieur de la Cathédrale vers la fin du XVIII.e siècle : deux portes latérales réservées au chapitre ; quatre porches laissés ouverts aux flots de la multitude ; un jubé qui masquait les deux tiers inférieurs du grand autel, apparaissant comme une citadelle apostolique, destinée à défendre le tabernacle ; des lustres nombreux à travers lesquels scintillait la lumière des cierges, que reflétaient d'ailleurs en mille prismes différents les vitraux coloriés du chœur ; deux jeux d'orgues, l'un immense, l'autre dans de petites dimensions, surplombant la nef principale ; vingt-deux chapelles disposées autour du rond-point, vis-à-vis les trois nefs, sur les flancs de l'édifice, contre la face antérieure du jubé et les piliers du grand comble ; cent cinquante épitaphes gravées ou peintes sur le bronze, le marbre et la pierre ; vingt tombeaux au moins, chefs-d'œuvre de l'art, exécutés par les Grand-Jean, les Adam, les Chassel, etc. ; des armoiries à chaque pas ; un pavé composé de larges dalles où se lisait presque entière l'histoire nécrologique du chapitre ; des tapisseries appendues aux piliers de l'hémi-

ab anno 1469. (La couverture porte 1460.) Petit in-4.° couvert en parchemin ; 58 pages. A la page 50, on lit :

« A la Toussaint de 1787, cinquante-sept confrères avoient été reçus après moy, du nombre desquels vingt étoient morts à cette date 1787, plus trente-cinq de ceux qui avoient été reçus avant moy, total cinquante-cinq de deffunts. *Requiescant in pace.* »

cycle du chœur; des drapeaux flottant aux pointes ogivales; des bannières attachées çà et là; une innombrable quantité d'*ex-voto* placés dans les angles de quelques chapelles, pieux témoignages de la reconnaissance et de la foi de nos pères; puis, pour animer ce musée chrétien, pour unir la lettre morte à la lettre vivante, un cortège de prêtres, d'employés subalternes, une oraison presque constante, le glas argentin de la clochette des offices, et cette population silencieuse allant de chapelle en chapelle déposer son offrande, son cierge libérateur ou sa prière...... Il faut avoir vu la Belgique, l'Allemagne, pour bien saisir le tableau des grandes scènes d'intérieur d'une cathédrale française avant la révolution; on y prenait au sérieux ce qui ressortait du domaine de la piété. Une procession, un service, un simple office, n'offraient pas le caractère qu'ils présentent aujourd'hui: tout se faisait avec pompe; les esprits, captivés par le charme des cérémonies religieuses, se pénétraient beaucoup mieux de la haute morale que le christianisme enseigne. L'assistant revenait l'âme émue, le cœur rempli, l'imagination satisfaite.



Chapelles.

En faisant, dans le chapitre qui va suivre, la revue détaillée des tombeaux, nous aurons souvent occasion de citer les chapelles d'intérieur. Il n'est donc pas indifférent de les classer ici.

1. *Chapelle de Saint-Jean-Baptiste,* ou *du cardinal de la Feuillade,* située au fond du rond-point, à gauche de la suivante. C'était la seule chapelle épiscopale, c'est-à-dire, dont le chapelain fût au choix de l'évêque.

2. *Chapelle de l'Assomption,* ou *du cardinal de Givry,* au centre.

3. *Chapelle de Saint-Paul,* située à droite de la précédente.

4. *Chapelle du Trésor,* placée au centre de l'hémicycle, entre deux piliers, derrière le fauteuil de saint Clément. Sans chapelain.

5. *Chapelle de Saint-Nicolas,* située dans la branche droite de la croix latine, à côté de la grille. Sans chapelain.

6. *Chapelle de Notre-Dame-la-Tierce,* ou *de la Vierge,* située dans la branche gauche de la croix latine, à côté de la grille.

7. *Chapelle de Sainte-Marie-Madelaine.*

8. *Chapelle de Saint-Laurent.*

9. *Chapelle de Saint-Barthélemy.*

10. *Chapelle du Saint-Sépulcre,* ou *des Trois-Maries.*

11. *Chapelle de Saint-Vincent.*

12. *Chapelle de Sainte-Catherine.*

Ces six chapelles se trouvaient en avant du jubé et des piliers de la grande nef.

13. *Chapelle de la Vierge et de Saint-Joseph*, à droite, vis-à-vis l'ancien emplacement de la cuve baptismale. Sans chapelain.

14. *Chapelle du Saint-Sacrement,* ou *des Évêques,* dans le collatéral à droite, dit de Saint-Nicolas, immédiatement au-dessus de la tour de Mutte. Sans chapelain.

15. *Chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronde,* entre la grande tour et celle de l'horloge. Au XVIII.e siècle, on la regardait encore comme église chapitrale, bien qu'elle n'eût plus de chapitre. Sans chapelain.

16. *Chapelle de la Cène,* près la porte de la tour de l'horloge. Sans chapelain.

17. *Chapelle de Sainte-Marguerite.*

18. *Chapelle de Sainte-Barbe.*

19. *Chapelle de Saint-Grégoire.*

20. *Chapelle de Notre-Dame-de-Consolation.* Sans chapelain.

21. *Chapelle tumulaire de Pierre Perrat,* près la sacristie. Sans chapelain.

Ces cinq chapelles étaient dans les nefs latérales.

22. *Chapelle de Saint-Jean,* près des fonts, vis-à-vis la cuve baptismale. Sans chapelain.

Il résulte de cette récapitulation que, sur vingt-deux chapelles, il y en avait treize avec dotations et chapelains. L'évêque nommait à l'une d'elles; le chapitre, aux douze autres. Le 29 juillet 1730, M. de Coislin réunit aux revenus de l'hôpital Saint-Georges ceux de la *chapelle Saint-Vincent,* à condition que les religieux de cette maison y feraient célébrer deux messes par an.

Chapelles,

Epitaphes et Tombeaux.

Où sommes-nous ?
— Parmi les morts.

Frédéric Soulié.

Aver la morte innanzi gli occhi parme.
Il me semble avoir la mort devant les yeux.

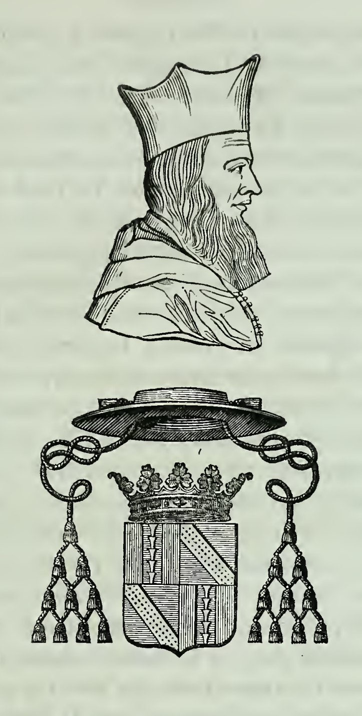
Pétrarque.

Un tombeau est un monument placé sur les limites des deux mondes.

Bernardin de Saint-Pierre.

Si tout meurt avec nous, la religion des tombeaux est une illusion vulgaire ; les cendres de nos pères et de nos amis sont une vile poussière qu'il faut jeter au vent, et qui n'appartient à personne.........

Massillon.



Arrière-Chœur.

Chapelle du Cardinal de Givry.

Cette chapelle, que nous avons décrite précédemment, restait fermée hors le temps des offices.

Le mausolée du cardinal, placé à côté de l'autel, contre le mur de l'évangile, était porté par un soubassement ou socle carré en pierre de taille blanche, orné de placages en marbre, ayant 2m,60 de longueur, 1m,19 d'élévation au-dessus du niveau du pavé, et 97 de profondeur. Le tombeau, d'une structure gracieuse, long de 2m,49, élevé à 65c au-dessus du socle, avait pour support des traverses de pierre blanche dont le bout de face était sculpté. Une tête d'ange, avec des ailes croisées l'une dans l'autre, figurait en relief à la partie centrale du tombeau, dont la garniture inférieure se composait de larges feuillages entremêlés de languettes de marbre noir surmontées d'une frise et d'une corniche sculptées. Ce coffre sépulcral, bombé sur le devant et sur les côtés, supportait une statue en marbre noir de 1m,95 de proportions, représentant le cardinal à genoux, revêtu du froc antique des moines tel qu'ils l'avaient encore à la mort du prélat. Un ample capuchon embrassait le contour du cou, et le bonnet monacal semblait retenu sur l'épaule droite. La tête du pontife, en marbre blanc, portait une grande calotte rouge, et sa face, sculptée d'après un tableau fort ressemblant*, ne laissait rien à désirer sous le rapport

* Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel de l'académie royale de Metz, possédait le portrait original du cardinal de Givry, peint à l'huile, dans une attitude absolument semblable à celle du tombeau. La figure du cardinal

de l'exactitude. Les mains du cardinal, exécutées en marbre blanc, jointes au bas de la poitrine, sortaient d'une ouverture perpendiculaire pratiquée à la partie antérieure du froc; elles soulevaient légèrement le pendant du camail dont le buste était garni, car il faisait avec le capuchon un seul et même tout. Agenouillé sur un large carreau peint en rouge, devant un prie-Dieu que recouvrait une draperie de la même couleur, le cardinal regardait l'autel. Un génie ailé, reposant sur le genou gauche, derrière le prie-Dieu, tenait de la main droite un rouleau déployé, tandis que de l'autre il soutenait les derniers plis du tapis dont le prie-Dieu se trouvait orné. Ce même prie-Dieu était surmonté d'un livre ouvert, et sur le livre posait un bonnet carré rouge, mais sans houppe. L'épitaphe du prélat, placée à côté du tombeau, près de la balustrade, avait été gravée sur une lame de marbre noir de $1^{m},35$ de haut sur 97^{c} de large, entourée d'un cadre en pierre blanche, sculpté et plaqué de marbre. Deux guirlandes perpendiculaires surmontées d'une tête d'ange tombaient des deux côtés du cadre, dont la base appuyait contre une tête de mort couronnée de fleurs et de lauriers. Une pomme de pin, en pierre comme tous les autres

était celle d'un beau vieillard ayant les sourcils hauts, les yeux grands, le nez long, la bouche moyenne, les joues élevées, le menton garni d'une énorme barbe blanche longue de 37 à 40^{c} et carrée, de sorte qu'elle couvrait presque toute la poitrine.

ornements, formait un relief central placé au-dessous de la tête de mort dont elle était, en quelque sorte, le point d'appui ou le piédestal.

Voici l'épitaphe*, que surmontaient les armes du cardinal, telles que nous les donnons en tête de ce chapitre :

D. O. M.

Piis manibus æternæ memoriæ plorabili busto
Antistitis desideratissimi omni æuo retro dolendi.

Annæ d'Escars tit. S. Susannæ S. R. E. Presbyteri
Cardinalis de Giury nuncupati, qui paternâ indole
Clarâ familiâ d'Escars, maternâ prosapiâ primæ,
Longuiorum nobilitatis, egregiâ Principum
Aurelianensium consanguinitate, infelicissimo seculo
Feliciter ecclesiæ datus, Parisiis editus,
Diuione in antiquissimo D. Benigni Cœnobio,
S. Benedicti disciplinâ institutus professusque, in
Idem Abbas, tùm Lexouiorum Antistes electus, totâ
Galliâ præclarus, Romæ perquàm illustris, Metis
Amabilis, ubique stupendâ lenitate, spectabili

* L'épitaphe du cardinal de Givry fut composée par le révérend père Sirmond. Elle se trouve à la fin d'un manuscrit de la bibliothèque, intitulé : *Lettres et Memoires de l'Eminentissime Cardinal de Giury, Euesque de Metz, tirés des originaux par Matthieu Husson l'Escossois, conse.*[er] *du Roy, cy-deuant secretaire de messieurs les Intendans des chartres de France.* Grand in-folio de 249 feuillets.

Senio, rarâ pietate, innatâ gravitate, mirabilis
Ac venerandus, Regi percarus, Pontifici maximo
Jucundissimus, omnibus æternùm lamentabilis,
Ecclesiæ metensis pontificatu simul et
Castissimâ vitâ perfunctus, vitam immortali gloriâ
Deproperatam oppetiit XIII Cal. Maias anno
Ætatis LXVII. seculi vero Christiani
Suprà millenum sexcentesimum duodecimo.
Carolus Chabot ex fratre nepos, hæres Lazarus
A sylvâ prefecturæ metens. Tull. Virdun prætoriâ
Potestate regius præses; Joãnes Grojanus S.tæ
Sedis apostolicæ protonotarius, canon. metens.;
Pētrus Ytamus collegiatæ ecclesiæ Vicen.
Decanus, actores testamento conscripti mœstissimi
Afflictissimique ex post officio exequiali
Edicto testamentario anno MVIXIV
Posuerunt.

Du côté droit de la chapelle, vis-à-vis le mausolée, existait un tombeau absolument semblable à celui du cardinal, sur lequel reposait l'image du Sauveur, exécutée en marbre blanc, dans les proportions naturelles. Ce rond-de-bosse n'était voilé que d'un linceul noué autour des reins; Jésus-Christ levait une main vers le ciel, désignait de l'autre, en montrant la terre d'un œil satisfait, la mission qu'il venait d'accomplir, tandis que deux anges, les genoux fléchis à ses côtés, la figure expressive, animée, semblaient pénétrer le mystère de la résurrection. On lisait au-dessus, dans un car-

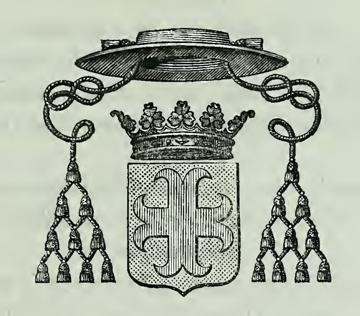
touche semblable à celui que nous avons décrit précédemment : *Qui mortem nostram moriendo destruxit et vitam resurgendo reparavit.* On ignore le nom de l'artiste auteur de ces deux tombeaux. Il fallait qu'il fût doué d'un mérite peu commun.

Les armes du cardinal brillaient en relief de chaque côté de la chapelle.

Chapelle de Saint-Jean-Baptiste.

Placée à gauche de la précédente, cette chapelle était également fermée par une balustrade de dix-huit colonnes d'ordre dorique, en marbre veiné de différentes couleurs, reposant sur des bases en marbre noir, et pareilles, pour la forme et la hauteur, aux colonnes de la chapelle centrale. Un relief qui représentait saint Jean-Baptiste donnant le baptême à Jésus-Christ, servait de retable d'autel à la chapelle que nous décrivons. On y voyait, du côté de l'évangile, le mausolée de l'archevêque d'Aubusson de la Feuillade, 91.e évêque de Metz. C'était une grande tombe de marbre noir, supportée par trois lions énormes en pierre blanche. Ceux des angles tenaient l'écusson des armes du prélat. La tombe, ainsi placée, s'inclinait par le haut contre la muraille. Les lions reposaient accroupis sur un socle de pierre commune élevé de terre à 73^{c}, et ayant 2^{m},11 de longueur sur 97^{c} de profondeur.

Le couvercle de la tombe, long de 2m,32, large de 1m,29, épais de 21c, était surmonté des armoiries du prélat, à côté desquelles deux petits anges, assis sur des consoles, tenaient chacun une torche renversée qu'ils éteignaient à leurs pieds. Au-dessus de l'écu, l'artiste avait sculpté en relief le chapeau et la croix d'archevêque, ainsi que la couronne ducale. Le cordon bleu, la croix de commandeur des ordres du roi entouraient les armes. L'épitaphe, gravée en style lapidaire dans toute la longueur de la tombe, portait :



D. O. M.

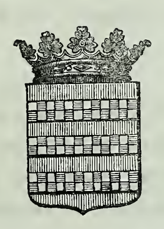
Et æternæ memoriæ
Illustrissimi et reverendissimi Domini
GEORGII D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE,
Ecclesiæ metensis episcopi, sacræ

Facultatis theologiæ Doctoris et Decani,
Regiorum ordinum commendatoris
Et comitis consistoriani, etc.
Cujus laudum minima pars fuit nobilitas
Suprà octingentos annos repetita.
Legatus ad Venetos et Hispanos missus, summâ
In tractandis rebus animi solertiâ et blandâ sermonis
Suavitate
Exterorum admirationem simùl et amorem sibi
Conciliavit.
Postquàm Ecclesias Gapinensem, mox Ebredunensem
Sapienter rexit per annos... Metis presul
Datus est.
Totus caro gregi sese devovens,
Omnia pastorali vigilantiâ administravit,
Orbatis ovibus fideles dedit pastores,
Esurientibus largè præbuit Evangelicæ Doctrinæ
Pabulum.
Amplissimarum opum fidelis dispensator,
Eas in miseros et egentes effudit,
piè prodigus.
Sanctii Georgii ædem à fundamentis evexit,
Sancti Nicolai dilapsam reparavit,
Ut pauperem saluti, pariter ac egestati
Consuleret.
Spoliatis altaribus sua vasa et suum decus restituit.
Ab eodem Metis et Mussiponti constituta seminaria
Ubi adolescentes aris destinati
Doctrinâ et pietate informarentur.
Pastoribus senio et labore confectis

De suo constituti annui reditus.
Hæc et alia benè multa publica sunt,
Sed plura latent quæ pater cœlestis
Videt in abscondito et reddet.
Obiit plenus dierum et operum
Anno ætatis suæ LXXXIV currentis
Sæculi MDCXCVII Die maii XII.ª

Chapelle de Saint-Gengoulf.

On destinait cette troisième chapelle de l'arrière-chœur à recevoir la dépouille mortelle du célèbre Coislin, s'il n'était point mort à Paris ; on y a même peint ses armes contre le mur, telles que nous les donnons ci-dessous. L'absence de monuments funéraires sous la voûte ogivale du sanctuaire de Saint-Gengoulf et de Sainte-Scolastique fut cause qu'il demeura presque toujours dans un déplorable abandon. Un affreux grillage en bois lui servait de fermeture vers la fin du siècle dernier, et le chapitre entassait là tous les débris du temple.



Plus tard, on eût certainement garni de tombeaux les trois chapelles; on eût décoré les niches circulaires pratiquées en dehors, le long de l'abside; peut-être même eût-on augmenté de deux chapelles ce fond ellipsoïde auquel je voudrais voir un développement ornemental en harmonie avec la grandeur du chœur.

Pour continuer notre revue générale des chapelles d'intérieur et des tombeaux, nous allons suivre successivement : 1.° *la branche droite de la croix latine et sa nef;* 2.° *la branche gauche de la croix latine et sa nef;* 3.° *la grande nef* depuis le jubé, nous arrêtant aux deux clochers, vis-à-vis la *chapelle des Évêques*. Nous examinerons ensuite cette chapelle; puis nous continuerons notre description funéraire, en reprenant, au bas de l'église, la marche suivie au commencement.

Branche droite de la croix latine.

Collatéral et Chapelle de Saint-Nicolas.

Cette partie de l'église offrait un nombre considérable d'inscriptions tumulaires. A gauche de la grille, près du pilier, au-dessus d'un escalier descendant aux souterrains, se trouvait l'épitaphe du

lieutenant-général marquis de Pomponne de Refuge, gravée en lettres d'or sur un marbre noir enchâssé dans un cadre de pierre blanche. Le marbre était surmonté d'une pyramide tronquée, au pied de laquelle deux vierges voilées pleuraient au-dessus d'une urne. Deux dragons ailés supportaient les armes du défunt, timbrées de la couronne de marquis :



Hìc jacet
Vir illustrissimus Pomponius de Reffuge,
cui Ludovicus magnus,
æquus virtutum æstimator,
Olìm commiserat
Carolomontum gubernandum ;
Ducendos, vice regiâ, exercitus;
Nobilem ad arma juventutem instituendam ;
In comitatu Burgundiæ, intrà trium episcopatum
Fines militare imperium.
Hæc digna recepit virtutis bellicæ præmia.
Vir inter belli duces expertissimus,
intemeratâ probitate præcellens,

Deo et Regi
sine fuco, sine fastu
Addictissimus.
Obiit Metis, die 26 *septembris, anno*
1712.
Abi, viator,
Et laudes quas ultrà meruit et hoc marmo silet
piis pro illo precibus compensa.

A côté de cette tombe se trouvaient celles de M. de la Fage et du président Guillaume de Sève.

L'épitaphe de M. de la Fage, dont les armoiries étaient surmontées d'un lambrequin ayant un casque pour cimier et deux lions pour supports, était ainsi conçue :



An 1643.
Soubs la tombe où sont gravées les armes en
bronze, gist honnoré sieur Jean-Louis de la
Fage, Escuyer, Seigneur dudit lieu, Enseigne
d'une des anciennes compagnies de la garnison de
cette ville de Metz, lequel âgé de 20 *ans*
fut tué à un combat fait par la ditte garnison

devant le bourg d'Esch, pays de Luxembourg
le 5 juin 1643.
Les père et mère du deffunt portés de piété et
d'affection ont fait dresser cest épitaphe pour
immortaliser la mémoire de leur très-cher fils.
Priez Dieu pour son âme.

L'épitaphe du premier président Guillaume de Sève avait été gravée en lettres d'or sur un marbre noir ovale. Deux génies en larmes tenaient chacun d'une main une torche renversée, et de l'autre les armoiries du défunt:



An 1696.
D. O. M.
Hìc jacet GUILLELMUS DE SÈVE, Eques, Dominus
de Châtillon-le-Roy, Lizy, etc.,
Regi à sanctioribus consiliis,
senatûs metensis Princeps, idemque
simùl hujus provinciæ
ut Aquitaniæ quondàm Præfectus.
Tantum virum ad geminam hanc
raro exemplo dignitatem
non fortuna, sed virtus evexit.

Acceptam à majoribus nobilitatem generis,
cunctis quæ ad majestatem
simùl et amorem
desiderantur
animi dotibus illustravit.
Reipublicæ natus, non sibi,
Illam singulari semper religione, modestiâ et fide
tractavit, coluit, ornavit.
Regi, populo, bonis omnibus, nulli non charus,
devixit. Communi omnium ordinum mœrore, bonis
operibus plenus,
amicis raptus, cœlo maturus.
Luxit senatus, luxit aula, luxuerunt omnes.
Patrem habuit Alexandrum de Sève, in regio
ærarii consilio
IV virum, comitem consistorianum, virum
nunquàm satis laudatum; matrem vero Mariam-
Margaritam de Rochechouart.
Obiit LVIII annum agens, idibus aprilis anni 1696.
Communi sepulchro uxor charissima Anna Le Clerc
de Lesseville juncta jacet,
nec quos vita
concordi semper vinculo junxerat,
mors plusquàm triduo separavit.

An 1696.

Cy gist hault et puissant
seignevr messire Guillavme de
Sève, chevalier, seigneur de Châtillon-
le-Roy et autres lieux, cons.[er] *d'estat, premier président au*

parlement de Metz et Intendant en la même province, qui mourut le 13.e d'avril 1696.
Et haulte et puissante dame Anne Le Clerc de Lysseville qui mourut deux jours avant son époux, l'onzième du même mois et de la même année.
Priez Dieu pour leurs âmes.

Un marbre noir, gravé en lettres d'or, surmonté d'un ange à mi-corps, contenait les armes et l'épitaphe de M. Richer :



An 1701.
Hìc jacet
D. D. nobilis Jacobus Richer, Licentiatus Theologus almæ facultatis parisiensis supremæ curiæ metensis subdecanus, venerabilis hujusce Cathedralis Ecclesiæ canonicus, qui dùm viveret, cum benevolentiâ D. D. illustrissimi primi præsidis de Seve fuerit honoratus, propè ejus tumulum desideravit inhumari. Obiit 29

X.bris **1701.**

Requiescat in pace.
Ludovicus Richer eques frater
ejus mœrens posuit.

Près de là, le buste de saint Jure en costume de chanoine, sculpté en pierre blanche, figurait au-dessus d'un marbre noir qui renfermait son épitaphe. Ses armoiries, couvertes d'un casque à demi ouvert avec les lambrequins, étaient au bas:



An **1656.**

Expectans resurrectionem,
Hìc jacet nobilis ac venerabilis Dūs Carolus de Saïnt-Jure, hujus ecclesiæ canonicus et Dūs de Mercy-le-Hault, qui vivens clericum ædificatione replevit; vitam innocentiâ, domum prudentiâ, æquales modestiâ, amicos officiis, humanitate infimos, et ultimo Deum pietate demeruit. Moriens suos lacrymis, metenses desiderio, nobiles exemplo, publicos integritate, consternatione pauperes, clericos orbitate, bonos

deniquè luctu malosque gaudio cumulavit. Cœlum petiit ætatis suæ 58, *anno salutis* 1656. *Ab eo disce vivere et mori, etque benè precare. Vale.*
Cara soror dilectique nepotes hunc orantes posuerunt tumulum.

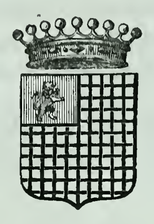
Le mausolée du comte de Salians d'Estaing, placé au milieu de toutes les épitaphes précédentes adossées au mur des stalles, descendait jusque sur un banc de pierre élevé à 50ᶜ environ du pavé. Il consistait dans une pyramide en pierre blanche, à la base de laquelle était un marbre portant l'épitaphe. La pyramide posait sur un petit tombeau bombé et sculpté avec élégance. Au pied du tombeau, deux anges tenaient les armes suivantes :



An 1723.
D. O. M.
Hìc situs est
vir bello et pace inclytus,
Joannes Philippus de Salians d'Estaing,
Eques militaris ordinis

sancti Ludovici,
Regiorum exercituum legatus Prætorius,
urbium ac provinciarum
Metensis, Tullensis, Virdunensis,
nec non regni finium
ad Mosellam et Sarauum
Præfectus.
In legione gallicâ Prætorianorum peditum
primi pilus,
Qui nobilissimâ juntâ et antiquissimâ
apud Ruthenos prosapiâ ortus,
Ludovico Magno inter eximios charus,
fortitudine bellicâ,
rerumque gestarum gloriâ
clarissimis majoribus par,
probitate, modestiâ, integritate,
beneficentiâ in omnes profusâ,
dùm spiritum duceret,
omnium præsidium,
omnium deliciæ,
nunc desiderium.
Vixit annos LXXIJ non sibi, sed regi,
patriæ, propinquis, amicis.
Obiit, sacris christianis religiosè
susceptis,
anno sal. MDCCXXIIJ, mensis Augusti die 2.[â]
Maria Hyacintha le Danois de Cernay
Conjugi benè merenti
hoc monumentum ponendum curavit.
Requiescat in pace.

Les épitaphes et les armes de MM. du Barail et d'Harquel venaient ensuite. Elles avaient la couronne de comte :



An 1703.

Hic jacet venerabilis D. Dūs Carolus du Barail,
hujus Ecclesiæ Cathedralis canonicus, qui subitá sic
non improvisá morte correptus obdormivit in Dno
die 6 *octob. anni* 1703, *ætatis vero suæ* 48.
Orate Deum pro eo.



An 1703.

Hic supremum
expectat judicium
venerabilis et nobilis dominus Dominicus d'Harquel, hujusce Cathedralis Ecclesiæ presbiter et canonicus.

In eo munere viginti quatuor
annis piè vixit, omnibus
bonis et suis carus. Piè
obdormivit in Domino
anno vitæ quadragesimo quarto, tertio
calendas maii, anno salutis 1703.

Les marbres consacrés à MM. Mamiel et Savary terminaient la série d'inscriptions placées du côté des stalles :

An 1713.

Hìc jacet Georgius Mamiel sacerdos, et
hujus ecclesiæ Cathedralis canonicus, qui ex
pulvere misericorditer factus, in pulverem
reversus est..... Animæ ejus miserere, lector,
et pro eo Deum precare. Obiit 22 *maii*

1713.

Sub eodem tumulo jacet venerabilis Dn̄s Nicolaus
Mamiel presbiter, hujus ecclesiæ canonicus,
moribus ac pietate, privatæ utilitatis oblivione,
inexhaustâ ergà consanguineos munificentiâ,
eximiâ ergà pauperes liberalitate, summo
ergà capitulum studio insignis, et mutuo sodalium
amore felix. Obiit 19 *april. anno Dn̄i* 1768,
ætatis vero suæ 74. *Ora Deum pro eis.*

An 1718.

Hìc jacet
Ven. Dn̄s D. Joannes Fran-
ciscus Savary, presbiter Parisinus,

hujus Cathedralis ecclesiæ canonicus, nec non supremæ curiæ metensis decanus, qui anniversarium perpetuum in hâc ecclesiâ pro se suisque cum honorario canonicis præsentibus distribuendo fundavit. Duo cubilia pro infirmis in ævum sublevandis apud nosocomium pii auxilii vulgo nuncupatum erigi suâ pecuniâ jussit; atque in seminario propagationis fidei in gratiam mulierum saluti suæ per spiritualem secessum studere cupientium stationes hebdomadarias annis singulis renovandas instituit. Plenus meritis et diebus, octogenarius, obdormivit in Dño die 5ª mensis aprilis, anno Dñi MVCCXVIII.

Requiescat in pace.

Vers la chapelle Saint-Nicolas, on remarquait, l'une contre l'autre, les épitaphes de MM. Malclerc et Simon, du côté de l'épître; de MM. Barsaulx, Grandmaire, Durand et Destourmel, du côté de l'évangile:

An 1636.

D. O. M. V. Q. M.

Æternæ memoriæ venerabilis Dñi Dominici Malclerc imo verius Agathoclerc, piis æquè ac nobi-

libus progenitoribus oppido de somme Viller
oriundi, I. V. I. utriusq̄ Licentiati, augustæ hujus basilicæ
canonici, sacerdotis et archidiaconi de Vico, ac nuper
totius ep̄s.atûs coadministratoris meritissimi,
qui singulari in hanc p̄tomartyris Stephani
familiam munificentiâ ejus patrimonium villæ
peropimæ, quam in oppido Luppi nuncupato cōpa-
raverat, gratâ largitione cumulavit. Is religi-
one in Deum Deiparamque, beneficentiâ in suos,
liberalitate in egenos omnes, maximè ΤΕΡΑΠΕΥΤΑΣ,
celeberrimus omnibus, sui desiderium luctumque
reliquit, cùm veræ pacis avidus, quam in terris
hanc poterat, in cœlis perennem consecu-
turus, obdormivit VI.° idas maii, ætatis Xsti,
anno MDCXXXVI, suæ vero LXIII.

An 1632.
Juxtà hunc gradum
primum jacet venerabilis
vir Dūs Nicolaus
Simon ex Brouvillâ,
propè Baccaretū natus,
hujus Ecclesiæ cano-
nicus, qui anno Dn̄i 1623,
hoc altare sancti Nicolai, et anno
1624, *altare B.æ Mariæ*
ex alterâ parte ære suo
vivens adornari curavit.
Obiit VII martii 1632.

Æternam
da requiem servo tuo,
Domine.

An 1634.

Hìc jacet ven. vir Dominus Nicolaus Barsaulx,
hujus ecclesiæ Cathedralis canonicus, qui plenus
dierum diem clausit extremum die 12 *octobris*
anno Dñi 1634,
Cujus anima in bonis demorabitur.
Orate Deum pro eo.

An 1634.

P. RX. M.
Hìc jacet venerabilis Dũs Nicolaus Barsaulx,
Boncurianus ad Asperomontum.
Ex curiali romano et sancti Caroli Borromæi
domestico ejusmet gratiâ canonicatum
hujus insignis ecclesiæ metensis
adeptus, suprà quinquaginta et
quinque annos eum gradum tenuit
auxitque virtutibus, sic enim gravitate
morum totoque vitæ genere, caritate
in pauperes, benevolentiâ in propinquos,
assiduitate in divinis officiis
sese præbuit,
qui et dignus tali magistro discipulus et
posteritatis memoriâ non indignus præbuit habitus.
Sic quievit in X.° annos natus XCII, 12 *octobris*

anno salutis MDCXXXIV.
Instituti testamenti curatores posuerunt.
P. C. C.
Requiescat in pace.

An 1633.

D. O. M. V. Q. M.
Venerabilis viri Domini Michaelis Grand-Maire,
hujus ecclesiæ canonici
piis manibus S.
Qui pias manus liberalitate dùm consecrat,
moriens huic ædi prædium suum Lowignium legat,
vivens collegium societatis Jesu decem millibus
francorum donat.
Vivens ac moriens pauperum inopiam copiosè sublevat.
Hic in canonicatu annos novem et quinquaginta explet,
assiduus officio, religiosus exemplo.
In vicino altari sextâ quâque feriâ proximâ vero post divi
archangeli festu de B. Michaele rem sacram fieri voluit.
Obiit die VIII Augusti anno MDCXXXIII.
Piis etiam manibus v.lis viri Dn̄i Michaelis
Grand-Maire, hujus eccl. Cath.lis canonici B.æ Mariæ
rotundæ præpositi episcopatus metensis
sigilliferi, qui vivens præclaras virtutes,
charissimi avunculi sui imitatus, moriens,
cum illo sepeliri voluit. Obiit anno Dn̄i
milles.o sexcentesimo sexagesimo nono die,
vigesimâ quartâ mensis maii.
Orate Deum pro eis.

An 1743.



D. O. M.

Cy gist Messire Jean-Baptiste-Dominique-Pantaléon Durand, Chanoine de cette Eglise, cy-devant Curé de la paroisse de S.t-Martin de cette ville, décédé le 12.e *juin* 1743, *âgé de* 58 *ans.*

Prié Dieu pour son âme.

Contre l'aile du transeps, sous les grands vitraux, apparaissaient les monuments funéraires des Destourmel et des Voisins. Le mausolée de Destourmel, peint à l'huile, imitant la fresque, représentait un chevalier armé de pied en cap, à genoux, les mains jointes, devant un prie-Dieu, derrière lequel Jésus-Christ ressuscité, debout sur un tombeau, semblait prononcer les paroles suivantes écrites sur un ruban sortant de sa bouche : *Ego dormivi et somnum cœpi.* Le chevalier, dont le casque et les gantelets reposaient à terre, avait sa réponse également inscrite sur un ruban placé de même : *In te, Dñe, speravi, non,* etc. Derrière lui, un personnage mystérieux qui semblait être saint Jean l'évangéliste, peut-être

patron du défunt, les regards tournés vers Jésus-Christ, lui montrait de la main le chevalier Destourmel pour le salut duquel il paraissait intercéder. Ce protecteur, dans une attitude droite, coiffé d'un petit chapeau de chasse semblable à ceux qui sont encore en usage dans certaines provinces de France, ayant autour de la tête un rayon de gloire, couleur brun liseré de rouge, revêtu d'une longue veste ceinte étroitement sur les reins, couvert d'un long manteau rouge, le cou orné d'un collier d'or et les pieds nus, tenait de la main gauche un calice sur lequel était dessinée la figure d'un dragon. Le chevalier portait une cuirasse dorée, des brassards, des cuissards et de grands éperons dorés. Derrière Jésus-Christ, on voyait les instruments de la passion. Ce tableau d'une dimension fort petite, puisqu'il n'avait pas plus de 40c de hauteur sur 64c de large, était d'une pureté de dessin assez remarquable. Quarante-huit écussons peints à l'huile au-dessus et dans le pourtour du tableau indiquaient les alliances de Destourmel, dont voici l'épitaphe :



An 1555.

Cy gist messire Iehan Destourmel, Ch.[r],
Seig.[r] *de Malmaisō, hōme d'armes des ordōnances*
du Roy soubs la charge de Mō.[r] *de Vieille-*
Ville, Chev.[r] *de l'ordre dud.*[t] *S.*[gneur], *et sō Lieutēn.-Géné-*
ral en ceste cité de Metz et es peis Messins,
leq̄ trepassa le 19.[e] *de may* 1555, *d'ung coup de pis-*
tollet de celui qu'il avoit porté par
terre et prins la foy, qui feust filz aîné du S.[r] *de*
Guiencourt, Eschans̄ ordinaire du Roy, et Lieutēn
de 50 *hom̄*
darmes soubs mōdit S.[r] *de Vieille-Ville.*
Pries Dieu por luy.

Un vieux tableau peint sur bois, et assez singulier quant à l'invention, servait de monument funéraire à M. de Voisins, et représentait le mystère de la Trinité. Au centre du tableau, c'était Dieu le Père, avec une longue barbe blanche, assis, couronné d'une tiare, portant sur ses genoux un triangle rectangle, et donnant sa bénédiction à la manière des évêques, avec deux doigts alongés et les autres pliés sur la main; à sa droite, N. S. Jésus-Christ, assis, couronné d'épines, couvert, par derrière, depuis le cou jusqu'à la ceinture, et par devant, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, d'un ample manteau rouge pourpre qui laissait la poitrine et le ventre à nu; à sa gauche, le Saint-Esprit, sous la figure d'un jeune homme couronné d'un rayon de gloire, revêtu d'une robe blanche que recouvrait

une sorte d'écharpe écarlate. Il tenait de la main gauche une colombe blanche posée sur sa cuisse; colombe dont la tête, tournée vers Dieu le Père, était également ceinte d'un rayon de gloire. Ces trois figures se trouvaient supportées par un nuage, au-dessous duquel paraissait le chevalier, à genoux, les mains jointes, la tête découverte, casque et gantelets à ses pieds, et portant à la bouche un ruban ondoyant sur lequel on lisait ces mots : *Sancta Trinitas unus Deus, miserere mei.* Saint François, en habit de cordelier, placé derrière le chevalier, avait les yeux dirigés vers Dieu le Père et semblait prier pour lui.



An 1553.

Cy gist. François. de. Voisins. et Dambres.
*cap*ne*. de.* 111c *. hōmes*
de pied. des vielles. bādes. soubs
*la. charge. de. Mons*r
de Chatillō. admiral de Frāce.
et mourut à Metz de. maladie. après le
*siège. le XX.*e *de mars.* 1553.

A la suite du monument qui précède, et dans le

retour du transeps jusqu'à la porte d'entrée des chanoines, brillaient à côté l'une de l'autre les treize inscriptions tumulaires qu'on va lire :

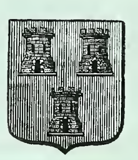
Tombe de M. Husson, avec armoiries surmontées de la couronne de comte :



An 1762.

Hìc jacet
venerabilis Dominus
Jacobus Husson,
vir nobilis,
hujus insignis ecclesiæ
Cathedralis canonicus.
Obiït die 2.ª *februarii,*
anno Domini 1762,
ætatis 55.
Requiescat in pace.

Tombe de M. de Saintignon, avec armoiries et couronne de comte :



An 1737.

Hìc jacet venerabilis Dominus Henricus-Innocentius de Saintignon, presbiter, hujus insignis ecclesiæ Cathedralis canonicus, qui obiit die 23 *maii, anno Dōini* 1737, *ætatis suæ LVII. Requiescat in pace.*

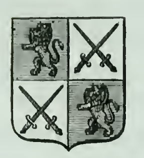
Tombe de M. Rollin, avec armoiries et couronne de marquis :



An 1744.

Hìc jacet venerabilis Dūs Franciscus Rollin, presbiter, hujus Cathedralis ecclesiæ canonicus. Obiit die 19 *julii, an. Dñi* 1744, *ætatis suæ* 74.

Tombe de M. Dorigny, avec armoiries et couronne de comte :



An 1767.

Hic jacet ven. D. Dñs Nicolaus Dorigny, presbiter, sacræ facultatis parisiensis Doctor, ecclesiæ Cathedralis canonicus, qui obiit 6 *februarii, an. Dñi* 1767, *ætatis suæ* 63.

L'épitaphe de Jean du Halt était inscrite sur un grand tableau attaché au pilier angulaire, près du balustre de la croisée de Saint-Nicolas. On y voyait le défunt, en costume militaire, à genoux devant un crucifix :

An 1610.

Cy-devant gist du Halt, escuyer, qui pour sa valeur et fidelité, de nos Rois honnoré de plusieurs belles charges, entre aultres celle de Sergent-Major en ceste cité de Metz et es villes de Toul, Verdun et Marsal, qu'il a exercée XXXI ans au content. — d'un chascun, est enfin mort riche de biens, d'hoñeur et d'années, le 8.e *de may*
1610.
Priez por son âme.

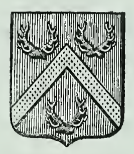
L'épitaphe de M. François de Mascaron se trouvait disposée sur un vieux tableau, près de l'ancien confessionnal de la chapelle Saint-Nicolas. Ce tableau, d'une hauteur de 2m à 2m,50, représentait un chevalier à genoux, les mains jointes, devant un petit crucifix placé sur un oratoire qui contenait l'épitaphe suivante :

An 1608.
A la mémoire du sieur François de Mascaron,
Escuyer, Seigneur du Fossat Sainte-Camille,
Cadersat et Vic. de Sos. jadis Lieutenant du S.r de
Montastrue, d'une compagnie de gens de
cheval pour le service du
Roy en ceste ville de Metz,
lequel mourut le 14
d'avril 1608.

Ce cavalier parfaict dont tu vois la peinture,
Après avoir rendu, par l'usage du fer,
Preuve de sa valeur de l'une à l'autre mer,
Franchit heureusement la terrestre demeure.
Un grand duc d'Espernon d'où il print nourriture,
L'ayant faict de sa main et gravé dans le cœur
Le portrait de son Roy, son maître et son seigneur,
Ne peut payer pour lui son tribut à nature.
Ce Mars voïant finir ses dernières valeurs,
En un temps si serain ces mortelles fureurs
Qu'un silence de paix avoit du tout estaintes,

D'un cœur ambitieux, mesprisant ces bas lieux,
Coureût viste choisir dans l'estage des cieux
Un favorable lieu parmi les âmes saintes.

Tombe de M. Charuel, avec armoiries surmontées de la couronne de comte :



An 1691.

†

Icy gist
Mre *Jacques Charuel, cons.*^{er}
du Roy en ses conseils, intendant
de justice, police et finances de
la generalité de Metz, Lorraine,
Barrois, duché de Luxembourg et
comté de Chiny, lequel, âgé
de 76 *ans, deceda*
à Metz le 18 7.bre 1691.
Priez Dieu pour son âme.

Tombe de M. Ravot, en marbre, comme les précédentes. Ses armes étaient couronnées d'un mortier et supportées par deux lévriers :



An 1673.

Cy gist
Messire Jean-Bap-
tiste Ravot, chevalier, seigneur Dompreval
et autres lieux,
conseiller du Roi en
tous ses conseils,
son premier président
à la cour de parlement,
qui mourut le 25 7.bre 1673.
Priez Dieu pour son âme.

Derrière le confessionnal de la chapelle Saint-Nicolas se trouvait l'épitaphe du guide Belcarius, dont les armes étaient surmontées d'un casque avec ses lambrequins et supportées par deux lions :



An 1554.

Guidoni Belcario Fran. Belcari[9]
Peguilio Eps. metens. patruus,
mœstiss. hæc po :
Quæ mihi debueras nunc contrà funera mœstus
Persolvo tibi, care nepos, et flebile carmen
Effundo patruus primæ quem flore juventæ
Vernantem rapit atque indignâ morte peremptum
Dura peregrino condit fortuna sepulchro.
Spectaculum mihi triste isthœc in templa sacerdos
Ingredior quoties nostros spectantia luctus,
Scilicet hæc mea sors hìc sacrum ut munus obirem,
Exequias spectare tuas uti funus acerbum
Cogerer et sævos animo renovare dolores.
Sic humana ferunt, tu vero lætus abito,
Æternamque accede domum, mortale caducum
Exutus simùl et vitâ meliore potitus.
Obiït bello inter caro : Rom : imp :
Et Henrici II : Galliar : Regem. humanæ
Salutis anno 1554.

La tombe de M. Fumée consistait, comme les précédentes, en un marbre avec armoiries. Ici, une couronne de comte et deux lions en support accompagnaient l'écu :



An 1758.

D. O. M.

Hìc jacet venerabilis D. Dominus Petrus-Claudius
Fumée, presbiter facultatis pictav-
iensis, in utroque
jure licentiatus, hujus
insignis ecclesiæ metensis
canonicus, qui obiit
ætatis suæ 84, *an.*
Domini MDCCLVIII, die
vero 1.ª *julii.*
Orate Deum pro eo.

La tombe de M. Canon offrait l'épitaphe suivante, surmontée d'une tête de mort:

An 1737.

D. O. M.

Hìc jacet ven. Dom. Joannes-Baptista Canon,
major sacræ facultatis parisiensis baccalaureus,
theologus, hujus ecclesiæ Cathedral. meten. cano-
nicus, qui obiit in Dño die 21. *mens. septemb.*
anni 1737, *ætatis vero suæ anno* 67.

An 1739.

D. O. M.

Hìc jacet tumulo carissimi fratris natu majoris
vicinus, ven. D. D. Joannes-Bapt. Canon,
presbiter ambianus, in sacrâ facultate parisiensi
doctor theologus, insignis hujus ecclesiæ Cathe-

dralis canonicus et archidiaconus major, qui suis
ōibus muniis studiosè et piè functus, obiit
Dño die 15. *novemb. an. sal.* 1739,
ætatis 68.

Tombe de M. de Linières. Ses armes portaient casque, lambrequins et couronne de comte à double perle:



An 1707.
Hìc jacet
nobilis ac venerabilis
D. D. Petrus de Lini-
ères, hujus ecclesiæ
canonicus et archi-
diaconus de Vico,
qui obiit undecimâ decembris an. 1707,
ætatis suæ 82.
Orate Deum pro eo.

Branche gauche de la Croix latine.

Collatéral et Chapelle de la Vierge dite Notre-Dame-la-Tierce.

Au-dessus de l'autel, sur le gradin qui portait les chandeliers, on lisait l'épitaphe de l'évêque Jean de Heu, gravée en lettres d'or romaines sur un petit marbre noir qu'on y avait enchâssé au commencement du XVII.e siècle.



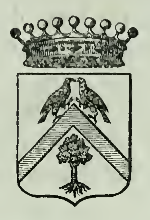
9 *août* 1372:

Desovb la marche de cest avtel gist Reverend Pere en Dieu Seig.r Jean de Hev, par la grâce de Dieu, Evesque de Toul et Princier de ceans, qvi movrvt l'an mil ccclxxii, le ix.e aovst. Priez Diev po.r lvy.

Le mausolée de cet évêque, placé in-plano devant l'autel, consistait dans un sarcophage gothique, en pierre commune assez grossièrement travaillée, sur lequel reposait la statue de l'évêque revêtu des habits pontificaux. Le tombeau offrait 2m,60 à 2m,90 de longueur, 1m de hauteur, 1m,30 de large; la statue avait 2m,30 à 2m,60.

Du côté de l'évangile de la même chapelle, contre

le mur qui terminait la croisée, à l'angle le plus près de l'autel, on lisait :

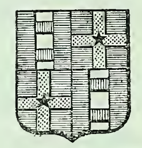


D. O. M.
Hìc jacet Ludovicus Fremyn,
hujus ecclesiæ quondàm canonicus, nunc pulvis, cinis
et nihil. Precibus favete.

Le mausolée, en pierre blanche, fait avec goût, placé contre le mur, représentait un coffre sépulcral posé sur un socle de marbre noir revêtu de l'inscription précitée. Au-dessus du tombeau, un médaillon de marbre blanc offrait le buste du défunt regardant la mort qu'il avait en face. L'inscription tumulaire se trouvait en dessous presque entièrement effacée. On y distinguait cependant encore assez de lettres pour apprendre que M. Fremyn était conseiller clerc au parlement; qu'il mourut le 9 du mois..... l'an 1705, âgé de 60 ans. Ses armes étaient surmontées de la couronne de comte.

En descendant vers la sacristie, la splendeur et la parfaite exécution du mausolée de M. de Belchamp

frappait les regards. Ce mausolée, coulé en bronze, adossé contre le mur, présentait l'effigie du défunt en surplis, l'aumusse sur le bras gauche, à genoux devant un crucifix. En haut du mausolée, l'ange gardien tenait entre ses mains un ruban sur lequel on lisait ces mots : *Non intres in judicium cum servo tuo, Dñe.* Au-dessous de l'effigie, un beau coffre sépulcral était orné, dans sa partie moyenne, des armoiries de M. de Belchamp, et le socle qui lui servait de base portait l'épitaphe suivante en style lapidaire, surmontée de l'écusson des armes, couronnées d'un chapeau de chanoine :



An 1651.

D. O. M.

Audite qui posteri, qui pii.

Venerabilis Dūs, piæ posterorū memoriæ natus,

D. Joannes de Belchamp,

Virduni ortu nobilis J. V. D., insignis hujus ecclesiæ canonicus et præcentor,

S. Dionisii de Zellis commendatarius prior,

quem apostolicū protonotariū Roma, suorum regum eleemosinariū et conciliariū Gallia,

quem archidiaconū de Sarburgo et sui episcopatûs

visitatorem, Lotharing card.^lis illust.
quem ab anno jàm 1614 *præcentorem suum*
unanimis capituli consensus,
quem gravissimis in rebus frequentissimè ad reges
et principes legatū et suæ mentis interpretem
clerus Mediomatricum;
quem syncera virtus, fides integra, infracta constantia,
ingenua libertas, vivax ingenium,
clarum apud omnes et carum omnibus fecit,
hìc jacet.
Tot titulos invida mors abstulit, virtus amica cœlo intulit.
De tanto viro in terris cineres et nomen reliqua cum
Deo perennia.
Obiit mens. novemb. die 26.ª *an.* 1651, *ætatis* 85.
Lugete, orate, abite.

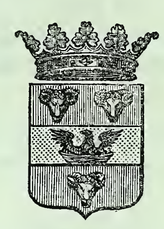
Du même côté, contre le mur :

An 1658.

D. O. M. V. Q. M.
Beati mortui qui in Dño
moriuntur. Gloriosam in Christo resurrectionem
hìc expectat à Deo salutari suo
V. D. Jacobus Martignon, canonicus et
thesaurarius hujus ecclesiæ,
qui obiit die XV X.^bris anni 1658,
ætatis suæ LXXIJ,
cujus animæ propitietur Deus.
Avunculo carissimo officiosi

nepotes, officiosæ pietatis et memoriæ ergo hoc
monumentum
mœrentes posuerunt.
Mortuus est
ut vivat,
quià vixit ut moriturus.
DG. RT. NH.

Du même côté, contre le mur :

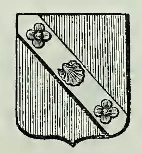


An 1664.
Asta, viator;
hoc tumulo clauditur
nobilis ac venerabilis D. Dominus
Joannes Royer,
qui omnium in animis
superstes vivit;
qui dùm viveret, omnium in se vota convertit.
Hunc episcopus vicarium generalem adlegit sibi,
hoc decano gloriari voluit capitulum,
hunc ad regem legatum,
sæpissimè res suas urbs metensis

commisit.
Nec elusit spem publicam
qui ecclesiæ bonum pastorem
dignum capitulo caput,
bonum urbi civem
sese exhibuit.
Abi, viator;
tuum est de illo benè mereri
qui benè de omnibus mereri studuit.
Nec orationum suffragia ei parce impendas
qui liberalis in omnes fuit.

Les armes étaient surmontées d'un casque portant couronne ducale, au-dessus de laquelle un pélican prenait son vol.

Toujours du même côté, on lisait:

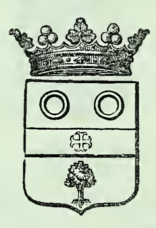


An 1627.

Advorte, viator, et pellege.
Duos hîc luge mortuos, et disce te moriturum.
Fato cecidit alter Franciscus
Praillon, ann. natus XXXXII, 8. kal. decemb.
MDXCIV; alter Joannes Praillon, aetat. XXXIX, non. febr.
MDCXXVII. Idem genus nobiles fecerat, na-

turae dotibus insignes, canonicatu pares, vitae
annis impares. Avunculus ille, hic nepos; ille carus bonis,
hic acceptus; moribus uterq̄ et
piis operibus praestabiles. Ille aetate major, hic
dignitate archidiaconatus sarbericensis,
in quâ notâ vixit integritate. Utriq̄ sors
acerba caducam invidit aetatem, perennem
dedit. Uter horum apud Deum meritis et gloriâ
Anteeat novit Deus. Nasci conti-
gerat, restabat mori. Dixerunt illi, et
tu fac aeternum vivas. His benè precare
ut meliùs tibi posteri apprecentur.
Haeredes mœsti utrumq̄ eodem
sub marmore posuêre.

Au-dessus de la porte de la sacristie, ou plutôt de la salle d'assemblée, on voyait l'épitaphe suivante :



An 1709.

D. O. M.

Ad dexteram sepulchri

Illustriss̄ Georgii Badensis, hujus ecclē Ep̄s, jacet

inclytus ac venerabilis vir D. Gabriel Bailly,
almæ facultatis parisiensis doctor theolog⁹ sorbonicus,
hujus ecclē primùm canonicus, dein archidiaconus major,
tandem præcentor,
nec non abbas S.ᵗⁱ Leonis Tullensis.
Hic officiis divinis fuit assid⁹, in negotiis capituli sedul⁹,
in pauperes vero
et vivens, et moriens, misericors.
Ad xenodochium sororum B.ᵃᵉ Mariæ de bono auxilio, lectum pro ægris egentibus fundavit,
et sacellum propriis sumptibus construi curavit.
Tandem longâ infirmitate detentus,
infirmos hospitalis generalis S. Nicolai
suorum bonorum scripsit hæredes,
ut æternam consequeretur hæreditatem.
Obiit 15 *januar. anno Dñi* 1709, *ætatis*
vero 81. *Vale, lector, et ut ignoscat illi Deus deprecare.*

Les armes, surmontées de la couronne de marquis, portaient en outre la mitre et la crosse d'abbé.

Près de la porte de la salle d'assemblée, contre le mur, on voyait l'épitaphe suivante, entre deux statues pédestres de saint Jean et de saint Étienne. Elle était en lettres d'or, gravée sur marbre noir et accompagnée d'armoiries :

An 1636.

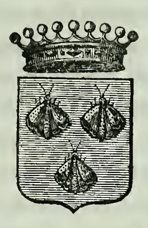
D. O. M.

Et æternæ memoriæ
clarissimi ac venerabilis admodùm domini

D. Joannis Bontemps,
cujus in orbem ortus auspicatissimus
Castilioni Burgondionum ad Sequanam
præcipuum ornamentum,
singularis in primo ætatis flore rerum agendarum solertia
eminentissimo cardinali Givriaco
strenuum amplissimæ familiæ curatorem,
doctrina in omni genere non vulgaris
academiæ Mussipontanæ
sacræ theologiæ ac juris utriusque doctorem dignissimum,
eximium probatæ per omnem ætatem virtutis meritum,
insigni ecclesiæ Cathedrali metensi
canonicum ac thesaurarium integerrimum
summâ ex omni parte animi præclarè constituti bonitas
societati Jesu,
quam ex asse hæredem scripsit moriens
fautorem / amicissimum { peperit } amicum. / addictissimum.
Tantus extitit — tantus occidit,
anno CIↃICXXXVI, junii XVII, ætatis XLVII.
Eheu, quantùm tantilla tegit humus;
ut illìc meliore sui parte viget,
ubi immensum patet quod solum magnum est.
Magnus in puncto fuit quantus in maximo
huic quem vivum coluit,
ultimo malè affectum morbo excepit, mortuum extulit.
Exiguo marmore affectu magno pietate non morituro
parentavit ut parenti,
vicem quam potuit retulit ut benefactori,
memoriam accepti non immemor

posuit ut benè merito
collegium metense
societatis Jesu.

Immédiatement après l'épitaphe de M. Bontemps se trouvait celle de M. Doublet, ainsi conçue:



An 1705.
D. O. M.
Siste, viator, et audi
mutum hoc quid loquatur marmor.
Sub adverso lapide silet,
qui pro juribus ecclesiæ nunquàm siluit,
inclytus et venerabilis vir Dn̄s Dñus
Petrus DOUBLET,
hujus ecclesiæ canonicus et cancellarius,
abbas S. Joannis in Valleiâ.
Hic multis animi et ingenii dotibus conspicuus,
propter summam rerum peritiam,
capituli negotiis triginta annos et ampliùs sic præfuit
ut fratrum fidem, expectationemque publicam
curâ, zelo et labore superavit;

bono publico magis quàm suo intentus,
concivium utilitati temporibus difficillimis consuluit,
eisque labores gratuito lubenter donavit.
Donare pauperibus non palàm, sed in abscondito,
lucrum unicum reputavit.
Duos pro ægris egentibus lectos,
alterum apud fratres S. Joannis de Deo,
alterum apud moniales de auxilio nuncupatas,
publico obsignavit testamento.
Tandem plenus dierum et operum, obiit
XII.° kal. april. anno Dñi MDCCV,
ætatis suæ vero LXXV.
Vale, viator, et huic benè precare.
Hoc pietatis et grati animi monumentum posuit
D. Nicolaus Doublet
de Persan, in supremo senatu
parisiensi conciliarius, ejus nepos.

Armoiries surmontées de la couronne de comte et supportées par deux lions; la mitre et la crosse d'abbé à côté de la couronne.

Toujours du même côté, on était frappé de la magnificence du mausolée en bronze de M. Préteur, à la base duquel on lisait :



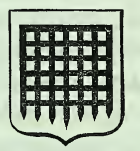
An 1628.

D. O. M.

Memoriaeque
venerabilis domini Joannis Praetoris,
qui terrae natalibus Hergugneio oriundus,
sacerdotali pietate ac rerum agendarum
gloriâ clarus, spectatus Romae annos
tredecim pontificibus Gregorio XIII et
Xisto V.°, ab hoc ornatus motu proprio
munere secretariatûs registri secreti,
ab eodem designatus hujus insignis
ecclesiae canonicus et archidiaconus de Sarburgo,
in hâc ipsâ episcopali aede sacri
insuper aerarii quaestor, rebus ecclesiae Romae
ac Metis preclarè et vigilãter procuratis,
atque imprimis servando jure electionis
decanatus, tandẽ eâde ecclesiâ relictâ
haerede ex triente, annos natus unum
et septuageta, cœlo maturus, vitali morte
mortalem vitam exuit
4.° idas aprilis, anno
Dñi MDCXXVIII.
Conditis sub lapide vicino
corporis exuviis, futurae olim resurrecti-
onis candidatus,
Venerabilis D. D. Jo. de Belchamp, praecentor, Dominicus
Malclerc et Joan. Salmon, canonici
et testamenti curatores mœstissimi, posuère.
Defuncto requiem precare, lector.

Derrière les stalles du chœur, dans la croisée de Notre-Dame-la-Tierce, on voyait adossées au mur les épitaphes suivantes.

Près de la porte des souterrains, à l'angle droit de l'escalier :



An 1715.

D. O. M.

Cy gist messire Louis de Rochereau,
chanoine doyen de cette église,
conseiller clerc au parlement, seigneur d'Hauteville,
qui deceda le XIV février
MDCCXV, âgé de LXXI ans, regretté
de sa famille, des pauvres et de tous
les gens de bien. Il a fondé en la
chapelle de la Vierge de cette église
une messe quotidienne, et outre ce,
a legué par son testament à cette
mesme église un devant d'autel
d'argent doré
pour le maistre-autel.
Pries Dieu pour luy.

Les armoiries de M. de Rochereau étaient sup-

portées par des lions et surmontées de la couronne de comte.

Derrière les stalles des chanoines, toujours contre le mur, on lisait :

An 1695.
Sub proximo
lapide jacet venerabilis D. vir
Sebastia.[9] *Cressonnier, J. V. L.*
primùm scholaster, dein canonic.[9]
et bis prim.[9] *hujus ecclesiæ succentor,*
tùm promotor, demùm officialis gnâlis
episcopatûs metensis, qui viam universæ
carnis ingressus, in pulverem reversus
est die 15.[a] 9.[bris], *anno Dn̄i* 1695, *ætatis*
vero suæ 79.
Orate Deum pro eo
et pro venerabilib.[9] *D. D. Joanne Dubois,*
scholastico avunculo suo, Antonio de
Custine, canonico, et Claudio de
Coursant, primicerio,
benefactorib.[9] *suis.*

En descendant, on rencontrait un mausolée en marbre gypseux, avec l'épitaphe suivante :



An 1587.

Jo : Gerardinus, ecclesi^e meten̄ : thesaurarius et can : digniss : postquam an̄is 53 *eccl. bon̄ oper̄ navavit, ornatu eam pretioso decoravit, suū pietatis, rei sacræ, beneficentiæ in pauperes, studiū insigne cūctis sedulo probavit, an̄i quinquagesimi jubilū, mēte et corpore integer celebravit, ecclesiā et pauperes luculētor̄ suor̄ bonor̄ hæredes instituit, mirificū apud om̄es reliquiens, sui desideriū. In Dn̄o moritur an̄o* 1587, *die* 6. *octob.*

Monumentū hoc propīqui et executores testam. extruxére. Ejus corpus ad altaris hujus pedes collocavére. Req̄escat in pace.

L'écu des armoiries était entouré d'une guirlande de fleurs et de fruits. A droite, pour support, on voyait une jeune fille accoudée sur la guirlande qui environnait l'écu.

Toujours du même côté, petit mausolée en bronze fort joli, avec l'épitaphe suivante en deux colonnes et en beaux caractères :

An 1588.

D. O. M.

Et memoriæ Joannis Anethi, viri clarissimi hujus almæ ædis decani.

PREMIÈRE COLONNE.

Salvere, lector, plurimùm teque et tuos.
Virtute clarus doctor et sapientiâ,
vivus ne dicam an mortuus? Anethus jubet.
Cognosce vivus quis fuit, functum ut scias.
Virduni in orâ, Stanno in urbe enascitur.
Fit indolis puer bonæ, et facilis regi;
primos colores artium et morum accipit.
Adolescit indè major animi industria,
majora tractat studia. Fit Parisiis
Sorbonæ doctor theologus. Ab hâc laureâ
Tridenti aperto concilio sacro interest,
redit, creatur hujus almæ ecclesiæ
Metensis et canonicus et cantor, dein
decanus; indè cognitus fidei probæ,
autoritate canonici collegii
episcopatum hunc administer sustinet,
donec per annos huic gerendò sit satis.

DEUXIÈME COLONNE.

Qui cardinalis Carolus à Lotharingiâ
secundus, illum episcopus nunc temperat,
neque concionum munere etiam tum abstinet,
lectusque ab illo posteà etiam principe
vicarius generalis, hic annis licet
morbisque fessus, publico incumbit bono;
simùl futuræ providus vitæ, suum
dùm præstolatur exitum, ditat domum

hanc plurimis annis priùsquam occumberet,
ditione divæ barbaræ ex patre additâ
jure emptionis propriis nummis suis.
Nec hoc fuit visum satis, sed adhuc eam
mediæ bonorū partis hæredem fecit,
reliquam bonorū in pauperes partem applicat,
quibus superstes fuerat et vita et pater.
Emoritur hisce denique in votis senex.
Tu judica quæ vita mortem exceperit.

Sous les deux colonnes, on lisait :

Obiit die XXIII februarii anno Dñi
1598,
ætatis vero suæ anno circiter LXXX.
Vale, lector, dùm vivis, et mortuis benè precare.
Franciscus Antonii, et, hujus ædis thesaurarius et canō.
Nicolaus Howard, beatæ Mariæ rotundæ præpositus,
testamenti ejus curatores, virtutis ejus ergo monumentū
hoc benè merenti mœrentes posuerunt.

Ce mausolée, de 1m,30 d'élévation, était orné de deux colonnes d'ordre composite, et de deux statues représentant saint Étienne et sainte Catherine. Un beau crucifix de bronze, dont le Christ avait 32c de hauteur, couronnait le tout. Au pied de la croix on voyait les figures en relief de la Vierge, de saint Jean et du chanoine. Ce dernier, à genoux, les mains jointes, en surplis, avait l'aumusse pendant à son bras gauche. En bas, sur le cadre de l'épitaphe, quatre petits bas-reliefs

offraient l'image des quatre docteurs de l'Église, et, à la partie supérieure du cadre, celle des quatre évangélistes, en médaillon ovale. Tout cet ensemble était d'un fort bon goût et bien exécuté.

Sur une tombe sculptée, couchée et adossée contre le mur, derrière les stalles du chœur et près de la balustrade de Notre-Dame-la-Tierce, se trouvait l'interminable épitaphe de M. Bruneval, ainsi conçue:

An 1587.

Jo : Bruneval, liberalium artium magistro,
Laudunēn : diœc. decano canonico metēn :
qui juvenis adhuc variè peregrinādo, cùm
Germaniā, Austriā, Illiricū, Italiā, Hispaniāque
peragrasset, hìc tādem cōquievit: ubi ab aliquot
reverēdiss : ac illustriss : cardinalibus hujus sedis
episcopis honorificè habitus, vicariam illis operā
præstāns, ac demādatis sibi muneribus diù pièque,
fūctus, obiit anō Domini 1587,
die 24 *januarii.*

Au-dessous de cette épitaphe, trois autres inscriptions, gravées perpendiculairement en forme de colonnes, remplissaient tout le champ de la tombe.

La première colonne, en vers latins, était ainsi conçue :

Hospes es, ipseque erā, nunc nō sum; vestiit olī

nostram animam corpus, vestiit ossa caro,
hæc putruit, putruitque illud. Dū vermibus escā
addunt, quod reliquum est, contegit iste lapis.
Nùm tegit hic mētem ne credas; qui locus illam
querere cessa, hospes, nam tibi scire nephas.
Concedūt animas superi, dat corpora tellus;
illi animas repetunt, altera corpus habet;
ast ubi sint vel quâ post mortem sede locetur,
aut quid agant animæ, dicere relligio est.
Illæ equidem vivūt, satis hoc tibi scire, manētque
sic vivæ longos in statione dies,
in vestram donec lucem revocētur ab umbris,
et carnem et nervos ossaque prima gerant.
Sūt arcana Deum hæc, redivivi in corpora mētes
ut redeant et nos vita secunda beet.
Spes ea certa tamen juvat hìc caligine pressos,
et tenebras nobis non sinit esse graves,
suntque hæc sola, hospes, nostri solatia mūdi.
Hæc fallit noctis tædia longâ fides,
hic ergo intereà dùm spes alit ista quietos,
esse opta, et nobis læta precatus, abi.

Jo: Bruneval de suo tumulo ac resurrectione
cogitans, scribebat anno 1551,
spem metumque inter.

Sur la colonne du milieu, on lisait:

1581.

Idem
ipse. ib. D. M.

vivens
sibi poni curavit
suæ ætatis anno
LXVIII.

La troisième colonne était en vers français :

Passant, tu es, je soulois estre aussi,
mais plus ne suis, et mon esprit alors
eusses jugé estre vestu ainsy,
de corps et chair, que le tien par dehors.

Mais ceste chair et ce corps sont pourris
et faicts des vers la pasture ordinaire,
qui ont le tout et consumé et pris,
fors ce qui est ici soubz ceste pierre.

L'âme i est-elle? he ne veuilles avoir
un tel penser : dis doncques où est-elle?
ne t'en enquiers, tu ne le peulx scavoir;
bien te dirai qu'elle vit immortelle.

Car Dieu la preste, et la terre le corps;
elle à Dieu va (duquel elle despend)
quant mourir fault : et en sois bien recors;
la terre aussi lors tout le sien reprend.

Mais quant ceste âme est du corps separée,
dire où elle est, ou que c'est qu'elle faict,
ami passant, c'est trop folle pensée
d'en asseurer, et comme un grant forfait.

Certainement elle vit toutefois,
ce te suffise entendre, et si demeure
en long sejour, attendant quelquefois
tourner là haut, laissant ceste demeure.

Et esperant ses premiers os reprendre,
sa chair, ses nerfz, et tout ce qu'elle avoit
avant que mort feit son corps ci descendre,
la mettant hors du lieu qu'elle habitoit.

Ce sont secretz au seul Dieu reservez,
dire comment l'âme en son corps retourne;
et qu'après mort puissions estre saulvez,
et vivre en lieu dont tout mal se destourne.

Ce neantmoins ceste esperance ferme
d'ainsy revivre fait que ne soïons pas
si ennuïez du long sejour et terme
à nous prefix pour sortir d'ici-bas.

Voilà tout ce qu'en l'habitation
que nous avons acourcist noz ennuitz;
voilà l'espoir et consolation
où par la foi nous sommes tous conduitz.

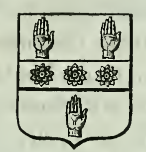
Doncques, passant, je te supplie vouloir
nous souhaiter ce repos esperé
avec tout heur: ainsi puisses avoir
après ta mort ce qu'auras esperé.

Adieu, passant.

Spemque metumque inter.

Au lieu d'armes, on voyait au bas de la tombe un cercle au centre duquel se trouvaient les lettres D. M. en grandes capitales, les lettres J. B. incluses, et le millésime 1551. Deux petits anges soutenaient cette figure.

Une épitaphe en l'honneur de M. Bregett portait :



An 1709.

Hìc jacet,
beatam expectans
resurrectionem, Carolus
Bregett, hujus ecclesiæ
canonicus et thesaurarius.
Missam testamento fundavit
secundâ, tertiâ et quartâ
cujusque hebdomadæ feriâ ad
proximum Deiparæ Virginis altare, in
perpetuum celebrandam. Supremam
hanc pii fratris voluntatem exsecutus
hæres, idoneos in sacerdotis celebraturi
honorarium constituit reditus,
contractu cum venerabili ejusdem
ecclesiæ capitulo die 23 *januarii*

anni 1710, *inito et in actis Gothofredi*
notarii regii deposito.
Obiit die januarii 28, *anno* 1709, *horâ decimâ et mediâ,*
ætatis 62.
Requiescat in pace.

Le tombeau de M. Richard, exécuté en marbre gypseux, et placé à la suite du précédent, consistait en un large entablement sur lequel deux amazones assises tenaient chacune d'une main une corne d'abondance, et de l'autre une branche de laurier appuyée sur le cartouche des armoiries du défunt. Au-dessous de l'écu, on lisait : *In domo Dñi gloria et divitiæ.* L'épitaphe portait :

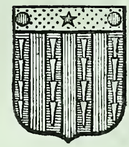


An 1573.
In domo Domini
gloria et
divitiæ.
N. Richard Lupomontanus,
meteñ primicerius et
cañ: pio lectori.
Me Lupomons genuit, provexit Roma; metensi
quem præit antistes, primus in æde fui.

Octo novemq̄ senex lustris decedo ; nepotes
hìc mihi quod reliqui est, post pia vota ferunt.
Spes erat extincto mihi quod longævus eodem
nomine successor sede domoq̄ foret :
sed perit, exacto vix post mea fata trimestri,
quem brevis ad nostros jàm capit urna pedes.
Ambo preces petimus solùm quibus ultima restat
quæ trahet hæc post se spiritus ossa dies.
N. RICHARDI.
1573.

Dans cette même croisée de Notre-Dame-la-Tierce, contre le mur, derrière les stalles du chœur, et à peu près dans le milieu, on voyait deux magnifiques mausolées, celui de M. Antoine de Roucelz et celui de M. Henri de Haraucourt. Le tombeau de M. Antoine de Roucelz avait 3m,90 de hauteur sur 2m,60 de large. Exécuté en pierre blanche, il était digne de la haute réputation du défunt, qui avait été légat du cardinal de Lorraine. L'épitaphe, gravée en lettres d'or sur un marbre noir, se montrait entourée des armoiries de Roucelz et de ses alliances, savoir : de Chevresson, de Gournay, de Rémiat, de Chahanay, des Armoises, de Dompmartin, de Germiny.

Au-dessous de l'inscription, deux branches de laurier et d'olivier entrelacées renfermaient ces paroles : *Benè mori est vivere,* et couronnaient une tête de mort ailée.



DE ROUCELZ.



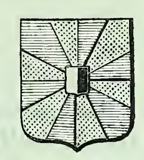
DE CHAHANAY.

An 1613.

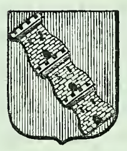
Vener.lis ac nob.lis Dni D. Antonii de Roucelz, juris canonici licentiati, Dni de Vany, Champelz, etc., qui post sedula parentu in pietate et litteris educationem, statu ecclesiasticu amplexus, ab illust.mo Carolo Lotharingiæ cardinale, s.tæ sedis apost.cæ legato, Cathed. hujus eccl. canonicus factus est in hoc collegio, cùm om.bus exemplo præluceret carusque esset, à rev.do Dno Antonio Furnerio primiceriatus primu coadjutor dictus, mox post ejus obitu eâdem dignitate ornatus est. Bienniu et paulò plùs in eâ egerat, sex et triginta natus anos aut circiter, cùm aquæ intercutis morbo corripitur atque ex hâc mortali vitâ eripitur, suoru bonoru tu ecclesi huic, tu pauperibus, consanguineis item amicisque parte relictâ, anno Ch.ti millesimo sexcentesimo tertio, quintâ februarii. Nobilis Dus Nicolaus de Roucelz, Dus de Vernéville, fratris sui carissimi, et vener.li Evrardus Henricus collega, sui testamenti executores, mœretes merentis memoriæ posuerunt. Situs est regione hujus scripti altero tumbarum ordine. Tu ei piè, lector, benè precare.



DE CHEVRESSON.



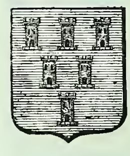
DES ARMOISES.



DE GOURNAY.



DE DOMPMARTIN.



DE RÉMIAT.



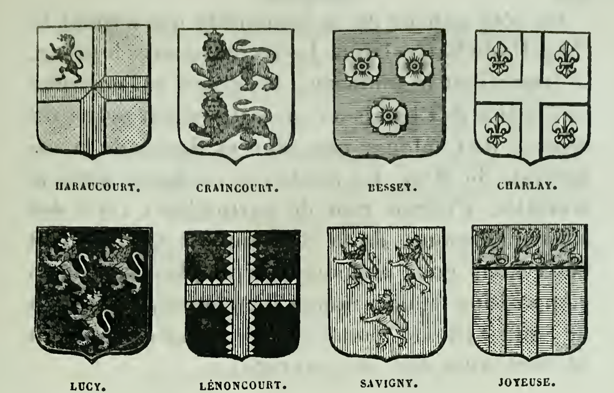
DE GERMINY.

L'ensemble du monument au-dessous duquel figurait l'épitaphe que nous venons de rapporter, exige une description particulière:

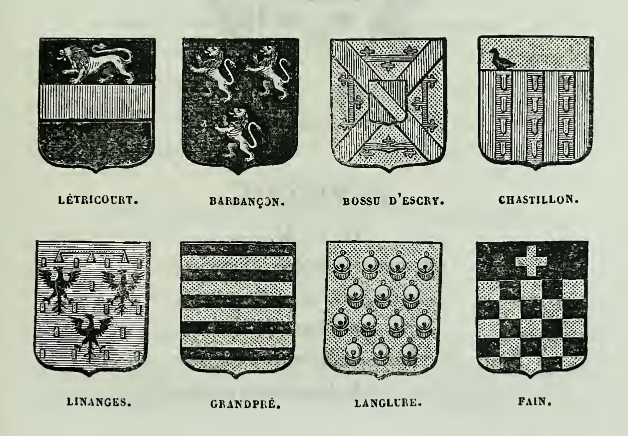
Une corniche en pierre blanche, bien polie, supportait une grande niche, accompagnée, de côté et d'autre, de deux colonnes couplées, en marbre noir et d'ordre dorique. A côté de ces colonnes, en dehors, étaient placées deux belles statues : l'une, de la *Prudence,* tenant de la main droite son miroir, et de la gauche un serpent; l'autre, de la *Tempérance,* saisissant de la main droite une petite cruche, et de la gauche une coupe en forme de calice. Des tresses de cheveux relevées par derrière composaient la coiffure de ces statues. Les attitudes, les draperies et les proportions ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la grâce et de la pureté du dessin. La niche du mausolée, dont les figures et les colonnes formaient l'accompagnement extérieur, contenait la Vierge, saint Antoine, et le chanoine à genoux aux pieds de la mère du Sauveur. Au-dessus de ce groupe, un nuage entr'ouvert portait Dieu le Père, Jésus-Christ assis à sa droite, et le Saint-Esprit sous la figure d'une colombe. L'attique dont la niche était décorée présentait les armes du défunt, soutenues par deux tigres dorés et tachetés de noir, et aux deux côtés de ce grand cartouche, sur l'entablement qui le supportait, on voyait la *Justice,* la main droite posée sur sa poitrine, ayant dans la gauche une épée nue dont la

pointe remontait au-dessus de son épaule; et la *Force,* tenant sous le bras droit une colonne qu'elle semblait avoir brisée de la main gauche. Le chanoine, en surplis, à genoux sur un prie-Dieu soutenu par un ange, avait un livre devant lui. La Vierge, placée derrière le prie-Dieu, droite, portant l'enfant Jésus sur son bras gauche enveloppé dans les plis d'un manteau dont l'ampleur ondoyait avec grâce, levait les regards au ciel, et montrant le chanoine de la main droite, paraissait intercéder pour lui. Saint Antoine, son patron, tourné vers l'enfant Jésus, se trouvait aussi dans une attitude suppliante. Ces figures, ayant 1^m de hauteur, sortaient d'une habile main. On s'adressa sans doute, pour l'exécution du mausolée, à l'un des premiers artistes de la cour de Lorraine.

Un autre mausolée, celui de Henri de Haraucourt, méritait aussi une attention particulière, moins cependant par la richesse des sculptures que par les armoiries de sa famille et de ses alliances qui accompagnaient la pierre sépulcrale. Au milieu des écussons de Haraucourt et de Craincourt, de Bessey et de Charlay, de Lucy et de Lénoncourt, de Savigny et de Joyeuse, de Létricourt et de Barbançon, de Bossut et de Châtillon, de Linange et de Grand-Pré, de Langlure et de Fain, on lisait l'épitaphe suivante, gravée en lettres d'or sur un cartouche longitudinal de marbre noir avec encadrement doré :



Sub proximo lapide marmoreo Henricus de Haraucourt Chamblay, hujus ecclesiæ quondàm decanus, expectat resurrectionem et misericordiam. Obiit 8.° *kal. aug.* ***MDCLXII.***



Du côté gauche de la balustrade qui fermait la chapelle de Notre-Dame-la-Tierce, contre le pilier, se trouvaient le tombeau, les armes et l'épitaphe de Charles de Chamisot, successivement prêtre du diocèse de Châlons, chanoine et doyen de la cathédrale de Metz. Le tombeau, enchâssé dans la muraille, n'offrait rien de particulier; l'écu des armes, surmonté de la couronne de comte, avait deux lions pour supports; l'épitaphe était de la composition de dom Simon Dieudonné, bénédictin de Saint-Arnould, dont les notes manuscrites m'ont été fort utiles dans cet ouvrage:



An MDCCLIX.

D. O. M.

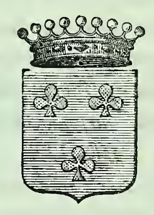
Hìc jacet illustris Decanus
Dūs Carolus de Chamisot,
ortus nobilitate insignis,
moribus et doctrinâ insignior,
diœcesis Cathalaunensis presbiter,

metensis ecclesiæ posteà canonicus, tùm decanus,
qui præclarum hoc munus
per duos et viginti annos fideliter administrans,
publica privatis semper commoda præponens
in ecclesiasticis civilibusque negotiis;
fratres consilio, manu, linguâ prudenter adjuvans;
familiæ suæ,
sed pro generis dignitate, sed pro reipublicæ bono,
verè pius pater providens;
officiis amicos, eleemosinis pauperes,
benignitate singulos,
ultimo Deum pietate promeritus,
inter amicorum parentumque complexus,
ipso resurgente Domino,
cui in vitâ consepultus fuerat, conresuscitandus,
sexagenario major occubuit anno
MDCCLIX.
Luxit civitas, luxit metensis ecclesia,
Luxêre probi omnes.
Sed funebres, abite, luctus:
vivit in Deo cui unicè vixit;
vivit omnium in animis, quorum olìm deliciæ,
nunc desiderium.
Monumentum hoc religionis et gratitudinis
benè merito fratri
mœrentes posuerunt sorores.

Sous le vitrail vis-à-vis Notre-Dame-la-Tierce, on lisait l'épitaphe du chanoine Valentin Plaucelier. Elle était surmontée de l'écu de ses armes :

Hìc jacet ven. Dūs Valentinus Plaucelier, canonicus hujus ecclesiæ, qui obiit 6 *augusti* 1612.

Cette épitaphe avait pour pendant celle de Louis-César Bry d'Arcy, chanoine de la Cathédrale et archidiacre de Sarrebourg. Des armes surmontées de la couronne de comte à double rang de perles, supportées par deux lions, figuraient au-dessus de l'inscription :



D. O. M.
Hìc jacet nobilis ac ven. D. Ludovicus Cæsar de Brye Darcy, presbiter, hujus ecclesiæ canon. et archidiaconus de Sarburgo. Obiit die 19 *X.*bris *anni* 1765, *ætatis suæ* 61.

Entre les deux monuments funéraires qui précèdent, on avait placé, dans le milieu du XVI.e siècle, une épitaphe en l'honneur du doyen Désiré Reffine, qui avait légué tous ses biens à la Cathé-

drale. Cette épitaphe, gravée sur une table de bronze ayant 65^c^ en largeur et 48^c^ en hauteur, était entourée d'un beau cadre de cuivre, ciselé sur le plat avec un talent très-remarquable :

M. D. LII.

Deo . optimo . maximo .
*Desiderio Reffine, sexagenario huius insigni^s^*
*ecclie decano et canonico, viro in propagan^dis^*
juribus et libertatibus ecclie defendendis vigi=
=lantissimo, qui vt internū quem ergà eccliam
uiuens gerebat affectum, etiam in morte demō=
=straret, hanc edem, absolutis ex testamento le=
=gatis, totius relicti sui heredem fecit. Obiit sep=
=timo kl. augusti. M. D. LII.
Executores testamentarii amico et confratri dulcis=
=simo mœstissimi posuére.

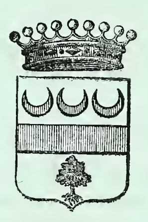
Sur la même ligne que les tombes précédentes, s'en trouvaient quatre autres, surmontées chacune de l'écusson des armes du défunt : la première en l'honneur de dom Louis Jobal de Pagny, chanoine, doyen et conseiller clerc de l'Hôtel-de-Ville ; la seconde pour Antoine de la Vergne, docteur en théologie de la faculté de Paris, princier de la Cathédrale ; la troisième en faveur de Joseph Seron, docteur en théologie de la faculté de Paris, membre de la Sorbonne, chanoine, chancelier et vicaire général du diocèse sous M. de Coislin ; enfin, la quatrième concernait François de Navarre, cha-

noine, archidiacre de Vic, conseiller clerc de l'Hôtel-de-Ville :



D. O. M.
Hìc jacet ven. dom. D. Ludovicus Jobal
de Pagny, presbiter, hujus ecclesiæ canonicus
et præcentor, nec non supremæ hujus urbis
curiæ senator, clericus et decanus. Obiit
die 21 *septemb. an. Dñi* 1745, *ætatis suæ* 81.
Orate Deum pro eo.

Les armes de Jobal, sans couronne ni support, étaient entre deux branches de palmier.



Hìc jacet ven. D. Dũs Antonius Delavergne, presbiter,
sacræ facultatis parisiensis doctor, eccles. Cathedral.
metens. primicerius et canonicus, Rhegi et

Mauleonis prior, qui obiit ætatis suæ 65, *anno Dñi* 1748, *die vero* 9.[a] *decembris.*

Les armes de la Vergne, avec couronne de comte à perles doubles, crosse et mitre de chaque côté.



D. O. M.
Hìc jacet ven. D. Dñus Josephus Seron, presbiter, sacræ facultatis parisiensis doctor et socius sorbonicus, eccles. Cathedralis meten. canonicus et cancellarius, diœcesis hujus quondàm vicarius nec non officialis gñalis, qui obiit ætatis suæ 81, *anno Dñi* 1749, *die vero* 6 *julii.*
Requiescat in pace.

Couronne de comte à double rang de perles, sans support.

Suivaient la tombe et l'épitaphe de François de Navarre :

An 1754.

D. O. M.
Hìc jacet Dñs Franciscus de Navarre, presbiter, insignis ecclesiæ Cathedral. metens. canonicus,

archidiaconus de Vico, nec non supremæ hujus urbis curiæ senator clericus, qui obiit die 15 *octob. an.* 1754, *ætatis suæ* 61.



Les armes de Navarre étaient surmontées de la couronne de marquis.

Contre le pilier angulaire formant le point de séparation du collatéral gauche et de l'aile du transeps, vis-à-vis le tableau moderne de la flagellation, se trouvait l'épitaphe de Jean Biscoto, mort au mois de mai 1534; et, sur le côté, une autre inscription gravée en 1537 par ses exécuteurs testamentaires. Nous avons donné ces deux inscriptions, pages 261 et 262 du premier volume.

Côté de Notre-Dame-la-Tierce.

La chapelle de Notre-Dame-la-Tierce, comme celle de Saint-Nicolas, était fermée, au-devant de la croix latine, entre les deux premiers piliers du

transeps, par une balustrade assez élégante qu'on tenait ouverte pendant les offices.

Contre le pilier, près de la balustrade, non loin des inscriptions tumulaires des chanoines Laurent Coulon et Chardelle, données dans notre premier volume, pages 184, 193 et 194, se trouvait un vieux tableau contenant les armes et l'épitaphe de M. Dornesan :

Cy devant gist Jacques Dornesan, en son
vivant baron de Irfort en le conte de Foix
et Dorade en le conte de Rinbruge,*
gentilhomme de la maison de monseigneur
de Nemours, qui fut blessé à cheval d'un coup
de harquebusade devant la ville de
Thionville, et trepassa le 12.e *jour du mois*
d'octobre 1552.

A l'autre pilier, vis-à-vis, on voyait une inscription en l'honneur de M. Thomas, peinte à l'huile, ainsi que l'écu de ses armes avec la couronne de marquis :



* Peut-être Dorat au comté de Reinsberg.

D. O. M.
Hìc jacet
ven. et genere clarus DD. Ludovicus
Thomas, presbiter virdunensis, doctor theologus,
eccles. metens. canonicus, et major eleemosinarius,
Prulliacensis abbas commendatarius, vivens, majoris
altaris gradum suis sumptibus argento vestivit,
et mox extinguendus in perpetuam sui suorum
que memoriam solemne sacrum instituit
quotannis celebrandum. Obiit die 11 *martii,*
an. sal. 1765, *annos natus* 9 *suprà* 60.
Requiescat in pace.

Le premier pilier, en marchant du transeps au collatéral, était couvert d'inscriptions gothiques et d'armoiries presque toutes effacées (V. t. 1, p. 180); mais on y remarquait le tombeau du chanoine Poulain, décrit pages 147—149 du tome premier.

Au second pilier, on lisait, sur une lame de cuivre doré, encadrée dans le pilier même, à la hauteur de 1^{m},94 à 2^{m},27, l'épitaphe, en caractères gothiques, de M. Arnould de Clarey, déjà donnée dans notre premier volume, pages 194 et 195.

Du même côté, en regard du collatéral gauche, on voyait peinte à l'huile, dans un cartouche longitudinal, l'épitaphe de M. Guérin, exécutée avec de petits caractères romains. Il en reste assez pour la rétablir:

IMM. LUCE VIVANT



Jacobo Gverino Thorignæo,
professori theologo, dignis-
simo metensi canonico, Ioan:
Arnolphus, Senonvm de-
canus, tumulvm
statuebat.
Guerinvm exanimvm cœlo genuêre parentes,
qvem tristes Remi, qvem Senonesque dolent;
attoniti audierant olim
sacra verba tonantem,
postremos pœtvs heu mihi: meta mitis.
Illivs hoc facilique condis membra sepulchro
sic ores superos ut tibi gratus erat.
Obiit V.° id. septemb. MDCXIV.

A droite, un peu plus bas que le premier pilier, mais très-près de la balustrade, on voyait l'épitaphe de M. Martelli, surmontée des armes du défunt:



An MDCXLVI.
Proximo sub lapide tegitur V. D.

Christophorus Martelli, hujus
ecclesiæ et Sancti-Salvatoris can̄ et custos,
qui uno in canonicatu XLIX,
altero LIX, annis laudabiliter vixit,
easdemque eccl.ias ex semisse bonorum
suorum hæredes scripsit; cujus
pietatis sacri collegæ memores, dùm
Christus, uti speramus, morientis
āiām effert cœlo, mœrentes corpus
hoc tumulo condunt,
quo amati avunculi, D. Petri Colini, earumdem eccl.arum
can.ci, ossa ab anno 1559 *claudebantur.*
Obiit XXVIII julii 1607.
Eodem in cippo jacet V. D. Christo-
phorus Martelli, superioris, nepos ex
nepte nomine idem,
ætate minor,
hujusque eccl.siae can.cus et archid. de
Mar̄s, ac eminen̄ principis epi-
scopi meten-
sis sigillifer, qui obiit 25 *junii anni* 1646.
Requiescant in pace.

Après le tombeau précédent, contre la sacristie, se trouvaient les tombeaux des chanoines Jean de Raigecourt et Thomas Daxivary, décrits au tome premier, pages 135 et 136; au-dessus de la porte de cette même sacristie, le sépulcre en chêne de l'architecte Perrat, dont nous avons parlé au tome premier, pages 195 et 196.

L'entrée de la petite sacristie venait ensuite; puis la chapelle et le tombeau de Pierre Perrat, décrits dans le premier volume, pages 116, 117 et 164.

Près de cette épitaphe, au-dessus de l'autel, se trouvait adossée au mur une statue de la Vierge, de 1m,30 à 1m,60 de hauteur, posée sur un cul-de-lampe, ayant un croissant sous les pieds. L'enfant Jésus, assis sur le bras gauche de sa mère, tenait un gâteau en forme de brioche dans sa main droite, et, de la gauche, un petit oiseau qui becquetait le gâteau. Cette figure, faite en bois et dorée, était remarquable par son ancienneté et par une assez heureuse exécution.

Toujours contre le mur, en descendant, on voyait une inscription tumulaire en faveur de M. Crespin. Les armes étaient couvertes du chapeau de chanoine avec des nœuds de chaque côté:



An 1693.

D. O. M. V. Q. M.

Ad pedes hujus altaris jacet ven. DD.
Alexander Crespin, juris utriusque doctor,

insignis ecclesiæ metens̄ quondàm canonicus nec non archidiaconus de Salburgo, ac præpositus ecclesiæ collegiatæ S.ti Salvatoris, qui, dùm viveret, charitatem ergà proximum, maximè in pauperes quibus abundanter subveniebat, semper coluit ità ut rectè pauperum pater nuncupatus est; tandem virtutibus clarus, ad meliorem vitam transiit die 27 *junii, anno Dn̄i* 1693, *ætatis suæ* 76.

Eodem tumulo latent cineres ven. DD. Dominici Crespin, præsbiteri, in utroque jure licentiati, insignis hujus ecclesiæ canonici et custodis, nec non collegiatæ S.ti Salvatoris metens. quondàm præpositi, qui 76 *ætatis anno, die* 6 *januarii* 1731 *migravit à sæculo. Sub eodem lapide jacet ven. DD. Christophorus de la Faux, presbiter, ejusdem insignis ecclesiæ canonicus, supradictorum nepos, qui annum* 72 *agens, XI.o kal. junii* 1742 *diem clausit extremum.*

Orate Deum pro eis.

Plus bas, et contre le mur, se trouvait la tombe du chanoine Jean de Tornay, avec ses allégories, ses images sculptées et peintes, son coffre immense et ses grandes lettres gothiques (t. 1.er, p. 168). Ce monument touchait à celui de M. de Gissey, dont les armoiries étaient surmontées d'un casque ouvert avec lambrequins :



An **1723.**

D. O. M.

Hìc jacet

venerabilis dominus Joannes-Baptista Gissey,

Borbonensis præsbiter,

utriusque juris licentia-

tus, nec non hujus ec-

clesiæ Cathedralis ca-

nonicus, hujus diæcesis

olìm promotor generalis, qui plenus meritis et

annis obiit in Domino

mensis decembris die XVII,

anno salutis MVCCXXIII,

ætatis vero suæ LXXIX.

Orate Deum pro eo

et pro D. Antonio Gissey, cūpatruo

cōsobrinoque suo, ejusdem ecclesī

canonico, qui obiit die **1.ª** *julii*

1738, *ætatis* **72.**

Requiescat in pace.

Venait ensuite l'épitaphe de M. Brossard, ainsi conçue :

Ven. vir D. Renatus Brossard, hujus ecclesiæ canon. et archid. de Salburgo, dùm pietatis ergo hoc epitaphium parat quondàm RR. D. D. Joan. Brossard, patruo suo, circatori et can. hujus ecclesiæ, et chariss. cognatis Francisco Brossard et Ludovico Rougemortieo, hujus etiam eccles. canon., repentè moritur intestatus, et sepelitur hìc propè in eorum tumulo à confratribus 14.ª *octob.* 1604.

Anima ejus in bonis demorabitur.

Au-dessus de cette inscription figuraient les armes des Fabert, surmontées d'un casque ayant pour cimier un sauvage dont la massue était élevée; elles décoraient l'épitaphe du chanoine L. Fabert :

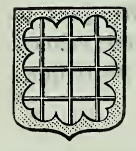


Piæ memoriæ nobilis ac ven. DD. Ludovici de Fabert, hujus ecclesiæ canon., qui morbo correptus, de morte et salute animæ suæ cogitans, missam quotidianam ad altare B. M. V. horâ nonâ perpetuò

celebrandam fundavit, pro
quâ testamento suo sex
millia librarum turonicarum
huic ecclesiæ reliquit. Obiit
Parisiis die I.ª novembris
MDCCII.
Orate Deum pro eo.

Toujours du même côté, contre le mur, on observait l'épitaphe de M. de Mussey, enrichie de ses armes et de ses alliances avec les Warin, les Blamont, les Raulet, les Rolant. Les armes propres de Mussey, surmontées d'un casque avec ses lambrequins, dominaient les quatre alliances :

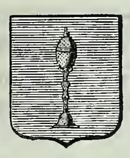




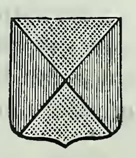
WARIN.



BLAMONT.



RAULET.



ROLANT.

An MDCLXII.
Nobili ac venerabili viro
D. Dominico de Mussey Sammiellano, canonico hujus
ecclesiæ, ætatis anno XC, die VI.ª
januarii M. D. CLXII defuncto.
Nobilis ah! quantùm in terris docet aucta quanterno
series avorum sanguine;
at quantùm in cœlo venerabilis auctior ætas
meritis et annis prædicat.
Sta interim, viator, et ora pro eo.

Sous l'épitaphe de M. de Mussey, on voyait celle de Raigecourt sur l'arête d'une corniche, telle que nous l'avons donnée, avec les armes, dans notre premier volume, page 135.



Du même côté, sur le bord d'une corniche, on lisait une épitaphe gothique en caractères saillants, celle de Poince Thiébals (t. 1.er, p. 175).

Sous celle-ci, une autre peinte à fresque, en caractères gothiques presque entièrement effacés, consacrait la mémoire du diacre Colin. (Voir notre premier volume, page 176.)

Vis-à-vis, contre le 4.e pilier, un tombeau pré-

sentait une lame de cuivre ovale incrustée dans sa face externe, et sur laquelle on lisait l'épitaphe suivante en l'honneur de M. Jeny :



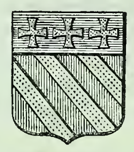
Hìc jacet
venerabilis dominus Joannes-Ludovicus Jeny,
hujus ecclesiæ Cathedralis
canonicus, qui obiit die tertiâ julii, anno 1705,
ætatis suæ LX.
Rogate Deum pro eo.

Les armoiries étaient surmontées d'un casque et de lambrequins.

Près de la porte de la Cathédrale donnant sur la place Saint-Étienne, sous le grand jeu d'orgues, contre le mur du même collatéral, on voyait l'épitaphe de M. Bernard de Ysse, tracée en caractères gothiques :

Cy-devant gist Bernard de Ysse, en son vivant
archer de la compagnie Monsign. le Marichal
de Vielle-Ville, qui morut en cette cité de Metz
le 13.e feubrié
1563.
Pries Dieu pour luy.

Non loin de la porte et contre le mur, au-dessus du bénitier, se trouvaient l'épitaphe et les armes de M. Geoffroy :



An MDCXXXI.

Siste, viator,
et duorum fratrum, presbiterorum venerabilium,
DD. Odoardi et Claudii Geoffroy,
Commerceiens., claris parentibus, ex nobili familiâ de Thowenin
oriundorum, quorum ossa hìc è regione
requiescunt, sortes, si lubet, attende horum: D. Odoardus videlicet,
ab adolescentiâ liberalib.
disciplinis et litteris egregiè
excultus, regimine sedulâque curâ nobilium adolescentium
de Raigecourt ab Ancerville,
Mussiponti, Treviris, Moguntiæ et alibi decem
annis gesta posteà,
Commerceiensis canonicus
factus, ab ill.° cardinali Carolo à Lotharingiâ
in primarium sive
rectorem collegii hujusce

civitatis accitus, demùm in hâc augustissimâ
basilicâ canonica-
tum adeptus, muniaque
in eâ sibi concredita feliciter executus, pietate
romanâ atque
catholicâ plenus, ætatis suæ annum
agens sexagesimum quintum, extremum diem in Christo
pacificè clausit die XIV mensis martii, anno M.D.C.XXXI.

D. verò Claudius, in romanâ curiâ educatus, præbendisque apud

SS. Theobaldum et Petrum ad moniales atque in hâc summâ æde semi-
prebenda potitus, repentino morbo correptus, animam
XXXV ætatis suæ anno ad superos
transmisit, die XII mensis septembris, anno M. D. C.XX.

Ad quorum memoriam D. Nicolaus Geoffroy,
regiæ munitionis in arce et
civitatibus
Metens., Tullens. et Virdunens. custos ac commissarius, præfatorum
D. D. frater, pietatis ergò monumentum hocce fieri curavit, et ad majorem
D. O. P. T. max. Virginisq. matris gloriam defunctorumque
salutem const. voluit, quorum anim. cum superis quiescant.
Amen.

On voyait en bas du même collatéral les monuments funéraires du célèbre musicien Collignon Cassanus, (t. 1.er, p. 166); du peintre verrier maître Hermann (p. 165); des chanoines Henri de Frontigny (p. 167), Limaucourt (p. 135) et plusieurs autres.

Grande Nef,

Depuis le Jubé jusqu'aux deux Tours.

Si nous quittons maintenant le collatéral de la Vierge pour suivre l'allée principale de l'église, en commençant par le jubé, nous placerons idéalement en face des chapelles de Saint-Michel et de Saint-Sébastien une tombe en cuivre, au bas du grand escalier du jubé. C'est le monument

de Martin Pinguet, déjà décrit dans le premier volume, page 265. Nous rappellerons la pierre tumulaire de Christophe Henri peinte à l'huile (t. 1.er, p. 265 et 266), l'autel et l'épitaphe de Nemmery Baudoche, donnée au tome 1.er, page 255.

Près du même autel, une lame de cuivre enchâssée dans la pierre présentait l'épitaphe et les armoiries de M. Chardelle (t. 1.er, p. 193 et 194).

A droite, en descendant, contre le premier pilier, près du monument d'Adam Poullet, décrit au premier volume, pages 125, 136 et 157, se trouvaient la pierre tumulaire et les armes de M. Feriet :



An MDCXXXI.

D. O. M.

Adesdum, hospes, paucriste ; vult isthoc marmor
nec mortuo positum, nec morituro.
Nobilis ac venerabilis DD. Mathæus Ferietus,
Feriatorum apud Sannicolaitanos et Mondelangiorum
apud Mediomatrices
genere clarus, pietate et integritate clarissimus,
insignis hujus ecclesiæ canonicus,
vixit annos LXVII, in canonicatu XXX.

Indè ad vitam æternitatis transiit die XII julii,
anno MDCXXXI,
dilectus Deo quem dilexit, carus hominibus quos caros habuit, amicus omnibus, qui inimicum potuit habere neminem;
cujus memoria in benedictione est.
Abei, hospes, et si illum amas, gratulare; si te amas, imitare; si utrumque, benè precare.

Du même côté, une lame de cuivre, noircie, offrait l'épitaphe de Laurent Coulon, déjà donnée dans le premier volume.

Les tombeaux de Rousseleti et de Pierre Trévals étaient voisins de ce monument.

L'épitaphe de Rousseleti, en caractères gothiques, présentait les armes parlantes placées ci-dessous :



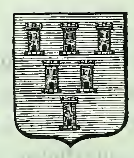
An 1623.

Lege et luge, quisquis es.
Hoc cippo tegitur venerabilis dominus Antonius Rousseleti
Mussipontanus, S.-Sedis ap. protho-
notarius, cancellarius et cano.
Cathedralis eccl. Meten., et in eodem ep. pat. tribus sub

antistibus maximis officialis generalis vixit religiosè Deo,
piè suis, laudabiliter sibi, opportunè pauperibus et officiosè cunctis. Obiit kal. octob. MDCXXIII.
Sub eodem tumulo jacent N.biles D. Dominicus Rousseleti,
hujus aedis summus custos, et Claudius
Rousseleti, inibi precentor,
uterque can. Moritur iste III.
non. januar. MDXCVII; ille
verò nonis octob. MDXXXCVII.
Ora et abei.

L'épitaphe de Pierre Trévals, déjà donnée, était surmontée d'une statue de Saint-Clodoald ou Saint-Cloud, représenté droit, tenant un oiseau sur sa main gauche, et dans la droite un gant blanc.

Immédiatement après ces monuments funéraires, on voyait ceux de Nichotte ou Nicole Bertrand, décrit à la page 162 du 1.er volume, et de Tarques Bertrand, en caractères gothiques. L'écu des Rémiat était adossé à celui des Bertrand :



La cuve de porphyre, aujourd'hui au fond de la

Cathédrale, se trouvait, avant la révolution, près du second pilier à gauche en descendant la grande allée. A côté d'elle, on remarquait l'épitaphe et les armoiries de M. Raponel :



D. O. M.
Antè hoc altare jacet
ven. D. Joannes-Baptista
Raponel, presbiter parisinus, hujus eccle-
siæ canonicus, pater pavpervm
communi cognomine appellatvs
et disciplinæ ecclesiasticæ ze-
latus, mortvvs Metis die quartâ martii anni 1700, ætatis
suæ LVIII.
Requiescat in pace.

L'autel Saint-Joseph, contre le même pilier, devant la cuve, en était séparé par l'épitaphe suivante en l'honneur de M. Pieressoni, inscription que son caractère gothique rendait fort difficile à déchiffrer :

Hanc sanctam aedem, tum orna-
mentis, tum redditibus auctam,
hoc officio spectabilis, Dñs Deside-

rius Pieressoni, qui ecclesiae hujus
decanus ac canonicus erat, au-
xit, eamque denuò moriens
totius sui relicti fecit here-
dem; adjunxit et hanc Sanctae-
Trinitatis aram cum dote,
ibique sepeliri petiuit. Sit
illi merces Christus.
Amen.
MDL*.

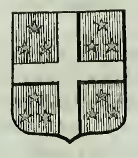
Une autre inscription gothique, placée sous le retable d'autel, sur une petite lame de cuivre doré, rappelait la mémoire de Claude Quazguren.

* Cette inscription a été refaite. Exécutée d'abord sans le moindre soin par des ouvriers inhabiles, elle ne présentait que les caractères suivants :

m
Hanc sacta edem tu orna
m auctam
metis tu redditib9 actium
lis
oc officio specta. Dus Deside
ecclesiæ buj
rius Pierello ___________ us
9 cus
decan. ac cano. erat an
denuo n
. . . it eamq3. semo mories
e
totius sui relicti fecit her
dem adunxit et hanc sacte
m
Trinitatis ara cum docte
ibiq3. sepeliri petiuit. Sit
illi merces Christus.
Amen.

1550.

Contre les colonnettes du même pilier se trouvaient l'épitaphe et les armes avec casque et lambrequins de Nicolas Nolain :

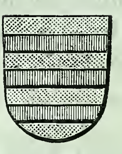


Ci gist noble homme Nicolas de Nolain,
en son vivant sieur de la Haullée et de la
Chi. . . ., homme d'armes de la compagnie
de monseineur le vidame de Chartres,
qui trepassa le 20.e *jour de juillet* 1552.

Vis-à-vis, au pied de l'escalier de la chaire, s'élevait une tombe en cuivre massif, longue de 1^{m},95, placée entre deux piliers, et sur laquelle était gravée en caractères gothiques l'épitaphe de Nicolas de Hombourg (t. 1.er, p. 169 et 176).

Hermann de Bur, avocat de la cour impériale, reposait près du chanoine précédent (t. 1.er, p. 169).

Sur le second pilier, en regard de la grande allée, l'enlèvement de la poussière a mis à découvert une inscription à la mémoire de Guirault Duguot, que nous ne voyons figurer dans aucun nécrologe. Voici tout ce qu'on peut en lire :



CI†DEVANT†GIST†MESSIRE†GVIRAULT†DV†GVOT†CHEVALLIER
EN†SON†VIVANT†SEIGNEVR†DE†LAMOTTE†VARDIGNES
.... QVI†TRESPASSA†LE†DIXIEME†IOVR†DV
.... EN†GARNISON†EN†CESTE
.... DE†LA†COMPAGNIE†DE†MONSEINEVR
.... POVR†SON†AME†.

Cette épitaphe, entourée d'un encadrement, est surmontée de la *portraiture* du chevalier, représenté à genoux, les mains jointes, devant la Vierge Marie qui tient sur ses genoux le Sauveur du monde après sa descente de la croix. Un moine debout, couronné d'un nimbe d'or, soutient le chevalier et porte à la main droite une banderolle contenant l'invocation : *O. MATER. DEI. MEMANTO. MEI**.

Les armes de Duguot avec casque et lambrequins dominent ce tableau peint à l'huile, restauré maladroitement en 1841, et digne tout au plus des églises de la Lorraine allemande. C'est une tache à la Cathédrale.

On voyait, en outre, contre les deux piliers dont

* Lisez : *memento*.

nous venons de parler, quatre statues qui faisaient partie des chapelles votives indiquées précédemment. Ces statues représentaient la Vierge, saint Jean, saint Denis tenant sa tête entre ses mains, et saint Étienne. Sur le piédestal de la Vierge, on lisait:

Te, morte victâ, charitas
nati cruore liberum
civemque fecit etheris.
Potest amor quid ampliùs ?

Sous la statue de saint Jean :

Te terreum, te desidem
donique tanti nescium
nollet : vocaris, surgere :
ad te redi cor saxeum.

Au-dessus de saint Denis, du côté de l'évangile, sur marbre :

Signat imago Deum vultu confecta triformi,
clauda fides quærit quid pref. . . . .
ut facies uno marmore trina docet,
spes sub infracto cortice ea. . . . .

Au-dessus de saint Étienne, du côté de l'épître, sur marbre :

Dùm codice velteror cœlum, Christumque conatur,
haud minùs ara monet sign. . . dom. . ,
oscula ferre pii sensus amore vocor,
et iste votus cavere dona veg. . . . .

Toutes ces inscriptions, effacées par le temps, étaient presque illisibles.

Au 3.e pilier en descendant, se voyaient l'épitaphe et les armes de M. Fleron, avec la couronne ducale :



D. O. M. V. Q. M.
Memoriæ nobilis ac venerabilis Domini Dyonisii de Fleron, patriâ Leodiensis, insignis hvjvs ecclesiæ Cathedralis canonici, qvi obiit die 24.a *octobris, anno* 1695, *ætatis verò suæ* 42, *cujus anima ut in bonis demoratur, piè, lector, precare.*

Le vénérable chanoine Antoine Fournier, inhumé vis-à-vis, à droite, contre le 3.e pilier correspondant, avait été gratifié de l'inscription suivante, avec l'écu de ses armes surmonté d'un casque fermé et des lambrequins ordinaires :



D. O. M. V. Q. M.
In tumulo proximo
requiescit venerabilis dominus Antonius
Fournier, hujus ecclesiæ
Cathedralis canonicus
septuagenarius. 50 *annos*
in canonicatu peregit,
omnium benè meritus, et
officio divino ejusdem
ecclesiæ summoperè
assiduus. Obiit anno 1688,
die 8.ª *mensis aprilis.*
Orate Deum pro eo.

Il n'y avait pas d'autres tombeaux dans la grande allée, contre les piliers qui supportaient le reste de la nef principale jusqu'aux deux clochers.

Collatéral de Saint-Nicolas.

A partir du transeps jusqu'à la chapelle du Saint-

Sacrement ou des Évêques, il n'existait aucun tombeau. Quelques inscriptions effacées, quelques peintures à l'huile des XV.e et XVI.e siècles, décrites dans notre premier volume, décoraient seules cette portion du temple. Cependant on y avait inhumé plusieurs chanoines : devant le 1.er pilier, un prévôt de Saint-Thiébault (t. 1.er, p. 179 et 180); devant le second pilier, Arnoult de Hettange (p. 177 à 179).

Chapelle du Saint-Sacrement, ou des Évêques.

L'autel de cette chapelle, en pierre blanche, orné de quatre colonnes de marbre noir, d'environ 1m,60 de hauteur, avait pour retable un tableau de la Cène fort remarquable. Sur les côtés, ce n'étaient qu'épitaphes et tombeaux. A côté de la porte, à gauche en entrant, et contre le mur, on voyait le grand mausolée gothique de l'évêque Thierry Bayer de Boppard; à droite, celui d'Adhémar de Monteil (t. 1.er, p. 131 et 132, et ses armes, p. 351).

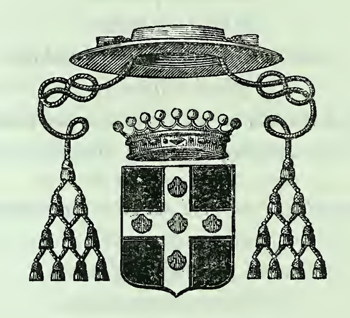
Un peu plus en avant reposait l'évêque de Madaure, Martin Meurisse, représenté debout sur son tombeau, en habits pontificaux, ayant l'air de dogmatiser. On remarquait surtout sa tête, d'une expression imposante et hardie. L'épitaphe et les armes du célèbre coadjuteur étaient gravées avec beaucoup d'élégance sur un marbre noir, et appliquées au mur :



Columine des-
tituta, quo virtutū
ornamento nudata, et ex-
emplo Domini, privata fuerit ecclesia die XXII augusti,
āno MDCXLIV, dùm è vivis excessit reverendissimus
pater, frater MARTINUS MEURISSE,
natione gallus,
patriâ picardus,
solo royanus,
natalibus parvus,
professione minor,
mētis acumine et eximiis dotibus
planè magnus,
magisterio doctor et professor parisiensis,
ministerio suffraganeus ac vicarius gēeralis
metensis, titulo MADAURENSIS EPISCOPUS,
vir inclytus, vir verè religiosus observantiâ,
ecclesiastes zelo,
omni eruditione doctor,
professor perspicuitate,
pontifex sollicitudine.
Franciscanus oblatas opes vidit, ut contemneret;
episcopus excepit, ut piè effūderet.
Ex minoribus assūptus, et in solio pōtificæ

dignitatis sexdecī añis cōstitutū, stabat ut
colūna, eminebat ut ulmē, effulgebat
ut lumē, hæresim profligabat ut fulmen.
Hujus ecclesiæ præsulū cōtinentē ordinē ab
apostolorū ævo in lucē edidit; altero volūm
aperuit quo tēpore quā re arte hæresis irrōsit.
Corp⁹ ejus infatigabilis, animi labore et dolorib⁹
acutissimis cōfectū, vicino mādatū est tumulo.
Ut anima in pace quiescat,
ora, viator, et vale.

A la mort de M. de Saint-Simon, évêque de Metz, on l'inhuma dans le tombeau même de l'évêque de Madaure, mais il ne reçut point d'épitaphe*. Voici ses armes :

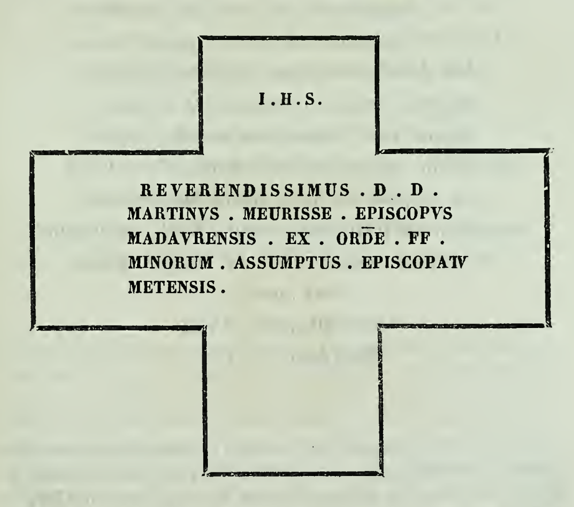


* Claude de Rouvroy de Saint-Simon, évêque de Metz, comte et pair de Noyon, abbé de Jumiège, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Rouen, nommé évêque de Metz au mois d'août 1743, mort à Metz le 29 février 1760, à sept heures du matin, à l'âge de 67 ans. Ce prélat fut inhumé le

Sur la même ligne, près du mur du côté de l'évangile, entre l'autel et l'inscription de Martin Meurisse, on voyait l'épitaphe de M. Annibal Guillaume, dont les armes ont été faussement attribuées au président Guillaume de Sève (t. II, p. 65) :

dimanche 2 mars, à quatre heures du soir. On célébra la messe d'enterrement le lendemain à 10 heures.

Lorsqu'on déposa dans le tombeau de Meurisse le corps de M. de Saint-Simon, on en retira une crosse en cuivre doré qui fut vendue à M. Vernier de Consgré, notaire, et une croix en plomb acquise par Dupré de Geneste qui la dessina. Cette croix portait l'inscription suivante :



« L'épitaphe de Martin Meurisse, dit dom Brocq (t. II, p. 719), était en lettres d'or sur marbre noir, appliquée contre la muraille, du côté de son tombeau. »



Proximo sub lapide obdormivit D. Hannibal Guilielmus, metensis hujus ecclesiæ canonicus et scholasticus. Hic ab omnibus dives sensu, et censu habitus, multùm ecclesiæ negotiis profuit. Paulo antequàm moritur, sacellum hoc in augustissimi eucharistiæ sacramenti honorem destinari obtinit, et posteà in eodem hebdomadarium celebrari officium sumptibus suis, ex testamento voluit, et legavit eccl. francorum meteñ. millia duodecim cum relicti sui triente. Dùm vixit, ære proprio ad fores ecclẽs habitationes nonnullorum vicariorum extrui fecit, capitulum introitum sacelli talem ex triente relicto fieri curavit.

Obiit 20 *april.* 1612.

*Huic benè precare**.

« On voit dans une chapelle qu'on nomme *Chapelle des Évêques,* en la Cathédrale de Metz, parce que plusieurs évêques y sont inhumés, et qu'elle a été bâtie par Adhémar, évêque de Metz, vers l'an 1350; on voit, dis-je, dans cette chapelle, proche un confessionnal, une épitaphe latine qui marque que le sieur Annibal Guillaume, chanoine et écolâtre de cette Cathédrale, fonda en 1610 la messe du Saint-Sacrement que le

Du côté de l'évangile, se trouvaient l'épitaphe et les armes de M. Henrici de Vicence:



In tumulo proximo quies-
cit venerabilis vir Dūs Evrardus Henrici vicen-
sis, hujus ecclesiæ canonic⁹,
qui ut in hoc sacello
omni die sabbati in missâ
votivâ de B. Mariæ, et in
anniversariâ obitûs sui
die in ecclesiâ pro suæ
animæ requie oretur,
fiatq. particeps piarum
precum quæ ibidem fiunt,
plurima bona ipsi eccle-

chanoine hebdomadaire y dit tous les jeudys de l'année, chantée par les musiciens et à laquelle assistent tous les chanoines de la Cathédrale. Que pour cela, Annibal a laissé par son testament à cette église la somme de douze mille francs messins, avec la troisième partie des biens qui lui ont resté après sa mort arrivée en 1612. Il y est dit encore que ce bienfaiteur en son vivant a fait bâtir à ses propres frais, pour la demeure de quelques vicaires ou chapelains, les maisons qui sont proches la Cathédrale, et qu'enfin il avait fait faire le chapitre. Ladite chapelle a été aussi appelée, depuis cette fondation, *Chapelle du Saint-Sacrement.* »

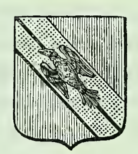
Dom Brocq, ouvrage cité, t. II, p. 668.

siæ vivens dedit, et ex testamento legavit.
Obiit X.ª die junii 1622.
Huic benè precare.

Entre la chapelle des Évêques et le premier pilier de l'église Notre-Dame-la-Ronde, il n'y avait ni inscriptions ni tombeaux.

Eglise de Notre-Dame-la-Ronde.

Près de l'escalier de cette chapelle, on avait mis l'épitaphe de M. Martigny, dont les armes étaient surmontées d'un casque :



An MDCLXII.

In angusto et parvo loco jacet magnus et memorabilis
vir D. Nicolaus
Martigny, proth. aplic., eleem⁹ et cons. reg. archid. de
Marsallo,
Cathed. et hujus colleg.[lae] canonicus, metens.
offi.[lis] et vic. gen.[lis], qui
totum vitæ decursum eximiâ in Deum pietate, in
pauperes charitate,

et maximo in propinquos affectu et amore vivens
illustravit, moriens
D.[tae] Cathed. quinqua.[ta] huic colleg.[tae] ducenta scuta
pro anniv.[rio] legavit,
relicto huic sacello S.[ti]-Nicolai censu annuo pro
unius missæ celebratione
do.[nicis] et festis dieb. horâ XI,
ac alia simili (citrà horæ præfixionem)
fundat.[one] laicâ in villâ suâ
S.[ti]-Juliani ab hæredib. perp.[uo] præstanda et
conferenda. Vixit ann. LXXIII, in cano. L,
in off.[latu] et archid.[tu]
XL. Obiit XVI julii, an.° MDCLXII.
Orate pro eo.
Nicolea et Maria Martigny, sorores et hæredes,
illa vidua nob.[lis] Fran.[ci] de
Belchamps; hæc uxor D. Andræ Marsal, Dñi temporalis
pagorum de Aube
et des Estangs, mœrentes PP.

A droite de l'escalier, contre le mur, se trouvait l'épitaphe de M. Jean Petit*:

D. O. M.
Sous la première
tombe, à la droite,
en entrant dans

* Jean Petit, dont je suis l'arrière-neveu, avait un talent poétique assez remarquable et des connaissances très-profondes. Il en est parlé avec éloge dans la grande histoire de Metz.

l'église de Notre-
Dame-la-Ronde, gist
le corps de messire
Jean Petit, prêtre,
prévôt et chanoine
de ladite église,
decedé le 11.^e
décembre 17
55, *âgé de* 90 *ans.*
Pries Dieu
pour le repos
de son âme.

Quelques inscriptions tumulaires qu'on n'a point recueillies couvraient les murailles de l'église Notre-Dame-la-Ronde. Nous en parlerons plus loin dans un chapitre spécial.

Bas des trois Nefs.

Entre l'église Notre-Dame-la-Ronde et le grand porche, sur les côtés de l'entrée du portail angulaire auquel est adossée maintenant l'image de la Vierge, il existait des *ex-voto*, des ornements peints à l'huile, ainsi que diverses inscriptions tumulaires fort anciennes.

Un mausolée digne d'admiration, sur lequel se

trouvaient groupées quatre figures en pierre blanche, celui de M. Howard, était placé contre le pilier à droite et en face de la chapelle Notre-Dame-la-Ronde, au-dessus du bénitier. Voici son épitaphe :

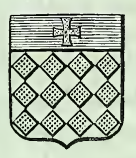
An MDCXXXII.
Hìc jacet V. D. Nicolaus
Howard, hujus ecclesiæ
canonicus et custos, ac
B. Mariæ Rotundæ præ-
positus, qvi obiit XIII
kal. octob. CIƆ. IƆXXXII.
Requiescat in pace.

Au même pilier que la précédente, mais à l'opposé, au-dessus d'un tronc, on apercevait quatre épitaphes gothiques, l'une en l'honneur d'Aubert Biulay, déjà citée, tome premier, page 149; l'autre, d'un Limocourt; les deux suivantes, illisibles.

Au pied de la même colonne, on voyait la tombe et l'épitaphe sur une lame de cuivre de M. Furdaux :

Hìc jacet **D.** *Mathæus Furdaux, virdunensis*
presbiter, in hâcce insigni ecclesiâ symphoniæ
magister, altaris divæ Catharinæ in ecclesiâ
parochiali S.[tae]-Crucis capellanus, nec non
supremæ curiæ eleemosinarius, 4 non. feb.
an. sal. 1688, ætat. 66, fato functus.
Requiescat in pace.

Vis-à-vis, dans le prolongement du collatéral de la Vierge, contre un des quatre piliers circulaires qui soutenaient l'ancienne nef de Notre-Dame-la-Ronde (voir le plan), en face de la chapelle dite Notre-Dame-de-Consolation, on remarquait les armes et l'épitaphe de Virion :



An MDCCVI.
D. O. M.
Henricus-Josephus-Sebastianus Virion,
sacræ theologiæ baccalaureus, Sanctæ-Sedis apostolicæ
protonotarius, hujus ecclesiæ Cathedralis canonicus,
presbiter, hìc sub tumulo proximo expectat
resurrectionem et misericordiam Dei hominis
crucifixi. Tantus labor non sit cassus.
Nanceïi natus XVI novemb. MDCXXXIV, obiit
Metis die XII mensis junii MDCCVI.
Orate pro eo.

Au bas du marche-pied de cette chapelle, se trouvait l'épitaphe du chanoine Georges Mari :

D. O. V. Q. M.
Venerandi Dn̄i D. Georgii Mari,
metensis ædis canonici, corpvs hìc
tumulatur; pii verò manes creatorem
sibi placatum fidelium votis efflagitavit.

Supremam diem repentino contagionis
morbo D. Joannis-Bap.[ti] peruigilio obiit,
dùm rigoris stagii cursum aggrediebatur,
anno salutis 1589.
Amici confratresque mœrentes hæc sculpsêre.

Près de la même chapelle Notre-Dame, mais au-dessus, entre deux piliers du collatéral, une petite tombe et une épitaphe de forme ovale consacraient la mémoire de M. de Foigny :

Hic jacet
venerabilis D.[nvs] Joannes de Foigny,
insignis hujus ecclesiæ
canonicus et archi-
diac. de Vico,
qui obiit IIII.° nonas
junii MDCLXIV,
ætatis suæ LII.
Requiescat in pace.

Indépendamment des nombreuses inscriptions déjà citées, et qui étaient encadrées sous les arcatures ogivales pratiquées dans le mur, ou contre les piliers de la nef, jusqu'à la hauteur de 3^m,90 à 4^m,80, la chapelle consacrée à Notre-Dame-de-Consolation offrait deux épitaphes : l'une, sur un gradin, du côté de l'évangile ; l'autre, du côté de l'épître. Elles concernaient deux chanoines, Hermann et Cressonnier.

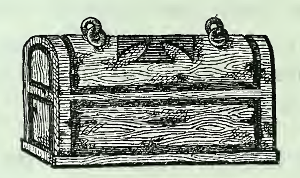
Quelques caractères gothiques du XII.[e] siècle,

près de la chapelle Saint-Jean, au fond, rappelaient une famille éteinte depuis long-temps, les Liétals.

Enfin, on voyait là les armes d'un chanoine nommé Hugo, également représentées jadis aux vitres du cul-de-lampe du chœur, à gauche. Une couronne de comte surmontait ces armes:



Tel était l'ensemble des inscriptions monumentales qui décoraient en 1770 l'intérieur de notre basilique. Pour les décrire avec ordre et précision, j'ai dû consulter une infinité de notes et de manuscrits, la plupart contradictoires. Si quelques erreurs se sont glissées, si certaines armes ne se trouvent point exactes, il faut donc en accuser nos devanciers plus que nous-même.



Orgues.

L'architecte chrétien, non content de bâtir des forêts, a voulu, pour ainsi dire, en imiter les murmures; et, au moyen de l'orgue et du bronze suspendu, il a attaché au temple gothique jusqu'au bruit des vents et des tonnerres qui roulent dans la profondeur des bois. Les siècles, évoqués par ces sons religieux, font sortir leur antique voix du sein des pierres, et soupirent dans la vaste basilique : le sanctuaire mugit comme l'antre de de l'ancienne sibylle; et tandis que l'airain se balance avec fracas sur votre tête, les souterrains voûtés de la mort se taisent profondément sous vos pieds.

CHATEAUBRIAND.

Langue des séraphins, que parlait Cimarose,
Toi seule nous instruis de notre apothéose.
La musique idéale est une voix du ciel
Qui rend, en l'écoutant, l'homme immatériel.
On dirait qu'échappé des astres d'Ausonie,
Un ange étend sur nous ses réseaux d'harmonie,
Ou caressant nos fronts de ses ailes d'encens,
Comme un parfum subtil se glisse dans nos sens.

JULES LEFÈVRE.

Orgues.

C'eût été peu pour l'évêque Chrodegand d'élever à la place de l'ancien oratoire de Saint-Étienne une basilique élégante et grandiose, il fallait que toutes les parties du culte se ressentissent de sa pieuse munificence, de son goût pour les arts, et de la mission civilisatrice qu'il s'était imposée.

Après avoir organisé matériellement son église, élevé un tabernacle, ouvert un vaste cloître, suspendu dans les airs des cloches retentissantes, il devait songer à l'expression que demandaient les offices, et son esprit cultivé lui fit sentir l'immense avantage offert par le chant grégorien sur les autres chants à la mode en France. Il en imposa l'étude; mais les voûtes du nouveau sanctuaire frémirent long-temps encore sous l'impression discordante de voix inhabiles, qui n'avaient d'ailleurs pour guide et soutien aucun instrument convenable. Charlemagne, dont le nom se trouve inscrit à la tête de toutes les grandes institutions, apprécia d'autant mieux l'état des choses, qu'ayant assisté tour à tour aux solennités religieuses de Rome, de Milan, d'Aix-la-Chapelle, de Metz, et des autres villes capitales de l'Europe, il pouvait les comparer entre elles. Le pape Adrien lui accorda, sur sa demande, deux musiciens de sa chapelle, et il les envoya aussitôt à Metz et à Soissons, pour répandre dans l'Austrasie et la Neustrie le goût des bonnes traditions grégoriennes. Ces musiciens n'étaient pas seulement des chantres, ils connaissaient la facture et le toucher de l'orgue pneumatique; d'où l'on doit conclure que la Cathédrale messine, qui posséda la plus célèbre école musicale de l'empire, fut sans doute mise en possession d'un jeu d'orgues avant les autres villes de la Gaule. Nos chroniques toutefois n'en parlent pas. Il faut arriver au XIV.e siècle pour voir figurer positivement des orgues

dans le cérémonial du sanctuaire, et les écrivains de cette époque s'expriment de manière à faire supposer deux jeux : l'un à grands tuyaux pour les principales fêtes, et l'autre de petite dimension, qui servait sans doute d'orgue de chœur ou d'accompagnement. Les offices ordinaires étaient à plain-chant. On n'y ajoutait la musique des orgues que dans les circonstances importantes. Ainsi, en 1463, un chevalier banneret, envoyé à Metz par l'empereur Frédéric, assiste plusieurs fois aux messes de la Cathédrale, *entre lesquelles messes,* dit un chroniqueur, *en fut chantée une en solemnité pour luy faire honneurs ; cest assavoir les grosses cloches sonnant, le luminaire entour du cuer ardant et les orgues juant.* En 1490, *Monseigneur de Trèves vint oyr la grant messe à la grant Eglise, qui fut chantée à chantre et à des chantres à orgues.* Nous pourrions multiplier les exemples, car, depuis le xv.e siècle, les annalistes ne manquent jamais de noter, comme circonstance remarquable, l'emploi des orgues dans telle ou telle cérémonie religieuse : *les grosses orgues juant, le luminaire ardant, et force de menestrels*, etc.

Système harmonique et musical des Orgues.

Les seuls renseignements certains que nous possédions sur la pose des orgues sont inscrits sur quatre vieilles planches adossées au clocher de

Mutte dans l'intérieur de la grande nef. Ces écriteaux portent :

Organa .9P.1ꝝ4ꝝ. | *Ossa . org.....*

Organa . tertia ***Bondife*** *. a .f.* 1547. | *⊙gan.*ª 4.ª ***Floreti Lorqueti.*** 1589.

Il résulte de ces quatre inscriptions que le premier jeu des grandes orgues, détruites sous l'empire, a été posé en 1444 ; qu'à une autre époque, on y ajouta un second jeu ; qu'en l'année 1547, un facteur nommé Bondife compléta les anciens jeux par un troisième ; enfin, qu'un quatrième jeu y fut ajouté en 1589 par Florent Lorquet. D'autres additions, des réparations indispensables ont eu lieu depuis ; mais nous sommes réduit, sous ce rapport, à de simples conjectures. Les deux plus anciens jeux des grandes orgues remplissaient l'arcature ogivale au-dessus de laquelle s'élève la tour de Marie. Des tuyaux de 7m,80 furent disposés ensuite sous chaque trèfle latéral jusqu'aux draperies. Ces grandes orgues avaient un positif, trois claviers de mains et trois claviers de pédales correspondant à trois sièges différents ; mais j'ignore le nombre de leurs registres. Elles étaient, du reste, construites dans le même système que les petites orgues.

Ces dernières, établies en 1537 à l'angle droit formé par la grande nef et l'aile du transeps, présentaient originairement un clavier de quarante-huit touches, deux soufflets, et neuf registres :

montre, bourdon, prestant, doublette, nasard, tierce, fourniture, cimbale et cornet. Tout cela se trouvait compris dans le sommier et le buffet. Plus tard, on y ajouta le clavier de positif, ayant trente-sept touches et huit registres, savoir: bourdon, prestant, nasard, doublette, tierce, cimbale, cromorne et voix humaine; on augmenta le grand clavier de deux jeux, trompette et voix humaine, et d'un soufflet. Ces additions paraissent remonter aux premières années du XVII.e siècle. Le second clavier, placé sous le buffet, produisant plutôt un effet d'écho qu'un effet de positif, est en beaucoup moins mauvais état que l'autre, mais il occupe trop peu d'espace pour répondre à l'objet qu'on semblait en attendre. Le petit jeu d'orgues a été réparé dans le siècle dernier, sous la direction d'un musicien fort habile, Harmand, qui remplissait à la fois les fonctions d'organiste de la Cathédrale, de Saint-Arnould et de Saint-Vincent; depuis lors, tous les efforts du temps et des hommes paraissent n'avoir eu d'autre but que de détériorer l'instrument. Quand les églises furent rendues au culte, des mains inhabiles augmentèrent le mal causé par le temps: en 1818, un M. Rabini, facteur alsacien, nettoya le jeu d'orgues, mit à la place de la voix humaine du grand clavier une basse de trompette très-mauvaise avec dessus de cromorne, et deux tuyaux de bombarde en bois. Mais les soupapes n'ayant pas été destinées à fournir du vent aux nouveaux tuyaux, il leur fut impossible de rendre avec plénitude les éléments sonores qu'ils

renferment. Aujourd'hui, l'oxidation d'une partie de la montre, le mauvais état des claviers, la saleté générale de l'instrument, exigent d'urgentes réparations. Il faudrait les confier à un artiste capable, respectant le passé, et sachant compléter plutôt que modifier des jeux légués par nos ancêtres à la respectueuse reconnaissance de la postérité.

Buffets.

Le buffet des petites orgues présente avec une modeste réserve sa conque hexagonale. C'est une œuvre remarquable de sculpture exécutée largement, mais plus digne d'éloges sous le rapport de l'ensemble que des détails. La montre, disposée avec grâce et symétrie, équivaut à un quart de jeu, les tuyaux les plus forts ne dépassant pas 2^m. Deux personnages sculptés en relief et des fleurons surmontent le clavier; des têtes en ronde bosse font saillie au centre des médaillons dont la tribune est ornée, et semblent attentives à l'harmonie. Deux écussons, l'un aux armes du chapitre, l'autre portant le millésime 1547, se trouvent accolés au prolongement de la tribune. On a lieu de regretter qu'un baldaquin soit venu substituer ses deux ailes carrées aux ailes de l'archange que l'artiste avait placé, trompette à la bouche, sur le couronnement de la montre. Les festons qui décorent le balcon

forment des arabesques d'un effet agréable, harmoniés avec les franches perpendiculaires qui accompagnent inférieurement les arêtes de la conque.

A l'époque de la révolution française, les grandes orgues surplombaient d'environ 4m la nef centrale. Leurs principaux tuyaux avaient 0m,40 à 0m,50 de diamètre. Les autres étaient disposés en étages à la hauteur de 9m,74. L'ensemble constituait un *seize-pieds* complet, avec addition de tuyaux de vingt-quatre. Une tribune ogivale élégante, aux côtés de laquelle on avait placé deux lions énormes, embrassait les claviers, et le tout se terminait inférieurement en nid d'hirondelle. On ne peut donner trop d'éloges à la manière dont la montre et le buffet se trouvaient exécutés. Un riche encadrement avec guirlandes plates, fleurons en demi-relief, agrafes dorées, accompagnait chaque jeu; les trois claviers étaient surmontés de petits bustes en ronde bosse se détachant d'une large frise à moulures grecques avec modillons interposés; la galerie, de forme polygonale, sculptée comme les grandes croisées de la branche droite du chœur, indiquait l'alliance artistique du moyen-âge et de la renaissance; la conque ou nid d'hirondelle offrait les mêmes dispositions ornementales que la galerie, et ressemblait beaucoup à la conque des petites orgues. C'est à la pointe de cette immense boiserie qu'existait une tête fantastique appelée communément le *Gueulard,* tête qui ouvrait la bouche quand l'organiste touchait

la note la plus basse du clavier, et dont les horribles grimaces attiraient une foule de badauds*.

Bien avant les désordres de 1792, les grandes orgues avaient été forcées au silence, par suite des réparations qu'exigeaient la soufflerie et les tuyaux. On les touchait cependant à de rares intervalles; mais il s'en fallait bien qu'on pût tirer parti de toute leur puissance et de l'admirable richesse des registres. Plusieurs fois le chapitre eut l'idée de mettre l'instrument à une autre place, car aucune ne pouvait lui être moins favorable que celle qu'il occupait, sous le triple rapport des effets d'acoustique, de l'harmonie générale des lignes, et du vent de pluie battant contre ses ailes: on recula devant la dépense, et le choix d'un lieu plus convenable fut ajourné.

* Cette tête, en bois de chêne, retrouvée depuis peu dans un grenier de la ville, est conservée par le chapitre. Il faut, pour la voir, s'adresser au suisse. Le cabinet de M. Paguet, rue du Pontifroy, possède aussi quelques pans de boiserie des grandes orgues.

Portails,

Portes et Porteries.

Voici la maison du Seigneur,
Au gothique portail, riche de figurines;
Voici le seuil où, tels que deux harpes divines,
L'art chrétien et la foi font tressaillir mon cœur.
De leurs plus mauvais jours rachetant les scandales,
Combien de fronts altiers, inclinés sur ces dalles,
Sont venus implorer, humbles et pénitents,
Les grâces que le ciel accorde,
En sa miséricorde,
Aux pécheurs repentants!.....

Émile Bégin. *Poésies inédites.*

Portails, Portes et Porteries.

Semblable à la préface d'un grand poème, à l'introduction d'un oratorio, le portail d'une église devrait toujours être en harmonie parfaite d'idées et de sentiments avec le sanctuaire. Il faudrait qu'arrêté devant ce pieux frontispice, l'esprit pût pressentir instantanément les symboles mystérieux,

les enseignements divins que l'artiste a disposés autour du tabernacle. Mais il est très-rare qu'un édifice gothique, surtout une Cathédrale, ait été fait d'un seul jet; souvent plusieurs siècles bien différents les uns des autres de mœurs et de croyances y laissent leur empreinte inégale, en sorte que les portails venus dans un ordre de construction quelconque, sans liaison positive avec le passé, sont ajoutés aux monuments religieux moins comme un avant-propos, éloquent résumé de l'hymne ou du poème, que semblables à une glace où se reflètent les pensées religieuses et mondaines du jour. Cette dernière expression se rencontre à la Cathédrale de Metz. Les portails primitifs n'existent plus ; ils ont fait place à d'autres constructions ou à des portails plus modernes. Celui dont les restes mutilés se voient encore à l'angle méridional du temple, derrière les bâtiments nouveaux, date du XIV.e siècle. Il s'harmoniait parfaitement avec les travaux de Pierre Perrat, avec les deux portes latérales pratiquées sous les clochers, avec les arcs-boutants, les galeries extérieures des trois nefs et l'ensemble du grand comble, quoique n'étant nullement en rapport avec le chœur, alors byzantin; il s'en rapprocha davantage quand les XV.e et XVI.e siècles eurent substitué leurs ogives fleuries, leur caractère somptueux d'ornementation poétique aux cintres karlovingiens, si sévères et si simples; mais la disparité, devenue moins choquante, n'exista pas moins.

Ce portail, précédé d'un vestibule à plusieurs marches, tel que le représente notre plan (lettre Z), surmonté d'une galerie appliquée contre la muraille, encadrait une porte à deux battants, semblable, quant à la forme générale, à celle qui s'ouvre sur la place Napoléon, et contenait, dans sa partie supérieure, l'*arche du grand moutier,* dépôt des archives de la cité. Le vestibule, historiquement célèbre, servait aux affiches politiques, judiciaires on administratives, aux placards de toute nature, lettres d'indulgence ou de défi, annonces de ventes, de messes et de sermons. C'était à l'extérieur, en vue de la place, qu'aux grandes fêtes les ouvriers suspendaient leurs chefs-d'œuvre : notre célèbre chroniqueur Philippe Gérard, conformément à l'usage, y fit montre de ses talents dans la marqueterie; souvent aussi l'on disposait là des trophées d'armes pris sur l'ennemi; on voyait groupés des criminels au pilori près d'humbles pécheurs repentants, contrastes bizarres des croyances célestes avec les affaires humaines, des gloires si pures de l'autre monde avec les misères et les vanités de celui-ci.

Lorsque l'ignoble placage de Blondel eut fait disparaître le portail que nous venons de décrire, un nouveau portail, correspondant à ce placage, fut orgueilleusement élevé sur la place épiscopale; il remplaça la grille diaphane à travers laquelle resplendissaient les augustes images du sanctuaire,

et, sans tenir compte de l'esprit des siècles, il ramena au style grec francisé le pignon d'un monument gothique.

Cette œuvre de mauvais goût, entreprise à une époque qui a gâté tout ce qu'elle a touché, n'est cependant pas dépourvue de mérite :

Quatre colonnes cannelées et deux pilastres en retraite, d'ordre composite, avec piédestal très-simple et chapiteau d'acanthe, supportent une longue frise à modillons que surmonte un tympan aux armes de France, disposé en arc surbaissé. Une croix cantonnée d'épines et six urnes flamboyantes placées en gradins derrière le tympan dominaient sa courbure, mais la révolution les a fait disparaître. A quelques mètres en arrière de la colonnade, deux massifs d'architecture avec frise et corniche, exécutés dans le même style que la partie moyenne du portail, offrent chacun une niche cintrée en coquille d'huître, remplie par deux statues colossales dues au ciseau de Le Brigant. Elles représentent, celle qui est à droite, la *Religion* tenant une croix à la main; celle qui se trouve à gauche, la *France* éplorée et suppliante. Le seuil est élevé de cinq marches; la porte, à deux battants, haute d'environ 11^{m},04, large de 5^{m},50, encadrée sous un porche cintré, était ornée de trophées religieux surmontés de deux médaillons avec l'image de Jésus-Christ et de la Vierge Marie, et, dans le

tympan, le martyre de saint Étienne, lapidé par quatre bourreaux. Au-dessus de la porte, au milieu de la frise, on aperçoit l'inscription suivante:

In hoc templo,
Ludovici XV in extremis positi salutem, clerus et populus, maximo animi ardore expostulabant.
Deo favente, revixit Ludovicus.
In tanti beneficii memoriâ, porticum ædificari decrevit capitulum metense;
augeri et ornari sumptibus suis rex ipse voluit,
ut grati animi ergà Deum perenne monumentum stet apud posteros. A. R. S. MDCCLXIIII.

Au-dessus de la statue représentant la France, on lit:

Domine, ecce quem amas infirmatur.

Au-dessus de la statue de la Religion:

Vivet, et totâ die benedicent ei.*

Ce fut, comme on voit, par un sentiment patriotique et religieux que les membres du clergé messin, joints aux laïques, conçurent l'idée de consacrer par un monument durable leur gratitude envers la

* Il existe de ce portail une gravure grand atlas, devenue très-rare, représentant le monument sur une échelle de 27 centimètres par toise. Barabé en est l'auteur. Elle a pour titre : *Portique de l'église Cathédrale de Metz, élevé en MDCCLXIV, à la gloire du Roy et l'honneur de la Religion, sur les dessins de J.-F. Blondel, architecte du Roy.*

divine Providence, dont la main venait de sauver Louis le Bien-Aimé. Il était juste que Louis XV, que Marie Leczinska s'y associassent : leur cassette s'ouvrit aux exigences somptueuses du monument; deux artistes habiles devinrent les officieux interprètes de la religion, de l'attachement du peuple pour son prince et de l'amour du prince pour son peuple : union touchante de sentiments épurés, sympathies sublimes qui servent d'excuse à tant d'erreurs, et devant lesquelles, je l'avoue, tombe désarmée ma plume de critique et d'historien.

La façade orientale de notre église, avec ses larges degrés, sa tour, ses arcs-boutants et ses ogives disposés sur une même ligne, avec ses grandes figures bibliques, sa porte de dégagement et l'élégant portail de Notre-Dame-la-Ronde, fut toujours un des principaux abords du monument, un des lieux privilégiés où les bourgeois et les marchands venaient étaler les produits de leur industrie ou s'entretenir des nouvelles du jour. On y vendait les primeurs*, on y jouait des mystères, et la disposition des lieux en amphithéâtre convenait merveilleusement bien aux représentations dramatiques avant que des

* En 1473, « au premier jour de may, on vendoit les frezes devant le moustier. » La même année, « le jour de la S.t-Pière en fenal, on vendit devant la grande eglise deux raisins noires et tout meures. »

Chroniques de Metz.

maisons, des caves voûtées eussent masqué la Cathédrale, et couvert de leur monstrueuse bâtisse un des points de la ville qui se prêtait le plus à des embellissements de toute nature, aux ingénieuses créations artistiques, comme aux exigences du rectangle et de la symétrie.

Nous avons décrit (p. 152 et suivantes du premier volume) la porte latérale qui s'ouvre sur la place Saint-Étienne ainsi que la porte correspondante, élevées à la même époque; nous avons dit qu'à la rigueur, on pourrait les considérer comme de véritables portails, surtout si l'on parvenait à les dégager et à les compléter. Du reste, l'artiste y avait réuni les conditions architecturales et symboliques qu'exigeait une semblable destination, savoir : ouverture largement dessinée sur une voie publique; couronnement en ogive, avec tympans sculptés; pilastres avancés, à niches saillantes; idéalisation matérielle des tourments de l'Église et du péché: c'était une jeune femme aux cheveux épars, aux mamelles pendantes, allaitant deux énormes crapauds, symbole de l'Église souffrante qui nourrit de faux prophètes; un dragon sans ailes, image du péché, s'approchant d'un nid de cigognes, oiseau caractéristique du peuple, et que les Messins portaient au sommet de leurs étendards; une louve, ou l'avarice; un chien mordant la queue d'un porc, ou la luxure; un lion, ou l'orgueil; un renard, ou le mensonge.

Sous la corniche qui surmonte le tympan triangulaire de la grande porte occidentale de l'église, deux personnages capuchonnés, armés d'un glaive, ayant le corps terminé en queue de poisson, ne me semblent pas rappeler, comme l'ont prétendu divers antiquaires, la fable de Mélusine, mais plutôt celle de l'Église militante, comparée à un poisson par la multiplicité de sa progéniture sur tous les points du globe.

On pourrait, sans beaucoup de frais, rendre à ces symboles la vie qui leur manque, restaurer les parties détruites, et compléter la hiérarchie mythologique des figurines. Notre Cathédrale est certainement digne d'un tel soin. Il faudrait aussi que l'embrasure intérieure de toutes les portes reçût quelques additions gothiques en harmonie avec le monument; que les formes carrées disparussent, et qu'une symétrie élégante établît un raccord raisonné entre l'entrée de la sacristie, celle du chapitre, les deux autres portes principales dont nous venons de parler, et le grand portail. La porterie du vestiaire, celle de la sacristie haute exigent aussi des ornements conformes à ceux des porteries de l'ancienne sacristie et des deux tours accolées au chœur. Nous reviendrons, d'ailleurs, sur cet objet à la fin de notre ouvrage.

Tours et Tourelles.

La grande tour vibre par moments comme un peuplier dont le tonnerre a frappé la cime, ou comme un pendule chassé par le doigt qui rétrécit peu à peu l'arc de ses oscillations.

CHARLES NODIER.

Lorsque vous avez gravi la tour, la ville, les glacis verdoyants, les plaines sont réduits aux dimensions d'une carte militaire. Le raccourci aplatit toutes choses à votre vue; de sorte que la verticale n'existant plus dans la nature que pour l'aiguille dont vous êtes le sommet, le sol tient à vous par une gigantesque pyramide de pierres liées, et l'œil s'égare sur les ailes de l'imagination jusqu'aux dernières limites de l'horizon.

Tours et Tourelles.

Une église doit principalement à ses tours la belle attitude qui lui convient et l'effet pittoresque qu'elle produit. Ce sont des symboles de foi, d'espérance religieuse et de piété, les points d'attache des souvenirs les plus doux, les résumés éloquents de la poésie chrétienne. Montrez-moi la tour prin-

cipale d'une église, et je vous dirai le sentiment intime du peuple qui l'a construite; animez-la du son de sa musique aérienne, de l'illumination de ses corniches, de ses clochetons et de ses ogives, et vous aurez composé le plus bel hymne que la nature humaine puisse offrir au Très-Haut.

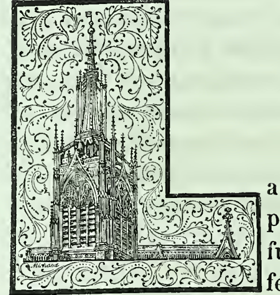
Dans l'impression instantanée produite par la vue d'une belle tour gothique sur des esprits capables d'en comprendre la majestueuse création; dans les souvenirs qu'elle laisse à l'enfance, à l'âge mûr, à la vieillesse; dans cette espèce de patronage moral exercé par un édifice imposant, il y a certes bien autre chose qu'une influence matérielle. C'est l'âme de nos ancêtres qui se reflète en nous; c'est la voix du passé, voix religieuse et poétique, qui, franchissant les siècles comme un rayon lumineux traverse l'espace, vient retentir au fond de nos entrailles, agiter d'un tressaillement soudain jusqu'aux moindres fibres de notre être.

La basilique de Saint-Étienne, semblable à toutes les basiliques de l'Occident, n'eut aucun clocher quand des mains tremblantes dressèrent timidement ses premiers cintres surbaissés. L'église alors sortait à peine des catacombes; elle devait se ressentir de son origine souffrante; on la voyait, humble et résignée, attendre, pour s'élever à la hauteur de sa mission, que les beaux jours prophétisés fussent venus. Quand Charlemagne commença la

révolution artistique qui allait imprimer en Europe un caractère spécial aux temples du Seigneur, la basilique messine eut deux tours carrées, massives et tronquées, dont le revêtement supérieur ne dépassa point les voûtes du sanctuaire. C'étaient des tours défensives plutôt qu'ornementales, des clochers muets à travers lesquels résonnaient avec peine les chants solennels de l'office. Plus tard, vers le VIII.e siècle, les cloches vinrent animer le désert silencieux des voûtes : pour leur donner asile, on suréleva les tours de quelques mètres; on les couronna d'une colonnade en forme de galerie, véritable diadème architectural posé sur le front de l'auguste basilique.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'à la fin du XV.e siècle, époque à laquelle la construction du chœur de la nouvelle Cathédrale exigea des tours en harmonie avec l'édifice. On construisit d'abord les soubassements et le premier étage des deux clochers tels qu'ils sont aujourd'hui; la maçonnerie, arrêtée au niveau du grand comble, supporta deux clochers de bois, l'un au chapitre, l'autre à la ville, jusqu'à ce que cette dernière eût décidé que le bourdon municipal vibrerait désormais dans une flèche en pierre digne du monument et de la cité républicaine qu'elle allait dominer.

Tour de Mutte.



a tour de Mutte, mise en projet depuis long-temps, fut commencée au mois de février 1477, et non en 1478 ou 1479, comme l'ont publié deux chroniqueurs contemporains, Philippe Gérard * et Jean

* « Environ la mitte du moix de juillet 1478, fut acomencié ung magnificque et triumphant owraige en la cité de Mets, cest assavoir le grant cloichier de la cité auquel est pandue la cloche de Mutte, et fust de cest owraige le maistre principal ouvriés ung jantilz compaignon masson de la cité, nomé maistre Hannes de Ranconvaulx, et fut mis cuviron trois ans pour le parfaire, car moy l'escripvain de cest, il m'en souvient bien, et fus en ce temps mis demourer en l'abbaye de Saint-Mertin devent Mets, auquel lieu je allois a l'escolle, et scay a vray que on moix d'octobre lan 1481, fust cest owraige exquis ainsy triumphament faict et eschevis, come chescun le peult veoir, et y olt led. maistre Hannes louuange et honneurs, car entre mil clochiez cest une belle piesse d'ewre. Celluy maistre Hannes estoit grant geometricien et espert en chiffre et argorime, et grant owiet de son mestiet, et ainsy est il a croire, car a l'owraige

Aubrion*. Le premier de ces deux écrivains se rapproche toutefois de la vérité en fixant au mois de juillet 1478 le commencement des travaux, car l'année précédente avait été consacrée à réunir les matériaux nécessaires; mais il se trompe d'une manière grave lorsqu'il dit qu'au mois d'octobre 1481, *fut cest owraige exquis ainsy triumphament faict et eschevis,* car on ne l'acheva pas avant le mois d'avril 1483. Philippe Gérard écrivait d'après ses souvenirs d'enfance, et les historiens venus depuis l'ont tous copié sans examen. Nous ne sommes pas nous-même exempt de ce reproche, aveu qui donnera sans doute quelque poids à nos rectifications.

Il résulte d'un manuscrit authentique conservé dans les archives de la ville, et dont personne jusqu'à présent n'a fait mention**, que le 8 février

cougnoit on l'ouvriet, et ny ait personne qui sçeut croire le plonc et le fer qui est dedans celluy clochiet, car toutes les pier du dedans de celluy owraige sont touttes encranponées en fers et en plonc, et est dedans enclos que on n'en voit riens. »

* « En icelle année (1479) fut fait le clochiez de Meutte de pierre de taille, portant que devant il estoit de bois, et fut Meutte reffondue a Saint-Simphorien par ung maistre appellé maistre Jehan Rambert Danneuvre. »

** Ce manuscrit est divisé en cinq cahiers, dont voici les titres et la pagination :

Missions du clochez de Meute du tempz de la commission S.gr Michel

1477, un noble chevalier, Michel le Gronnaix, et un aman, Wiriat Roucel, furent chargés par les Treize de surveiller l'œuvre du clocher mis en construction et d'en payer les frais. Commencé à la fin du même mois, on le continua sans interruption jusqu'en avril 1483. Ainsi, les travaux durèrent six années et quarante jours, double du temps indiqué par les chroniqueurs.

le Gronnaix, Ch.^{er}, et Wiriat Roucel l'amant, qui furent comis pour trezoriers le vi feurier mil iiii.^{c} lxxvii.

Manuscrit in-folio de 15 feuillets.

De la comission que S.^{gr} Warry Roucel et S.^{gr} Maheu le Gronnaix on fait du clochez et de la cloche de Meute que y furent comis le vi.^{e} jour de feurier M. iiij lxxviii, et qui en yssont le vi.^{e} jour dud. mois lan lxxix.

In-folio de 32 feuillets.

De la comission S.^{gr} Rynal le Grosnaix et S.^{gr} Thiriat Wiriat Roucelz, Ch.^{er}, on fait du clochez de Meute que y furent comis le viii.^{e} de feurier M. iiij^{c} lxxix, et qui en yssont le thier jour dud. mois lan iiij.^{xx}

In-folio de 23 feuillets.

De la comission S.^{gr} Nicolle Desch, Ch.^{er}, et S.^{gr} Maheu le Gronnaix lamant on fait du clochez de Meute que y furent comis le viii.^{e} jour de feurier M. iiij^{c} et iiii^{xx}, et qui en yssont le même jour dudit mois lan iiii^{xx} et ung.

In-folio de 16 feuillets.

De la comission S.^{gr} Wiriat Roucel et S.^{gr} Nicolle Desch, ambdeux Ch.^{ers}, on fait du clochez de Meute que y furent comis le viiie jour de feurier M. iiij^{c} iiij^{xx} et ung de fevr., et qui en yssont a la Saint-George mil iiij^{c} iiii^{xx} et trois.

In-folio de 14 feuillets.

La première année fut employée presque exclusivement à la confection des cordages, à la coupe, à l'équarrissage des solives en chêne tirées des bois de Briey, à l'achat ainsi qu'au transport des matériaux indispensables pour les échafaudages. On démolit le clocher de bois; on en descendit la Mutte, qui s'y trouvait fixée depuis trois ans, date de sa dernière refonte. Les 48 ouvriers, charpentiers et maçons, chargés de la décrocher, reçurent une gratification et une *marande* (un goûter), pain et vin compris, portées sur le contrôle des dépenses à la somme de 46 *sous messains*. C'était un sou moins un demi-denier par personne.

L'année suivante (1478 — 1479), sous la direction de Warry ou Wiriat Roucel et de sire Mathieu le Gronnaix, on étançonna les bâtiments voisins de la tour, on charria du sable, de la chaux, une grande quantité de madriers tirés des bois de Villers, et des pierres de taille appelées *pierres blanches,* quoiqu'elles fussent d'un grain jaune. Ces pierres, venues d'Amanvillers, coûtaient 6 deniers le pied carré. La bâtisse, commencée vers le mois de mars, dura jusqu'à la fin d'octobre. L'hiver, on amena les matériaux nécessaires à la campagne prochaine.

Les années 1479—1480 et 1480—1481 furent celles qui présentèrent le plus d'activité dans l'ensemble de l'œuvre. Renaud le Gronnaix et Thiriat Wiriat Roucel, tous deux chevaliers, surveillèrent

les travaux du premier exercice; les chevaliers Nicolle d'Esch et Mathieu le Gronnaix, ceux du second. Les sommes dépensées par ces quatre trésoriers-directeurs furent à peu près équivalentes à celles qu'ont exigées les trois autres exercices, quoique ces derniers embrassent un temps plus que double.

La dernière campagne, commencée le 8 février 1481, terminée le 23 avril (jour de la Saint-Georges) 1483, dura deux années et quarante jours*. Les seigneurs Wiriat Roucel et Nicolle d'Esch, directeurs de cette longue période, conduisirent l'ouvrage à sa fin, présidèrent à l'exécution des sculptures, au nouveau mode de suspension de la Mutte, à l'organisation du beffroi, etc. Ils arrêtèrent les comptes, qui s'élevèrent, *pour le fait du clochez come de la cloche,* à six mille six cent vingt-deux livres huit sous trois deniers**. *Hannes Ranconval,* autre-

* On lit dans la chronique de Jean Aubrion : « On moix d'octobre (1481), fut du tout eschevis le clochiet de Meutte, et y fut esseute la pome; « et dans celle de Philippe Gérard : « Audit an meisme (1481), au mois d'octobre, fut eschevi à Mets le clochier de Meutte, qui est la bancloche, et y fut assise la pomme sur le clochier. » Il y a évidemment erreur, au moins d'une année, quand même la pomme d'or aurait été posée avant les travaux de sculpture.

** On lit à la fin du 5.e cahier, manuscrit précité :

« Some monte toutes les missions deuant dites, tant pour le fait dud.

ment dit Jean de Bristroff, seigneur de Ranconval, architecte aux gages de la cité, est l'artiste sur les plans et la direction duquel la tour fut érigée. Il ne paraît pas qu'on lui ait alloué une gratification spéciale. Son *varlet,* commis ou conducteur de travaux, recevait 7 deniers par jour. Les charpentiers et maçons gagnaient 2 sous par journée d'hiver, et 2 sous 6 deniers par journée d'été*. Les simples manœuvres étaient payés moins généreusement. Le charriage se réglait d'après le poids des objets et le temps employé. Enfin, on calculait les honoraires des trésoriers-directeurs suivant leurs vacations. Ils eussent touché environ 40 livres pour toute la durée de leur gestion, s'ils n'en avaient pas fait l'abandon à la ville.

La construction du clocher de Mutte dans un moment où la république messine était encore obérée, le choix des trésoriers-directeurs pris au

clochiez comme de lad. cloche, de tout le tempz passe jusquez aud. jour de la Sait-George mil iiii^{c} iiii^{xx} et trois, à vi. mil. vi. cent. xxii lld viii^{s} iii^{d}.»

* J'ai sous les yeux plusieurs testaments de cette époque, desquels il résulte que le prix courant d'une *messe chantée en silence* était de 2 sous 6 deniers, et que celui d'une *messe chantée à notes* s'élevait à 3 sous 4 deniers. Ainsi, la journée d'un maître charpentier ou maçon équivalait alors au prix d'une messe basse, environ 1^{f} 50 centimes de notre monnaie actuelle, puisque, vers 1480, la livre (20 sous) valait 5 livres 13 sous 9 deniers de monnaie courante en 1780.

sein de la haute noblesse*, prouvent qu'alors l'administration civile suivait une voie plus aristocratique que populaire. La religion, les lettres, les arts se ressentaient de l'impulsion féconde qu'imprime une éducation soignée, quand le patriotisme vient en aide au savoir, quand la liberté n'est autre chose que l'exercice légal des franchises mutuellement consenties par le clergé, la noblesse et le peuple. L'accord de ces trois ordres a été malheureusement rare dans nos fastes. Chaque fois qu'il s'est accompli, l'Église tout entière, mais principalement la Cathédrale, en a goûté l'heureuse influence.

Notre grand clocher ne présente ni la masse imposante du clocher de Strasbourg, ni l'ordonnance somptueuse de quelques autres tours gothiques; il se fait remarquer par l'élégante disposition de ses ouvertures, par la hardiesse des quatre ogives fleuries qui constituent les quatre faces supérieures du cône avant son rétrécissement, mais surtout dans la délicatesse infinie de l'aiguille, en faveur de laquelle on oublie les formes disproportionnées de l'ensemble.

* Dans les processions, le maître-échevin était ordinairement suivi *des plus anciens chevaliers en l'ordre de chevalerie.* Or, en 1478, on voit figurer au premier rang *Wairy Roucel, Michel de Gournay* ou *Gronnaix*, *Nicolle d'Esch* ou *Dex*, *Mathieu de Gournay.*

Le clocher de la Mutte se divise naturellement en deux parties d'une hauteur absolument semblable, mais d'un âge différent. La première, œuvre du XIV.e siècle, ou de Pierre Perrat, s'élève jusqu'à la frise qui fait la base de la galerie circulaire du grand comble; la seconde, due à Ranconval, va de cette frise au sommet de la boule.

Un rez-de-chaussée qui ne dépasse point en hauteur les bas-côtés ; un premier étage compris entre la naissance des fenestrelles et celle des grandes verrières; un troisième étage répondant à ces mêmes verrières, constituent ce qu'on est convenu d'appeler la base ou la tour proprement dite du clocher. Son ordonnance générale offre un caractère de majestueuse simplicité jointe à des conditions de solidité et de légèreté remarquables ; savoir : un porche ou portail en ogive, un massif avec des reliefs du même genre, une terrasse cimentée, puis deux ogives creuses, de forme gigantesque, apportant leur voussure pour base de soutien à la flèche.

Cette flèche, maintenue angulairement par quatre faisceaux de pyramides en retraite qui s'élèvent au tiers de la hauteur qu'elle devait avoir, présente à chacune de ses faces une grande ogive fleurie, terminée au niveau des pyramides. Les clémecés de la Mutte sont compris dans le tiers inférieur de la flèche, et surmontés par la terrasse où se trouve le logement du sonneur. Une élégante arcature lie

le quatrième faisceau des pyramides en retraite à une seconde terrasse, de laquelle monte perpendiculairement la rampe circulaire d'escaliers à jour qui gagnent une troisième terrasse. La pyramide terminale de la flèche pose sur cette plate-forme, entourée d'une galerie dentelée comme le sont les autres plates-formes inférieures. Des franges en relief, des frises à têtes d'animaux, des pendentifs sculptés, des statues placées sur de jolies consoles, contre la face extérieure de la tour, des chapiteaux fleuris, complètent le système ornemental de ce hardi clocher. Son intérieur n'offre rien qui soit remarquable. On y arrive par une entrée fort obscure, vrai souterrain qui s'ouvre près du portail ayant vue sur la place Napoléon. 70 marches assez faciles, quoique hautes de 18 à 20 centimètres, conduisent à une plate-forme extérieure pavée en dalles de Servigny, qui communique par un couloir voûté avec la première chambre du clocher. Cette chambre, située immédiatement au-dessus des bas-côtés, percée de deux larges ouvertures circulaires pour monter et descendre la Mutte, présente 6^{m},35 de diamètre, et reçoit la lumière de trois portes ou larmiers assez hauts mais étroits. On traverse diagonalement la chambre pour monter un escalier circulaire de 32 marches, puis un autre de 9 marches d'environ 25 centimètres, et l'on arrive au niveau sur lequel naissent les grandes croisées de la nef et les deux ouvertures ogivales de la tour. Un plancher devait exis-

ter là, car on voit les corbeaux en pierre sculptée destinés à le soutenir. Il se trouve remplacé par une toiture qu'il faudrait bien convertir en plate-forme. Après avoir longé ce second étage de la tour, on atteint un escalier de 105 marches régulières, qui conduit à la plate-forme au-dessus de laquelle la Mutte est placée. Deux mains noires peintes sur fond blanc désignent le chemin que les curieux doivent suivre pour continuer leur exploration. Ils montent alors 79 marches moins raides que les précédentes, puisqu'elles n'offrent que 16 à 18 centimètres, mais de plus en plus étroites à mesure qu'on s'élève. Sur le palier supérieur de cette rampe comprise dans une tourelle à jour terminée en cône, une porte s'ouvre : c'est la porte du plain-pied occupé par le guetteur, nommé le premier cuveau de la flèche. Trois chambrettes composent son logement. Dans la première se trouve la naissance des 87 marches en fer qui gagnent les deux cuveaux supérieurs pour aboutir à la pomme terminale. Ces marches régulières, mais successivement de plus en plus étroites, ont 20 centimètres de hauteur. Une galerie avec balcon en ogive sert de belvédère au sonneur. Au-dessus de cette plate-forme circulaire sont suspendues deux cloches, celle du beffroi et celle de la retraite du soir, beaucoup plus petite.

Les curieux s'arrêtent ordinairement là. Quelques-uns vont jusqu'au second cuveau, et avec

raison, car on y jouit d'un coup d'œil magnifique. En effet, lorsque vous avez gravi la tour, la ville, les glacis verdoyants, les plaines sont réduits aux dimensions d'une carte militaire. Le raccourci aplatit toutes choses à votre vue; de sorte que la verticale n'existant plus dans la nature que pour l'aiguille dont vous êtes le sommet, le sol tient à vous par une gigantesque pyramide de pierres liées, et l'œil s'égare sur les ailes de l'imagination jusqu'aux dernières limites de l'horizon.

Tourelle de l'Horloge.

La tourelle renfermant l'horloge, construite selon toute apparence aux frais du chapitre qui l'aura cédée ensuite à la ville, occupe l'angle oriental de notre ancien *forum* ou place municipale, et se trouve en partie masquée par un bâtiment moderne. Tour octogone, surmontée jadis d'un clocheton pyramidal ardoisé, mais ramenée maintenant à son état primitif de cône frangé avec balcon et terrasse, on la voit balancer sa tête aérienne sur la sonnerie qu'elle protège. A l'ordonnance si simple de sa bâtisse, à l'absence complète de lignes en retraite, de pilastres et de fleurons, qui ne la croirait contemporaine du XVIIe siècle? Cependant, le millésime 1509 gravé en relief au-dessus du cadran ne permet aucun doute quand il s'agit de fixer son âge. L'architecte l'aura faite en une seule campagne,

et il la conçut svelte et haute, dégagée de toute superfétation. Malheureusement, il a fallu, pour placer l'horloge, cramponner à la face occidentale de sa crête une ignoble baraque qui m'a toujours produit l'effet de ces champignons livides développés sur l'écorce de certains arbres.

Trois corniches peu saillantes divisent extérieurement notre tourelle. La première, placée à moitié de sa hauteur, règne au-dessus du milliaire et du cadran ; la seconde est au niveau de l'arc polygonal supérieur des grandes croisées ; la troisième, décorée de têtes d'animaux en relief, commence l'efflorescence supérieure de la tourelle.

On peut arriver à la tourelle de deux manières différentes, par l'escalier du clocher de Mutte, et par la petite porte placée dans l'intérieur, à côté de la Vierge de pitié. Cette dernière est la plus directe. 82 marches vous élèvent du plain-pied de l'église à la chambrette où existe la sonnerie ; il en faut monter 120 autres pour arriver à la minuterie ; 13 marches en bois conduisent de ce dernier point à la plate-forme en plomb au-dessus de laquelle la cloche des heures et les deux cloches des quarts sont suspendues. Beaucoup de marches en pierre se trouvent percées pour le passage du poids. On distingue au-dessus des derniers escaliers de pierre la date 1759, et, contre les murailles, les noms de plusieurs horlogers, les chiffres des ouvriers maçons, etc.

Entretien, réparations des deux Tours municipales

Il serait très-curieux de connaître toutes les réparations faites au clocher de Mutte depuis 1483; malheureusement on n'en a pas tenu un compte exact. Nous allons exposer les seuls documents qu'aient pu nous offrir les archives municipales. Ils regardent non seulement la grande tour, mais encore la petite tour de l'horloge, liées d'ailleurs l'une à l'autre par une communauté d'origine et de services.

En 1574, la ville dépensa 42 livres 1 sou 5 deniers pour la petite tour. Il s'agissait de construire une toiture et d'établir un cheneau en plomb, qui exigea 121 livres de métal, au prix de 11 francs le cent.

La première fois qu'on fut obligé d'exécuter sur la tour de Mutte des travaux importants, la ville s'y refusa, prétendant que le chapitre devait les payer. Mais le 20 juillet 1663, sommation fut adressée par le chapitre aux maître-échevin et conseillers de l'Hôtel-de-Ville, afin qu'ils eussent à réparer incessamment les ruines arrivées à la grosse tour. Le 9 août de la même année, le chapitre signifia au conseil échevinal la requête qu'il venait de présenter au parlement. La ville ayant

accepté cette charge, on dressa le devis des travaux dès le 28 août. Il atteignit le chiffre, alors considérable, de 2,780 livres.

Le 18 avril 1684, la ville paya 246 livres 4 sous au sieur Plicar, plombier, pour avoir recouvert en plomb la plate-forme de la même tour, réparé les chenaux, etc. Le plomb se vendait alors 21 fr. le cent. Ainsi, sa valeur avait doublé depuis un siècle. Plicar commença son travail le 8 décembre 1683, et le termina le 20 mars 1684.

Le 3 mai 1695, le conseil municipal mit en adjudication les travaux de réparation qu'exigeaient le clocher de Mutte et la tour de l'horloge.

Le devis s'élevait à 1000 livres. Aucun curieux ne s'étant présenté, on remit l'adjudication au 11 du même mois. Cette fois, le travail échut au sieur de Lahiere ou Lahire, pour la somme de 290 livres. Il avait deux concurrents, Dumesne et Royer, architectes entrepreneurs de la ville. Lahiere était un homme capable; son devis donne une juste idée des besoins qu'éprouvaient les deux tours municipales, et de la manière dont les choses se traitaient alors *.

* *Devis des reparations à faire sur la tour de Mutte que sur celle de l'horloge, tant de maçonnerie, charpente, couverture, serrurerie et vitrerie, suivant qu'il s'ensuit :*

Redresser les fleurons qui servent d'appuis au contour de la première

Le 10 avril 1703, une nouvelle adjudication au rabais eut lieu en faveur de Louis de Lahiere, laquelle s'élevait à la somme de 135 livres, tant pour des garde-fous à la tour de Mutte que pour d'autres travaux à l'hôtel de la Haute-Pierre, à celui de l'intendant, au pilon d'écorces, etc.

Le 4 septembre 1705, un devis assez important fut adjugé au rabais, pour 186 livres, au sieur Husson (François) pour ouvrages à la tour de Mutte et à

plate-forme aux endroits qu'il sera nécessaire; après, les rassurer avec des crampons et barreaux de fer posés à tous les endroits qu'il sera trouvé nécessaire, et marqués à l'entrepreneur en travaillant; refaire tous les joints en ciment rouge, tant desdits appuis que ceux de la plate-forme, après que la pierre de taille aura été renouvelée et piquée, et replacer les pierres qui sont hors de leur place, et les remettre aplomb.

Faire la charpente de la toiture qui est sous la tour de Mutte, en y mettant d'autres bois en la place de ceux qui sont pourris; recouvrir ladite toiture tout à neuf en se servant des meilleures tuiles, et y fournir celles qui manquent; faire les couves, festiers, montans, à chaux et sable, et poser les premières tuiles.

Mettre des appuis de bois de chêne de sept à huit pouces de grosseur en la place de ceux qui sont sur le passage de la communication de la tour de Mutte à celle de l'horloge, lesquels sont de nulle valeur, et seront soutenus par des arcs-boutans posés de neuf pieds de distance l'un de l'autre, soutenus avec des crampons et arcs-boutans de fer, à tous les endroits qu'il sera nécessaire.

Rétablir à neuf le pont de charpente qui est sur le passage dans la tour de Mutte, garni d'appuis comme il est dit ci-devant; faire une montée de bois de chêne pour monter sur la plate-forme de l'horloge, en rassurant les moutons des cloches qui sonnent les demi-heures, et faire la fermeture

celle de l'horloge. Il s'agissait de reconstruire le plafond de la Mutte, usé par les eaux; de garnir en plomb, de remanier la toiture, de réparer les cheneaux et les gargouilles, de refaire quelques marches d'escalier en chêne, de cimenter l'intérieur de la bâtisse avec du ciment rouge, et de réparer le cabinet du sonneur (*horlogeur*).

Le 4 novembre 1707, nous retrouvons une adjudication de 224 livres, concédée à Choné (Thiriet). Il avait pour concurrents Louis Lahiere et Jean Royer. Il devait réparer la maison de l'*horlogeur* et refaire la couverture de la voûte Saint-Michel. Quelle était cette voûte? Je l'ignore.

de planches qui enferme les roues dudit horloge, de même que l'horlogeur le trouvera à propos selon la commodité du lieu.

Faire quatre volets en la place de ceux qui sont hors d'état de service tant au-dessous de Mutte que sur la maison de l'horlogeur; faire une porte qui ferme la montée de la flèche, garnie de sa penture et fermeture nécessaire.

Mettre un esrétiers de plomb sur le pavillon de la tour de l'horloge, et envelopper le poinçon avec feuille de plomb, pour empêcher qu'il ne pourrisse; mettre plusieurs ardoises qui manquent à la couverture.

Cramponner le contour des appuis de la première plate-forme, encastrer les crampons de leur épaisseur dans la pierre, poser un arc-boutant de fer tenant à ceux de pierre qui soutiennent la flèche, afin de tenir lesdits appuis ou fleurons en suggestion, le tout bien scellé et plombé.

Faire à neuf la vitre de la chambre de l'horlogeur avec son chassis de bois de chêne, mettre plusieurs lozanges aux vitres de la tour de l'horloge où il sera besoin et les rassurer en plomb; faire aussi tout ce qui est nécessaire aux tours du lieu.

Signé De Lahiere.

Le 19 mars 1715, les tours de la Mutte et de l'horloge ayant besoin de nouvelles réparations, on les mit en adjudication comme les précédentes. Elles échurent à François Husson pour 135 livres. Il avait deux concurrents, Regnier et Daniel Georges. Il fallait réparer les couvertures, les marches en pierre, remplacer par des ardoises les tuiles creuses de la loge du guetteur.

Le 1.er mars 1726, le sieur Tellier (Pierre), après une mise au rabais de 180 livres, obtint sur Jacques Regnier et Nicolas Husson l'adjudication proposée*. Il s'agissait de réparer le dégât causé par des pierres tombées sur la chapelle du Saint-Sacrement, de vider les latrines de ceux qui font le guet, de cimenter la tour. L'entrepreneur fut tenu de répondre pendant deux ans de la bonté de son travail, condition qui n'avait pas été formulée précédemment.

Le 22 septembre 1730, le conseil échevinal arrêta des réparations nouvelles, telles que garde-

* Voici le modèle de l'annonce de cette adjudication :

« On fait savoir à tous qu'il appartiendra, que vendredy prochain, premier jour du mois de mars, dix heures du matin, en l'Hôtel-de-Ville, on laissera à qui moins les ouvrages de maçonnerie qui sont à faire à la tour de la Cathédrale, suivant le devis qui sera communiqué; ceux qui voudront les entreprendre sont invités de s'y trouver. Fait à Metz, en l'Hôtel-de-Ville, le 26 février mil sept cent vingt-six. »

fou en fer pour l'escalier qui monte à la dernière plate-forme, renouvellement de la tôle qui couvre le logement du sonneur, crampons, attaches, ciment, etc.; mais personne ne se présenta, à cause du danger de travailler si haut. Il n'y eut point d'adjudication. On prit des ouvriers de bonne volonté.

Le 26 août 1738, on adjugea sur la mise au rabais de 435 fr., au sieur Nicolas Blanc Mangin, maître couvreur, les réparations qu'exigeaient le logement du guet et l'escalier de la tour.

Trois années plus tard, sur le rapport d'Oger, inspecteur des bâtiments de la ville, qui reconnut la nécessité de nouveaux travaux, on ouvrit une adjudication le 7 septembre pour assurer la suspension de la Mutte, dont les madriers tombaient de vétusté; pour cimenter l'extérieur du clocher et remplacer quelques marches. Cette adjudication fut concédée aux sieurs Pierre Jaunez, charpentier, Méaux, serrurier, et Nicolas Husson, couvreur. Je n'ai pu retrouver le chiffre de leur devis. Oger dirigea les ouvriers.

En 1744, comme il pleuvait dans la chambre du guet, et comme les joints des trois plates-formes de la tour se trouvaient dans le plus mauvais état, le conseil, sur l'avis des sieurs Pierre Simon, conseiller-échevin, et Oger, ingénieur, chargea, le 6

mars, Nicolas Husson, couvreur ordinaire de la ville, d'exécuter les travaux nécessaires.

Le 24 septembre 1751, on décida de nouvelles réparations, mais peu importantes.

L'année suivante (2 août), MM. Fromantin, premier conseiller-échevin, commissaire, et Oger, architecte, ayant visité le clocher de Mutte, et remarqué qu'il s'en détachait des pierres, *faute de liaison entre elles*, le conseil décida qu'on réparerait sans délai les joints de toute la tour; qu'on établirait de nouvelles persiennes couvertes d'ardoises du côté du couchant et du midi; qu'on raccommoderait les volets placés au levant, *pour empêcher la pluie de tomber sur les bois d'assemblage qui portent la cloche de Mutte*. On dut rétablir en même temps une brèche considérable que le vent avait faite à la tour de l'horloge, etc.

Quelques années après, le conseil ayant appris que le grand clocher périclitait, trois commissaires y furent envoyés pour dresser l'état des lieux. Voici leur procès-verbal :

« Cejourd'hui 20e septembre 1758, nous Nicolas Thionville, conseiller-échevin de l'Hôtel-de-Ville de Metz, commissaire en cette partie, sur l'avis qui nous a été donné qu'il y avoit plusieurs urgentes réparations à faire tant à la cloche de Mutte qu'au clocher et aux plates-formes voisines, nous sommes

transporté sur les lieux, accompagné de M. Roucour, sindic, assisté du sieur Le Brun, ingénieur de la ville, où étant avons reconnu :

« 1.° Que les deux aiguilles de la cloche de Mutte avoient été construites sur trois pouces de diamètre; que celui du côté de l'église étoit en bon état, mais que l'autre étoit réduit à deux pouces six lignes dans sa partie inférieure par le frottement sur son palier, ce qui fait pencher la cloche et en rend la manœuvre plus difficile; que, quoiqu'il n'y ait encore point de danger pour sa suspension, il convenoit de ne point retarder cette réparation à cause du hiement du flanc que cette inégalité d'aiguilles produit, et qui, en tourmentant la charpente du beffroi, tend à la destruction de l'un des paliers de cette cloche.

« 2.° Que le pavé en pierre de Servigny qui couvre la voûte du clocher qui fait la première plate-forme, est en mauvais état, tant parce qu'il est mal jointoyé, que parce qu'il y a treize carreaux qui sont calcinés. Cette dégradation permettant aux eaux la filtration, elles pénètrent la voûte qui est sous ce pavé, et qui porte toute la masse de la flèche qui commence à cette plate-forme. Avons reconnu que cette voûte a déjà beaucoup souffert des eaux par l'altération qu'on voit à la pierre dont ses voussoirs sont faits; et comme la destruction de cette voûte entraînerait la chute de la flèche, il est d'une conséquence infinie de la garantir de toute espèce de filtration par la réparation du pavé et son entretien constant en bon état.

« 3.° Qu'au logement du guet, le bras du renvoi et la

roue du tour qui sert à monter et descendre le nécessaire sont hors de service, tous les bois étant pourris.

« 4.° Qu'il faut un bout de canal pendant de deux pieds six pouces de longueur, pour joindre au bras de celui qui conduit les eaux de la seconde plate-forme sur la première.

« 5.° Qu'il faut un volant de porte en planches de sapin de cinq pieds de hauteur sur un pied six pouces de largeur, et un volet à la fenêtre de la boutique du guet, en planches de sapin de trois pieds sur un pied dix pouces.

« 6.° Que la couverture en écailles faite sur cette boutique et la petite chambre à côté seroit à faire en écailles neuves, attendu que celles qui s'y trouvent sont d'un si petit échantillon et si percées de trous, qu'elles ne garantissent pas des eaux ces deux endroits.

« 7.° Et enfin qu'il y auroit une recherche à faire sur l'escalier, depuis le bas jusqu'à la 3.e plate-forme, attendu que la plupart des marches sont à réparer ; mais que cette réparation peut être différée à un autre temps. De tout quoi nous avons dressé ce présent procès-verbal pour icelui rapporté au bureau, être ordonné ce qu'au cas appartiendra. Fait à Metz, les jour et an d'autre part. Signé : Thionville, Roucour et Gardeur Le Brun.

« Vu le procès-verbal ci-dessus et d'autres parts, et le sindic ouï en ses conclusions, il a été arrêté qu'attendu l'urgence des réparations y énoncées, elles seront faites incessamment par les ouvriers de la ville, à la diligence du sieur Le Brun, inspecteur de ses bâtiments, et la dépense payée

sur les mémoires qui en seront arrêtés. Fait à l'Hôtel-de-Ville, le 28 septembre 1758. Signé : Lançon, Thionville, Dumont, Vernier de Consgré, Charles Beaudesson, Pacquin, Lalance. »

Le 31 décembre 1778, à 9 heures et demie du soir, la foudre tomba sur la tour de Mutte. Elle frappa le scellement supérieur du barreau vertical qui répond à l'avant-dernière marche, atteignit successivement quatre autres scellements jusqu'au volet de bois qui recouvrait la plate-forme intermédiaire à la boule et au logement du sonneur. Ayant percé ce volet, la foudre gagna par un canal en ferblanc le grand réservoir des eaux de pluie; elle fila ensuite sur le grand vitrail placé entre la tour de Mutte et la chapelle de Notre-Dame-la-Ronde, stationnant à chacune des seize traverses en fer qui soutiennent les vitres, fondant le verre et le plomb, faisant sauter ensuite une partie de l'appui intérieur qui avoisine la 16.e traverse, et brisant un contrefort extérieur pour gagner les latrines du sonneur avec le canal qui s'y rend de la grande plate-forme. Procès-verbal de cet accident fut dressé par M. Gardeur Le Brun fils, assisté de M. Leclerc, conseiller-échevin.

Le 14 août suivant, les mêmes commissaires eurent à dresser un second procès-verbal sur une nouvelle chute de tonnerre arrivée le 11, à 8 heures et demie du soir. Cette fois, la foudre, au lieu de

s'en prendre aux scellements ainsi qu'aux conduits en plomb, frappa le barreau d'appui ou main courante sous la plate-forme supérieure, endommagea le pilier voisin, mit à découvert les barreaux qui ceignent horizontalement les huit soutiens verticaux du clocher ; s'engagea, du côté de l'église Notre-Dame-la-Ronde, dans la cage de l'escalier, et partit après avoir enlevé quelques éclats de pierre et fondu quelques joints.

Le 2 septembre 1787, M. Pierre Thiébault, conseiller-échevin de l'hôtel-de-ville, nommé commissaire et assisté de M. Gardeur Le Brun, fit une visite au clocher de Mutte, et arrêta divers travaux indispensables. Il s'agissait de reconstruire une partie du plancher qui est au niveau du mouton de Mutte, de recimenter les joints de la tour et des plates-formes, de mettre des ardoises sur les grands volets, de remplacer le porte-voix, de réparer le logement du sonneur, de reboucher certaines gouttières, de cimenter les latrines. Le devis approximatif s'élevait à 558 francs. Ces messieurs furent d'avis d'opérer par économie, et d'appeler à l'œuvre les différents ouvriers de la ville. Jean Darbois, son couvreur ordinaire, chargé de les diriger, fit un mémoire exorbitant, dont le chiffre fut 2222 livres 2 sous. M. Gardeur Le Brun le réduisit à 1497 livres 14 sous. Sa diminution tombait principalement sur les joints portés à 24 sous le pied, tandis qu'on ne les estimait que 10 sous au plus,

et sur le prix des journées portées à 2 livres pour les ouvriers, et à 4 livres pour les maîtres, tandis que leur valeur ordinaire était de 25 sous, journées simples, et de 30 sous, journées de chefs ouvriers. Darbois réclama, bien entendu. Le conseil, pour éviter des frais d'expertise, fixa dans sa séance du 26 février 1788, *par grâce, sans tirer à conséquence,* à la somme de 1897 livres 14 sous la quotité des travaux.

Le 20 juillet 1792 (an IV de la liberté), une nouvelle visite fut faite à la tour par MM. Louis François, officier municipal, et Gardeur Le Brun, ingénieur, pour en constater l'état. Il résulte du procès-verbal dressé par eux que la dégradation dont souffrait l'édifice était récente, produite par la malveillance la plus insigne, et qu'on n'avait eu d'autre but que d'enlever le fer et le plomb qui la garnissaient. Voici le résumé des observations consignées au procès-verbal :

« Il est bien étonnant que le gardien de la tour de Mutte n'ait pas averti des désordres qui se sont commis depuis peu dans cette tour, et sur la plate-forme même qu'il habite. Comment peut-il ne pas avoir entendu les coups redoublés de hache et de marteau qu'il a fallu frapper (immédiatement au-dessous de la voûte qui porte son logement) pour faire tous les enlèvements de bois et les descellements de crampons, de barreaux, etc.? Comment une poutre a-t-elle été sciée, hachée et emportée sans qu'il l'ait vu ni entendu?

Comment n'a-t-il pas entendu scier la seconde? Comment n'a-t-il pas vu rogner le bassin de plomb qui est à sa porte? Comment la portière, qui est tout le jour au bas du clocher, n'a-t-elle rien vu sortir des nombreux bois, fers et plombs qui ont été arrachés de dedans cette tour, s'ils l'ont été pendant le jour? Voilà bien des questions, et beaucoup d'autres qu'on pourrait faire, auxquelles le gardien de la tour aura peine à répondre. Tout au moins est-il prouvé qu'il la garde excessivement mal, et qu'il est on ne peut pas plus pressant de le remplacer par un gardien plus soigneux, ou plutôt de faire faire là haut le service par des sergents du guet, conformément au projet proposé par M. le procureur de la commune et approuvé par messieurs du conseil général. »

L'année suivante (9 prairial an v*), vers 10 heures trois quarts du soir, la foudre étant tombée sur la grande tour, une visite des lieux devint nécessaire. M. Gardeur Le Brun la commença le 10, l'interrompit à cause du mauvais temps, et la termina le 14, dans l'après-midi. Il résulte de son procès-verbal, très-explicatif**, que le tonnerre a frappé l'axe de la girouette, qu'il a suivi cet axe jusqu'à la petite voûte qui le supporte; qu'arrivé là, il l'a percée pour suivre la main courante, les

* 28 mai 1797.

** In-folio manuscrit de 4 feuillets, daté du 14 prairial an v. Il se trouve dans les archives municipales. Les procès-verbaux des deux chocs électriques précédents existent dans les mêmes archives; 2 feuillets in-folio, par le même.

(*V. Carton des propriétés.*)

crampons, les boulons et les scellements jusqu'au support de la cloche du beffroi. Ayant alors enlevé l'angle intérieur nord dans une hauteur de 64 centimètres sur une largeur de 13 centimètres et une épaisseur de 13 à 27 centimètres, il a gagné la plate-forme du sonneur, où il a pris deux directions, la première au sommet de la grande ogive qui décore cette plate-forme du côté de la place, la seconde dans la gargouille qui conduit à la citerne en plomb de la même plate-forme, pour descendre par l'aqueduc jusqu'au réservoir commun, l'eau de la gargouille lui servant de conducteur. Le premier trait, après avoir endommagé la pyramide qui supporte la cloche précitée, gagna le petit balcon voisin, suivit le fil de fer de la sonnette jusqu'au couronnement du portail placé entre l'escalier du clocher de Mutte et la chapelle du Saint-Sacrement, pour se perdre par un corps pendant au fond du réservoir commun, où le second trait s'est enfoncé.

Les scellements en plomb, des crampons, des barreaux, une partie de la main courante de fer, attaqués par la foudre, ont été plus ou moins oxidés; les canaux de ferblanc qui servirent de conducteurs furent criblés de trous, déchirés, mis en dentelles; on ne retrouva le lendemain qu'une très-petite portion du fil de fer de la sonnette, le reste ayant été fondu.

Ce dernier acte de la foudre inspira de justes

inquiétudes au conseil municipal; et Gardeur Le Brun fut loin de les dissiper, lorsque, dans une note officielle, mise sous ses yeux, il s'exprima de la manière suivante :

« Si, dans le dernier orage du 9, le tonnerre qui a frappé les bois de la charpente du comble de la Cathédrale, avoit mis le feu à ce comble, il n'y avoit, tout comme il n'y a, et ne peut y avoir de moyens d'éteindre cet incendie. Comment monter en nombre suffisant à ce comble par les escaliers extrêmement serrés des deux clochers et de la tour de l'horloge ? Comment se tenir sur la seule place qui existe, dans le cheneau entre la galerie et le toit embrasé? Comment monter à plus de 136 pieds l'eau nécessaire? Nos boyaux de pompes, et même de beaucoup plus forts, créveroient tous par le poids d'une si énorme colonne d'eau, etc., etc.; en sorte que, dans la présente hypothèse, on auroit été réduit à rester témoins inutiles de ce désastre. Les soins auroient dû se tourner vers les quartiers sous le vent de l'édifice, et les secours s'y tenir distribués et prêts à être administrés aux maisons auxquelles des brandons portés par le vent auroient pu mettre le feu.

« Quant à la Cathédrale, les secousses de la chute de la charpente auroient pu détruire partie des voûtes, surtout au rond-point. Les brasiers longs à se consumer, qui se seroient entassés contre les murs de face, au-dessus des naissances des voûtes, auroient immanquablement, par l'intensité et la durée du feu en masse, calciné ces naissances, et ce monument des arts dû à la piété de nos pères, et qui est superbe en son genre, étoit détruit.

« Le beffroy de Mutte à proximité du toit de l'église, auroit

été probablement incendié, et cette cloche de 33 milliers* seroit tombée en faisant un dégât incalculable; et que seroient devenues les maisons attenant à cet édifice?

« Cette catastrophe effroyable pouvoit avoir lieu le 9; elle peut résulter du premier orage qui surviendra. Il n'y a donc pas un moment à perdre pour armer de paratonnerres la tour de Mutte et le comble de ce monument; alors seulement on aura lieu de compter sur sa conservation.

« Tous les grands édifices devroient être pourvus de ces appareils conservateurs, bien entendu que les magasins à poudre ne seroient pas les derniers à en avoir.

« A Metz, le 16 prairial an 5.e de la république. »

Signé: *Gardeur Le Brun.*

La profonde misère du temps, les graves préoccupations qui surgissaient de jour en jour firent ajourner le projet des paratonnerres, mais il reçut son exécution un peu plus tard.

Les réparations exécutées au clocher de Mutte durant les troubles révolutionnaires et les premières années de l'empire méritent à peine d'être signalées. Le 3 février 1806, M. Jaunez, alors ingénieur de la ville, dressa un devis estimatif de travaux d'urgence s'élevant à la somme de 1004 fr.

* Nous prouverons plus loin qu'il y a erreur dans ce chiffre.

44 c., et qui fut approuvé le 28 août suivant par M. d'Hingler, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Moselle. Il fallait refaire le pavé du rez-de-chaussée et l'escalier qui conduit de la première plate-forme à la dernière du clocher, car les dégradations de la foudre n'avaient pas encore été réparées.

Ce fut même pour subvenir à ces dépenses, et opérer dans l'intérieur du sanctuaire quelques travaux devenus indispensables, qu'on eut la monstrueuse idée de vendre les tuyaux du grand jeu d'orgues, d'aliéner en grande partie les marbres provenant des autels et des tombeaux mutilés. Sous un gouvernement qui voulait la restauration du culte, mais au meilleur marché possible, on faisait argent de tout; on simplifiait les ornements jusqu'à la mesquinerie, et l'on condamnait sans pitié, comme barbares, les créations incomprises des siècles passés.

A la fin de l'année 1807, sur l'estimation de M. Jaunez, on dépensa 783 fr. en ouvrages de charpenterie et de serrurerie pour un des chantiers placés sous le clocher de Mutte, pour des aiguilles et des segments de mouvement; ainsi que 216 fr. destinés à remplacer neuf marches en fer au-dessus de la troisième plate-forme, à raison de 24 fr. la marche. Ces petits travaux furent achevés le 9 mars 1808. Ils ne remédiaient pas au dixième des dégra-

dations. Aussi, le 15 juin 1811, M. Silly* rédigea un devis approximatif des réparations qu'exigeaient les trois parties de la flèche désignées sous le nom des trois cuveaux. Il s'agissait de cimenter, de refaire des scellements, de reposer des crampons, des barreaux, des garde-fous, de rétablir enfin une partie de ce que le temps, la main des hommes et la foudre avaient dégradé depuis vingt ans**.

En 1813, sous la direction de M. Jaunez, on remit à neuf une grande partie des marches de l'aiguille; on fit divers travaux de cimentation; mais, ce qui est d'une plus haute importance, on facilita par un nouveau mécanisme, dont nous parlerons à l'article *Mutte,* les mouvements réguliers de cette cloche.

* Architecte-voyer de la ville.

** Le devis, approuvé le 17 juin 1811, par M. Jaunez, s'élevait à 3791^f 50^c, plus 218^f 50^c pour ouvrages inattendus; total: 4,000^f.

Les prévisions ne furent pas dépassées, car on paya, le 18 octobre 1811,

aux sieurs Lejeune, pour maçonneries	317 fr.	40 c.
Darbois, couvreur	957	50
Valentin, serrurier	930	»
Dassise, charpentier	196	80
Pincemaille, ferblantier	128	»
	2529	70
« Les ouvrages à exécuter pour achever les réparations monteront (dit une apostille de M. Jaunez) à treize cents francs. »	1300	»
TOTAL...	3829 fr.	70 c.

Il fallut alors modifier l'échafaudage, changer une partie des clémecés, exécuter des travaux de serrurerie, confiés à l'expérience intelligente de Valentin.

Dans les trente années qui viennent de s'écouler, les réparations ne furent ni multipliées, ni fort coûteuses. Elles se bornèrent, quant au clocher, à des rejointoiements, au scellement de plusieurs pierres, à la pose de garde-fous en fonte sur les galeries, et de planchettes en chêne sur toutes les marches qui gagnent la plate-forme du guetteur, dont le logement fut aussi rendu plus habitable*. Ces travaux sont trop rapprochés de nous pour les faire entrer dans le domaine de l'histoire; car les détails minutieux qui précèdent** prennent tout leur intérêt de l'époque éloignée à laquelle ils remontent, et du silence presque absolu des écrivains annalistes de notre ville sur les questions d'art et d'industrie.

* Les quatre petites pièces et le cabinet borgne qu'il occupe au rez-de-chaussée, les trois huttes de l'étage supérieur, sont devenus, grâce au baron Dufour, une résidence agréable et commode.

** Nous les avons puisés dans les archives municipales, sur des pièces authentiques, mais souvent peu lisibles. Il est étonnant que les bénédictins, auteurs de la volumineuse *Histoire de Metz*, n'aient point consulté ce vaste répertoire. Leur travail y eût considérablement gagné. Nous tâcherons de remplir, dans notre *Histoire des rues de Metz*, l'importante lacune qu'ils ont laissée.

Tour de la Sonnerie chapitrale.

Cette tour, appelée indifféremment *Clocher de Marie, Clocher de bois, Clocher du Chapitre, Clocher de la Cathédrale,* par opposition à l'autre qu'on nommait *Clocher de la Ville,* doit son origine, ainsi que ce dernier, au génie architectural du XIVe siècle. Depuis la base jusqu'à la naissance des grandes ouvertures ogivales, c'est-à-dire dans les deux massifs superposés qui montent au niveau de la plate-forme des bas-côtés, on reconnaît l'œuvre de Pierre Perrat. La partie comprenant les grandes ouvertures est d'une époque postérieure. Jean Ranconval, devenu plus tard l'architecte du clocher municipal, terminait cette surélévation en 1468, lorsqu'une imprudence de sa part faillit incendier l'église, comme le raconte Philippe Gérard, dont nous citons textuellement le récit à la page 181 du premier volume.

Ranconval admit, pour la tour du chapitre, un mode de construction qui diffère, par les détails, de celui qu'il adopta pour la tour de Mutte; et cela se conçoit, quand on pense que cette dernière était à moitié masquée, tandis que l'autre devenait comme le couronnement d'un double portail.

La bâtisse du dernier étage de la tour chapitrale,

depuis la grande plate-forme des bas-côtés jusqu'à la galerie supérieure du comble, au lieu d'offrir des pans lisses, présente à ses deux angles extérieurs quatre colonnettes hardiment élevées sur d'élégants piédestaux, et qui ont un couronnement pyramidal dont la pointe atteint la frise de cet étage. Les colonnes, accolées deux à deux, véritables fuseaux qu'on croirait sortis d'un laminoir, tant elles sont sveltes et hautes*, servaient, avec leur couronnement, de niches à des statues gigantesques qui accompagnaient l'arête saillante du rectangle, et s'harmoniaient avec le Christ martyr appliqué contre la face occidentale du clocher.

Ranconval espérait terminer cette tour, mais les fonds manquèrent à l'œuvre. Il fallut l'achever en bois; circonstance qui fut très-fâcheuse, car les oscillations de la tour où s'ébranlaient d'énormes cloches compromit l'existence de l'édifice.

On l'avait si bien senti dans le siècle dernier, que l'illustre Coislin eut l'idée de le construire en pierre; mais le devis l'effraya. D'ailleurs, Blondel, qui fut consulté, n'osa point accepter la responsabilité d'une surélévation dont la masse pourrait, disait-il, entraîner peut-être la base du monument. Il conseilla de changer les clémecés des cloches

* Ces colonnes, faites de deux pièces seulement, ont environ 9m,74 d'élévation.

qui vibraient contrairement à l'axe de l'église. Ce sage avis ne fut point écouté : l'arc doubleau de la nef correspondant au clocher se brisa. C'en était fait d'une partie du monument, si l'on n'y eût promptement porté remède*.

Le clocher de bois, reconstruit à neuf plusieurs fois, existait encore de nos jours. En 1833, le mauvais état où il se trouvait le fit démonter. On descendit *Marie* et *Catherine*, seules cloches qui y fussent encore; on couvrit la plate-forme d'une toiture en planches presque plate, et, sur les instances du chapitre, du préfet et de l'académie, le gouvernement approuva le devis d'une reconstruction en pierre exécutée par les frères Deny, l'un sculpteur, l'autre mécanicien de notre ville, tous deux artistes distingués. Nous parlerons plus loin de cet important travail.

L'intérieur du clocher chapitral, depuis le sol jusqu'au premier chantier des nouveaux ouvrages, n'offre rien à citer. On y pénètre par une petite porte ogivale élevée de deux marches, qui se trouve sous la

* Dans l'ancien système de suspension des cloches, la première chambre du clocher présentait $9^{m},42$ de longueur du côté de la place de Chambre, et $6^{m},57$ du côté du chœur; la seconde chambre, $6^{m},25$ d'une part, et $6^{m},17$ d'autre part. La hauteur des échafaudages avait $5^{m},19$ à $5^{m},84$ pour chaque chambre. Nous avons encore vu ces travaux. Ils ne donnaient pas une haute idée des connaissances de nos ancêtres en mécanique.

nef latérale, à droite de l'entrée ordinaire des fidèles, ouverte sur la place Saint-Étienne. De cette porte à la plate-forme du clocher continuant le niveau des voussures du bas-côté de l'église, il y a 68 marches d'environ 20 centimètres de hauteur. La plate-forme, carrée comme celle de l'autre côté, n'a pas tout à fait les mêmes dimensions. Sa longueur, mesurée de l'est à l'ouest, est de 6 mètres ; sa largeur, de 5^{m},35. Elle se trouve percée d'une grande ouverture circulaire destinée à la descente ainsi qu'à la remonte des cloches. Une porte voûtée placée angulairement sert de passage vers l'escalier qui gagne la seconde plate-forme. Cet escalier a 42 marches inégales. Quand on arrive au palier supérieur, on voit à droite quatre marches qui communiquent avec l'ancienne plate-forme de la soufflerie des orgues, et l'on atteint immédiatement, en tournant vers la gauche, un dernier escalier composé de 100 marches d'une hauteur disproportionnée. Cet escalier aboutit, par une ouverture étroite et cintrée de nouvelle création, au chantier des travaux actuels. Toutes les marches de la tour sont en pierre, mais avec revêtement en bois.

Tourelle de Charles-Quint.

La tourelle de Charles-Quint, l'une des plus belles conceptions architecturales de notre basilique, est improprement appelée *Tour de Charlemagne*, bien

qu'on y montre la table en marbre blanc devant laquelle chacun assure que le monarque s'est assis. Elle occupe, à droite, l'un des deux angles formés par l'abside avec les ailes du transeps. Son aspect extérieur, vu du carrefour supérieur de la rue des Jardins, présente un cône polygonal interrompu de distance en distance par des arêtes saillantes qui forment corniche, et couronné par un balcon à jour servant d'appui à la plate-forme dont le cône est surmonté. Des ouvertures nombreuses, étroites mais élevées, dessinées par des boudins qui se coupent à angle droit, sont disposées avec goût entre les arêtes. Les dernières de ces ouvertures, plus hautes que les précédentes, géminées, tréflées et légèrement arrondies à leur tête, éclairent une sorte de lanterne terminale qui supporte la base de la plate-forme. Une corniche frangée, une frise circulaire délicieusement sculptées, des corps pendants expressifs, un joli balcon, achèvent l'ornement supérieur du monument. On y arrive, à l'intérieur, par la grille qui ferme l'abside. La seconde porte à droite, décrite à la page 218 du premier volume, s'ouvre sur l'escalier de la tourelle. Cet escalier possède 174 marches, savoir : 1 pour le plain-pied; 20 qui montent à une porte latérale servant de communication avec le premier étage des chapelles d'intérieur; 3 qui conduisent à un escalier de six marches aboutissant à une petite terrasse; 46 qui vont de ce point à la grande plate-forme; enfin, 79 qui s'élèvent du niveau de

cette plate-forme au palier terminal de l'escargot. En montant 12 degrés, on atteint les 30 marches pratiquées sur un arceau du grand comble; en gravissant 13 autres marches fort étroites, on gagne la plate-forme octogonale qui constitue la toiture de la tour. Le diamètre de la plate-forme a $3^{m},30$; chaque côté du polygone, $1^{m},78$, excepté dans le point d'attache de la tour avec les grandes ailes de l'édifice. Le balcon, à hauteur d'appui, est percé d'ogives trilobées à six de ses faces, et de trèfles à la septième qui regarde le transeps; la huitième face se trouve occupée par la pyramide quadrangulaire couronnée de cinq clochetons sous laquelle est situé l'escalier. La table de Charles-Quint, formant un rectangle en marbre blanc avec rebord, est soutenue par quatre piliers et tient le milieu de la plate-forme. Au centre de cette table existe une ouverture qui servait de point d'attache à la statue équestre du monarque, avant qu'on l'eût fait descendre de ce piédestal.

Tourelle de la Boule-d'Or.

Ainsi nommée de la boule en cuivre doré qui la surmonte, la tourelle de la Boule-d'Or est à peu près dans l'emplacement d'une autre qui dominait la rue du Vivier avant la reconstruction de

notre Cathédrale*. Plus simple d'exécution, mais non moins soignée que la tourelle de Charles-Quint, celle dont nous nous occupons présente à l'extérieur plusieurs corniches étagées et graduées comme des marches d'escalier; corniches entre lesquelles apparaissent les larmiers ou fenestrelles disposées circulairement, hautes et géminées d'abord, puis moins élevées à mesure que l'on monte, excepté cependant au dernier étage, dont les jours sont allongés. Un balcon percé d'ogives couronne le tout, et du milieu de la plate-forme qu'il embrasse, part une pyramide qui supporte la boule dont nous parlions précédemment. L'entrée de cette tourelle est vis-à-vis l'autre, à gauche de l'abside. Pour arriver au palier supérieur, on grimpe 109 marches à peu près régulières (de 18 à 20 centimètres), et

* En 1472, cette tourelle existait encore, car ce fut par elle que s'enfuit un malfaiteur admis en franchise dans la grande église: « La vigille de la sainct Georges, avint une aventure a Mets; car a celluy jour, deux compaignons estrangiers, l'ung appellé Robinet et l'aultre Jaicquelot, tous deux du païs de Haynault, se trouvairent a Bourdiaulx de nuyt; et avec eulx arrivoit ung aultre compaignon meisme de leur païs, lequel estoit filz bastard d'ung chevalier. Et entre eulx se esmeut question, tellement que ledit bastard fut tué. Par quoy les deux dessus només, par qui avoit le copt esté donné, s'en fuyrent en franchise en la grant eglise et y furent environ sept sepmaines. Et tellement que, une nuyt, ledit Jaicquelot, parce que le temps lui ennoioit, se mist en aventure d'eschaipper, et de fait se avala par une tour de la grande eglise du costé devers le Wyvier.... »

Les chroniques messines sont remplies de faits du même genre. La Cathédrale devint souvent un asile pour le crime; mais la tolérance avait des bornes, car les grands coupables étaient ordinairement livrés par le chapitre au bras séculier chargé de les frapper.

l'on se trouve dans une cage fermée d'une voussure plate prenant jour par cinq ouvertures garnies de colonnettes engagées et de gouttières; cette cage n'a point de communication avec la plate-forme supérieure.

Les deux tourelles que nous venons de décrire datent de la fin du XVI.e siècle, quoiqu'elles offrent les caractères de la renaissance. Celle de la Boule-d'Or est néanmoins d'une époque antérieure à l'autre.

Tourelle des petites Orgues.

Située à l'est, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, dans l'angle rentrant formé par la rencontre du grand comble avec le transeps, la tourelle qui conduit au petit jeu d'orgues est bâtie sur un soubassement mérovingien. On lui a conservé l'aspect, la forme circulaire, l'exiguité des jours et la toiture pointue propres aux édifices du haut moyen-âge, en sorte qu'on la prendrait pour une de ces étrangères vêtues à l'antique et venues du fond de leur province dans un salon du monde élégant. La cage d'escalier s'ouvre à la droite de la porte d'entrée des chanoines; elle comprend 83 marches, qui conduisent sur la grande plate-forme intermédiaire à la chapelle des Évêques et à l'aile de la croix romaine. Deux marches vont de cette plate-forme à la soufflerie.

Sonneries.

Le temple s'ouvre. On sonne........

Ducis.

Je reconnais l'airain mélancolique
Qui m'éveillait de son glas matinal,
Ou proclamait la prière angélique,
De mon repos fidèle et doux signal.

M.me Amable Tastu.

Laissons les cloches rassembler les fidèles, car la voix de l'homme n'est pas assez pure pour convoquer au pied des autels le repentir, l'innocence et le malheur. Chez les sauvages de l'Amérique, lorsque les suppliants se présentent à la porte d'une cabane, c'est l'enfant du lieu qui introduit ces infortunés au foyer de son père : si les cloches nous étaient interdites, il faudrait choisir un enfant pour nous appeler à la maison du Seigneur.

Chateaubriand.

Sonneries.

Entendez-vous ces ondes sonores qui s'entre-choquent et se brisent avec une harmonieuse cadence : celles-ci rapides, impatientes et saccadées ; celles-là lentes, mesurées et graves ; les unes ressemblant aux roulements du tonnerre, les autres aux murmures de l'onde, quand elle frappe divers rochers à la fois, ou bien au bruissement des vents, lorsqu'ils se divisent et se perdent à l'infini le long d'une sapinière immense. On dirait un

peuple aérien placé entre Dieu et nous; peuple réuni pour chanter et pour gémir, et dont les voix confuses semblent exprimer la réunion touchante des espérances de la terre et des splendides faveurs du ciel.

Ce sont les anciennes cloches de la Cathédrale, aux timbres si divers qu'on ne peut en saisir les nuances, car leur échelle diatonique commence aux notes argentines des harpes éoliennes pour descendre graduellement aux dernières limites du clavier. Écoutez leur sonorité cadencée, leur causerie gazouilleuse, leur chant solennel, et vous les verrez, relativement aux sonneries des simples paroisses, dans le rapport du langage aristocratique et de bonne compagnie au langage populaire.

Les voilà qui se taisent : soudain trois cents cloches, humbles vassales des premières, partent ébranlées à la fois, répondant à leurs souveraines et se répondant entre elles. Les échos captivés répètent tous avec empressement la phrase musicale de ces filles de l'air et de la foi. Le bourdon de Saint-Eucaire, celui de Saint-Sauveur, les cloches de Saint-Vincent et de Saint-Arnould se disputent la prééminence vocale, jusqu'à ce que la Mutte ou Marie, élevant de nouveau son timbre solennel, ait triomphé dans cette lice acoustique.

Autrefois il était interdit aux cloches des mo-

nastères et des paroisses de se faire entendre avant celles du grand moutier. Le jour de Noël 1423, quelques curés ayant fait sonner matines, bien que les cloches des chanoines n'eussent pas encore donné le signal du réveil, ces derniers s'en plaignirent, et, le 21 janvier suivant, il fut arrêté que désormais la sonnerie chapitrale aurait son droit de préséance trois jours de l'année, savoir: *à Noël,* pour matines; au *samedi saint,* pour la messe; à l'*Ascension,* pour none, sous peine, de la part des contrevenants, de livrer à la Cathédrale les cordes des cloches reconnues coupables. Le 19 juin 1477, l'évêque Georges de Bade, en mémoire, dit-il, de ce qui a eu lieu de tout temps, sanctionna le même usage dans une circulaire scellée de son sceau. Une amende de dix livres et l'excommunication ne lui parurent pas des peines trop fortes, car il s'agissait de vaincre d'anciennes répugnances, et d'assurer les privilèges aristocratiques du chapitre. Cette ordonnance, toutefois, tomba en désuétude. On ne l'observait plus à l'époque de notre première révolution.

Primitivement, il n'y avait qu'une sonnerie dans la grande église, la sonnerie chapitrale, composée de plusieurs cloches dont la connaissance ne nous est point parvenue.

Au commencement du XIVe siècle, on établit une seconde sonnerie, celle de la ville, et, à la fin du même siècle, une troisième, celle des heures.

Il existait en outre une quatrième sonnerie dans l'intérieur de l'église, destinée au service des petits offices.

Ces différentes sonneries, modifiées, complétées jusqu'en 1789, sont arrivées jusqu'à nous, les deux premières, à peu près telles qu'elles se trouvaient autrefois; les autres, au contraire, après une perte notable de cloches, fondues avant et pendant la terreur.

Dans le xv.e siècle, les deux principales cloches de la ville étaient la *Mutte* et le *Lorain Gairin* ou *Lorrain Gahirans,* car Philippe de Savoie, venu à Metz au mois de septembre 1470, voulut les voir*. *Marie* occupait alors le second rang des cloches chapitrales; le *Lorrain Gahirans* lui était bien supérieur. Cette dernière cloche semble avoir été fondue dans le xvi.e siècle et remplacée. Les chroniqueurs n'en parlent plus, tandis qu'ils citent différentes cloches moins considérables.

* « Le sixiesme iour de septembre 1470, dit Philippe Gérard, vint a Mets Philippe de Savoye qu'on disoit Philippe sans terre, frere de la royne de France, le marquis de Montferrat, levesque de Genèvre, monseignour de Montagus, et plusieurs aultres seigneurs en nombre de cent et cinquante chevaulx..... Et le londemain, lesdicts seigneurs furent en la grant esglise et oyrent messe devant Nostre-Dame-la-Ronde; et pour lhonneur d'eulx, les chainoines firent pareir leur grant aultel et juer des grosses orgues. Et print celluy seigneur moult a gré de veoir les joiaulx dicelle eglise, et moult les prisa, luy et ses gens; et voult veoir la cloche de Mutte et le Lorain Gairin. »

Sonneries.

Sonneries de la Cité.

Dans le clocher de Mutte.—Trois cloches*:

*La Mutte.................. *sol*, $2^m,50$ de diamètre.
*Le Beffroi.
*La Cloche de la police.

Dans la tourelle de l'horloge. — L'horloge et trois cloches:

*La Cloche des heures............ $1^m,50$ de diamètre.
*Deux Cloches pour les quarts...... $0^m,45$ et 41 *idem.*

Sonneries du Chapitre.

Grande sonnerie, dans le clocher de bois.—Treize cloches, disposées quatre par quatre suivant leur ordre de grosseur, de bas en haut:

*Marie....................	*ré,*	$1^m,73$	de diamètre.
*Catherine................	*mi,*	$1^m,53$	*idem.*
Pontenotte................	*fa,*	$1^m,39$	*idem.*
Barbe....................	*sol,*	$1^m,33$	*idem.*

* Nous avons marqué d'un astérisque les cloches qui existent encore aujourd'hui.

CHARDAYE.................	*la,*	1^m,14	de diamètre.
MEUGNIAYE.................	*si,*	1^m,03	*idem.*
POMME-GAUDAT.............	*ut,*	0^m,92	*idem.*
GUIDON..	*ré,*	0^m,85	*idem.*
GROSSE...............	*mi,*	0^m,75	*idem.*
DEMI-HEURE.....	*fa,*	0^m,70	*idem.*
HAUTE....................	*sol,*	0^m,64	*idem.*
CLAIRE.....	*la,*	0^m,58	*idem.*
LE BASSIN D'ARGENT..........		0^m,45	*idem.*

Petite sonnerie, dans l'intérieur. — Trois clochettes:

1.° Une clochette assez forte placée au-dessus de la grande sacristie, derrière le chœur; 2.° une clochette fixée à la porte de la petite sacristie, où l'on en voit encore une; 3.° deux cloches mises au-dessus de la chapelle Notre-Dame-la-Ronde. Ces cloches n'avaient pas de nom particulier.

Cloches municipales.

Mutte.

Cette énorme cloche, indifféremment appelée *Bancloche, cloche du commun, Meutte* et *Mutte,* par les anciens chroniqueurs*, fut contemporaine de la république messine. Elle existait déjà dans le commencement du XIV.e siècle; car, en 1377, *la cloche de*

* Selon quelques-uns d'entre eux, le mot *Mutte* vient de *emute, emuter, emeuter*, rassembler, convoquer, parce qu'on la destinait à émouvoir, rassembler le peuple.

Dom Brocq, manuscrit cité.

*Mutte ne fut mie sonnée au faire et créer les Trese**, *au panre les bans***, *quant on tient les annalz plaits ne quant on list les droits de l'empereur, le jour qu'on les list en la loge du Champaissaille, ne au faire le maistre-eschevin, pourtant que le mairien où Mutte pendoit, estoit tout polriz* (Philippe Gérard). Le doyen de Saint-Thiébault rapporte ce fait à peu près dans les mêmes termes.

La Mutte d'alors était aux armes du paraige d'Outre-Seille.



* Magistrats messins au nombre de treize.

** Les bans de tréfonds sur vente d'immeubles, et non pas l'ouverture des vendanges ou des moissons, comme le prétend à tort dom Calmet.

Plus bas que l'écusson se trouvait le portrait d'un maître-échevin portant le costume de chevalier. Les noms suivants, gravés en relief, figuraient sur une même ligne : *S.grs Jaicques de Heu, Simon de Chambre, Arnoult le Gornaix, Henrey Roucel, Jehan Delaitre, N. Baudoche, J. Chawerson.*

Ces nobles Messins vivaient tous dans les premières années du XIV.e siècle. Ils auront constitué la commission chargée de surveiller la fonte de la cloche.

En l'année 1381, sous l'administration du maître-échevin Burthe Paillat le jeune, on refondit la Mutte et l'on éleva un nouveau clocher*. *En celle année* (1381), *ceulx de Mets firent fondre et faire une nouvelle cloche nommée Mutte, leur bancloche, laquelle il convint fondre par deux fois, et firent faire ung nouvel clocher de bois pour la mettre, car paravant on soulloit sonner la grosse cloche de Saint-Eukaire* (Philippe Gérard).

Le doyen de Saint-Thiébault** et un manuscrit

* Depuis 1477, on n'avait pas sonné Mutte, *pour ce quelle n'estoit point pendue.*

** Treize cens et quatre-vingts-un,
La grosse cloche du commun,
Qu'on dit Mutte, fut refondue,
Deux fois à grand peine pendue.
Chron. de Jean, le châtelain de S.t-Thiébault.

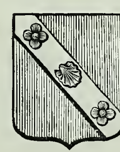
du temps que j'ai sous les yeux signalent le même fait.

La nouvelle Mutte fut mise aux armes des Paillat, des Praillon, des Drowin et des Chewerson, échevins et sans doute trésoriers-administrateurs.



PAILLAT.









PRAILLON. DROWIN. CHEWERSON.

Les chroniqueurs sont loin de se montrer d'accord, lorsqu'ils parlent d'une refonte opérée un demi-siècle plus tard. Mon manuscrit fixe cette dernière à l'année 1424; le doyen de Saint-Thiébault à 1427, Philippe Gérard à 1428. Quelques copistes

irréfléchis ont admis ces trois dates. Il convient de s'en tenir au texte de Philippe Gérard, auteur contemporain, ordinairement bien informé sur les choses passées sous ses yeux : « *En celle année* (1428), dit-il, *la vigille de sainte Kathereine fut faicte et fondue la grosse cloche de la cité appelée Meutte, et en furent les owriez maistre Jehan de Guerle et maistre Jehan de Lucembourg, et y olt au soufflet XXVI souffles, et sur chacun d'iceulx souffles deux homes, et soufflairent VI heures sans cesser. Et y avoit en la fornaise XIX millier de mettes* (matière) *et XVII c. d'estain de Cornouelle, et fut trowé que ladite cloche pesoit après la descheance XVI milliers et VIII cents.* »

La Mutte présentait, indépendamment des noms de ses deux fondeurs, ceux des Treize avec leurs armes, et plusieurs inscriptions latines.

En 1442, lorsque Willaume Perpignant fut élevé au maître-échevinat, la Mutte, ébranlée pour annoncer la fête, se rompit au troisième coup. On la refondit presque immédiatement, c'est-à-dire le 6 octobre de la même année. Louis de Hamaille, selon le doyen de Saint-Thiébault, ou Louis de Gannalle, selon Philippe Gérard, fut chargé de cet important travail. Les deux chroniqueurs le disent de Liège. Il était maître des bombardes ou de l'artillerie de Metz, et se nommait Louis de Hamelle, ancêtre sans doute des Duhamel qui florissaient à Metz dans le siècle dernier.

On inscrivit *autour d'icelle cloiche*, dit Philippe Gérard, *les mestre que cy après sont :*

En nom de Dieu le tout-puissant,
L'an quarante-deux, mil et quatre cent,
Fus faicte pour donnier mon son
Quant les offices se reffont,
Pour les bans panre et pour les lire,
S'aulcun les volloit escondire,
Et pour guerre me font sonneir,
Pour gens mettre ensemble et armeir,
Et qui voldroit sçavoir mon nom,
Dame Meutte m'appelle-on *.

Ludovicus de Hamelle me fecit.

La Mutte pesa dix-sept mille, *et fut belle et bonne*, ajoute un chroniqueur. On eut bien du mal à l'élever. Voici comment Philippe Gérard a relaté les circonstances de sa suspension :

Or avint en celle année, la vigille de la S.t-Pier et S.t-Polz, que ung charpanthier, appellé Pierson de Staison, mairchandoit a SS.rs et tresoriers de la cité de Mets de avaller la devant d.te cloche nomée Meutte, et aussy la devoit remonter quant elle seroit refonduë, et pour ce faire, on devoit avoir la some de XXV.lld de Mets; mais ainsy que fortune le voult, en avallant lad. Meutte, les cordes rompirent et cheut jusques a la derniere voulte, et en cheant se tournoit du loing

* Ces vers sont donnés différemment par M. Huguenin, p. 213.

d'elle, parquoy y olt deux des compaignons qui aidoient a l'avaller qui furent tués, et VI ou VII aultres furent fortem.[t] *blessiés. Puis le XXXI. jour dud. moix, led. Pierson pourvoulloir achever son owreige, ravalloit lad. Meutte depuis ycelle dern.*[re] *voulte la ou elle estoit cheutte jusques en terre; mais quant elle vint a trois pieds près du pavem.*[t]*, elle cheut de rechief et rompirent touttes les cordes, excepté la plus grosse**.

Le 12 juillet 1443, la Mutte s'étant fendue de nouveau, quoiqu'elle fût *bonne,* on en coula une autre le 4 octobre. *Et se porta l'ouvreige très-bien, car il y avoit abondamment de mette* (métal). *Il y eult deux milliers de mette de reste*, *dont on en fist faire une bombarde. Et y sont escripts dessus les metres come elles estoient sur l'autre qui fut rompue, le douziesme juillet; et fut faicte par maistre Anthoine d'Estain.*

La Mutte s'étant brisée de nouveau, on la refondit en 1459, à la Saint-Remy, 1.[er] octobre, dans l'église de Saint-Pierre-aux-Images. *Maistre Arnould de Cobelance et maistre Tillemont de Hochemberg* furent chargés de ce travail. On lit dans la chronique: *Amedieu, maistre des cloches*. Le mot *amedieu* est sans doute là, par erreur du copiste, pour *ambdeu,* tous deux**.

* Ce fait est un peu plus développé dans les chroniques reproduites par M. Huguenin, p. 211; mais je préfère ma version, parce que je l'ai prise sur l'original.

** Voici le texte de Jean Aubrion : « Fut refaicte Mutte par ung Allemand

Et y furent commis le seig.^{r} Jehan Baudoche, chev.^{r}, et seig.^{r} Nicolle Roucelle, échevin-trésorier, et par l'ord.^{ce} des Treizes et du conseil.

Somme des dépens de ladite cloche : 344^{l} 9^{s} 8^{d}

Lad. cloche pesoit, lorsque M.^{tre} Antoine l'avoit faite.................................. 17300^{lld}

Et de la refonte par led. Arnould Tillemont, pèse.............................. 19380

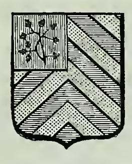
Et le neuf métaille.................. 610

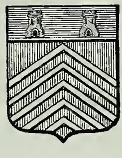
Pour l'alliage du cuivre............... 1079

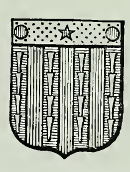
Et l'alliage de l'étain fin............. 818

Total de pesanteur...... 21887^{lld}

Cette Mutte présentait, indépendamment de l'inscription française donnée ci-dessus, le *Pater noster,* sur deux lignes, l'écusson de la ville, les armes du maître-échevin Jean Dalbrienne, dit Xaving, et celles des trésoriers-directeurs Baudoche et Roucel :


DALBRIENNE.


BAUDOCHE.


ROUCEL.

de Strasbourg, et fut pendue bien par ung an au moustier Saint-Pierre-aux-Images, sur le lieu où elle avoit esté faicte et fondue, et fut depuis montée au clocher et pendue en la sepmaine devant la Pentecoste, l'an mil iiij et lxj. »

En 1479, le 6 novembre, la Mutte fut refondue *sur le hault de Saint-Hilaire*, ancien emplacement du cloître Saint-Symphorien. Jean Aubrion et Philippe Gérard qui rapportent ce fait attribuent le travail, Jean Aubrion à *Jehan Rambert Danneuvre*, et Philippe Gérard à *Jehan Lambert d'Anvers*. Nous adoptons le témoignage de ce dernier, car le mot Danneuvre, comme nom de lieu, nous est inconnu.

Voici dans quels termes Aubrion raconte les circonstances qui ont précédé la suspension de la nouvelle cloche à la tour que venait de construire Ranconval :

En quelle année (1482) *fut esseuis le clochies de Meutte, et fit ons penre laditte Meutte qui estoit dans la place devant S.t-Symphorien, et l'amena pour mettre on clochies, et fut amenez par la rue des Clerc sur des grosses pierres de mairien cons mettoit toujours sus le pachement devant laditte cloche, laquelle estoit assise sur quatre grosses roxels bien ferrés, car ils en avoient besoing pour la grosseur et pesanteur de laditte cloche; et quant on vint près de la maison Gillet le Thil, il faillit tansonner les voltes des maisons qui alloient par dessous le chemin. Toutesfois, Dieu merci, laditte cloche fut menée et bien conduite sans faire mal ne dompmaige a personne.*

Le récit de Philippe Gérard diffère peu de celui-ci. Gérard ajoute que, de son temps (1525), elle était encore *mise en le neuf clochier.*

On avait gravé sur la nouvelle Mutte,

D'un côté,

La date de sa refonte, les armes du maître-échevin (Wiriat Roucel), celles des deux directeurs-trésoriers, le monogramme ou chiffre de l'artiste;

De l'autre côté,

Les armes de la ville, telles qu'on les voyait à la voûte du chœur, une croix cantonnée d'initiales, et les rimes suivantes:

Dame Mutte suis baptisée,
De par la cité cy posée,
Pour servir la dicte cité
Aux jours de grant solemnité,
Et aussy pour créer justice,
Prendre bans et bonne police,
Les contredire quand bon m'semble,
Et pour convoquer gens ensemble.

Cette cloche pesait 19,029 livres, c'est-à-dire vingt livres de moins que l'ancienne. Il paraît que l'alliage en fut assez bien fait, car elle dura près d'un siècle.

Les préparatifs de refonte commencèrent en 1573. Le sieur Jean de France, maître charpentier, chargé de descendre l'ancienne Mutte qu'on allait

livrer au creuset, entreprit cet important travail le 18 février. Il répara ensuite l'intérieur de la tour, rendit le mode de suspension moins défectueux, démonta les cloches de la tour chapitrale pour les essayer avec la Mutte, et termina sa besogne vers la fin de juillet. Pendant que lui et d'autres ouvriers, cordiers, tourneurs, menuisiers, charretiers, manouvriers, etc., agissaient sous la direction de *Jehan Thiedrich, maître masson,* les fondeurs, réunis dans la grange Saint-Victor, suivaient les ordres de Gaspard Lannoy. Au métal de l'ancienne Mutte on ajouta celui d'une cloche pesant onze cents, *qu'estoit sur la porte des Allemands, au poid de la ville, laquelle estoit fendue.* L'opération ayant parfaitement réussi, l'essai de la nouvelle Mutte se fit le 26 juillet. On la sonna pendant deux heures, une heure le matin et une heure l'après midi, et les 24 sonneurs reçurent chacun un sou de gratification. Quelques jours après, les huit cloches de la Cathédrale formant la grande sonnerie furent suspendues, comme la Mutte, à l'air libre, entre le palais et l'église, afin de vérifier leur timbre. Il parut harmonieux, et l'on prit les moules de ces cloches. Il fallut sept chars de charbon pour les sécher.

« *Le jeudy XII.e jour d'aoust, lorsque monsieur de Mondelange fut créé maître-escheuin, les M.res fondeurs et aultres ouuriers qui ont faict et monté la cloche de Meutte demandèrent le vin audit M.re-escheuin,*

lequel fist aller disner lesdits ensemble, et depenserent iceulx ouuriers en l'hostellerie du Griffon, ledit jour, la somme de onze francs et demy. » Ce fut la clôture des travaux et le terme des dépenses, qui montèrent à la somme de onze cents livres messines.

Les journées des personnes employées se sont élevées, terme moyen, d'après la saison, à 16 sous pour maître Jean Thiédrich, architecte; 8 à 10 sous pour Jean de France, charpentier; 7 à 8 sous pour les recouvreurs, et 6 à 7 sous pour les simples manœuvres *.

Charles IX était à Metz lorsqu'il apprit, au milieu de la nuit, le gain de la bataille de Jarnac, donnée le 13 mars 1569. Aussitôt il se lève, et ordonne de sonner Mutte pour annoncer cette victoire ainsi que la prise de l'amiral Coligny, qu'on lui avait donnée comme certaine. *Mais,* observe un écrivain messin, *Mutte se fendit, car elle aima mieux crever que de publier ce mensonge.*

La ville s'occupa des moyens de réparer cet accident. Devenue moins confiante en la bonne foi des artistes fondeurs, elle exigea des garanties.

* Ces documents, inédits comme la plupart de ceux que renferme mon ouvrage, sont extraits des comptes de la ville, paraphés par le maître-échevin Mathieu de Mondelange.

Gaspard Lannoy, maître fondeur, promit par écrit de refaire la cloche, *s'il mesarrivoit pendant deux ans*, et une nouvelle Mutte fut coulée.

La Mutte actuelle a 238 ans d'existence. Elle fut faite sur le modèle de la précédente, au mois de juillet 1605, par J. Dubois, M. Sonois, J. Voitié, N. Hutinet Rains, et François Abel. On y lit l'inscription et les vers suivants :

Du règne de Henry 4.e du nom, roy de France et de Navarre, et sous son heureuse protection ; tenant le maître-échevinat, par l'expresse nomination de Sa Majesté, Nicolas Lucquin ; la trésorerie commise à la probité de Jacques Praillon et Guillaume Rémion ; cette cloche, refondue en cette forme le 15.e jour de juillet, fut icy remontée pour l'utilité publique.

Le soin que donne au publique
Le magistrat politique
M'a remontée en ce lieu,
D'où sous le vieux nom de Mutte,
Lorsqu'un beau fait s'exécute,
Je convoque à louer Dieu.
Au jour assigné j'apelle
Pour la justice nouvelle
Et pour les bans de tresfonds,
Et d'un son prompt à merveille,
Je perce et porte à l'oreille
Que ces actions se font.
Si l'ennemy sur nous s'arme,

Je rend par un ton d'allarme
Le peuple allerte et prudent;
Et si le feu d'avanture
En quelqu'endroit fait injure,
J'avertis de l'accident.

Ces vers sont séparés l'un de l'autre par un petit fleuron, et disposés en trois alinéas commençant par une croix*.

Au pourtour du bord inférieur, on lit l'antienne

* Voici textuellement de quelle manière l'inscription se présente :

Du Regne de Henry IIII.e du nom Roy de France et de Nav. et soubz son heureuse protection; tenant le Maistre-Eschevinnat par l'expr.e nomination ./.

✠ de Sa Ma.té; Nicolas Luquin; la Trésorerie commise à la probité de Jacques Praillon et Guillaume Remion; ceste cloche refondue en ceste forme.

✠ Le 15.e jour de juillet fust icy remontée pour l'utilité publique.

✠ Le soing que donne au publique ❁ D'où soubz le vieux nom de MVTTE ❁ Au jour assigné jappelle ❁ Et d'un son prompt à merveille ❁ Sy l'ennemy sur nous s'arme ❁ Et si le feu d'avanture ❁

✠ Le magistrat politique ❁ Lorsqu'un beau faict s'execute ❁ Pour la justice nouvelle ❁ Je perce et porte à l'oreille ❁ Je rens par un ton d'allarme ❁ En quelquendroit fait injure ❁

✠ Ma remontée en ce lieu ❁ Je convoque à louer Dieu ❁ Et pour les bans de trefonds ❁ Que ces actions se font ❁ Le peuple alerte et prudent ❁ J'avertis de l'accident ❁

Salve, regina misericordiæ, vita dulcedo, etc.; puis la phrase suivante: *Et mes fodeurs ont esté J. Duboys dict Mable, M. Sonoys, J. Voitié, N. Hutinet Rains, S. François Abel, qñ I—G.*

Du côté de l'horloge, la Mutte présente une croix cantonnée de ces mots: *En juillet* 1605.

Du même côté, sur la même ligne: 1.° les armes de France et de Navarre, entourées d'un double cordon; 2.° au-dessous, en chef trois coquilles, et en pointe un phénix; 3.° une face surmontée d'un demi-aigle éployé, et une rose en pointe; à gauche de cette ligne moyenne, les armes du duc d'Épernon entourées d'un double cordon; à droite, trois cerfs, deux et un, et un écu en abîme chargé de trois pommes de pin, deux et une. Au centre de ces quatre écussons, un saint Michel terrassant le diable.

Du côté de la croisée de Saint-Nicolas, sur une même ligne, les armes de la ville, celles de Luquin, maître-échevin; celles de Bertrand de Saint-Jure; puis, trois fasces ondées surmontées d'une fleur à deux feuilles; à gauche, les armes de Jacques de Praillon et celles de Villers; à droite, celles de Remiat et de Maguin.

Une couronne de laurier entoure toutes ces armes, dont les couleurs ne sont malheureusement pas indiquées.

On voit sur les deux autres faces de la Mutte :

Deux médaillons représentant saint Pierre et saint Paul ; une Vierge portant l'enfant Jésus ; un Christ sur la croix et les saintes femmes en adoration ; deux enfants jumeaux qui se tiennent embrassés ; deux autres petits personnages liés également l'un à l'autre ; un groupe trinaire dont nous ne pouvons distinguer la pose ; enfin, une grande croix au sommet de laquelle se trouvaient le Christ et les saintes femmes, et, au-dessous de lui, six petits personnages sur la même ligne, un saint Michel, un martyr ; puis, quatre personnages placés transversalement : un homme nimbé, une espèce de pélerin, un guerrier et un saint Michel. La dernière division de la croix, servant de piédestal, présente cinq figurines debout ; au centre, une Vierge tenant l'enfant Jésus ; sur les côtés, deux saint Michel et deux autres saints.

Le faire de toutes ces sculptures pratiquées en relief indique l'école allemande prodigieusement dégénérée. Cependant, les deux médaillons et le Christ isolé méritent des éloges pour les airs de tête, l'expression des figures, et la manière aussi large que gracieuse dont les draperies sont jetées.

Le diamètre de la Mutte est, comme nous l'avons dit plus haut, de $2^{m},31$, et la distance intérieure des pieds de roi, de $2^{m},55$; la hauteur d'environ

1ᵐ,95*; son cube présente 9ᵐ,27. Son poids, calculé d'après ces données, doit donc être de 10920ᵏ. L'anneau cube fixé à la cloche étant de 0ᵐ,04, le battant ordinaire pèse 11ᵏ**; enfin le battant cube représentant 0ᵐ,33, donne le poids de 279ᵏ; ce qui fait 11210ᵏ pour la totalité du poids de la Mutte***.

Le son distinctif de cette cloche est en *sol*. Si vous cherchez les sons harmoniques que fait en-

* L'ancien cloître de la cathédrale de Verdun présentait sur l'une de ses parois le tracé de deux grands cercles faits antérieurement au XVII.ᵉ siècle, lesquels donnaient la forme de la cloche de Mutte, comparée à la cloche de Verdun. Cette dernière avait un diamètre de 2ᵐ,43, tandis que celui de la Mutte n'était que de 2ᵐ,31, différence 12ᶜ au profit du bourdon verdunois, qui fut fondu en 1755, époque où la foudre incendia le clocher qu'elle occupait.

La grosse cloche de Rouen, la plus forte du royaume, avait 9ᵐ,74 de circonférence, 3ᵐ,24 de diamètre, autant de hauteur depuis les anses, 0ᵐ,32 d'épaisseur, et pesait environ 20,000ᵏ; le poids du battant seul était de 680ᵏ; elle fut fondue le 2 août 1501, et donnée à l'église de Rouen par le cardinal Georges d'Amboise, qui en était archevêque, et dont elle a conservé le nom.

Entre autres inscriptions, on y lisait :

Je suis Georges d'Amboise
Qui trente-six mille poise,
Et qui bien me poisera
Quarante mille trouvera.

** Ce battant ayant été cassé le jour de l'incendie arrivé en Taison à la fin du mois d'août 1727, on l'envoya aux forges d'Hayange, et M. de Wendel le fit rétablir.

*** Le pied cube de bronze pèse 298ᵏ,500; et le pied cube de fer battu, 268ᵏ,500.

tendre le sol principal, vous trouverez que le cerveau de la cloche sonne par répétition le même sol à l'aigu ; vous entendrez aussi un sol très-grave, dont le sol principal devient l'octave; vous distinguerez encore distinctement la tierce et la quinte de chacune de ces deux octaves. Les sons produits par les vibrations de la cloche elle-même forment des octaves de vibrations secondaires qui se font entendre au grave, par réflexion de vibration*.

La destination de la Mutte a toujours été la même. Cloche municipale et populaire, elle ne répond qu'aux ordres de l'administration civile, et participe bien rarement aux fêtes de l'Église.

Primitivement, ainsi qu'on a pu le voir par les détails qui précèdent, on ne la sonnait que trois fois l'an : 1.° pour lire et proclamer les droits de l'empereur; 2.° pour créer le maître-échevin**; 3.° pour l'élection des Treize. Cependant, elle s'ébranlait quand la république messine voulait convoquer le peuple en masse, dans les cas de guerre ou d'incendie. Cette règle était suivie avec une

* Tout corps sonore en vibration fait entendre son octave, sa quinte à l'octave, son double octave et sa tierce majeure au double octave. Ces sons peuvent être exprimés par les chiffres 2, 3, 4, 5, si le son fondamental se trouve désigné par 1.

** Le jour d'élection du maître-échevin, on sonnait Mutte presque tout le jour, dit Carlois, écrivain du XVI.e siècle.

telle rigueur, que l'empereur Frédéric III étant à Metz au mois de septembre 1473, et désirant entendre le timbre solennel de notre cloche, ne put obtenir qu'on la mît en branle*. Lorsqu'en 1615, le maître-échevin Nicolas Maguin la fit sonner pour honorer le Saint-Sacrement, chacun fut très-surpris de cette innovation**. On ne le fut pas moins quand le conseil échevinal, pour honorer la mémoire de saint François de Sales, permit qu'on sonnât Mutte, le 1.er mai 1672, trois fois le jour; mais, en 1752, il refusa cette autorisation dans une circonstance absolument semblable, sous prétexte que les grands corps de magistrature n'avaient pas été convoqués***.

* « Après le disner, l'empereur fut au clochier de Meutte et sur les voultes de la grant eglise, et volt faire sonneir Meutte ; mais les seigneurs luy dirent que on ne la sonnoit que trois fois l'an : au lire les droits de l'empereur, au faire le maistre-eschevin et les Treze, ou pour mettre gens de guerre ensemble. Et quant il oyt ce, il la fist laisser, et ne volt point qu'on la sonnast, et donna aux compaignons qui gardoient Meutte, qui est la bancloche, ung florin, et aux sonneurs ung florin de Rin. »

Chronique de Philippe Gérard.

** « Le 18 juin 1615 étoit le jour du Saint-Sacrement (Fête-Dieu), et fit sonner le maître-échevin (Nic. Maguin) la grosse cloche appelée Mutte pour l'honneur du Saint-Sacrement, ce qui ne se pratiquoit auparavant ny à icelle ny aux aultres festes. »

Chronique de dom Floret.

*** Voici ce qu'écrivait alors la révérende mère supérieure du couvent de la Visitation de S.te-Marie :

De n^re mon^re de Metz ce 29 *aoust* 1752.

Monsieur,

Permettez moi d'avoir lhonneur de vous informer que lors de la cano-

Il paraît qu'anciennement, comme depuis, on adoptait pour la Mutte deux modes de sonnerie. On la faisait aller en volée dans les cas de fêtes

nisation de St François de Sales, evesque, et prince de Geneve, illustre fondateur et instituteur de notre ordre de la Visitation S.te Marie, messieurs du magistrats de cette ville, eurent la bonté pour en honnorer d'autant plus la fête et la solemnité de permettre que la cloche de Mutte fut sonnée, pour l'annoncer a toute la ville le premier may 1672 dès les 7 heures du matin, a midy, et a 4 heures de relevez, lors de la benediction, oserai-je esperer monsieur que vous vouderez bien pour la béatification de la mere de Chantal, notre fondatrice, nous accorder la même grace, pour mardy 5 7bre prochain que nous commencerons cette ceremonie, j'ay l'honneur de vous en suplier monsieur tres humblement, au nom de notre communauté, de vous assurer de la ferveur de nos prieres pour votre prosperité et d'etre avec les sentimens les plus respectueux

Monsieur

Votre tres humble et obeisante servante,
S.r Anne Joseph Bonneau *superieure de la Visitation Ste Marie.*

Oserai-je vous demander la reponce d'une lettre que j'ay eu lhonneur de vous escrire le 29 aoust, par laquelle je vous suplioit de nous accorder la grace de faire sonner Mutte pour la solemnité de la beatification de n.re fondatrice, messieurs les magistrat ont accordé cet honneur a S.t François de Sales, je crois que le caractere de bonté qui regne encore plus chez vous que chez ces anciens magistrat, voudra bien nous accorder cette grace jose en esperer une favorable reponce, j'ay lhonneur detre dans les sentimens les plus respectueux

Monsieur

Votre tres humble et obéisante servante S.r Anne Joseph Bonneau supre de la Visitation S.te Marie.

De nre monre de Metz ce premier 7bre 1752.

Sur les demandes faites à la Chambre par madame la superieure de la Visitation de luy accorder la grace de faire sonner la cloche de Mutte a

civiles ou de victoires ; on la tintait quand il s'agissait de rassembler le peuple et d'élire des magistrats.

Le jour de la Saint-Benoit 1484, dit Philippe Gérard, *au contraire des aultres années, on sonna six copts la bancloche, qu'on dit la cloche de Meutte, assavoir, trois pour la création de la nouvelle justice, comme on fait le jour de la Chandelleur, et les aultres trois copts pour la création du nouvel maistre-eschevin, ainsi comme il est accoustumé de faire le jour de la Sainct-Benoit, d'ancienneté : de laquelle chose, il n'y avoit homme vivant qui eust memoire d'avoir veu ainsy faire et useir.*

Ce renseignement du chroniqueur fait supposer un mode de sonnerie tombé en désuétude. Depuis lors, l'usage a varié dans le nombre des vibrations, surtout après la chute de la république messine; mais les modifications introduites offrent peu d'intérêt. La commune, d'ailleurs, n'en a pas tenu note exacte. Tout ce qu'on sait, c'est qu'au XVIII.[e] siècle comme au XIX.[e], on ne sonnait en volée que dans des circonstances exceptionnelles ; mais on

l'occasion de la beatiffication de dame Candale, fondatrice dud. ordre, lad.[e] Chambre assemblée, apres avoir ouy le procureur sindic, la refusé, attendu que le parlement, le bailliage et l'Hôtel-de-Ville, n'ont point été convoquez pour assister processionellement a lad.[e] ceremonie, et que c'est dans ce seul cas que l'on doit accorder la sonnerie.

Par ord.[ce] de la Chambre,
DE BRYE.

tintait pour le feu, pour faire honneur au roi, élire les nouveaux échevins, etc.*

La Mutte, mise en volée, représentant un poids de 22420^k suspendu à l'extrémité d'un levier de 48^m,72, on conçoit combien il était difficile de la sonner à une époque où ses tourillons posaient dans des coussinets fixés aux madriers, car il en résultait un frottement et une résistance considérables**. C'était pis encore quand les aiguilles de la Mutte devenaient inégales par l'usure. En 1758, l'une de ces deux aiguilles, construites sur

* « On sonne cette cloche toutes les fois que messieurs les conseillers du parlement s'assemblent extraordinairement; lorsqu'on doit chanter un *Te Deum*, et à la rentrée du parlement aux deux semestres. On la tinte quand il y a quelque incendie dans la ville, excepté aux simples feux de cheminée, et il y a une amende au profit du sonneur. Enfin, on la tinte trois coups chaque jour de l'année, vers les cinq ou six heures après midy, pour donner le bonsoir au roi. Avant que cette cloche fût faite, on se servait de la grosse cloche de l'église paroissiale de Saint-Euchaire pour le même usage. »

Dom Brocq. *Nouvelle Histoire de Metz.* Manusc. t. Ier, p. 246.

** Le poids de la Mutte étant de 11210^k, si le centre de gravité de cette cloche est de 1^m,30 en contrebas de son centre de mouvement, on aura la proportion suivante : x, force centrifuge, est à 11210^k, pesanteur, comme la hauteur due à la vitesse, ou 1^m,30, est à la moitié du rayon, ou 0^m,65; ce qui se formule ainsi :

$$\frac{11210^k \times 1^m,30}{0^m,65} = 22,420^k$$

Le poids agissant sur les aiguilles et le beffroi, poids attaché à l'extrémité d'un levier de 48^m,72, sera donc de 22,420^k.

un diamètre de 8[c], ayant éprouvé une diminution de 1[c] dans sa longueur, il arriva un hiement de flanc qui tourmenta la charpente au point de compromettre l'édifice. On s'empressa d'y remédier.

Au moyen-âge, ainsi qu'on le voit par un arrêté de l'an 1404*, une compagnie de 24 hommes, son-

* « Nous li maistres escheuins, les trezes, les contes jureis, les paraiges et toute la comunnalteit de la citeit de Metz faisons savoir et congnissant a tous ceux qui ces pntes lettres veiront et oiront, que nous conjointement p boin advis et p bonne mehure deliberacon sur ce heue entre nous, en regardant le bien, la paix, l'utilliteit, le grant prouffit et necessiteit de nous et de tous nos citains, menans et habitans de nre dte citeit et aussy pour le bien, honnour et proffit et suice que li mestiers dez cherpenthiers et des massons de nre dte citeit nous ont fait on tempz pass., et pueent encor chescun jour faire on tempz a aduenir pour toute nre dte citeit genalement, laqueille chose et lequeil prouffit et seruixe nuls aults mestiers de nre dte citeit ne polroient ne ne saueroient faire, tant pour mettre siege deuant alcunes fortresses p pluxours abillemens faire pour lesdtes fortresses a assaillir, mineir et stanssonnier, come en altres manie de coy on ne se polroit passeir bonnement de ceaulz dis mestiers; avons ordonneit, estaublit et accordeit, ordonnons et establissons par comun accord, que nuls queilz quilz soient des dous mestiers dessdis ne pueent ne ne doient dor en avant a nulz jours maix porteir nulles conteit de Metz ne des bourch de Mets, ne ne les doit on point nomeir pour contes, maix doient tous ceaulx des dous mestiers dessus nomeiz xeure lour baniere, lours torches, lour cheis et lours abillemens ensi come ils ont heus fais ancienement, et la ou que les trezes que ceaulz dous mestiers gouerneront pour le temps et li maistre et les seix jureis desdis dous mestiers les ordonneront soit en la ville, soit defuers et non altrement. Par teil et en teil maniere q nous voulons des maintenant et est nre grey et nre voulenteit que les gouvnours de nre dte citeit que pour le temps seront, soient treses ou sept de la guerre, lour fissent teil avantaige tant comme de vivres, de cherrois ou de luminaire come ons ont fait on temps

neurs officiels, ayant au moins 30 ans, mais ne pouvant dépasser la soixantaine, étaient chargés de *sonneir ladite cloche toutesfois que mestier et necessiteit seroit.* On leur ordonnait aussi d'éclairer les

pass. Item avons ancor accordeit, ordonneit et establit p comun accord qu'il ne puet ne ne doit avoir dor en avant a nulz jours maix en notre dte citeit que vingt quatre psonnes pour sonnier la cloche de Meute toutes fois que mestiers et necessiteit sereit don sonnier, lesqueilz vingt quatre personnes q la dte cloche sonneront, nous voullons et aggréons des maintenant pour tousjours maix, quil aient teil franchise en nre dte citeit, con ne les polrions ne ne debueront semonre ne constraindre dalleir en ost ni en cheualchie queilconques, p teil quil doient estre tousjours et en tous temps apprilliés pour ladte cloche a sonneir toutes fois que mestier et necessiteit seroit et encor p ainsy que cil estoit de necessiteit que li justice feyst way de nuit, p la ville ne autour de la ville ou que ce fust ne quant que ce fust en tempz de guerre que lesdis sonnours de Meute soient apprilliés pr les torches quil falroit audit way porteir chescunne nuit ou ceulx de lours compaignons quil y falroit pour la neutie pour lesdtes torches aporteir, et p teil con ny puet ne ne doit dor en avant a nulz jours maix mettre ne ressoinre nulz desdis vint quatre sonnours qui ait moins de trente ans deaige, ne nulz aussy qui passoiret soixante ans deaige ne qui ait cheuace, oultre la some de dous cens livres messains et pmey les franchises et les choses sy desoure deuizées, avons nous li maistres escheuins, les trezes, les contes jureis, li paraiges, et toute la comunalteit de la citeit de Mets, dev. dte ordonneit et accordeit que li maistres de lospitaulz Saint-Nicollay on Nuef-Bourch qui sont ne ceaulx qui après eux le seront, ne li convers dondit hospital aussy ne doient donneir ne signier pain, ne vin, az dis sonnours de Meute dor en avant a nulz jours maix pour tant cons ont bien troueit quil ne fut oncques fait ne useit de raixon et toutes les choses dessusdtes avons nous li maistre escheuing, lis treses, lis contes jureis, lis paraiges et toute la communalteit dess. dte promis a tenir et a maintenir a tousjours maix, et cil y avoit tresez ne conte quilçou de baitise ne qui alleit au contraire de nulles des choses dessusdtes, il pdroit vintg luires de Me de somme a la justice pour chescune foix quil lou debatteroit, et ne valroit

rondes faites par mesure de police, même celles qui se pratiquaient hors des remparts en temps de guerre. Ils recevaient pour cela 200 livres entre eux tous, et jouissaient d'une exemption complète de service militaire, ou de telles autres corvées imposées aux citoyens.

Plus tard, la compagnie des sonneurs fut réduite à 18, puis à 12. Après la réunion de Metz à la France, on leur enleva même leurs privilèges. Il y eut dès lors un entrepreneur qui acceptait la sonnerie par adjudication*.

riens choses qu'il en diroit et se seroit pjurs et se romperoit laccord; et se n'en folroit miez et jay pour ceu ne sairoit miez moins cest atour. Et pourtant que les choses dessusdtes soient fermes et estables, avons nous, li maistre escheuing, les treses, les contes jureis, les paraiges et toute la communalteit de la citeit de Metz fait mettre le grant comun scelz de nre dte citeit pendant en ces pntes ltres que furent faites et donnees lan de grace nre Signour mil quatre cens et quatre ans. »

* Devis arrêté pour la sonnerie de Mutte, depuis le 1.er janvier 1700 jusqu'au mois de janvier 1706.

Devis des entretiens que sera obligé de fournir celuy qui se rendra entrepreneur de faire sonner la cloche de Mutte pendant six ans, à commencer du jour de l'adjudication, à charge de fournir les cordes necessaires, l'huile et un nombre d'hommes pour la faire sonner toutes les fois qu'il en sera requis et jugé nécessaire, que pour fournir et entretenir la chappe qui porte le battant de la cloche, et mettre des coins de fer aux aiguilles, quand il sera necessaire.

L'entrepreneur sera teneu et obligé de faire sonner la cloche de Mutte aux processions de la Feste-Dieu, à celle de l'assomption de Nostre-Dame,

Grâce à l'ingénieux procédé de M. Jaunez, les évolutions de la Mutte s'exécutent maintenant de la manière la plus facile. Ses énormes tourillons sont placés sur un arc de cercle convexe qui sert de sommet à une longue verge de fer, laquelle opère sa révolution sur un gros boulon de fer dont elle est traversée à son extrémité inférieure. Le tourillon et la tête de la verge présentent ainsi deux cercles tangents. Or, on sait que deux cercles tangents ne se rencontrent que par une seule ligne, quelle que soit leur épaisseur. C'est donc sur cette ligne que s'opère tout l'effort

au renouvellement des élections de M.[rs] les Escheuins de l'hostel de ville, à l'ouverture et entrée des semestres dont la cour a ordinairement payé suivant la déclaration faite. L'entrepreneur sera obligé de se trouver toutes les fois aux heures qu'il en sera adverti par monsieur le maistre escheuin, ou a son absence par celuy de messieurs les escheuins qui présidera, auec vn nombre d'hommes suffisant pour sonner lad. cloche et tout ce qui sera necessaire pour la faire sonner, et sera obligé de sonner tous les coups pendant un quart d'heure, et autant de fois que lon accoustumé de sonner pour chacunne feste et ceremonie jugée necessaire, ordonnée audit entrepreneur; lequel sera teneu et obligé de sy conformer et de faire sonner autant de fois pendant les ans cy dessus qu'il sera jugé necessaire.

Signé : Devissane, conseiller échevin, et Royer.

Le 19 février 1700, suivant un devis rédigé par l'échevin commissaire, on mit en adjudication au rabais la sonnerie de Mutte, qui fut concédée au S.[r] Royer sur une mise de 12 livres.

En 1706 — 1711, Royer conserva la charge de sonneur aux mêmes conditions. Le 21 janvier 1718, elle échut au S.[r] d'Herclonville, et passa successivement à diverses personnes, sans que les clauses d'adjudication aient beaucoup varié.

de la cloche, ce qui rend le frottement presque nul. A droite et à gauche du tourillon se trouve ajusté un système semblable à celui qui le supporte, agissant dans les mêmes conditions de va-et-vient, et opposant, de chaque côté, une résistance suffisante pour maintenir la cloche sur le même axe, malgré la violence de ses évolutions.

Cloche du Beffroi.

Cette cloche, beaucoup plus ancienne que la Mutte actuelle, appartenait au chapitre de la collégiale de Saint-Thiébault, qui fut ruinée à l'époque du siége de Metz par Charles-Quint. En 1555, elle prit place au beffroi. On lui donne un poids d'environ deux mille kilogrammes.

Cloche de la Police.

La cloche de la police est autrement appelée *M.lle de Turmel,* parce que ce fut M. de Turmel, ancien maire, qui eut l'idée de l'acquérir. On la sonne trois fois le jour, un quart d'heure chaque fois, pour les deux balayages et pour la retraite du soir. C'est une petite cloche tout à fait moderne, dont le timbre a beaucoup d'acuité.

SONNERIE DES HEURES.

Cloches et Horloge municipales.

Les trois cloches qui constituent la sonnerie, et qu'on voit suspendues à la plate-forme supérieure de leur tourelle, n'offrent rien de particulier. Elles sont du XIV.ᵉ siècle.

La cloche des heures présente seule une légende, mais illisible par la place qu'elle occupe autour du cerveau. Sur l'une des deux clochettes destinées à marquer les quarts, on voit la date M.C.C.C.IIII^xx.

L'horloge proprement dite, d'une date bien antérieure à celle de la tour qui la renferme, présente le millésime 1391. C'est, dans son genre, une des plus anciennes du royaume; car la première horloge à roues et à poids faite en France a été posée dans le palais de Paris par l'ordre du roi Charles V, qui régna de 1364 à 1380. On croit que ces deux ouvrages sont dus à l'habile mécanicien Henry de Vic.

L'horloge messine sonnait autrefois, comme aujourd'hui, les heures, les demi-heures et les quarts;

elle marquait le cours du soleil et les phases de la lune. Je n'ai rien trouvé concernant son histoire avant le XVI.[e] siècle; on ne sait même pas quelle partie de la Cathédrale elle occupait alors. Sa pose dans la tourelle orientale de l'édifice peut remonter à l'année 1510, mais pas au-delà. Sans doute qu'avant de l'y placer, la ville aura fait exécuter toutes les réparations qu'exigeait un service de cent vingt ans.

En 1547, Marit (Joseph), horloger, *maître du gros orloge*, remit cette machine en bon état pour la somme de 6 livres 10 sous payée par la ville.

Le 18 novembre 1660, *Gabriel Stiches, horlogis*, reçut 31 livres 10 sous messins pour avoir renforcé le poids, raccommodé le balancier, fait un nouveau ressort, changé le mouvement du marteau de la demi-heure. Stiches terminait son mémoire de la manière suivante :

« *Messieurs considereront sil leur plait que led. M.[re] horlogier a employé cinq journées et demye et la plus grande partie des nuictz pour rendre ledit horloge en bon estat, ou l'industrie estoit grandement requise auec un grand trauail parmy ce temps d'hyuer, tellement quil a si bien réussy que vous et le public en auez une grande satisfaction et contentement.* »

(Manuscrit autographe.)

Dubois (Claude) semble avoir été le successeur de Gabriel Stiches. Vers l'année 1668, il fut remplacé par Harnax, qui occupait une maison attenant à la tour de l'horloge. La corde de la cloche des heures tombait dans son appartement, afin qu'il pût sonner le guet.

En 1680, nous voyons d'Herclonville (Dieudonné), cité comme horloger de la ville, chargé non seulement de diriger l'horloge, mais encore de remonter celle de l'Hôtel-de-Ville, de surveiller et de payer le guet de nuit sur la tour et les sonneries d'incendie*.

D'Herclonville était déjà très-vieux ou décédé lorsque la ville s'étant décidée, le 10 décembre 1701, à mettre l'horloge en pendule, confia ce travail à Claude Pierre et à Jacques Hud, pour une somme de 160 livres.

Nommé horloger de la ville en 1702, d'Herclonville (Antoine) fils de Dieudonné, conserva cette place jusqu'en 1733, époque de son décès. Pendant la gestion d'Antoine, l'horloge reçut diverses répa-

* Jean Mangin est le plus ancien guetteur dont on ait conservé le souvenir. En 1601 — 1602, il exerçait la charge de *sonner la seconde orloge à la tour de Mutte*, *et aultres seruices qu'il convient de faire a lad. tour*, et recevait 10 livres messines par mois. Le 12 février 1686, Claude Maillard, *guet et sentinelle de la haulte tour de Mutte*, réclama une gratification pour avoir sonné le feu pendant un an et demi, notamment pour le feu de Saulnerie, *fort long-temps en deux reprises avec grande peine*, *où lvn de ses garsons fut blessé par la cheute de la bascule de Mutte.*

rations*. Le 31 juillet 1708, le sieur Debonze reçut 40 livres pour en nettoyer et redorer le cadran; à la même date, on paya 139 livres à l'horloger *qui la mit en bon état par ordre de la chambre, soubz l'inspection de monsieur de la Nouvelotte, commissaire.* Le même mois, la ville fit remettre la corde de communication qui allait de la cloche des heures à une chambrette, près l'église Notre-Dame-la-Ronde, où furent obligés de coucher tour à tour Antoine d'Herclonville, son frère et sa mère.

La veuve de d'Herclonville ayant un fils, on lui laissa la gérence de l'horloge municipale jusqu'en 1741, époque à laquelle cet enfant étant mort, le sieur Dambrun (François), maître horloger parisien qui avait épousé M.me d'Herclonville, devint horloger titulaire de la ville. Il recevait 286 livres et le logement**.

* Le 19 avril 1707, d'Herclonville, obligé de passer une partie des nuits sur la tour, afin de surveiller les campagnes menacées d'incendie par l'ennemi; forcé en outre de sonner journellement douze coups pour le balayage, et ne jouissant plus de l'indemnité que lui accordait la police pour les sonneries ordinaires des feux, demanda une indemnité, qui fut fixée à 40 francs.

** En 1741, Dambrun n'avait que 186 fr. 12 sous d'appointements, partagés ainsi qu'il suit :

Pour la conduite de l'horloge	61 fr.	4 s.
Pour la garde de la tour	73	8
Pour le balayage des rues	40	»
Pour remonter la pendule de la ville	12	»
	186 f.	12 s.

Le 28 janvier 1750, sur l'avis de MM. Fromantin, conseiller-échevin, et Oger, inspecteur des bâtiments, on arrêta que l'horloge serait démontée pour être nettoyée, et pour qu'on remplaçât les vieux ressorts. Ce travail fut confié aux sieurs Cuni Méaux, serrurier de la ville, et Dambrun, horloger. Ils procédèrent au démontage le 3 février, refirent le pied de biche pour le réglement de la détente de l'heure, soudèrent une forte embase à l'arbre du volant de la sonnerie, alongèrent les levées des carillons et

Obligé de donner 90 fr. au guetteur, il ne lui restait pas grand chose; aussi, le conseil le déchargea du prix de son loyer. Mais ayant été privé de ce logement en 1749, il réclama près du maréchal de Belle-Isle un autre logement et 500 fr. d'appointements; le maréchal se contenta de signer cette apostille mise en tête du mémoire:

« Il me paroit juste d'accorder au sieur Dambrun cent cinquante livres d'augmentation. A Metz, ce 22 aoust 1752.

« *Le M.al duc de Belleisle.* »

Cette demande n'eut aucun résultat pour le moment. En 1753, le sieur Dambrun renouvela sa pétition, et le conseil lui alloua 100 fr. d'augmentation annuelle, motivée surtout par l'ordre qu'avait donné le maréchal, le 1.er mai 1752, de sonner en volée la cloche du beffroi depuis 3 heures du matin jusqu'à 3 heures et demie, et depuis 8 heures du soir jusqu'à 8 heures et demie, pour signaler l'ouverture et la fermeture des portes de la ville.

En 1755, Dambrun ayant fait de nouvelles réclamations, MM. Mamiel de Marieulles et Roucour, commissaires, écrivirent au bas de sa supplique:

« Nous, sans avoir égard aux demandes en indemnité du suppliant, avons accepté sa démission purement et simplement. A Metz, le 25 septembre 1755. »

Dans le fait, il fallait en finir, car Dambrun était insatiable.

de l'heure, firent la queue du gros marteau, rétablirent les mouvements en bon état, etc. Les fournitures de Méaux s'élevèrent à la somme de 50 livres. Il y eut 124 journées d'ouvriers, à 30 sous; 52 jours de maître horloger ou serrurier, à 6 livres; total : 548 livres, qu'on réduisit à 380 livres, le 14 mai 1750.

Basselet (Pierre-François), successeur de Dambrun aux mêmes conditions, moins le logement, ne conserva pas long-temps son emploi. Il partit de Metz vers 1757, alla se fixer à Paris, et laissa sa femme Marie-Charlotte Boislandon maîtresse de l'horloge urbaine.

Le 1.er septembre 1758, le gendre de Basselet, Joseph Peron, artiste distingué, reçut en dot le titre d'horloger de la ville. Ses appointements furent portés à 364 livres 16 sous, mais avec diverses charges onéreuses*; toutefois, il était exempt du

* Voici le contrat obligatoire de Peron :

Brevet du sieur Peron, horloger de la ville et garde de la tour.

« Nicolas-François de Lançon, chevallier, conseillier d'honneur au parlement, maire et maître-échevin de la ville et cité de Metz, conseillier échevin de la même ville, à tous ceux que ces présentes verront salut, savoir faisons que la charge de garde de la tour de Mutte, celle d'horloger de la ville, l'avertissement pour le ballayement des rues à l'heure indiquée, et l'allarme dans le cas d'incendies, de même qu'à l'entretien de la pendulle de l'hôtel-de-ville, tous lesquels employes étant vaccans par la démission de Pierre-François Bassellet, dernier pourvu d'yceux, lesquels il est

logement des gens de guerre, et avait le privilège des droits d'entrée pour visiter la grande tour. Les appointements se payaient en deux termes, au commencement de janvier et à la fin de juin. Il se logeait à ses frais, dans une maison du chapitre attenant à la Cathédrale*.

nécessaire de remplir pour le service du roi et de la ville, et du public, et étant bien informé des bonne vie et mœurs à Joseph Peron, maître horloger, bourgeois de cette ville, et de ses sens, suffisans, capacité, fidélité, diligence et expérience, pour l'exercice dudit employ qu'il régit depuis le 1.er juillet dernier, nous, après avoir ouï le procureur sindic, avons pourvu et pourvoyons ledit Joseph Peron de laditte charge de garde de la tour de Mutte et de celle d'horloger de la ville, de l'avertissement pour le ballayement des rues à l'heure indiquée, et l'allarme dans les cas d'incendie, de même que de l'entretien de la pendule de l'hôtel-de-ville, pour en jouir par lui aux lieu et place dudit Pierre-François Bassellet, aux gages, profits, droits et émoluments, privilèges et exemptions qui en dépendent, et dont jouissoit ledit Bassellet, à compter dudit jour 1.er juillet dernier, à charge par lui de s'en acquitter fidellement suivant le serment qu'il en a prêté entre nos mains, et en ces cas requis et accoutumés et à charge aussi de proposer, établir sur laditte tour de Mutte des gens assidus pour sonner les répétitions jours et nuits et à toutes les heures, qui seront à son compte suivant l'ancien usage. En foi de quoi nous avons signé le présent. Fait et scellé, contresigné par le secrétaire de la ville, et y apposer le sceau secret d'ycelle ; fait au bureau premier septembre mil sept cent cinquante huit, et sur la minutte est écrit, contrôlé à Metz le six septembre mil sept cent cinquante huit, par le sieur Pierre qui a reçu douze sols. »

* Le 27 novembre 1761, le conseil accorda à Peron 100 fr. d'augmentation annuelle. Le 24 juillet, il reçut une nouvelle augmentation de 70 livres, ce qui portait ses appointements à 312 fr. 12 sous, dont il fallait distraire 12 fr. pour droits de quittances, 24 fr. aux sonneurs de Mutte à la Fête-Dieu et à l'Assomption, 20 fr. de frais d'entretien et 120 fr. pour gages du guetteur ; total : 176 fr.

Le 28 novembre 1758, M. Lebrun, ingénieur, ayant examiné l'horloge, jugea nécessaire de reconstruire à neuf la roue à rochet, son pignon et sa tige, de remplacer l'ancre qui embrasse le rochet, de réparer un pignon à la seconde roue du mou-

Le 5 thermidor an v, Gardeur Le Brun apostillant une nouvelle demande de Peron, pensa qu'il serait juste de lui accorder 365 fr. d'appointements, plus 10 sous par jour, tant que la visite de la tour serait interdite aux curieux.

Le guetteur, ou commis au beffroi, demeura toujours sous ses ordres. Mais, le 27 février 1775, le conseil municipal ayant donné 100 fr. d'indemnité annuelle à cet employé, *à commencer du* 1.er janvier 1774, pour le récompenser de ses services, *sans toutefois que la présente gratification puisse nuire ny préjudicier aux gages qui lui sont payés par l'horloger de la ville*, *et ce tant et si long-temps que la ville sera contente de ses services*, ce fut une cause de mésintelligence grave entre le guetteur et l'horloger. A force d'intrigues, Peron l'emporta : bientôt, de nouvelles difficultés surgirent.

Au mois de juillet 1784, Nicolas Massé, successeur de Clesse depuis sept ans, au prix de 150 fr., réclama une indemnité qu'il n'obtint pas, étant engagé pour trois ans au service de Peron, véritable sentinelle, nommé le 18 août 1777, par le maréchal duc de Broglie. Massé quitta la tour. Il eut pour successeur Pierre Mangin, qui recevait 100 fr. de la ville et 120 fr. du sieur Peron; ce qui ne l'empêcha pas de demander en 1787 qu'on doublât ses appointements à cause de la cherté des vivres. On lui accorda 30 livres de gratification annuelle. En 1789, nouvelle réclamation de sa part, bien qu'il eût reçu 48 fr. d'indemnité dans l'année, attendu la défense qu'on lui avait faite de sonner l'alarme en cas d'émeute.

A Mangin succéda un individu qui vola les ferrures, les scellements en plomb du clocher et d'autres objets; à ce guetteur, Roger père, aujourd'hui costumier du théâtre; à Roger père, les sieurs Darbois, Lecomte, Roger fils aîné, mort du choléra-morbus en 1832.

C'est le sieur Roger fils puîné qui est guetteur depuis 1832.

vement, ainsi que la grande roue et la détente des quarts; de refaire les deux pignons des quarts et la lanterne, de mettre aux poids de nouvelles cordes et de nettoyer le mouvement, etc.... Son devis, porté à 417 livres, fut accepté par le sieur Peron le 1.er décembre suivant. Mais comme il ne s'empressa pas de se mettre à l'œuvre, le conseil décida le 31 décembre que Gérard Moutarde, maître serrurier, serait chargé du travail. Dès le 11, l'horloge fut démontée en présence des sieurs Thionville et Gardeur Le Brun. Moutarde la transporta chez lui, et modifia le mode et le nombre des vibrations, de telle sorte que le pendule qui donnait 2880 vibrations par heure, en fournit désormais 3600.

Le 14 juin 1767, Gardeur Le Brun fixa au chiffre de 150 livres une allocation demandée par le sieur Peron pour nettoyer toutes les parties de l'horloge, substituer des roulettes aux anciennes, et faire quelques réparations de peu d'importance. Les choses demeurèrent environ vingt années en cet état. Mais la machine devenant de jour en jour plus mauvaise, Peron prit le parti d'adresser au conseil municipal une demande motivée que nous n'hésitons pas à reproduire, car elle renferme sur l'état de l'horloge des détails curieux :

« *A messieurs les maître-échevin et conseillers-échevins de l'Hôtel-de-Ville de Metz.*

« Jean-Joseph Peron, horloger de la ville depuis 1758,

a l'honneur de représenter à messieurs qu'il y a près de quatre siècles que la grande horloge de la ville, posée au haut d'une tourelle attachée à la Cathédrale, est faite. Cette pièce, déjà raccommodée plusieurs fois, ne peut presque plus servir; elle est sujette à une infinité de variations, et cela n'est pas étonnant: elle ne fait que suivre le cours ordinaire des choses humaines, qui ne peuvent durer à perpétuité.

« L'horloger de la ville a plusieurs fois donné avis à messieurs les magistrats de l'état de détérioration où se trouve l'horloge publique; M. Lebrun a été chargé d'en faire la visite il y a deux ans, et il en a fait une nouvelle l'année dernière. Il lui a été facile de remarquer dans cette pièce des défectuosités considérables. Ces visites ont été faites en présence de M. l'échevin commissaire en cette partie, qui a pu se convaincre par lui-même de la nécessité de travailler sans retard aux opérations nécessaires pour que l'horloge puisse continuer à servir. Il est du devoir indispensable de l'horloger qui en a la direction, de remettre sous les yeux de messieurs le danger où elle se trouve de s'arrêter absolument.

« On n'entre pas ici dans le détail de tous les défauts de l'horloge: c'est à quoi il s'agira de s'appliquer, lorsque la ville le jugera à propos. Cependant, le moindre retard l'exposera à ne s'en servir jamais. La plus forte partie des pièces qui composent l'horloge sont si vieilles, usées et dérangées, que, sans un soin particulier et des peines inexprimables, elle ne sonnerait plus il y a long-temps; mais, quelque peine qu'on prenne, aux premiers froids, elle pourra s'arrêter tout à coup, sans qu'il soit possible d'y remédier solidement; au lieu qu'en y travaillant incessamment, elle pourrait durer encore plusieurs années. Il n'y a pas de saison plus propre

pour cet ouvrage que le temps présent : on approche de la saison des vacances, où une bonne partie des citoyens se retire à la campagne ; la température de l'air y est plus propre, et un ouvrage de cette espèce ne peut guère être entrepris en hiver, où la brièveté des jours, le froid, la violence des vents et les pluies sont autant d'obstacles à un travail long et pénible qui demande toute l'attention et la précision possibles.

« Quand même l'intention du bureau serait de faire faire une autre horloge, il ne serait pas moins indispensable de travailler à remettre la vieille en état ; la nouvelle ne pourrait être faite avant deux ou trois ans, et la ville ne peut s'en passer si long-temps.

« Quoiqu'il y ait des horloges dans différents quartiers de la ville, c'est toujours celle de la Cathédrale qui est la régle de toutes, parce qu'on l'entend de plus loin, qu'elle régle les heures du service divin, celui du roi et l'assemblée des magistrats, ainsi que le moment du travail sur les chantiers. Il n'y a aucun état qui puisse s'en passer : comment faire, si elle venait à manquer en hiver, ce qui lui arrivera infailliblement dans l'état où elle se trouve ? Que d'inconvénients n'en résulterait-il pas? Il n'est pas nécessaire de les détailler par le menu ; messieurs de ville en sentent toutes les conséquences.

« Il y a, comme on vient de l'observer, différentes autres horloges dans la ville, mais qui ne valent pas plus que celle de la Cathédrale. On s'aperçoit toujours de leurs variations. Fabriquées par des serruriers ou mauvais artistes, ils n'ont pu donner à leurs ouvrages la justesse et la précision qu'ils demandent.

« Ces raisons succinctes que la pénétration de messieurs développera aisément, et que le serment qu'a prêté leur horloger le force de leur présenter, lui font espérer qu'ils se décideront sans retard à ordonner les réparations nécessaires à cette pièce. Il est d'autant plus instant qu'ils s'y déterminent, que l'horloger de la ville reçoit journellement des reproches à ce sujet de toutes parts. Le public qui sait qu'il a la direction de l'horloge, n'entre pas dans l'examen de savoir si la pièce est défectueuse ou non; il s'en prend mal à propos à l'artiste d'un mal dont il ne peut être garant, et cela lui cause un préjudice considérable dans son état.

« Le mémoire cy-dessus a été présenté à messieurs de ville le 7 juillet 1780. Sans doute qu'il n'a pas été possible alors de faire réparer l'horloge; mais les détériorations sont augmentées considérablement; le plancher qui la supporte est pourri et percé, il n'est même plus de niveau; de manière qu'on ne peut approcher de l'horloge sans courir risque de passer à travers de ce plancher. Il n'est pas dans l'intention de messieurs d'exposer personne au risque de perdre la vie. Toutes les circonstances détaillées cy-dessus font espérer à l'horloger de la ville que messieurs se porteront à faire faire incessamment à l'horloge et à la chambre qui la contient, les réparations urgentes qu'il vient de leur exposer. »

Peron.

Cette fois, les observations de l'artiste furent écoutées. Le conseil décida qu'on démonterait l'horloge, et qu'on dresserait procès-verbal des réparations reconnues nécessaires. Voici la pièce constatant une opération qu'on n'avait point faite

depuis la seconde pose de la machine au commencement du XVI.[e] siècle.

« En conséquence des ordres donnés de la part de messieurs de l'hôtel-de-ville par M. Rouyer, con.[er]-échevin, comm.[re] en cette partie, à Jean-Joseph Peron, horloger de la ville, ensuite du mémoire qu'il a eu l'honneur de présenter à M.[rs], il a démonté la grande horloge placée au haut du clocher à ce destiné, l'a fait déposer dans une des salles de l'hôtel-de-ville, l'a nettoyée à l'aide du serrurier de la ville, et l'a remontée dans la même salle ; et de l'examen exact qu'il en a fait, il résulte qu'il est absolument nécessaire d'y faire les réparations ci-après pour parvenir à pouvoir s'en servir.

« Il faut faire une roue d'échappement en cuivre à la place de celle qui ne vaut rien tant par son diamètre que de sa forme, et la faire pour être à échappement à repos, avec son arc de levée, son arbre et une suspension de l'arc d'échappement. Il faut faire à neuf les deux lanternes du rouage du mouvement qui sont usées ; elles doivent être en fuseaux d'acier tournés.

« Il lui faut un tambour d'un pouce et demi au moins de plus long que celui qui y est, pour la prolongation du mouvement ; ensuite placer correctement les quatre chevilles qui sont sur la grande roue, premier mobile du mouvement, et approprier à la lime douce toutes les dentures du mouvement.

Pour le rouage des quarts.

« Il faut faire à neuf la première grand-roue des quarts, en place de celle qui y est, et qui ait le nombre convenable ainsi que les cercles et rouleaux qui lèvent les marteaux des quarts.

« La seconde roue du remontoir du même tambour sera retournée, sa denture étant considérablement usée d'un côté, ce qui dispensera d'en faire une neuve.

« Il faut faire à neuf les deux lanternes du rouage des quarts, qui sont non seulement fort usées, mais qui ne sont pas encore du diamètre convenable.

« Il faut un cercle neuf sur la roue d'étoteau, sur la seconde tige des quarts qui est usée.

« Il faut un bras neuf sur l'arbre du volant.

« Il faut un volant avec son canon de cuivre et sa noix avec les deux ressorts, qui sont cassés par vétusté.

« Il faut deux autres canons de cuivre au centre des levées des quarts, en place de ceux qui sont usés, et rapproprier à la lime douce les dentures de la deuxième roue des quarts.

Le rouage du gros marteau des heures.

« Il faut redresser la première grand-roue sur son arbre, attendu qu'elle est extrêmement voilée.

« La roue du remontoir du même tambour n'est pas droite; elle est extrêmement usée dans sa denture, inégale et également fort voilée; le tambour menace ruine du côté de cette roue en ce que le bois se trouve pourri, il en faut par conséquent un autre; il serait à propos de faire une nouvelle roue de remontoir au même tambour.

« Tous ces grands deffauts empêchent de remonter le gros poids et la corde sur son tambour, comme on l'a pu observer lorsque l'horloge était en place sur la tour.

« Les deux lanternes du rouage de cette sonnerie sont tout usées et ne valent pas mieux que celles ci-dessus notées; il en faut des neuves.

« Le cercle à étoteau qui est sur l'arbre de la 2.e roue ne vaut plus rien, il en faut un autre.

« Il faut un bras neuf sur l'arbre du volant au lieu de celui qui est tout usé et ne tient plus sur son quarré.

« Il faut un autre canon de cuivre au même volant des heures, un ressort en place de ceux qui y manquent et sont cassés; il y faut encore un cliquet.

« Il faut également rapproprier la roue de compte des heures et la rendre ronde sur son canon, ainsi que la lanterne qui la conduit, qui a par trop de ballotage sur son quarré.

« Il y a quantité de boëtes à pivots qui sont fort endommagées par le long usage de la marche de l'horloge, comme quantité de roulettes à porte-pivots qui ne font plus leur effet; il en faut plusieurs neufs pour les autres ou pour les rétablir, pour faire l'effet convenable.

« Il faut pareillement repasser à la lime douce les dentures de sonnerie des heures.

« Les détentes du mouvement en communication du rouage de la grande sonnerie sont dérangées à raison de leur éloignement de l'une à l'autre, de même que les fils de fer de communication du rouage de la sonnerie aux cloches; il faut aussi les réparer, et faire un autre châssis de fer sous les petites cloches pour faire mouvoir les fils de fer qui font frapper les deux marteaux des quarts.

« Telles sont en gros les réparations qu'on apperçoit quant à

présent être absolument nécessaires ; il s'en trouvera vraisemblablement encore d'autres qu'on ne peut appercevoir que lors du travail en détail.

« Il ne faut pas oublier les réparations nécessaires au plancher de la chambre de l'horloge, qui ont été déjà indiquées dans le mémoire présenté à M.[rs] au mois de 7.[bre] dernier.

« Toutes ces réparations sont d'une nécessité indispensable. Il ne faut pas être au fait de l'horlogerie pour s'en convaincre ; tout le monde sait que ces machines ne peuvent être bonnes qu'autant que les pièces qui les composent, sont d'une exécution parfaite ; il est visible à la seule inspection que celles de l'horloge de la ville sont bien éloignées d'avoir cette perfection, qu'une pièce semblable ne peut conserver pendant 400 ans.

« Au surplus, s'il pouvoit rester quelques doutes sur la nécessité de faire ces réparations, l'horloger de la ville ne demande pas d'en être cru sur sa parole; il consent d'être jugé par les gens de l'art, par ceux surtout qui ont poussé leurs connaissances au plus haut degré.

« Il ne peut cependant pas dissimuler à M.[rs], et il manqueroit au serment qu'il a prêté à la ville, s'il ne leur observoit que l'horloge ainsi réparée ne sera jamais une pièce parfaite, les connaissances dans l'art de l'horlogerie étant portées à présent à un tout autre degré de perfection et de précision qu'au temps reculé où l'horloge actuelle de la ville a été faite ; mais il espère qu'au moyen des réparations ci-dessus, en surveillant de sa part et guidant le serrurier, et de l'attention qu'il apportera de son côté à faire les réparations qui le concernent avec toute l'exactitude possible, il parviendra à en tirer le parti le plus avantageux ; et comme il est de son

devoir et de son honneur que cette horloge rende le plus long service possible, étant chargé de son entretien, il veillera avec plus d'attention que personne à sa conservation. »

Signé *Peron.*

« Pour remplir de ma part tout ce qui est énoncé ci-dessus, et qui est plus particulièrement spécifié dans l'état n.° 2, concernant le serrurier *; en outre, pour faire et fournir la roue en cuivre appelée roue d'échappement à repos et autres menus objets; pour aider le serrurier à replacer lad. machine en son lieu, et en être garant pendant deux ans, je déclare que je me suis restraint à la somme de six cent cinquante livres. Fait à Metz le 8 9.bre 1783. »

Signé *Peron.*

« De plus qu'au cas qu'il se trouveroit quelques objets de

* Nous possédons une copie de l'état estimatif du sieur Valentin, maître serrurier, en date du 4 octobre 1783, mais nous ne pouvons le reproduire en raison de sa longueur. Il se termine ainsi :

Récapitulation.

Pour le mouvement de l'horloge..............	107 livres.
Pour celui des quarts........................	243
Pour celui des heures........................	390
Total général..........	740 livres.

« Je soussigné Jean-Louis Valentin, serrurier de la ville, reconnais me soumettre à faire à dire d'experts les ouvrages portés au présent mémoire pour la somme de 740 livres. A Metz, le 8 9.re 1783. De plus, qu'au cas qu'il se trouveroit quelques objets de réparation non prévus dans le présent état, je me soumets à les faire sans demander ni répéter aucun autre payement que les 740 livres portées à la soumission ci-dessus. »

Signé *Jean-Louis Valentin.*

réparation non prévus dans le présent état, je me soumets à les faire sans demander ni répéter aucun autre payement que les six cent cinquante livres portées sur la soumission ci-dessus. »

Signé *Peron*.

Un procès-verbal ouvert le 21 octobre, clos le 8 novembre 1783, signé du sieur Joseph Royer, conseiller-échevin, commissaire, et Gardeur Le Brun père, ingénieur, inspecteur des bâtiments de la ville, arrêta le budget des dépenses ainsi que les conditions où elles devaient être faites. En conséquence, le projet fut accepté par les trois ordres et porté à la somme de 1390 francs, ouvrages d'horlogerie et de serrurerie compris.

Le travail marcha rapidement; car, le 3 juillet 1784, les commissaires désignés en firent l'examen sur place, donnèrent des éloges au serrurier Valentin ainsi qu'à l'horloger Peron, et leur allouèrent la somme convenue.

Pendant treize années, l'horloge ne subit aucune réparation. Elle allait assez bien. Mais au mois de brumaire an III (1790), Peron fit observer que l'énorme quantité de cambouis dont les rouages étaient chargés s'opposerait incessamment à leur action, et demanda une visite de la machine. MM. Gardeur Le Brun, ingénieur, François et Ledantu furent du même avis que l'horloger. Ils dressèrent un devis auquel on n'eut pour le moment

aucun égard. Sur une réclamation nouvelle de M. Peron, signée du 30 fructidor an IV, Gardeur Le Brun rendit un avis favorable le 15 vendémiaire an V, rappela le mode d'opération adopté en 1783, et fut d'avis qu'on suivît le même procédé. Peron se mit à l'œuvre le 22 vendémiaire, et termina son travail le 22 nivôse. Il demanda 500 livres. Elles lui furent votées sur l'approbation des citoyens François, Ledantu, et le visa de Gardeur Le Brun. On y ajouta 80f pour frais imprévus, mais à charge par lui de payer 150f au sieur Valentin, comme c'était stipulé dans le marché*.

La fureur révolutionnaire, impuissante contre le temps lui-même, sembla vouloir en altérer le symbole. Brisant la fleur de lis d'or qui terminait l'aiguille du cadran, elle laissa l'autre extrémité sans contre-poids, retombant toujours d'un degré inférieur à celui qu'elle devait noter.

En 1796, Peron exécuta de nouvelles réparations à l'horloge. Il construisit un échappement à ancre, et nettoya la machine; mais il se garda bien de rétablir l'aiguille, à laquelle on avait si judicieusement enlevé l'emblème du pouvoir déchu. Chose étonnante, personne pendant quarante ans n'eut l'idée de lui rendre son contre-poids.

* Peron demeurait alors rue du Petit-Paris, n.° 475.

Le sieur François, successeur de Peron, ne fit que passer dans les fonctions d'horloger de la ville. Il était trop âgé pour s'occuper de l'horloge d'une manière sérieuse.

François fut remplacé par M. Ledantu, mécanicien fort habile; mais on le perdit bientôt.

A Ledantu succéda Corbassière le père, qui abandonna peu à près l'horloge à son gendre Viessener.

En 1816, Corbassière fils recueillit l'héritage paternel, et travailla, conjointement avec MM. Savart père et Glavet, à rendre l'horloge moins défectueuse. Il la nettoya; il fit des vis de rappel pour mettre les tringles à hauteur, supprima le rouage et la touche destinés à marquer les phases de la lune, parce qu'on ne voulut point restaurer ce mécanisme, et mourut en 1832, enlevé par le choléra-morbus.

On doit à M. Humbert, successeur de Corbassière fils, aux appointements de 300 fr., les plus importantes améliorations qui aient été faites depuis un demi-siècle dans le mécanisme de notre horloge. En 1836, la suspension s'étant rompue, M. Humbert profita de cette circonstance pour nettoyer la machine, la réparer, et y introduire les modifications que la science exigeait. Il remplaça l'échappement à ancre de Peron par l'échappement à repos de Lepaultre, dont la roue change peu l'isochro-

nisme. Au moyen de cette amélioration, les mouvements de la roue sont devenus plus faciles, plus réguliers, et contrebalancent, à chaque temps d'arrêt, les effets variables de la température. On doit aussi à M. Humbert une minuterie qui permet au passant de régler sa montre sur le cadran de la ville. Afin que l'aiguille des heures et celle des minutes aient le moins d'ébat possible, il les fit à frottement gras, tournant sur l'extrémité des canons, tandis que l'ancienne aiguille, fixée carrément, était sujette à des variations fréquentes. M. Humbert améliora en outre l'état de la sonnerie; mais il faudrait, pour que les choses marchassent convenablement, qu'on mît cette machine hors des influences atmosphériques qu'elle subit incessamment par le mauvais entretien de sa cage.

Cloches chapitrales.

Le nom, le nombre, la grosseur et les éléments sonores de ces cloches ont beaucoup varié. Nous avons parlé du *Garin Loherans,* demeuré long-temps la plus forte d'entre elles. On citait encore, dans le haut moyen-âge, deux belles cloches données en 1117 par Rodulphe, abbé de Saint-Trond, qui en avait fait fondre quatorze pour son monastère. Il

baptisa du nom de *Stephanus, et bénit lui-même* celle des deux cloches qui était du métal le plus fin*.

A l'époque du siège de Metz par Charles-Quint, l'occasion d'acquérir de nouvelles cloches devint propice. Le chapitre en profita, et refondit presque toutes les anciennes.

Marie.

Depuis le commencement du xv.e siècle, Marie tenait le premier rang parmi les cloches chapitrales. Elle fut coulée, disent les chroniques du doyen de Saint-Thiébault et de Philippe Gérard, le jeudi 23 septembre (1438), au *moustier* de Saint-Pierre-aux-Images, par maître Antoine, *maistre des bombardes de Metz, qui estoit borgne.*

On inscrivit sur la nouvelle cloche les vers suivants, dont le sens prouve qu'il s'agit d'une refonte, et que la cloche existait antérieurement :

Mille quadringenti decies tres bisque quaterni
Currebant anni, dùm fracta Maria ressumpsit,
Fusa sonum. Placeat ijitur nunc omnipotenti,
Papa simùl vigeat sinodo cum basiliensi,
Ut sint uniti, fiatque reductio Græci.

* Liasse manuscrite relative à l'abbaye de Saint-Trond.

Une chronique manuscrite que j'ai en main assure que cette cloche ainsi que Pomme-Gaudet furent coulées pour la troisième fois le 19 octobre 1480.

En 1541, Marie, refondue de nouveau, reçut pour inscription :

Fusa licet toties primi laus non peritœris,
Sed Mariæ servo nomen et unasonum.
Nil mihi cum sumno vigilem Deus et heva donet
Quemque veco memor solveri juve Dei. 1541.

Au mois d'août 1638, cette cloche se fendit en sonnant pour l'enterrement d'Abraham Fabert, maître-échevin de Metz. Le chapitre la fit refondre au mois de juillet 1665. On la bénit sous les noms de Saint-Jacques et de Saint-Christophe le 20 juillet suivant, après vêpres. Mutte sonnait à grandes volées. M. de Corsan, princier, fut parrain, et M.me la première présidente, marraine.

Depuis lors, Marie n'a pas été refondue. On y lit l'inscription suivante, écrite autour du vase supérieur, sur deux lignes, entre deux croix, et suivie du millésime 1665:

Fvsa licet toties primi lavs non peritœris,
Pondus vt arte sonem servo nomenque Mariæ
Me talem Stephani hæc insignia fvndere donant.

Un ruban ciselé divise circulairement la cloche en deux parties. Autour d'elle sont : 1.° les armes du chapitre en médaillon ; 2.° un saint Étienne tenant une palme de la main droite et des cailloux de la gauche ; 3.° une Vierge, les mains jointes, couronnée par deux anges ; 4.° un Christ avec les saintes femmes, et au-dessous du Christ, deux petits médaillons contenant le chiffre artistique de Claude Gaultier *A* et celui de Henri Guyot. Ce dernier fondeur est désigné par les quatre initiales H G M F, surmontées d'une cloche, de croissants et d'étoiles.

Les ciselures n'ont rien de bien fini. Une tête de lion en relief décore chaque anse.

Cette cloche pèse environ dix-sept mille. Son timbre a plus d'éclat et non moins de majesté que celui de la Mutte.

On la sonnait aux jours de grande solennité. Depuis dix années, la démolition du clocher de bois n'avait pas permis de l'entendre ; mais, à l'arrivée de monseigneur Dupont des Loges, le chapitre de la Cathédrale la fit tinter pour lui rendre honneur.

Catherine.

Marie et Catherine se ressemblent beaucoup, ainsi qu'on le voit par les diamètres. Ce sont deux

véritables sœurs. Mais Catherine date d'une époque bien antérieure à l'autre. Son exécution n'a rien de remarquable. Les anses n'offrent aucun ornement. On lit autour du cerveau l'inscription latine suivante, en caractères gothiques, sur une seule ligne :

Ago Katherina laudo Deum verum plebem voco
clerum congrego defunctos ploro tempestatem
fugo et festa decoro. Jan. mil V^c XXXV.

En dessous de l'inscription se trouvent quatre petits médaillons représentant sans doute les fondeurs, dont les chiffres ou monogrammes n'existent nulle part. Entre les médaillons, dans quatre petits encadrements en ogive surbaissée, on voit figurer saint Nicolas, saint Pierre, un Christ avec les deux saintes femmes, une madone tenant l'enfant Jésus. Tout cela est d'une exécution très-médiocre.

Catherine, Pontenotte et Barbe servaient autrefois à l'annonce des offices du dimanche. Catherine s'ébranlait pour le dernier coup de la messe et des vêpres.

Pontenotte et Barbe.

Il y avait une différence de 6 centimètres dans le diamètre de ces deux cloches, les deux plus puissantes de la sonnerie chapitrale, après Marie et Catherine. Elles étaient à peu près du même âge,

et remontaient au XIVe siècle. Pontenotte ayant eu pour parrain *le sire Burtrant de Jurue*, maître-échevin en l'année 1327-1328, fut ornée de l'écusson de ses armes et du sceau de son paraige :



CONTRE-SCEL.



Barbe porta, d'un côté, l'image en relief de sa patronne; du côté opposé, les armes d'Adhémar de Monteil, évêque de Metz.

Ces deux cloches, placées l'une à côté de l'autre, concouraient au même but. On les sonnait à la mort des chanoines de Notre-Dame-la-Ronde. On les sonnait également quand décédait un chanoine du grand moutier; mais Catherine joignait alors quelques tintements à leur glas funèbre.

Bardaye et Meugniaye.

Les cloches auxquelles s'appliquaient ces deux noms vulgaires, ne remontent pas au-delà du xv.ᵉ siècle. Elles n'ont jamais figuré dans les tours karlovingiennes de l'ancienne basilique. On les sonnait pour les petits offices, tels que matines, grand'messes des jours ouvrables, vêpres du chapitre, etc.

Il n'y avait que 11 centimètres de différence dans le diamètre de l'une à l'autre. Elles étaient aux armes du chapitre.

Pomme-Gaudel ou Gaudal.

Cette cloche, refondue pour la troisième fois le 19 octobre 1480, avait à peu près le même âge

que les précédentes. Le nom qu'elle porte décèle son origine messine. Elle présentait sept écussons armoriés appartenant à sept familles anciennes du pays. On la sonnait en carillon avec Chardaye, Meugniaye et Guidon, ce qui faisait les notes *la, si, ut, ré,* avec leur répétition à l'octave.

Guidon.

Fondue au XVII.e siècle, la cloche appelée *Guidon* compléta d'une manière très-heureuse la moyenne sonnerie de la Cathédrale. Elle était aux armes du chapitre.

Grosse et Demi-Heure.

Ces deux cloches se rapprochaient singulièrement, puisqu'il n'y avait que 5 centimètres de différence dans leur diamètre. Elles servaient à l'annonce des petits services. Quand un des bas officiers de la Cathédrale mourait, on les mettait en branle, avec le tintement de Guidon, ou de Meugniaye, ou de Chardaye, selon le grade du personnage décédé.

Claire et Haute.

En 1603, le cardinal de Lorraine, évêque de Metz, ayant ordonné qu'on sonnerait les *Angelus* ou l'*Ave Maria* trois fois le jour, cette dévotion

fut fondée dans l'Eglise Cathédrale de Metz par MM. de Belchamp et Rousselin, chanoines. M. de Belchamp donna au chapitre une nouvelle cloche qu'on baptisa du nom de *Claire,* et qui, sonnant en *la,* remplit la seconde octave de l'échelle harmonique. Elle fut placée près de la cloche appelée *Haute,* et devint souvent sa succédanée.

Bassin d'argent.

Le Bassin d'argent, ainsi appelé de son timbre argentin, quoiqu'il ne renfermât pas un atome de ce métal, est la première cloche que la convoitise révolutionnaire mit au creuset. On a bien lieu de la regretter, car c'était probablement la plus ancienne des cloches chapitrales.

Les anses de cette cloche présentaient en relief quatre têtes de dragons; son cerveau, trois zones rubanées; le vase supérieur élevé au-dessus des faussures, les mots: *sit nomen Domini benedictum,* en caractères anglo-saxons du XI.e siècle; et, en dessous, les noms des Heu, Cherisey, Liétals, Raigecourt, Gournai, Baudoche; contre les faussures ou parties rentrantes, les armes de ces mêmes familles disposées une, trois et deux; un Christ, un saint Étienne lapidé; enfin, autour de la panse, l'inscription : *cy ma faicte lan MCC XXX.*

La forme du Bassin d'argent était très-originale.

Trois cercles en saillie dessinaient son contour : le premier, à la naissance du vase supérieur ; le second, à celle de la panse ; le troisième, au-dessus du bord. La hauteur totale de la cloche était de $0^m,58$; le diamètre inférieur, de $0^m,44$. On la sonnait à l'avènement ainsi qu'au décès des évêques, comme la cloche d'argent d'Avignon, qui ne s'ébranlait qu'à la mort des papes.

Trésor.

C'est une vanité d'amasser des richesses périssables, et d'y mettre son espérance.

Ecclésiaste.

Toute cette magnificence pâlit devant l'éclat de la divinité ; mais il y a dans son ordonnance une régularité que la main de Dieu semble avoir dirigée.

La Duchesse d'Abrantès.

Trésor.

Les premiers hommes n'ont eu d'autres trésors que les cendres de leurs pères; les premiers chrétiens d'autres richesses que des souvenirs, des vertus, des instruments de supplice employés contre le sauveur des hommes ou ses disciples, et les ossements de ces mêmes disciples arrachés à l'insolent mépris du bourreau. C'était sur d'aussi précieux gages qu'ils bâtissaient les églises, élevaient

les autels, mettant de la sorte les œuvres d'art sous la sauve-garde des élus de Jésus-Christ. Pour un culte d'abnégation personnelle et d'humilité, il fallait des symboles en harmonie avec lui. L'Église souffrante opposait au luxe oriental des Césars le contraste de sa misère, et tout autour d'elle semblait dire qu'effectivement son règne n'était pas de ce monde. Ainsi les métaux les plus vulgaires, le cuivre, le fer, le plomb, servaient à la confection des vases sacrés; la châsse d'un saint, le trône d'un évêque étaient en pierre ou en bois de chêne; les autres objets consacrés au service divin n'avaient pas plus de valeur, et quand un prélat descendait dans la tombe, sa modeste sépulture résumait l'histoire si simple de sa vie. Mais l'Église échappant aux persécutions, grandissant avec les siècles, devenant à son tour une puissance temporelle, balança l'éclat des cours souveraines. Les peuples, rendus dociles à ses enseignements, demeurèrent frappés de la somptueuse ordonnance de ses fêtes. Les monarques, les seigneurs suzerains en augmentèrent la pompe par de riches donations, et l'autel d'où s'élevait jadis en holocauste dans un appareil de pauvreté le saint des saints, brilla chargé d'or et de pierreries.

La fortune de l'Église messine remonte aux derniers rois mérovingiens. Elle augmenta considérablement sous les maires du palais, et reçut de Karl-Magne un accroissement remarquable. De-

puis lors, jusqu'aux guerres religieuses du XVI.e siècle, elle a suivi l'allure progressive des évènements, compromise d'intervalle en intervalle, mais reprenant presque aussitôt une attitude conforme à ses immuables doctrines. Le trésor de la Cathédrale témoigne mieux que toute autre chose l'état successif des prospérités et des vicissitudes de notre église. On le voit naître, croître et décroître avec elle; commencer par la crosse de bois, l'anneau de cuivre des premiers pasteurs; arriver aux camées antiques encastrés d'or, aux châsses revêtues de lames d'or et d'argent, aux crosses pontificales de vermeil, aux missels ornés de pierres précieuses et de couvertures d'ivoire, aux statuettes, aux crucifix d'argent massif, pour redescendre aux conditions les plus simples de l'humilité chrétienne. Telle est la marche irrégulière et tourmentée des choses humaines. Il n'y a rien de stable ici-bas. La Providence, dans les pénibles épreuves qu'elle fait subir à l'Église, semble vouloir lui rappeler, s'il était possible qu'elle l'oubliât, que l'immobilité de sa destinée repose uniquement en celui qui seul est immobile.

Au commencement du VII.e siècle, la Cathédrale avait déjà divers objets d'un grand prix; car saint Arnould, qui fut évêque depuis 611 jusqu'en 626, vendit, pour subvenir aux besoins des pauvres, un bassin d'argent du poids de 36 kilogrammes qu'il tira du trésor de cette église. L'acquéreur, nommé

Hugues, étant mort peu après, on porta le bassin au roi Chlotaire, qui le renvoya couvert de cent pièces d'or à saint Arnould, désireux de s'associer ainsi aux généreux élans de sa grande âme*. L'anneau du même prélat devint, quelque temps après, une des reliques les plus précieuses du sanctuaire. Warnefride (Paul, diacre) assure tenir de la bouche même de Charlemagne, qui croyait descendre de saint Arnould, que ce digne évêque s'étant un jour arrêté sur l'un des ponts qui traversent la Moselle, regarda cette rivière, compara l'énormité de ses fautes au volume des eaux, et tirant du doigt la bague épiscopale qu'il portait, la jeta dans le gouffre, en priant le ciel de la lui rendre comme témoignage de pardon. Peu de temps après, le cuisinier du prélat découvrit dans les entrailles d'un poisson l'anneau miraculeux, et le lui restitua. Cette légende, adoptée par les uns, contredite par les autres, ressemble beaucoup à ce qu'on raconte de Polycrate, tyran de Samos. Warnefride est le seul auteur ancien qui en parle. Le contemporain de saint Arnould, auteur anonyme de sa vie, n'en dit pas un seul mot, et les copistes venus depuis semblent avoir simplement adopté la légende de Warnefride. Quoi qu'il en soit du fait lui-même, l'anneau peut très-bien avoir appartenu au prélat messin. C'était une

* *Vita sancti Arnulphi.* Copie manuscrite du x.[e] siècle.

émeraude présentant trois pommes de pin gravées en creux, et enchâssée dans une bague ou chaton d'or massif. L'anneau actuel, sauvé de la destruction par M. l'abbé Simon, n'est, je crois, qu'une représentation plus ou moins exacte de l'ancien.

Chaque année, le 16 août, jour anniversaire de la fête du saint, on portait processionnellement son anneau de la Cathédrale à l'insigne basilique de Saint-Arnould, où l'on célébrait une messe haute avec station. Après les membres des deux chapitres de Saint-Étienne et de Saint-Sauveur, venait le coutre, paré de l'aube, de la manipule, de la chape des grandes cérémonies, et tenant l'anneau dans une boîte d'argent. Sous le portique de la maison abbatiale, à l'entrée de la première cour, le cortège était reçu par le prieur en étole et en chape, le diacre et le sous-diacre en tunique et dalmatique, les religieux revêtus d'aubes et de chapes. Le coutre alors, s'avançant de quelques pas, offrait le reliquaire au prieur, en prononçant les paroles suivantes : *Messieurs de la Cathédrale déposent dans vos mains la bague du grand saint Arnould, qu'ils conservent depuis si long-temps, à condition qu'après la messe, elle leur sera rendue pour être remise au trésor.* Le prieur répondait plusieurs mots, encensait l'anneau, l'aspergeait trois fois, le baisait, et l'attachait au cordon d'un missel ouvert que lui présentait le diacre. Cet officiant, marchant ensuite avec le cortège, allait déposer le

livre et l'anneau sur le grand autel, tandis que les chanoines se rendaient au chapitre de l'abbaye pour psalmodier l'office des morts, destiné au soulagement de l'âme des chanoines inhumés dans l'ancienne église. Lorsque ces chants avaient lieu, le sacristain mettait l'empreinte du cachet de saint Arnould sur des bagues de cire de différentes couleurs ; et quand l'office des morts était terminé, les chanoines revenaient au chœur et se plaçaient à gauche, et les bénédictins à droite. On disait alors la messe. Après l'Évangile, le sous-diacre faisait baiser le missel et l'anneau au célébrant, puis aux trois dignitaires de la Cathédrale, et au plus ancien des religieux bénédictins. Le célébrant bénissait ensuite les bagues de cire ; au Pater, deux religieux les distribuaient aux chanoines, aux bénédictins et aux fidèles assistants. La messe terminée, la procession reprenait sa marche jusqu'à la porte de l'église, où le prieur déliait l'anneau, le baisait, le rendait, l'aspergeait, l'encensait, et remerciait le coutre en lui faisant promettre, devant plusieurs notaires apostoliques, de le rapporter l'année suivante. Cette cérémonie se pratiquait encore avant la révolution ; seulement, on n'exigeait plus la présence des notaires *.

Au VIII.e siècle, un morceau de la vraie croix

* *Cérémoniaire de la Cathédrale et de Saint-Arnould.* Cahiers manuscrits.

que l'évêque ou le grand-coutre présentait à baiser aux souverains qui entraient dans la Cathédrale; des châsses couvertes de lames d'or et d'argent; quelques reliquaires très-riches, et divers manuscrits dont la description se trouve plus loin, composaient le fonds principal du trésor de notre basilique.

Charlemagne, entre autres présents magnifiques, lui donna une coupe d'un travail si précieux, taillée dans une pierre si rare, qu'en l'année 1506, au rapport du révérend père Benoît de Toul *, des marchands vénitiens en offrirent 25,000 ducats. Elle fut brisée par une imprudence du sacristain qui la laissa tomber **.

Entre les années 860 et 874, Advence, évêque de Metz, fit faire un tabernacle ou pavillon en bois de châtaignier, orné de ciselures d'argent et de bronze doré. On le plaçait sur le grand autel les jours de solennités. Il servit depuis au dépôt du buste de saint Étienne, qui renfermait ses reliques; aussi le peuple l'appelait-il la *Muche de saint Étienne*. Ce tabernacle n'existe plus. Vers 1760, M. de Bousmard, archidiacre de Marsal, maître de fabrique de la Cathédrale, ayant imaginé de

* Ouvrage cité.

** *Titres anciens de la Cathédrale.*

substituer au grand baldaquin d'étoffe qu'on tendait à l'exposition du Saint-Sacrement, un petit baldaquin d'orfévrerie, fit détruire, pour en tirer quelques marcs d'argent de bas aloi, la Muche de saint Étienne. On la voit encore représentée en ivoire sur un de nos manuscrits du IX.ᵉ siècle transportés à la Bibliothèque royale.

Vers l'année 869, Charles-le-Chauve, en mémoire de son couronnement dans la Cathédrale de Metz, lui donna son *livre d'heures* ainsi qu'une *Bible* magnifique dont nous ferons la description plus loin. Ces ouvrages n'étaient pas les premiers qui fussent au trésor; mais aucun ne pouvait rivaliser avec la Bible sous le rapport de la beauté du vélin, des miniatures, des majuscules et de la couverture.

Dans le IX.ᵉ siècle, le trésor était déjà tellement riche, qu'en l'année 882, lorsque Charles-le-Gros, vaincu par les Normands, leur eut promis 2080 livres pesant d'argent* pour les dédommager des frais de la guerre, on tira de la Cathédrale de Metz une grande partie de cette somme**.

Alors, comme depuis, les évêques, les digni-

* La livre d'argent avait alors 20 sols à la taille.

** *Annales manuscrites de saint Bertin.*

taires du chapitre, et jusqu'aux simples chanoines, faisaient à leur avènement, ainsi qu'à leur décès, un don volontaire, soit en argent, soit en ornements, à la Cathédrale. Ces présents, réunis aux principales offrandes des seigneurs laïques, des corporations, ou des simples fidèles, accroissaient prodigieusement l'avoir du chapitre, sans compter ses biens territoriaux qui étaient immenses.

Ainsi, les évêques Hérimann, Théodoric, Bayer de Boppart, Georges de Bade, devinrent les donateurs successifs du trésor.

En 1090, l'évêque Hérimann fit faire une nouvelle châsse pour recevoir les reliques de saint Clément. On représenta les principaux traits de sa vie sur différents médaillons accolés à la châsse, autour desquels se trouvaient les vers suivants :

Clemens per Petrum sortitur pontificatum,
Mittitur et mettim laturus verba salutis.
Mausoleo socii commendant membra materni.
Clementis baculum dat suscitet unde maternum,
Vita redit tandem baculo surgitque maternus.
Dùm latet in saltu Clemens de plebe remotus,
Detegit hunc rabiem cervus fugiendo caninam.
Serpentum pestem sic Clemens ejicit omnem.
Credentes Christo renovat baptismate sancto.
Presulis ad nutum gentiles idola frangunt.
Suscitat hanc Clemens credit rex tota simul gens.
Fertur in ecclesiâ Clemens tumulandus in ipsâ.

Le buste en marbre du même pontife portait l'inscription suivante, d'une date fort ancienne :

Flavius Clemens consul Romanorum
apostolus et episcopatus Mediomatricorum.
Hoc Vigerius primicerius et abbas
fingenius legerunt dum serinium ejus aperientes
sacratissimum ejus corpus
incorruptum atque integerrimum repererunt *.

Vers le milieu du XI.[e] siècle, Théodoric III fit don à la Cathédrale d'un bras de saint Étienne renfermé dans une châsse d'argent, et qu'il acheta sans doute à Byzance **, lorsqu'il visita les lieux saints ; de joyaux magnifiques ; d'une croix d'or enrichie de pierreries ; d'une couronne en forme de dais ***, etc.

Le chef ou la tête de saint Étienne fut donnée au trésor, en 1365, par l'évêque Thierry Bayer de Boppart. Il la tenait de l'empereur Charles IV, à qui le pape Urbain V en avait fait cadeau. *Ledit evesque le fit mettre en or et en argent et en pierres précieuses, comme il est encore de présent,* dit Jean Aubrion ; une procession solennelle eut lieu depuis Saint-

* Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, p. 1163.

** Besançon est désigné à tort par les auteurs pour Byzance.

*** Nous l'avons décrite p. 95 et 96 du 1.[er] volume.

Arnould jusqu'à la grande église, et Bayer de Boppart, qui portait la précieuse relique, *l'offrist sur l'autel de la grande eglise de Metz**. On lisait au bas du buste, qui était en vermeil, décoré de pierres précieuses, l'inscription suivante, telle que nous la rapportons :

Caput sancti Stephani prothomartiris.

Istud caput dedit serenissimus Dns Karolus IIII Romanorum imperator
et Bohemiae rex reuerendo yn Christo patry domyno Theoderico
metensi Episcopo quy ypsum capud dedit Ecclesie sue metensi.

En 1448, un chevalier messin d'une haute distinction ajouta un collier d'or massif aux ornements du buste de saint Étienne, et fit graver une louve sur la croix d'or appendue au collier, avec cette inscription :

Seigneur Nicole Louve cheualier conseiller et chambellan
de tres hault et tres excellent Roy Charles VII[e] roy de France
et de tres puissant et redoubté prince Philippe duc de Burgoingne
a donné cest ordre au chief de monseigneur sainct Estienne
en l'an mil CCCC et XLVIII, laquele feu de glorieuse
memoire Sigismunde Empereur de Romme auoit donné audict
Seigneur Nicole a la venture.

Sur une autre croix d'or, pendue comme la précédente au cou de saint Étienne, on voyait, gravés

* *Chroniques manuscrites d'Aubrion et de **Philippe** Gérard*, déjà citées.

en caractères minuscules karlovingiens, les mots suivants :

Deodericvs hvjvs ædis fvndator ad S. Stephani.....

Un troisième collier d'or en anneaux alongés avait deux petites plaques. Sur l'une d'elles, on lisait :

F. Ponce Grognat, chev.[r];

Sur l'autre,

L'an MCCCCXVII donait ce coliet.

Les armes de Grognat se trouvaient gravées au revers.

Georges de Bade, élu en 1457, fit présent à la Cathédrale de la riche chape rouge qu'il portait en entrant dans Metz pour prendre possession de l'évêché. Les agrafes et les fermoirs de cette chape étaient garnis de quatre gros diamants. Il lui donna aussi un crucifix d'or ayant aux quatre coins de la croix une *escarboucle de grand prix**.

Les vieilles tapisseries du chœur remontaient, selon toute apparence, au xv.e siècle. Je ne sais qui avait fait ce don. Elles formaient trois pans de grande dimension, divisés en trois sujets.

* *Dom Brocq*, ouvrage cité, t. II, p. 533.

Voici leurs inscriptions :

Sensient coment ihucris
o iuedi absolut celebre la cene en le maniere
des enfans disrael.

Et vees chi comment ainsi que a la loy de nature
Abraham offri a Dieu ysaac son filz
lequel hobeissant a seu pere porta le feu
pour faire le sacrifice requis de Dieu ainsi li fier
de Dieu sofri en larbre de la crois afin que parradis
fust ouuers a tous chians qui en luy creiment
baptisier se feroient et en grace bien viueroient
che dist le dessusdit capitre de saint Mahieu.

Senssient que ebi est demonstré
commet lame de ihucrist descendi sans corps
en limbe des sains Peres et les ramena denfer
et o tiercelz iour resurite en corps et en ame et sapert
a Marie Magdalaine et acomplis . xL iours veant ses
Apostres retourna a Dieu sen pere dont estoit
desiendu quant esecussa en le glorieuse vierge
Marie che le dessusdít capitre et le premier
capitre du fait des Apostres.

En 1543, les magistrats de Metz ayant visité les églises de la ville pour y faire un inventaire des

reliquaires et des meubles précieux, on conçut quelque inquiétude de cette mesure, et, pour mettre le trésor sous la sauve-garde du saint lieu, les chanoines renfermèrent dans un riche tabernacle posé sur le maître-autel de la Cathédrale tous les bijoux de cette église, avec le livre de prières à l'usage de Charlemagne. « Les chanoines, dit l'histo-
« rien qui rapporte ce fait, s'empressoient les uns
« les autres à donner des marques de leur piété
« pour la décoration de l'église dans ce temps où
« la religion periclitoit par les erreurs qu'on ré-
« pandoit parmy le peuple*. »

Les guerres religieuses du XVI.ᵉ siècle devinrent fatales au trésor. Il fallait que l'Église fît monnaie de toute pièce pour soutenir les intérêts de la Ligue, et le chapitre messin, porté d'inclination vers cette nouvelle croisade, se montrait favorable aux vues politiques de la maison de Lorraine. Aussi le cardinal qui gouvernait alors notre diocèse, n'hésita pas, en 1561, de tirer du trésor une grande quantité de bijoux qu'il vendit pour solder les troupes. Le 24 décembre 1567, le chapitre aliéna, dans le même but, *pour* 10,000 *francs de joyaux et reliquaires*, et prêta cette somme au cardinal de Lorraine, moyennant un cens annuel de 600 fr.**

* Le père Benoît Picard, *Histoire manuscrite de Metz*, p. 361 et 362.

** Meurisse, *Histoire des Euesques*, p. 414 et 415.

Ce fut à cette époque qu'on réduisit en lingot un grand crucifix d'or appelé *le saint Honoré,* dont la réputation de magnificence était européenne*.

A l'époque malheureuse dont nous parlons, les évêques qui se succédèrent n'eurent aucun souci d'accroître le trésor de la Cathédrale messine ; au contraire, ils ne ménagèrent pas plus les manuscrits que les bijoux, et ces richesses amassées depuis tant de siècles disparurent presque tout à fait en peu d'années**.

* « On prit, entre autres, le crucifix d'or appelé *saint Honoré*, qui pesoit près de 100 marcs et qui étoit enrichi de pierreries. On fit de tout cet argent et de celui qu'on tira des paroisses qui avoient vendu une partie de leur argenterie, des talaires et des florins de Metz qu'on envoya en France pour payer les troupes qui combattoient contre les huguenots. »

Dom Brocq, manuscrit cité, t. II, p. 797.

** La pièce suivante, demeurée inédite, donnera une juste idée de la manière dont procédait le chapitre.

Mémoire du Chapitre en réclamation vis-à-vis des héritiers de M.gr de Saint-Simon.

Suivant un usage observé de temps immémorial dans le chapitre de l'église Cathédrale de Metz, ainsi que dans presque tous les chapitres du royaume, les évêques et les chanoines qui prennent possession de leurs bénéfices sont tenus de faire un présent à ladite église. Jamais aucun évêque ni chanoine de Metz n'a contesté cet usage ; ils s'y sont au contraire exactement conformés.

Ce présent n'est pas même arbitraire pour les chanoines. Chacun d'eux, avant de prendre possession, est obligé de donner 300f, de laisser à l'église

Au commencement du XVI.e siècle, lorsque l'administration paternelle de Henri IV eut rétabli le calme dans l'Église, les évêques et les chanoines tâchèrent de réparer les désastres causés par les guerres.

le revenu de la première demi-année du canonicat, évaluée 1500f; de donner en outre une aube et une ceinture à la sacristie.

A l'égard des évêques, quoique ce présent n'ait point été arbitré, mais laissé à leur générosité et à leur zèle pour la décoration de l'église, ils l'ont toujours donné proportionné au gros revenu qu'ils en tirent. Voici la promesse que M. de Beaucaire en a faite en prenant possession de l'évêché le 14 mars 1557, laquelle promesse se trouve consignée dans les registres du chapitre: « Icelui seigneur a promis de donner une chapelle, comme appartient a un tel prince de l'Empire et a sa dite eglise de Metz, scavoir: cinq chapes de prix, comme requiert un tel état, une chasube, deux tuniques avec ses étoles et festons, deux chasubes honnêtes avec leurs parements et ceintures. Ledit seigneur doit un poil de velour armorié de ses armes, avenant le cas de mort, et parmie ce l'on lui fait son service honorablement, comme a un tel prince, et ses officiers font les dépens dud. service ou funéraux. Led. seigneur est tenu fournir ses quatre archidiacres de chappes pour assister a la messe, même ses quatre chapellains épiscopaux, et a son officier de la chape, et a son chapellain qui le sert a l'autel, le chapitre n'y est point tenu, sinon de grâce spéciale. »

M. de Beaucaire a exécuté cette promesse, et il n'y a que peu d'années qu'il en subsistoit encore des restes.

Ses successeurs ont suivi le même exemple, et l'ont encore surpassé en magnificence.

On voit dans les registres dud. chapitre, et dans l'histoire des Evêques de Metz, écrite par Madaure, évêque suffragant, que ce sont les cardinaux de Lorraine, évêques de Metz, qui ont donné a ladite église la belle tapisserie qui orne le chœur et le sanctuaire.

Un autre lui a donné la riche et magnifique chapelle de cristal de roche, que l'on admire, qui est gardée dans le trésor de lad. église, et qui est

Le cardinal de Lorraine, évêque de Metz, mort le 28 novembre 1607, non content d'avoir donné les nouvelles tapisseries qui décoraient autrefois le chœur aux fêtes solennelles, assigna par testament une somme de 2035 francs barrois qui devait être employée en achat d'ornements*. Le

composée d'une croix, deux chandelliers, deux burettes, une navette, un calice dont la coupe est d'or, et une patène, aussi d'or émaillé.

M. le cardinal de Givry a donné à sa mort un ornement complet, a fait une fondation dans ladite église, et fait orner la chapelle où il est enterré.

M. d'Aubusson de la Feuillade en a fait autant, et a donné, de son vivant, un ornement complet de drap d'or, et après sa mort un second de velour noir, et en outre une somme de mil écus pour son anniversaire.

M. de Coislin a donné une somme de 30,000^f, sur laquelle il a ordonné qu'il seroit pris celle de 6 à 7000 pour un fond d'une messe quotidienne à perpétuité, et le reste employé à la décoration du sanctuaire.

M. de Saint-Simon qui n'ignoroit point cet usage et le droit de son église, s'y est aussi conformé, en s'obligeant, comme il a fait par un traité signé de lui, de payer une somme de 17,000^f pour la décoration du chœur de ladite église. On connoit trop la religion et l'équité de messieurs ses héritiers pour douter qu'ils ne se conforment à ce droit et usage, et qu'ils ne remplissent ses intentions à cet égard, en y ajoutant une somme convenable, tant pour sa part des frais faits par les entrepreneurs de lad. décoration, que pour ceux du service funéraire, de l'anniversaire que le chapitre lui fera faire pendant 40 ans, et pour l'ornement complet de velour noir qui est dû au décès de chaque évêque.

* « L'an 1607, messire Charles du nom, cardinal de Lorraine, étant mort, le thresorier de l'eveché delivra au chapitre deux mille trente cinq francs barrois pour la chapelle que doivent tous les eveques, qui furent employés en quatre chappes, une chasuble, quatre tuniques et un drap d'autel, le tout de damas blanc, enrichi de mesmes broderies. »

Dom Brocq, ouvrage cité, t. II, p. 651.

cardinal de Givry consacra trois mille livres au même objet*, et plusieurs dignitaires ecclésiastiques vinrent au secours du trésor appauvri. Jacques Foës, doyen et vicaire général du diocèse, l'enrichit d'ornements précieux. Il fit refaire à ses frais le buste de saint Étienne qui se portait dans les processions, tandis que d'autres chanoines, animés par son exemple, contribuaient plus ou moins aux besoins du culte.

Voici, d'après une pièce authentique inédite, l'état du trésor en 1682 :

Liste des principaux reliquaires, joyaux, manuscrits et livres anciens qui composaient le trésor de la Cathédrale de Metz, extraite d'un inventaire fait en 1682 *par trois chanoines du chapitre.*

Reliquaires et Joyaux.

1. L'un des cailloux dont les Juifs se sont servis pour lapider saint Étienne, premier diacre martyr. On prétendait que cette

* « Il donna trois mille livres pour la chapelle en présent que doivent faire les eveques de Metz au jour de leur prise de possession de l'eveché. Ces trois mille livres ont été depuis employées, par les soins de M. Bontems, chanoine et thresorier de la Cathedrale, avec ce qu'il y a ajouté de son propre bien, a de beaux ornements de velours violet faits a la mode et enrichis des armes en broderie de ce celebre prelat. »

Dom Brocq, ouvrage cité, t. II, p. 667.

relique avait été apportée à Metz par saint Clément. Un reliquaire d'argent doré, surmonté de la figure d'un ange et pesant 5k,250, contenait ce caillou, sur lequel quelques personnes ont cru distinguer encore, il y a cinquante ans, du sang et des cheveux de saint Étienne.

2. Une partie du bras de saint Étienne, rapportée de Byzance par Théodoric II, évêque de Metz. Cette relique était renfermée dans un reliquaire d'argent massif en forme de bras, et pesant 8k,250, que ce prélat avait fait faire.

3. Le chef ou la tête de saint Étienne. Un chapeau en forme de couronne, garni de croix d'or et de pierres précieuses, et quatre carcans ou larges cercles d'or, couvraient cette tête. Le carcan le plus moderne datait du xv.e siècle.

Ce reliquaire pesait 4k,500.

4. Un coffret en argent rempli de reliques et servant de piédestal au chef de saint Étienne.

5. Une niche ou tabernacle couvert d'une feuille d'argent du poids de 11k, et dont les volets étaient enrichis de perles, de saphirs et d'émeraudes. C'était là que se trouvait le chef de saint Étienne.

6. Le chef de saint Trond ou Trudon, couvert de lames d'argent.

7. Une figurine en argent massif doré, représentant saint Antoine.

8. Une figurine de saint Sébastien en argent massif doré, semblable à la précédente. Ces statuettes renfermaient quelques reliques des deux élus dont elles offraient l'image.

9. Le bras ou partie du bras de saint Vincent, enfermé dans un reliquaire d'argent doré en forme de bras et pesant 11k,500.

10. Le chef de saint Gorgon, martyr, avec couronne et piédestal en vermeil; le tout pesant 12^{k},815.

Cette relique provenait de l'église paroissiale de Saint-Gorgon, voisine de la Cathédrale, à laquelle Chrodegand avait donné le corps entier de son patron. Au XVIe siècle, le curé de la paroisse et les échevins ayant épousé les nouvelles idées qui circulaient en Allemagne, vendirent ce précieux dépôt aux chanoines.

11. Le chef de saint Siméon et d'autres reliques renfermés dans une coupe antique d'argent doré pesant 3^{k},531.

12. Le chef de saint Sébastien avec un somptueux piédestal d'argent massif enrichi de pierreries, aux quatre côtés duquel se trouvaient quatre figures de diacre et trois flèches.

13. Une statuette de Notre-Dame assise sur une escabelle, et renfermant plusieurs reliques. Elle pesait 2^{k},500.

14. Une partie du prépuce de N. S. Jésus-Christ, posée entre les doigts d'un ange d'or massif qu'on avait sculpté à l'intérieur d'un petit tabernacle en vermeil, et pesant 3^{k},126.

15. Un petit autel d'argent massif.

16. Une statuette de saint Étienne, en vermeil.

17. Une statuette de saint Paul, en vermeil.

18. Une statuette de saint Sébastien, en vermeil.

Ces trois figurines pesaient 3^{k} à 3^{k},750.

19. Une statuette équestre en vermeil représentant Charlemagne l'épée à la main.

Aux grandes fêtes, on exposait cette effigie sur le lutrin, dans le milieu du chœur. Elle y restait depuis le *Gloria in excelsis* jusqu'à la *Communion;* après quoi, le coutre, précédé

d'un chanoine tenant à la main un bâton d'ivoire, la replaçait sur l'autel d'où il l'avait tirée.

20. Une statuette équestre du même empereur, en bronze doré, qu'on exposait également sur le lutrin depuis le 28 janvier, pendant l'office des morts, jusqu'au lendemain, après la grand'-messe célébrée pour le repos de son âme. Quatre cierges brûlant 36 heures éclairaient cette figurine.

21. Une mitre épiscopale parsemée de perles et de pierreries.

22. Une crosse en bois du VI.e siècle.

23. Une crosse d'évêque en ivoire du X.e siècle.

24. Une crosse d'évêque en ivoire du XIII.e siècle.

25. Une crosse d'évêque en argent doré, du XVI.e siècle.

26. Un grand bâton garni de feuilles d'or, dont se servait le grand-chantre lorsqu'il tenait chœur ou entonnait le *Te Deum* aux jours de grandes solennités.

27. Le bâton de saint Materne en ivoire.

28. Le bâton du maître d'hôtel de Charlemagne, en ivoire. La pomme et la poignée étaient couvertes de lames d'or, sur lesquelles on lisait : *Sum Pandulphi principis*. Aux processions générales, un chanoine revêtu d'une chape très-ancienne semée d'aigles d'or, et qu'on assurait avoir été portée par l'empereur lui-même, marchait avec ce bâton à la main.

29. Deux croix d'or émaillées semblables l'une à l'autre et pesant 1^k.

30. Six grands chandeliers d'argent pesant, les uns, 5^k à 5^k,500; les autres, 6^k à 6^k,500.

31. Une grande croix d'argent doré, enrichie de pierres

précieuses, dans laquelle était encastré un morceau de la vraie croix.

32. Deux grandes croix d'argent doré, garnies de perles et de pierres précieuses, pesant chacune 5^k,500.

33. Une grande croix d'or émaillée pesant 2^k,750, au centre de laquelle se trouvait un grenat ovale d'une dimension remarquable.

Trois ecclésiastiques prébendés portaient ces trois grandes croix aux processions générales, immédiatement devant l'évêque ou le chanoine qui présidait en son absence.

34. Une grande croix en cristal de roche.

35. Un calice en cristal de roche.

36. Deux grands chandeliers en cristal.

37. Une navette pour l'encens, aussi en cristal.

Le tout était garni d'argent doré, ciselé avec soin, et provenait de la pieuse munificence d'un évêque de Metz.

38. Une grande croix d'argent parfaitement ciselée, pesant 7^k,250, et ornée des armes et du nom de M. de Colbert, qui l'avait donnée au chapitre en échange de deux manuscrits indiqués plus loin.

39. Un petit ciboire d'argent doré, couvert d'un pavillon de drap d'or, avec franges d'or et de soie.

40. Un gros calice à gerbes, avec sa patène d'argent. On y voyait incrustées les figures des apôtres émaillées. Il pesait 1^k,876.

41. Divers encensoirs d'argent, dont un fort ancien, gravé dans notre premier volume, page 38.

42. L'anneau dit chaton de saint Arnould.

43. Une belle améthyste attachée à une chaîne d'or.

44. Quantité de pierres fines, de petits reliquaires, de croix épiscopales en or, en argent, en cuivre et en plomb.

45. Des vêtements précieux, chapes, chasubles, étoles en drap d'or et d'argent, en velours de diverses couleurs, etc.

46. Plusieurs pans de magnifiques tapisseries.

47. Le dais des grandes cérémonies.

48. Des étendards appendus au chœur*.

49. Bon nombre d'ex-voto, d'amulettes en argent, et une infinité d'objets dont le détail serait beaucoup trop long.

Manuscrits.

Lorsque dom Bernard de Montfaucon rassembla les matériaux qui devaient servir à la composition de sa *Bibliothèque des Bibliothèques*, BIBLIOTHECA BIBLIOTHECARVM, il pria M. Deslandes, chanoine de la Cathédrale de Metz, de lui adresser le catalogue des manuscrits et des livres du chapitre de cette église. Ce dernier le fit, mais il oublia les volumes conservés dans le trésor. Demeurés presque ignorés de tous les savants jusqu'en 1765 qu'on forma le projet de les restaurer et de les classer, ils eussent

* Brûlés et fondus par le chapitre, ils ont donné, le premier, qui était brodé en or, 5k,578; le deuxième, qui se trouvait brodé en argent, 520g; le troisième, brodé en argent doré, 6k,640.

été complètement décrits par Dupré de Geneste, s'il avait eu moins de préoccupations ou plus de loisirs. Quand la révolution éclata, les membres du district s'en emparèrent; la plupart de leurs ornements disparurent; et bientôt les manuscrits eux-mêmes furent enlevés à la ville pour décorer la bibliothèque consulaire de la Malmaison, d'où ils passèrent dans la bibliothèque impériale*.

N.° 1.

Les livres des quatre Évangiles. In-folio du VI.e siècle, du vélin le plus beau, comprenant 38 cahiers et demi d'inégale grosseur, puisqu'ils présentent depuis deux jusqu'à cinq feuillets. Ce volume contient: 1.° le *Prologue de saint Jérôme sur les Évangiles;* 2.° sa *Lettre au pape Damase;* 3.° l'*argument de chaque évangile* et une *concordance des quatre évangélistes,* dont le texte se déroule en colonnes variées d'une manière pittoresque.

A la tête de chaque évangile, on voit, en miniature, l'image du saint qui l'a rédigé. Ce saint est revêtu d'une tunique traînante. Il tient un livre d'une main, et de l'autre le *calamus.*

Les titres des évangiles tiennent toujours quatre lignes, dont toutes les lettres sont en capitales d'or ainsi que celles des *stiques* ou *versets.* Ces lettres ont la forme *onciale.* La pre-

* Nous les décrivons ici d'après leurs anciens numéros d'ordre en 1682, et nous employons le présent de l'indicatif, comme s'ils se trouvaient encore tels qu'ils existaient jadis.

mière ligne de chaque chapitre est également écrite en lettres d'or d'une dimension beaucoup plus petite que celles du texte courant et semblables à ces dernières.

Ce livre précieux, relié en bois, couvert d'un velours bleu très-épais, est enrichi d'un bas-relief en vermeil représentant la *lapidation de saint Etienne*, mais qui est d'une exécution postérieure à celle du volume. Le saint martyr est à genoux, les mains jointes, entre deux bourreaux vêtus à la romaine et qui l'accablent de pierres.

N.° 2.

Les livres des quatre Évangiles. In-4.° vélin des VI.e et VII.e siècles, ayant 0m,31 de haut sur 0m,11 de large, et contenant 28 cahiers d'inégale grosseur, depuis deux jusqu'à six feuillets.

En 1764, on le relia maladroitement. Il perdit, avec 0m,13 en hauteur et 0m,06 en largeur, des chiffres en réclames qui se trouvaient aux derniers feuillets de chaque cahier. Avant le texte des évangiles, on voit : 1.° les *canons* ou *concordances;* 2.° l'*Épître de saint Jérôme au pape Damase;* 3.° son *Prologue;* 4.° une *Lettre de saint Jérôme au même pape;* 5.° l'*argument de chaque évangéliste;* 6.° l'*argument de chaque chapitre.*

Viennent ensuite les *quatre Évangiles,* puis un *calendrier.*

Ce volume est écrit en lettres capitales d'or tremblantes ou rustiques, excepté la première ligne de chaque évangile, qui est en belles capitales d'une hauteur double de celles du texte courant.

La dissemblance qu'on remarque dans l'écriture des différents cahiers annonce la coopération de plusieurs écrivains auxquels on en aura confié l'exécution. Peut-être même, à la longue, quelques-uns de ces cahiers se sont-ils abîmés ou perdus; il aura fallu les remplacer, et les clercs chargés de ce soin n'ayant pas eu sous les yeux le corps du volume ou les pièces égarées, auront éloigné ou resserré les lettres d'après le nombre de feuillets qu'ils avaient à remplir. L'écriture la plus récente date du VII.e siècle, et le corps de l'ouvrage de la fin du VI.e Le calendrier a dû être composé vers l'année 650.

Le vélin de ce manuscrit est peint couleur pourpre; mais le temps lui a fait perdre cette vivacité de teinte si remarquable dans la Bible que le chapitre messin céda en 1675 à M. de Colbert, et qui de sa bibliothèque a passé dans celle du roi, dont elle est le plus bel ornement.

Dans le manuscrit n.° 2 comme dans celui n.° 1, la division des chapitres diffère de celle du texte actuel, autant pour le nombre des chapitres que pour les versets où ils commencent. Le premier chapitre ne se trouve indiqué qu'après plusieurs versets qui semblent tenir lieu de préface. Celui de saint Mathieu, par exemple, n'est chiffré qu'à ces mots X.ti AUTEM GENERATIO, qui commencent le 18.e verset de notre texte.

Le calendrier des fêtes placé à la fin du volume présente, pour chacune d'elles, l'évangile qui les concerne; sans doute parce qu'on le destinait au service de l'autel.

La fête de Saint-Grégoire, marquée au 12 mars, d'après la liturgie du VII.e siècle, fixerait l'âge du manuscrit,

quand même le caractère des lettres appartiendrait à une autre époque; mais son écriture est la *mérovingienne* ou *franco-gallique pure,* absolument semblable à celle qu'on trouve dans le tome III, planche XXXVIII, page 96 de la *Nouvelle Diplomatique: Unus ex eis legis, doctor,* etc.

La couverture de ce livre est en velours cramoisi, orné d'un côté de lames d'or artistement travaillées, dans lesquelles sont enchâssées 120 pierres précieuses. Au centre de ces lames se trouve en relief un diptyque d'ivoire représentant Jésus-Christ sur la croix, ayant à ses côtés sa mère et saint Jean abattus de tristesse. Au-dessous, on voit les morts sortir du tombeau enveloppés de leur suaire, et des symboles d'abolition de l'ancienne loi.

N.° 3.

Suit le *Sacramentaire,* ou *Rit pontifical.* Ce précieux *Pontifical,* qui n'a point été connu des liturgistes, date du milieu du VIII.e siècle, 740 à 760. Il diffère en quelques points du pontifical de saint Grégoire, de celui de Gélase, et des autres manuscrits du même genre les plus anciens. Il était à l'usage des évêques de Metz, et renferme des données authentiques sur la liturgie messine antérieure au rit romain.

Dans le missel qui suit le sacramentaire, il n'y a pas de *memento* pour les morts après la consécration. Dans la prière LIBERA NOS QUÆSUMUS, qui suit immédiatement le PATER, on a inséré, vers le IX.e siècle, les noms de saint Etienne et de saint Arnould, sans doute parce que le premier est le patron de la ville de Metz, et que sa mémoire, comme celle du second, était alors en grande vénération.

Dans le champ de la lettre initiale de l'office de saint Arnould, on le voit chassant les démons, guérissant les malades, et recevant l'anneau pastoral qui vient d'être extrait du ventre d'un poisson. Cette peinture historique vaut seule une légende.

Le volume finit par le *catalogue des évêques* de Metz antérieurs au célèbre Angelrame; mais cette liste est d'une écriture plus moderne que celle du corps de l'ouvrage. L'écriture, pour le texte courant, est la minuscule romaine; on y remarque cependant divers passages en *onciales d'or* de la dernière élégance.

Ce manuscrit est couvert d'un velours bleu parsemé de petits reliefs en ivoire que séparent l'un de l'autre des filets d'argent. Les bas-reliefs représentent certaines parties du sacrifice de la messe. On y voit exposée sur l'autel la *muche de saint Etienne* dont nous avons parlé précédemment.

N.° 4.

Les quatre Évangiles. Ce volume, petit in-folio, écrit en caractère *carolin minuscule,* date du IX.e siècle, époque à laquelle les lettres initiales désignées sous le nom de lettres historiées ont acquis la vogue dont elles jouissaient encore au XV.e siècle, même après l'invention de l'imprimerie.

Une lettre historiée commence chacun des quatre livres d'évangiles. Le corps de ces lettres, peint à la guache, représente un petit sujet traité avec beaucoup de soin, savoir:

1.° A l'évangile de saint Mathieu, la lettre L de LIBER GENERATIONIS figure un ange agenouillé;

2.° A l'évangile de saint Marc, l'I est formé par un lion debout et ailé;

3.° A celui de saint Luc, l'O présente un bœuf couché;

4.° A celui de saint Jean, l'I est formé par un aigle droit.

Le volume est terminé par un calendrier des fêtes, avec l'indication de l'évangile qui doit se chanter à chacune d'elles.

Sur un côté de la couverture se trouve un beau velours vert rehaussé de lames d'or avec reliefs enchâssés. Ces reliefs représentent les quatre principaux actes de la passion du Sauveur: 1.° la *trahison de Judas;* 2.° la *flagellation;* 3.° le *jugement de Pilate;* 4.° le *crucifiement.* Dans ce dernier bas-relief, les larrons sont figurés nus; mais Jésus-Christ a les hanches ceintes d'un voile. Il en est de même du Christ incrusté dans la couverture du manuscrit n.° 2; d'où l'on devrait conclure que le fils de Marie n'aurait pas été crucifié nu, ainsi que le prétendent plusieurs historiens et certains calvinistes.

N.° 5.

Les quatre Évangiles. Manuscrit in-4.° oblong du IXe siècle, fait en lettres d'or et de diverses couleurs, caractère *carolin minuscule,* très-net et très-lisible.

Le texte de saint Mathieu et celui de saint Luc commencent par une initiale historiée avec goût.

La couverture du livre est en velours bleu. La face extérieure qu'on soulève en l'ouvrant, présente différentes ciselures

d'argent massif qui entourent un diptyque d'ivoire sculpté à demi-bosse. Ce diptyque comprend le *mystère de l'annonciation*, l'*adoration des mages*, le *massacre des innocents*.

N.° 6.

Les canons et les quatre Évangiles. Ce volume, écrit sur vélin, en caractère *romain minuscule*, est du x.e siècle. Il contient :

1.° Les *canons d'Eusèbe ;*

2.° Les *quatre livres des Évangiles ;*

3.° Le *calendrier*.

La couverture, en velours jaune, offre du côté par lequel on ouvre le livre, des bas-reliefs d'ivoire représentant : 1.° le *sépulcre du Sauveur ;* 2.° l'*annonciation ;* 3.° le *voyage de Jésus-Christ à Emmaüs avec ses disciples.* Ce sont des sculptures contemporaines des caractères du volume.

N.° 7.

Les quatre livres des Évangiles, écrits dans le XI.e siècle, en capitales d'or mêlées d'onciales, sur un champ vélin de couleur pourpre.

A la tête de chaque évangile se trouve une lettre historiée, dont l'usage s'était alors très-répandu. Elles représentent les quatre évangélistes. Saint Luc et saint Jean tiennent une plume à la main, et non pas un calamus, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les manuscrits des VI.e et VII.e siècles.

La *concordance* existe au commencement du volume ; le *calendrier* à la fin. Un vieux velours bleu, très-épais, sans aucun ornement, lui sert d'enveloppe.

N.° 8.

Les quatre livres des Évangiles, écrits comme le volume précédent, et sans doute à la même époque, bien que le caractère des lettres semble appartenir plutôt au x.e qu'au xi.e siècle.

Le texte des évangiles est suivi de la formule du serment d'obéissance des abbés de Sainte-Croix et de Salival à Bertram, évêque de Metz.

Cette formule, d'une écriture plus moderne d'un siècle, est fort intéressante, en ce qu'elle indique l'étendue des pouvoirs temporels des évêques de Metz sur le clergé, même régulier. On y voit la preuve qu'alors les abbayes de Salival et de Sainte-Croix n'étaient pas exemptes de l'ordinaire.

Un velours jaune très-vieux et très-mené couvre le volume. Il est rehaussé de lames d'argent.

N.° 9.

Les Épîtres et Évangiles des fêtes de l'année. In-4.° vélin du xiii.e siècle, caractère courant de cette époque.

Au commencement du volume se trouve la formule du serment que fait l'évêque de Metz lorsqu'il prend possession de son église.

Il est couvert d'un velours violet usé.

N.° 10.

Les Méditations, le Manuel, l'Enchiridion et le livre de la Foy, à Pierre de Saint-Augustin. In-4.° vélin, en écriture courante du XIV.e siècle. Il est couvert en velours bleu enrichi de lames d'argent.

N.° 11.

Heures de l'Église de Metz. In-8.° vélin du XIV.e siècle.

C'est un livre de priéres remarquable par la correction graphique du texte, et par la beauté des miniatures dont se trouvent ornées les lettres initiales. Un velours violet le recouvre.

N.° 12.

Les livres de la Bible. In-4.° vélin du XIV.e siècle, écrit en petits caractéres gothiques des plus beaux.

Ce volume, relié en velours, est couvert de lames d'argent sur lesquelles sont ciselés en bas-reliefs et en médaillons les portraits de plusieurs empereurs.

N.° 13.

Pontifical et Missel. In-4.° vélin du XIV.e siècle, écrit en caractère romain.

Ce caractère commençait à reprendre faveur, mais seulement en Italie qui l'avait abandonné la première.

La touche élégante et délicate des miniatures de ce manuscrit est aussi remarquable que leur multitude. Sur le plat de sa reliure en velours cramoisi se trouvent, d'un côté le *Crucifiement*, et de l'autre la *Conception*, exécutés en vermeil doré au feu.

Aucun des manuscrits que nous venons de décrire n'a dû servir à un usage particulier. La table ou indication de chaque évangile pour les diverses solennités prouve qu'on les destinait tous à la célébration des saints mystères.

N.° 14.

La célèbre *Bible* donnée par Charles-le-Chauve, vers l'année 850, au chapitre de notre Cathédrale, était un des monuments calligraphiques les plus précieux qui fussent en Europe. Colbert le savait bien; aussi, nulle démarche ne lui coûta pour enrichir sa bibliothèque d'un manuscrit si remarquable. C'est un in-4.° vélin dont les têtes de chapitre présentent des lettres onciales historiques, tandis que le texte courant est en minuscule carlovingienne.

Quatre pièces de poésie formant à peu près 350 vers, et une grande miniature qui représente Charles-le-Chauve, miniature reproduite dans une foule d'ouvrages, augmentent singulièrement l'intérêt du volume.

La première pièce est une sorte d'épître dédicatoire au roi. L'auteur y complimente le monarque sur son goût pour les ouvrages sacrés, fait l'énumération de tous les livres de l'Ancien-Testament dont il donne une assez juste idée, et termine

par l'éloge de Charles-le-Chauve et par des vœux pour la prospérité de son règne.

La seconde pièce précède le Nouveau-Testament. Elle a pour objet d'en recommander la lecture.

La troisième et la quatrième occupent la dernière page du livre, que termine le portrait de Charles-le-Chauve, représenté assis sur un trône avec une couronne, un sceptre à la main gauche, et l'autre main tendue vers les chanoines qui lui présentent le volume en question.

Baluze a publié les vers et fait graver cette image, qu'on trouve aujourd'hui dans tous les recueils destinés à l'histoire du moyen-âge *; mais il se trompe lorsqu'il dit que la Bible est l'œuvre des moines de Saint-Martin de Metz. Ce fut Vivian, abbé de Saint-Martin de Tours, qui, de concert avec ses chanoines, fit à Charles-le-Chauve l'hommage du monument calligraphique sorti de leurs mains. Le monarque voulant plus tard témoigner sa reconnaissance au chapitre messin pour les bons offices qu'il en avait reçus, lui donna, vers 869, non seulement la Bible des moines de Saint-Martin, mais encore un *livre d'heures* qui provenait de la même source.

N.° 15.

Le livre d'heures de Charles-le-Chauve.

Il y a, au format près, similitude parfaite entre la Bible

* Baluze, *Capitul.*, t. II, col. 1568—1574 et fol. 1276. Dom Mabillon, *Annal. Bened.*, t. III, p. 29; *De re diplom.*, lib. V, p. 364. Dom Bouquet, t. VII, p. 290—291.

précitée et le livre d'heures. Ce dernier est in-8.°, et date, comme l'autre, du IX.e siècle. On lit à la fin : *Ut Hirmindrudim conjugem nostram conservare digneris, te rogamus, audi nos ;* ce qui nous fait supposer que le monarque voulant recommander sa femme atteinte du mal dont elle mourut, aux prières de nos chanoines, leur aura donné son propre livre pour souvenir.

Objets de superstition populaire.

1.° *La rose de Jéricho.*

Nous en avons parlé dans notre 1.er volume, page 127.

2.° *Os d'animaux antédiluviens.*

Ils étaient conservés dans la crypte. On les prenait pour des os de géants.

3.° *Le Graoulli.*

Le *Graoulli,* ou dragon de saint Clément, a subi les changements qu'imprima la civilisation à ces symboles d'idolâtrie. *Autrefois,* dit Rabelais*, *c'estoit une effigie monstrueuse, ridicule, hideuse et terrible aulx petits enfans... avecques amples, larges et horrificques maschouëres bien endentelés tant au dessus comme*

* *Pentagruel*, liv. IV, chap. LIX.

au dessoubs; lesquelles avecques l'engin d'une petite chorde cachée dedans le baston doré, l'on faisoit l'une contre l'aultre terrificquement clicqueter... Mais, à la fin du XVIe siècle, il prit des formes moins repoussantes, et fut ramené aux conditions d'un crocodile, tel que nous l'avons représenté à la page 12 du 1.er volume.

« Le peuple, dit Le Duchat, le nomme *Graulli*, soit de l'allemand *greulich*, horrible, épouvantable, ou plutôt par corruption de *Gargouille*. On le porte en procession le jour de la Saint-Marc et pendant les Rogations; mais comme ce n'est plus la même figure qu'avait vue Rabelais, les mâchoires du *Graulli* moderne n'ont aucun mouvement; seulement, au bout de sa langue, qui est de fer, est fiché un petit pain blanc, qui, avec autant d'autres pareils que fournit chaque boulanger devant l'étau de qui passe la procession, fait le salaire du pauvre homme qui porte le Graulli. »

Vers le milieu du XVIIIe siècle, le dernier jour des Rogations, les enfants, d'après une vieille coutume qui se perd dans la nuit des temps, fouettaient le Graulli lorsqu'il faisait sa dernière station dans la cour de l'abbaye de Saint-Arnould*.

* Un cérémonial de l'an 1105 rappelle déjà la procession du Graoulli.

En 1748, époque à laquelle dom Calmet, accompagné de dom Brocq, visita la Cathédrale de Metz, quelques-uns des reliquaires que nous avons décrits précédemment, n'existaient déjà plus. L'évêque d'Aubusson de la Feuillade avait fait fondre, vers 1690, le tabernacle, la couronne et les carcans du chef de saint Étienne; le tabernacle en vermeil du prépuce de Notre-Seigneur, dont plusieurs personnes contestaient l'authenticité; la croix d'argent n.° 38 et les deux croix d'or n.° 29. Mais, vers le milieu du XVIII.e siècle, le trésor s'enrichit de nouveaux objets. Le chapitre fit couler en argent massif et dorer une statue de la Vierge, haute de 0^m,65. Le piédestal qui la reçut était du même métal. On l'exposait et on la portait processionnellement le jour de l'Assomption. Ce fut à la même époque qu'on exécuta le soleil d'or, enrichi de pierres précieuses et de diamants, haut de 0^m,48, et les deux candelabres en vermeil, à cinq branches, qui servent à illuminer le Saint-Sacrement aux jours de grandes solennités*. Des vases d'un beau travail, des chandeliers argentés, un bénitier d'argent massif, une lingerie complète destinée au service de l'autel, absorbèrent alors en grande partie les fonds consacrés par le chapitre à l'entretien du culte.

Le trésor de la collégiale appelée Notre-Dame-

* Dom Brocq, *Histoire manuscrite de Metz*, t. I, p. 264.

la-Ronde vint se fondre presque tout à fait dans celui de la grande église*, comme c'était arrivé jadis pour les collégiales de Saint-Paul et de Saint-Pierre-le-Vieux**, dont l'ancienne magnificence ajouta tant d'éclat à nos cérémonies. Les évêques, les chanoines continuèrent de signaler leur avènement et leur décès par de riches donations; de sorte qu'au moment de la révolution française, la Cathédrale se trouvait mieux fournie qu'elle ne l'avait peut-être jamais été. Son avoir trésorial occupait la crypte, les deux sacristies, la salle des archives, les armoires placées derrière le grand autel, et celles des différentes chapelles que nous avons décrites précédemment.

Lorsqu'aux jours de fêtes, les pierreries, l'or et l'argent de ces objets étincelaient à travers des milliers de flambeaux ; lorsqu'un immense cortège de prêtres marchait processionnellement, bannières déployées, et que trois cents voix, soutenues par le grand jeu d'orgues, retentissaient sous les voûtes du temple, on jouissait d'un spectacle imposant qui ne se voit plus qu'à Rome.

* Ce qui restait du mobilier et du trésor de cette collégiale fut vendu dans le mois de juillet 1771, au profit de la ville. La Cathédrale conserva le reste.

** « Les chanoines de la collégiale de Saint-Pierre-le-Majeur avoient décidé, à la fin du XIII.e siècle, que tous les nouveaux chanoines donneroient 30 sous au chapitre le jour de leur réception, pour être employés en chasubles et autres ornements. »

Anciennes archives de la Cathédrale. Liasse G, n.o 27.

Dépendances canoniales.

Les maisons des évêques, les cloîtres des églises et les monastères religieux devinrent l'asile des sciences et des lettres, bannies du reste de la terre. On y recueillit tous les monuments de l'esprit humain échappés au naufrage général qui avait englouti toute la gloire des siècles passés.

LE CARDINAL DE BAUSSET.

Nul ne sortait de ces lieux sans avoir un visage plus serein, et les sourdes clameurs qu'on entendait au dehors semblaient être les flots des passions et les orages du monde, qui venaient expirer au pied du temple du Seigneur.

CHATEAUBRIAND.

Dépendances canoniales.

Un des caractères les plus touchants du christianisme, c'est d'avoir, si je puis m'exprimer ainsi, réconcilié la vie avec la mort. Les consolations qu'il vous apporte sur le seuil du tombeau, celles qu'il vous prépare au-delà, rendent moins pénible l'instant suprême où l'âme, dépouillée de son enveloppe matérielle, remonte au foyer divin d'où elle émane. La primitive église avait si bien compris l'urgente

nécessité de sanctifier la période finale de l'homme, d'entourer d'un pieux appareil son passage en l'autre vie, et de faire respecter sa dépouille, qu'elle mit ces restes charnels sous l'égide de la prière, et qu'au lieu de les exposer, comme jadis, le long des routes, aux hommages incertains des passants, elle leur ouvrit un asile autour de chaque église. Telle dut être la destination du terrain occupé maintenant par la place d'Armes et une partie des édifices adjacents. Au VIII.e siècle, Chrodegand envahit un tiers environ de l'ancien cimetière pour y disposer ces avenues solitaires et sombres, connues depuis sous le nom de cloître, où le chanoine, oubliant le monde, cherchait dans la méditation des saints mystères les consolations que ne peut donner l'effervescente agitation de la société. A mesure qu'on multiplia les symboles d'adoration, des églises nouvelles s'élevèrent sur le champ du repos. Il fallut le fractionner pour chaque sanctuaire; de sorte qu'après la mort comme pendant la vie, les chrétiens demeuraient groupés autour du saint bercail, sous les voûtes duquel la parole des pasteurs fixait leurs espérances*.

* En 1514, époque où furent construits les piliers et les premières voûtes de Saint-Gorgon, on trouva une énorme quantité d'ossements entre la maison du sieur Hainrquelle, marchand de *Fournelrue,* et une ruelle qui séparait cette maison de l'église. Sous cette fosse existait une seconde voûte, également remplie d'ossements. *Par quoy je croy*, dit Philippe Gérard, *que la place devant la grant eglise soulloit au temps passé estre cime-*

Deux collégiales, *Notre-Dame-de-la-Ronde* et *Saint-Pierre-le-Vieux;* trois églises privilégiées, *Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Paul, Saint-Pierre-le-Mineur;* deux grandes chapelles, *Saint-Gall* et la *Chapelle de la Victoire,* plusieurs petites *chapelles votives,* des lieux claustraux considérables formaient les dépendances de notre basilique. « Ces édifices réguliers, observe dom Brocq*, ont fait donner le nom de monastère aux églises cathédrales et à ce qui les accompagnait. » Dans le patois messin, on appelle encore la Cathédrale le *grand moustier,* c'est-à-dire le *grand monastère.*

Depuis les constructions faites par Chrodegand jusqu'au XVIII.[e] siècle, la disposition générale du cloître avait peu varié: c'était toujours un carré long parallèle à la Cathédrale**, et communiquant avec le dehors par des couloirs et des rampes d'escaliers qu'on fermait la nuit. D'autres constructions pour les dignitaires et les différents officiers de la communauté se trouvaient groupées autour du grand comble, telles que les présente le plan

tier, côme aussy il ce monstroit quant on fist les fondemens des neuve boutisque qui sont devant et ampres l'eglise de S.[t]-Pier, par les corps et sercus qui en ce lieu se trouvairent, et est a croire que quant lon fist de celle place terre prophane, lon prit yceulx ossemens et les mist on en ce lieu en grant fousse en l'eglise S.[t]-Gregône.

* *Histoire manuscrite de Metz*, t. I, p. 381.

** Voyez notre plan n.° 19 du 1.[er] volume.

annexé à notre ouvrage. Elles avaient subi diverses modifications, notamment en 1473, 1477, 1607, 1706, 1712; mais le vieux cloître et les églises étaient demeurés là, debout, comme si leur intention eût été de raconter au monde les mystères de la vie claustrale pendant le moyen-âge.

A peine le maréchal de Belle-Isle eut-il pris le commandement des Trois-Évêchés, qu'il résolut de modifier le plan général de notre ville. Aucun obstacle ne lui parut insurmontable, et le ministre ayant approuvé ses plans, l'année 1754 vit commencer les démolitions d'une partie des dépendances canoniales*.

*« Sur la fin du mois d'août, dit Baltus, on a commencé à détruire le mur de clôture du cimetière de l'église paroissiale de Saint-Gorgon, qui, de la largeur d'icelle, et un peu plus de chaque côté, faisoit saillie d'environ douze pieds sur la place d'Armes, à la droite, en y abordant par la rue de Fournirue. D'un autre côté, on a démoli la maison du maître de musique de la Cathédrale, et des enfans de chœur, laquelle étoit placée dans le bas à la droite de la rue du Four-du-Cloître, vis-à-vis l'entrée du même cloître, pour la voie publique, et laquelle maison aboutissoit par derrière sur la rue du Vivier, laquelle formoit, par une pente fort roide, une communication de l'entrée de la rue du Haut-Poirier à la partie basse de la place de Chambre. On a aussi démoli quelques autres petites maisons qui étoient adossées à la coquille ou sanctuaire de la Cathédrale, lesquelles avoient leurs issues sur la partie du milieu de la même rue du Vivier, et au-dessous. On a ensuite démoli l'appartement qui avoit été bâti depuis environ trente années, qui dépendoit de l'hôtel de la Princerie, sur la partie basse de ladite rue du Four-du-Cloître, sur laquelle cet appartement, vulgairement appelé la petite Princerie, avoit son issue particulière indépendamment de l'entrée principale de cet hôtel, en face de la rue dite

On se figurera sans peine la profonde désolation du chapitre, lorsqu'il sentit ce pieux sanctuaire de la

de la Princerie ; enfin, on a également démoli une maison canoniale faisant face à la rue du Four-du-Cloître, dans la partie la plus basse d'icelle, laquelle maison avoit été rétablie à neuf il y a environ cinquante ans par M. Morin, chanoine, et récemment occupée par M. de Besançon, aussi chanoine.

« Successivement on a fait une percée biaise, et en écharpe, à travers les jardins des différentes maisons canoniales..... Pour communiquer provisionnellement de la place d'Armes à cette percée, qui doit former une nouvelle rue qui sera nommée rue des Jardins, et pour faciliter l'enlèvement de toutes ces démolitions, on a commencé à démolir deux maisons qui appartenoient à des particuliers dans l'angle de la place d'Armes, près l'église paroissiale de Saint-Gorgon, attenantes aux boutiques et habitations en dépendantes, avec arcades qui formoient l'une des faces de ladite place, d'une part; la maison de M. l'écolâtre de la Cathédrale, et le grenier du chapitre, d'autre part. Ce grenier qui est encore aujourd'hui (1754) en son entier, est un très-ancien bâtiment qui paroit avoir servi soit de réfectoir, soit de chapitre aux chanoines dans le temps qu'ils ont vécu en commun; ce rez-de-chaussée étoit surmonté d'une salle vaste et fort élevée, au fond de laquelle étoit en relief une figure de saint Paul: c'étoient dans cette salle que les blés se conservoient.

« On a pareillement démoli l'ancien corridor ou branche du cloître de la Cathédrale, qui étoit appuyé en appentis seulement, et non voûté, à ce grenier; et on a élevé, à mesure que l'on avançoit dans cette trouée, des terres considérables avec une pente forte, en sorte qu'alors l'excavation étoit déjà de dix-huit pieds environ de profondeur à l'endroit de la rue du Four-du-Cloître, dans l'emplacement de la petite Princerie démolie; et la ville, à mesure de l'excavation, a fait faire dans cette trouée un pavé préparatoire, pour faciliter aux voitures l'enlèvement des terres et démolitions de la rue nouvelle projetée, dite des Jardins. Sur la partie droite de laquelle, presque toute sa longueur, le roi a fait faire un gros mur fort élevé, pour soutenir les terres des portions restantes des jardins des maisons ayant leurs entrées par les rues du Haut-Poirier et de Chèvremont.....

foi souillé par des mains profanes; lorsque vingt générations d'illustres morts furent tourmentées

« On a successivement continué la démolition du cloître de la Cathédrale, qui étoit formé par un grand quarré, dont les corridors, égaux en longueur depuis l'entrée du côté de la place d'Armes jusqu'au débouché au bas de la rue du Four-du-Cloître, formoient le passage public de jour. On a encore démoli l'autre corridor en retour, depuis ladite entrée du côté de la place d'Armes à la droite sous l'église de Saint-Paul.

« Ces parties du cloître étoient proprement voûtées avec ogives en pierres de taille, éclairées par de grands jours, dans un goût élégant, quoique gothique, sous huit arcades pour un corridor, soutenues par des piliers espacés de douze pieds six pouces de l'un à l'autre. Le corridor avait treize à quatorze pieds de largeur, élevés d'environ seize pieds sous clefs. Au milieu des quatre corridors ou branches de ce cloître étoit un jardin, dit le jardin du cloître, dont les terres étoient élevées au niveau des jours ou vitraux. Ce jardin dépendoit de la maison canoniale rétablie par M. Morin, ainsi que nous l'avons dit, adossée au sanctuaire de la Cathédrale, laquelle maison avait son entrée principale en face, et dans la partie basse de ladite rue du Four-du-Cloître, laquelle en cet endroit formoit une espece de cul-de-sac, qui, dans le fond, à la gauche, au-dessous de la petite Princerie, n'avoit d'autre débouché pour le public, que l'issue de ce cloître, qui conduisoit à la place d'Armes. Le corridor ou branche de ce cloître qui avoisinoit parallèlement la place d'Armes, faisoit face à une porte vis-à-vis de celle de la Cathédrale, sous le clocher de Mutte, où on abordoit en descendant huit à dix marches, et traversant une petite cour, sur les deux côtés de laquelle étoient les issues des habitations de différens bas-officiers de la Cathédrale, et l'entrée de l'escalier dudit clocher appartenant à la ville... Dans l'angle intérieur des deux branches du cloître étoit un grand escalier qui conduisoit à l'église de Saint-Paul.... Du même escalier, et vis-à-vis la porte de cette église, on communiquoit à un appartement au-dessus du premier corridor du cloître servant de passage public, et parallèle à la Cathédrale. L'un des chantres-musiciens occupoit cet appartement, ensuite duquel régnoient au-dessus du même corridor, une salle appelée le contrôle, où s'assembloient messieurs du chapitre pour l'audi-

dans leurs tombeaux, et qu'une place géométriquement tracée, destinée aux évolutions militaires,

tion de leurs comptes et autres affaires particulières, et de suite la bibliothèque de la même église. On y abordoit par un escalier qui aboutissoit à une porte vers le milieu du premier corridor du cloître formant le passage public.

« Entre l'église de Saint-Paul, qui étoit au-dessus de ladite chapelle de Notre-Dame de Lorette, d'une part, et l'ancienne place d'Armes d'autre part, étoit ci-devant l'une des plus anciennes églises de la ville, appelée Saint-Pierre-aux-Images... A cette ancienne église étoient adossées quatre maisons à deux étages appartenantes à la ville; elles n'avoient pas plus de dix à douze pieds de profondeur au rez-de-chaussée; mais les deux étages d'icelles, ainsi que les greniers, couvroient en même temps un rang de huit arcades, qui, avec celle du passage public pour aller au cloître, et la chapelle des Lorrains dont nous parlerons incontinent, formoient à l'opposite du palais où siège le parlement, l'une des faces de l'ancienne place d'Armes.

« A côté de la troisième branche ou corridor du cloître qui avoisinoit la rue du Four-de-Cloître, étoit l'église appellée vulgairement Saint-Pierre-le-Vieil.

« La quatrième et dernière branche ou corridor du cloître étoit adossée au grenier du chapitre. Cette branche et environ moitié de la précédente, du côté et parallèle à celle de Saint-Pierre-le-Vieil, où se terminoit le passage public, n'étoit fréquentée que lors des processions particulières de la Cathédrale. Ces portions de corridors se fermoient; elles étoient construites dans un goût rustique, telles sans doute qu'elles étoient avant la dernière construction de la Cathédrale. Ces portions n'étoient pas voûtées, mais formées par un simple mur et leur couverture, percées de petits jours, serrés et en quarré long dans la partie du côté de Saint-Pierre-le-Vieil, et cintrées dans toute la quatrième branche.

« Ces eglises et chapelles ont été démolies dans le courant de l'année 1754, et dans les premiers mois de 1755. Pour accélérer ces démolitions, on en faisoit des adjudications à qui plus, à différents entrepreneurs, et

se trouva substituée à de vénérables demeures d'où la prière montait si tranquille et si pure au sein de l'Éternel !

par parties, pour des sommes très-modiques, moyennant lesquelles les démolitions leur étoient abandonnées.

« Immédiatement après Noël 1754, on a pareillement démoli la face des quatre maisons qui faisoient face sur la place d'Armes, appartenantes à la ville, qui lui produisoient 1005 livres de loyers, et le passage public au cloître avec une autre maison à la gauche dudit passage, attachée au parvis de la chapelle de la Victoire.....

« Pour parvenir à établir les rues adjacentes à la place d'Armes, et diminuer la roideur de leur pente, on a commencé à creuser d'environ huit à neuf pieds de profondeur l'ancienne place d'Armes du côté du portail de l'église cathédrale qui étoit le plus élevé, et en laquelle on descendoit quatorze ou quinze marches, avec deux paliers assez vastes, un peu en pente pour porter les eaux pluviales à un égoût qui étoit au côté droit du palier le plus bas, qui, passant sous la Cathédrale et sous la place de Saint-Étienne, portoit ces eaux en celle de Chambre, sous les escaliers publics ; en sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui (1759) que deux marches à descendre à l'entrée de la Cathédrale, près l'horloge de la ville.

« Successivement, on a pareillement creusé de six à sept pieds avec pente, vers la place de Chambre, la rue Neuve, qui conduit de l'ancienne place d'Armes sous l'arcade du palais épiscopal, à la place dite de Saint-Étienne de l'autre côté où sont deux autres portails de la même église, au haut des escaliers de Chambre, que l'on a aussi commencé à démolir, ne laissant subsister provisionnellement pour la voie publique, que deux petites parties de cet escalier à chacun des deux bouts d'icelui. On a enlevé les terres du milieu, à peu près à l'alignement de la rue aux Grues, qui terminant le jardin du palais épiscopal, et passant devant la porte du cimetière Saint-Victor, et devant celle de la maison du major, vient aboutir de ladite place de Saint-Étienne au haut de la rue de la Pierre-Hardie.

« On a continué pendant l'hiver de 1755 à 1756 l'enlèvement des terres de la place d'Armes, de la rue Neuve, et dans la partie du milieu des

La perte des églises adjacentes affligea beaucoup moins les chanoines que celle du cloître, parce qu'en le rasant, on déchirait les pages d'une histoire

escaliers de la place de Chambre, qui conduisoient à celle de Saint-Étienne qui étoit au niveau des deux portails, dont l'un est sous le clocher du chapitre, et l'autre dépendoit anciennement de l'église Notre-Dame-la-Ronde, avant la réunion de la nef d'icelle à celle de la Cathédrale.

« On a pareillement continué la démolition et l'enlevement des fondations et des murs qui restoient dans l'ancien emplacement du cloître de la Cathédrale et aux environs; ensemble des terres, moilons, pierres de taille et blocailles des démolitions faites en l'année 1754. »

Baltus parle ici, 1.° d'un fourneau et de débris de verre considérables trouvés sous l'église de Saint-Pierre-le-Vieux; 2.° d'un grand nombre de tombeaux gisant les uns sur les autres sous le plain-pied de l'église de Saint-Paul; 3.° d'un pavé en mosaïque existant entre cette église et celle de Saint-Pierre-aux-Images. Nous détaillerons ces découvertes quand nous parlerons des églises sus-mentionnées. Notre annaliste ajoute :

« Au moyen des excavations considérables qui ont été faites dans le terrein du cloître de la Cathédrale et aux environs, singulièrement à l'entrée de la nouvelle rue des Jardins, les rues voisines qui sont celles du Haut-Poirier et du Four-du-Cloître, s'étant trouvées inabordables, cette dernière étant, même dans sa partie basse, supérieure de vingt neuf à trente pieds, on a commencé, le 27 juillet, à dépaver la rue du Haut-Poirier, et à enlever les terres, après avoir étayé les maisons par une forêt de bois, pour en rétablir la communication avec le terrein où étoit le cloître.

« Fort avant dans les terres où aboutissent lesdites deux rues, un peu plus bas que le fourneau dont nous venons de parler, on a trouvé plusieurs rameaux de cours ou égoûts, formés par de très-grosses et grandes pierres blanches, creusées en cheneaux de plus d'un pied d'ouverture en largeur, et huit pouces de profondeur, recouvertes par d'autres pierres posées en maçonnerie; lesdits égoûts avoient leur pente et direction de la monticule

domestique qui remontait à Karl-Magne; on attaquait la religion des souvenirs; on brisait la chaîne des vieilles habitudes d'oraison et de pénitence de la vie commune*.

de Sainte-Croix, vers l'extrémité du sanctuaire de la Cathédrale; et quoique ces égoûts ayent été assez long-temps couverts, on n'y a vu aucune filtration d'eau.

« Dans le fond de ces excavations les plus profondes, on a trouvé de gros blocs de pierres blanches, et des pierres jaunes du pays, tant brutes que taillées; des murs d'anciennes habitations ruinées, fondées indistinctement les uns au-dessus des autres; un résidu de fourneau en pierres de taille, des amas de sable rapportés, le tout chargé à différentes reprises de lits de terre et de blocailles; ce qui semble indiquer différentes ruines successives et très-anciennes, qui avoient exhaussé considérablement et en pente cette partie de la côte de Sainte-Croix. »

Annales de Metz depuis l'an 1724 inclusivement, par feu M. Baltus, notaire, ancien conseiller-échevin de l'Hôtel-de-Ville, pour servir de supplément aux preuves de l'*Histoire de Metz*.

A Metz, de l'imprimerie de Claude Lamort. M. DCC. LXXXIX. In-4.° de 359 p. Voyez p. 229 à 237; p. 260 à 267.

* Près du cul-de-sac dit le *Four-du-Cloître*, il y avait un grand crucifix en relief devant lequel les chanoines allaient faire la pénitence qu'on leur imposait pour quelques faits. Il sert de passage public aux gens de pied.

Dom Brocq, *Histoire manuscrite de Metz*, t. II, p. 245.



Notre-Dame-de-la-Ronde.

Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël.

Numeri, XXIV, 17.

A mesure que la foi se répandit, le culte de Marie s'établit sur la terre ; à mesure que l'Église, favorisée par les Césars, vit l'éclat et la magnificence accompagner la sainteté de ses mystères, les hommages rendus à Marie devinrent plus pompeux et plus solennels.

MASSILLON.

Vous êtes la reine du ciel, vous êtes la reine des anges ; les chérubins s'inclinent devant vous avec respect, et les chœurs sans fin unissent votre nom au nom trois fois saint et trois fois redoutable de Jéhovah !

Les jeunes mères vous consacrent leurs enfants et les parent de tuniques blanches et de ceintures bleues, afin que les démons les épargnent et n'osent tendre des pièges à ces jeunes âmes mises sous votre protection.

S. HENRY BERTHOUD.

Mais demain à l'aurore
Te trouverai-je encore
Entre le ciel et moi ?

M.me DESBORDES-VALMORE.



Notre-Dame-de-la-Ronde.

Est-il sur la terre un chrétien qui n'ait invoque Marie? Le culte de la mère du Sauveur ne serait point consacré par l'Église, qu'il existerait dans le cœur de tous les mortels; car il faut à la faiblesse humaine une nature de femme qui l'entende et l'excuse, une intercession patronale près de Dieu,

une âme céleste placée au-dessus des autres âmes, comprenant toutes les douleurs et justifiant toutes les espérances.

Je me rappelle encore ces jours purs du jeune âge, où j'allais, conduit par ma mère, m'agenouiller devant l'autel de Marie, allumer d'une main incertaine le cierge conservateur de la famille, et déposer en offrande la blanche couronne des vierges. A chaque fleur qui la composait s'attachait quelque pensée pieuse, quelque rêve d'enfance; rêves et pensées qu'on voit souvent reposer endormis au fond du cœur, puis se réveiller après un long sommeil, quand l'âme, désenchantée des illusions trompeuses de la vie, fait un retour sur elle-même.

En propageant le culte de Marie, l'Église s'est montrée non seulement conséquente avec son institution, mais encore parfaitement intelligente et rationnelle. Elle a compris tout ce qu'il y avait d'amour céleste et de poésie dans ce thème sublime que l'*Annonciation* commence, que la *Nativité* résume et que la *Résurrection* consacre; elle a fait un appel au sentiment de toutes les femmes; les passions mondaines se sont purifiées dans le giron de la mère du Christ, et les autels voués à Marie sont devenus les premiers témoignages d'une civilisation progressive, les premiers symboles de l'amélioration sociale introduite parmi la France mérovingienne.

Si la collégiale *Notre-Dame-de-la-Ronde*, chœur d'une église qu'on croit avoir été fondée par le roi Dagobert, remonte réellement à cette époque reculée, elle serait la partie la plus ancienne de la Cathédrale, car elle aurait environ quatre siècles d'antériorité sur les travaux exécutés par Théodoric. Meurisse rapporte un fait qui prouve son existence vers l'année 1090, sous l'évêque Hérimann*, époque à laquelle on a sans doute reconstruit les parties latérales du chœur, car leur caractère architectonique en ogive naissante, sobre d'ornementation, réservé jusque dans le tracé de ses lignes perpendiculaires, rend cette supposition très-vraisemblable.

Avant de devenir collégiale, Notre-Dame-de-la-Ronde était le titre d'un bénéfice et avait des revenus particuliers. Le titulaire prenait la qualité de proviseur et de coutre de Notre-Dame. En 1130, l'évêque Étienne y établit une collégiale de six chanoines. L'acte de fondation ne parle point du

* « Herimann luy fit offre (à Lubricus, clerc de l'église de Metz) de l'eglise de Nostre Dame la Ronde, pour s'y retirer et pour y former sa compagnie. Mais Lubricus la voyant exposée aux bruits et aux tumultes, a cause d'vne place publique dont elle est uoisine, et partant peu commode pour la meditation, remercia cet euesque de sa bonne volonté, et se retira auec Wacelin dans vn bois solitaire assez proche de Brie (Briey), ou il ietta les premiers fondements de l'abbaye qu'on appelle auiourd'huy de Saint-Pierre-Mont. »

Histoire des Evesqves de l'Eglise de Metz, p. 376.

prévôt; apparemment que le proviseur et le coutre auront adopté cette qualification par la suite.

Une restauration complète du sanctuaire étant devenue indispensable, Étienne n'hésita point à l'effectuer. Elle se trouvait achevée quand le pape Eugène III vint tenir un concile à Reims, au mois de mars 1148. Adalberon, archevêque de Trèves, qui gouvernait alors notre diocèse pour Étienne de Bar croisé depuis peu avec Louis VII, ayant prié le souverain pontife de consacrer la nouvelle église, sa sainteté le fit, assisté de dix-huit cardinaux, de l'archevêque trévirois, d'Adalberon de Verdun, d'Amédée de Lausanne et d'Harluin de Genève.

L'église dont nous nous occupons fut de très-bonne heure un sanctuaire d'inhumation; car, dans un chapitre annal tenu en 1299, on arrêta que tout chanoine qui mourrait à Metz ou dans le diocèse choisirait sa sépulture dans la nef ou le cloître de la Cathédrale, dans l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, ou bien dans celle de Saint-Pierre, attendu que les deux collatéraux de la grande église étaient réservés pour les évêques et les dignitaires. S'il arrivait qu'un chanoine choisît ailleurs sa tombe, il n'avait à son convoi ni le chapitre en corps, ni même aucun ecclésiastique de la Cathédrale, et l'on ne sonnait point les cloches; mesures inspirées par la crainte naturelle de perdre

les fondations qui suivaient ordinairement le décès des chanoines, car ces dispositions testamentaires constituaient la principale ressource du culte*.

Située de l'est à l'ouest, parallèlement au transept de la Cathédrale, entre les deux tours et le grand portail, l'église Notre-Dame-de-la-Ronde est bâtie sur une crypte mérovingienne plus ou moins intacte, mais inabordable. Son chœur pentagonal dépasse le grand comble d'environ quatre mètres; son portail se trouve au niveau des piliers extérieurs de la façade qui regarde la place Saint-Étienne; son avant-chœur occupe la nef latérale droite; sa nef est représentée par quatre piliers cylindriques, lourds, placés sur la même ligne que les autres piliers du monument. Il faut les traditions de l'histoire pour admettre cet enclavement architectural, tant le constructeur a mis d'habileté à le dissimuler. Cependant trois époques sont en présence et se regardent ici, sans que le goût souffre trop d'une telle association. C'est, d'abord, la fin du XI.e siècle ou le XII.e, avec la sévérité massive de ses piliers, avec ses socles grossièrement équarris, ses chapiteaux et ses pendentifs si simples d'ornements, avec une sobriété remarquable de meneaux engagés, de colonnettes fusi-

* Ce statut, écrit en langue latine sur parchemin, était scellé du grand sceau du chapitre.

formes et de gouttières, avec son ogive timide s'élevant indécise entre le plein cintre, le trèfle et la forme lancéolée; vient ensuite le XIV.e siècle, caractérisé par ses étroites et hautes verrières tréflées, par ses contreforts étagés jusqu'au comble, et par l'élégance de ses arceaux; puis, la fin du XV.e, où domine le génie de Pierre Perrat.

A la première de ces trois époques appartiennent les piliers précités et les faces latérales de l'avant-chœur, dont l'arcature n'a plus le caractère distinctif de son origine, depuis qu'on en a prolongé les colonnettes; le bas-relief intéressant d'une truie allaitant plusieurs individus, placé à gauche, sous le pendentif d'un fuseau perpendiculaire*; enfin, diverses sculptures rigoureuses de forme et d'effet, d'autant plus faciles à distinguer aujourd'hui, qu'elles contrastent singulièrement avec une tête de vieillard en oraison fixée à droite depuis peu, sous le pendentif d'un fuseau qui représente Notre-Seigneur monté sur un âne. Cette tête est bien comme expression et comme exactitude académique dans les formes, mais elle n'a rien du moyen-

* Ce cul-de-lampe reproduit, sans aucun doute, l'histoire fabuleuse d'une truie qu'on a vue, dit-on, après une famine horrible, suivie de douze enfants qu'elle nourrissait de son lait. Le comte Filiasi en a consacré le souvenir dans un ouvrage très-savant, intitulé *Recherches sur les antiquités du Frioul.* 1772. 2 vol. in-8.° — Il est probable que le sculpteur chargé d'embellir l'église de Dagobert aura voulu que son ciseau rappelât une chronique populaire encore très-répandue par le monde.

âge. On ne saurait trop se mettre en garde contre de semblables additions.

A la seconde époque se rapportent les voûtes du chœur et de l'avant-chœur, avec leurs clefs en rosace, leur rond-point pentagonal et ces croisées si sveltes et si hautes, qu'il faut suivre leurs meneaux jusqu'au faîte pour arriver au trilobe terminal; enfin, la galerie tréflée du lavabo et celle qui lui sert de pendant. Extérieurement, le chœur est disposé comme à l'intérieur : contreforts angulaires étagés, divisés par des corniches plates taillées en biseau, et montrant chacune à leur couronnement un animal qui surmonte le bord de la toiture ; encadrement double aux croisées, l'un sous forme de châssis, l'autre offrant une guirlande placée dans une gouttière large et creuse; chapiteaux à double gorge; frise sculptée hardiment le long de la maçonnerie sur laquelle le toit repose. La porte, au tympan tréflé, qui s'ouvre entre le clocher du chapitre et le portail dont nous allons parler tout à l'heure, est d'un faire identique à celui du chœur et doit présenter la même date.

La troisième époque architecturale a vu naître les raccords des différentes parties de l'église Notre-Dame avec la Cathédrale, et cet élégant portail dont la gracieuse disposition ne le cédait pas à l'expressive naïveté des figurines. Une porte antique à double battant, surmontée d'une rose magnifi-

que, ferme le porche lancéolé, jadis garni de statuettes, qui s'élève entre deux piliers du grand comble. Quatorze niches étroites, à tête tréflée, sont disposées, les unes, deux à deux contre les piliers, les autres, trois par trois, au-dessus du revêtement avancé qui couvre le porche, de manière qu'elles constituaient une galerie sainte dont les figures graduées, arrivant à la même hauteur, étaient surmontées de losanges fleuris qui formaient, de chaque côté de la pointe ogivale du porche, une espèce de balcon terminal. En dessous des niches, depuis les piliers jusqu'à la porte, sur une ligne parallèle au sol et haute d'environ 2^{m},27, se déroulent d'admirables encadrements, la plupart mutilés, offrant à droite 72 sujets bibliques, et à gauche divers fleurons. Toutes ces sculptures, autrefois coloriées, sont en demi-bosse. Au-dessous d'elles règne une draperie qu'on dirait posée contre la pierre, tant elle s'ondule avec souplesse. Au dessus se trouvent pratiquées, de chaque côté, six niches à chapiteaux avancés, occupées jadis par de grandes figures.

Nous ne pouvons trop recommander cette partie du monument à l'attention des curieux.

Les vitraux qui décorent la croisée du fond de la chapelle remontent au XIVe siècle, peut-être même au XIIIe Ils représentent les douze apôtres groupés les uns au-dessus des autres, en deux bandes

longues et étroites. La Vierge termine l'une de ces bandes, et saint Joseph l'autre. La rosace remplissant la tête du vitrail ne saurait être expliquée dans l'état de dégradation où on la voit.

Primitivement, la sacristie existait derrière le maître-autel; elle était surmontée d'un petit clocher occupé par deux cloches, puis par une seule. La nef se trouvait séparée des deux tours de la Cathédrale par une simple muraille que les Treize ont fait démolir, malgré l'opposition vive du chapitre de Notre-Dame-la-Ronde. Lorsqu'en 1741, les biens de cette collégiale furent réunis à ceux du séminaire Saint-Simon, la seule consolation laissée aux chanoines dépossédés fut de sonner pour eux, à leur décès, les 3.[e] et 4.[e] cloches de la Cathédrale*. Le chapitre prit à sa charge l'entretien des escaliers pratiqués lors de l'abaissement du sol de la nef: engagement ridicule qui ressortait même du principe de la cession, et qu'il faut voir stipulé pour admettre qu'on ait pu le ranger en ligne de compte des dédommagements illusoires offerts aux pauvres chanoines de Notre-Dame**.

* *Monuments précieux de l'Église de Metz.* Manuscrit, t. III.

** « Dans les derniers temps, ce chapitre se composoit d'un prévôt et de six chanoines, secondés par deux chantres gagés. Chacune des prébendes rapportoit environ 350[l]. Les fêtes et dimanches, on faisoit, soir et matin, un service solennel; et, les jours ouvrables, on disoit une messe basse. Le roi nommoit en tous temps à la prévôté ainsi qu'aux canonicats vacants

Dans le moyen-âge, les honneurs qu'obtenait la Vierge étaient si pompeux, si généralement établis, qu'on voyait les souverains eux-mêmes partager leurs pieux loisirs entre la Cathédrale et le sanctuaire dont nous parlons. En 1470, Philippe de Savoie, suivi d'un nombreux cortège, vint *ouyr messe deuant Nostre-Dame-la-Ronde.* Trois années plus tard, l'empereur Maximilien, après avoir fait ses dévotions dans la Cathédrale, *fist chanteir une haulte messe deuant Nostre-Dame-la-Ronde, en la grande eglise,* expression qui prouve qu'alors les deux sanctuaires n'en formaient déjà plus qu'un. *Et pour oyr ladicte messe, ledit empereur monta sus les haultes allées qui sont dessoubz et au plus pres des haultes voltes de ladicte eglise, par lesquelles on vait autour de l'eglise par devant les haultes verrieres. Et se tint ledit empereur dedans ung pilier creux qui est en l'angle, a la partie de la cour l'Evesque; et quant il volloit regardier au cueur de Nostre-Dame-la-Ronde, il bouttoit sa teste hors, et quant il lui plaisoit, il se rebouttoit audit pillier, que on ne le véoit point.* (Aubrion.)

Trésor inépuisable de grâces, orgueil du vainqueur, consolation du vaincu, patronne privilégiée des familles seigneuriales, sans cesser d'être la mère

dans les six mois réservés; les chanoines nommoient, suivant leur table de conférence, pendant les autres six mois, ainsi qu'aux diverses cures auxquelles ils avoient droit de pourvoir. »

Baltus, *Table des chroniques de Gérard de Vigneulles*, p. 55, 56.

du pauvre, Notre-Dame brillait entourée des nombreux symboles de son culte.

En 1473, après la tentative du duc Nicolas pour prendre Metz, tentative dirigée par Crantz la Grande-Barbe et le maréchal Gérard de Raville, on rassembla les étendards et les guidons pris sur l'ennemi, et on les suspendit aux piliers du sanctuaire. Le grand étendard, porté par Crantz lui-même, *avoit ung sainct Mertin a cheval figuré dedans et brodé en rouge soye avec plus*[rs] *devise et escripture en lettres d'or.* Un pennon tenu par le *maître d'hôtel du Palsegrave* était *de fine soye sanguine et blanche.* Le 3.[e] étendard *estoit jalne, en lequel il y avoit une barre de guelle et trois allerions dergent dedans.* Le 4.[e] *estoit ung penonciaulx de trois colleurs, cest assavoir de rouge soye p*[se] *blanche.* 5.[o] *y avoit ung petit pennon blanc auquel en milieu y avoit ung escu jalne, et en ycelluy escu y avoit du travers une bairre de guelle avec les trois allerions dergent dedans, et parmy le champ d'icelluy pennon y avoit plus*[rs] *petittes croisettes de sable; et fut dit que cestoit le pennon de Rousiers au della de S.*[t] *Nicollas**.

* Ces témoignages éclatants d'une honteuse défaite ne demeurèrent pas long-temps suspendus aux voûtes de Notre-Dame. Cinq années plus tard, ils n'y étaient plus. « Le premier jour de jullet, dit Philippe Gérard, furent prinses, desrobées et despendues les bannieres devant dictes avec les guidons et estendars.... Et furent à icelluy jour bien subtilement prinses de nuyt par ung gallant aventurier qui se caicha dedans l'eglise ; puis avoit

Pour rendre immédiatement grâce à Dieu de cette victoire signalée, les magistrats messins ordonnèrent une procession, et firent brûler devant l'*ymaige de Notre-Dame-la-Ronde* deux cierges aux armes de la ville, pesant chacun six kilogrammes.

Un hommage bien différent eut lieu quelques années plus tard au même autel : c'est celui de la serrure arrachée par douze soldoyeurs de Louvigny à la porte d'une prison où ils se trouvaient détenus depuis la prise du château qu'ils défendaient*. Nous pourrions multiplier les exemples; ils ne feraient que confirmer la haute confiance qu'on avait en Marie. Toutes les mères d'alors lui consacraient le fruit de leurs entrailles; le cierge de l'espérance s'allumait journellement à côté du cierge de la gratitude**; quand la mort venait frapper

mis une plombée au bout dung cordiau, laquelle il ruoit en hault, à force de bras, et tenoit l'aultre bout du cordiau en sa main, et tellement quil fist passer celluy cordiau par dessus la lance qui tenoit la banniere, et puis, de celle corde ainsy doublée, tiroit les lances à l'avallée. »

* « Ilz firent tellement, dit le chroniqueur, quilz rayont la serre de la prison, en eulx recommandant à la Vierge Marie, et l'apportont à Metz devant l'ymaige de Nostre Dame la Ronde, et y est encor. »

** Lorsque Philippe Gérard, notre chroniqueur, fut sorti de la prison où des malfaiteurs le retenaient depuis long-temps, son père l'avait à peine embrassé, qu'il lui mit un cierge en main et le conduisit devant l'autel de Notre-Dame, rendre grâce d'un si grand bienfait. Le lendemain, une messe y fut chantée dans le même but.

quelque gentilhomme messin, on s'empressait de suspendre ses armes dans le sanctuaire de Marie*; et, plusieurs fois, les restes inanimés de nobles personnages y attendirent qu'un tombeau s'ouvrît pour les recevoir**.

Depuis le moyen-âge jusqu'aujourd'hui, mais principalement dans le XVIII.e siècle, cette église suivit les transformations imposées par le goût de l'époque; transformations d'autant plus multipliées, que chaque confrérie voulut y avoir son patron, ses bannières, et même les images peintes qui reproduisaient les croyances populaires et l'histoire de leur communauté. Chacun habillait à son goût l'objet de sa vénération; on l'affublait d'ornements

* C'était, en même temps, un hommage à la Vierge, une marque de distinction particulière, et un moyen de vérifier des titres qu'on usurpait au moyen-âge comme de nos jours. L'anecdote suivante, rapportée par Jean Aubrion, confirme ce dernier fait:

« Le vingt-troisiesme jour de jung 1475, molrut Wailtrin Clement, l'aman, citain de Metz; et furent ses armes mises et pendues devant Nostre-Dame-la-Ronde, comme, à Metz, la coustume est des gentilz hommes; mais aulcuns en murmuroient, disant qu'elles n'y debvoient point estre, et n'y furent que six jours, au bout desquelz elles furent ostées de nuyt, mais je ne scay coment. »

** Telles furent M.me Louise de la Châtre, femme de messire d'Arquien, gouverneur de Metz, décédée le 12 septembre 1606, et Gabrielle Angélique, fille de Henri IV, légitimée de France, femme du duc de la Valette, également gouverneur de Metz, morte le 28 avril 1627.

Journal de dom Floret et autres chroniques du temps.

plus ou moins grotesques, en sorte qu'on se serait cru dans un véritable vestiaire.

Dès que les offices réguliers de la collégiale eurent cessé, Notre-Dame-de-la-Ronde fut destinée aux services funéraires des bas officiers et des enfants de chœur de la Cathédrale. Les chanoines y disaient des messes basses; ils prononçaient aussi quelques absoutes en faveur de leurs collègues décédés.



Eglises

et

Chapelles adjacentes.

1.° Saint-Gal. — 2.° Saint-Pierre-le-Vieux. — 3.° Saint-Pierre-aux-Images. — 4.° Saint-Paul. — 5.° Saint-Pierre-le-Mineur. — 6.° Chapelle des Lorrains. — 7.° Eglise de Saint-Gorgon.

Une ville située sur une montagne ne peut être cachée, et on n'allume point une lampe pour la mettre sous un boisseau ; mais on la place sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

Le saint Évangile selon saint Mathieu, chap. V, vers. 14 et 15.

Voici le mystère des sept étoiles que vous avez vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or : les sept étoiles sont les sept anges des sept églises, et les sept chandeliers sont les sept églises.

Saint Jean. *Apocalypse*, chap. I, vers. 20.

Généralités.

Inspiré naguère par l'attitude de notre majestueuse Cathédrale, je lui trouvais une ressemblance frappante avec ces vaisseaux de beau combat rentrant au port après avoir sillonné des mers fertiles en écueils; mais elle seule frappait alors ma vue. Que dirai-je maintenant des églises groupées à l'entour comme autant de navires pressés contre le navire amiral? Flottille sainte, plus d'une fois on l'a vue cingler vers l'Orient, quand des brises

favorables venaient gonfler ses voiles. Son armature s'animait à ce beau soleil qui, pour arriver pur jusqu'à nous, semble vouloir traverser le berceau du Sauveur; ses matelots étaient de pieux lévites; ses drapeaux, des bannières conquises sur l'indifférence humaine; et ses chants, des hymnes graves, traductions fidèles des sublimes et mystérieuses annales de la Bible. Ainsi voguait la flottille sur cette mer dont les passions terrestres soulèvent les ondes, à travers l'intarissable courant de rues populeuses où retentissait la voix hurlante de l'émeute. Quelquefois, au milieu de la rafale, vous eussiez entendu le timbre grondeur des cloches murmurant le reproche, et l'harmonie touchante des orgues annonçant un généreux pardon. Aussitôt le calme renaissait, comme si le souffle de Dieu même fût venu caresser les eaux.



Saint-Gal.

Contemporaine des cryptes primitives qu'on éleva sur les murs païens, la *chapelle de S.t-Gal* occupait autrefois un carré de terrain qui séparait la basilique du palais épiscopal, terrain à travers lequel passe aujourd'hui la rue d'Estrées, vulgairement appelée la *Rampe de la Cathédrale*. Cette église avait 8 à 9 mètres de profondeur; son portail, regardant la place d'Armes, se trouvait sur l'aligne-

ment de la façade du Marché-Couvert, et fermait exactement le passage pratiqué depuis. On ne sait presque rien de la construction adoptée pour Saint-Gal : c'étaient des piliers engagés, supportant, au lieu de voûte, un entablement plat. La façade, à cintres arrondis, présentait pour pinacle un clocheton conique en pierre, percé de jours inégaux, alongés, tels qu'ils existent dans les monuments karlovingiens.

Le sanctuaire n'offrait qu'un autel, dédié à saint Jean l'évangéliste, et plusieurs statues parmi lesquelles figurait celle de saint Gal. Trois évêques y ont reçu leur sépulture : Advence, mort vers 875, et rapporté de Sault à Metz*; Ruodpert ou Robert, décédé le 2 janvier 916**, et Frédéric de Pluvoise***.

Ils possédaient chacun un tombeau garni d'inscriptions. Advence et Robert gisaient côte à côte; mais lorsqu'il fut question de démolir la chapelle, on les déposa sous les voûtes de la Cathédrale, « où ils sont encore aujourd'hui, disent les auteurs de

* *Histoire de Metz par les Bénédictins*, t. I, p. 630—631.

** *Ibid.*, p. 651.

*** L'évêque *Ferrey de Pluyosa*, mort le 27 septembre 1179, *fut ensepvelli en l'oratoire de S.t-Gal devant l'aulteit, car ainsy l'avoit il demandé au lict de la mort.*

Chronique d'Aubrion.

la grande histoire de Metz, sans sépulture distinguée. » Cet oubli des convenances a d'autant plus lieu d'étonner, qu'Advence est un des plus illustres personnages qu'ait produits l'Église messine ; qu'il avait donné au trésor quantité d'objets précieux, entre autres, le dôme ou niche d'argent massif sous lequel on portait aux processions solennelles la tête de saint Étienne*, et qu'en lui rendant un tombeau, le clergé d'alors n'eût fait qu'accomplir le devoir d'une respectueuse gratitude.

Saint-Gal était une chapelle épiscopale, c'est-à-dire desservie par un chapelain à la nomination de l'évêque. Chaque année, le 1.er février**, veille de la Purification, une imposante cérémonie avait

* Autour du piédestal de ce dôme, on lisait les vers suivants :

Ut scelerum noxas redimam, tibi conditor orbis,
Offero templi hujus humilis Adventius arcem.
Inradiat Trinitatis honor splendifluus aram ;
Redde medullata in templo hoc holocausta sacerdos.
Ast quià purus amor dedit hanc in honore superno,
Hostia pura Deo, sindupla talenta reportans ;
Hæc danti in terris bonè redas præmia cœli.
Compuncti cordis lacrymas hinc suscipe clemens.

** « Le premier jour de febvrier, vigille de la Chandelleur, aux deux heures, qui est heure acoustumée que la creation et renouvellement des Treze et nouvelle justice se fait, l'evesque de Mets, estant en sa maison episcopale, fut en la chaippelle Sainct-Gal, et luy meisme print le serment des Treze. »

Chronique de Philippe Gérard.

lieu dans ce sanctuaire : l'évêque, en habits pontificaux, s'y rendait accompagné d'une partie de son clergé, et recevait le serment des *Treize*, magistrats municipaux, nouvellement élus.

Ce fut en 1607 qu'on démolit la chapelle de Saint-Gal, pour que la Cathédrale ne servît plus de passage public, comme auparavant; et l'on y pratiqua une rue, nommée *rue l'Évêque*, moins large d'un tiers que la percée actuelle.

En 1755, quand les travaux commandés par le maréchal duc de Belle-Isle s'accomplirent, les ouvriers retrouvèrent, dit Baltus, une partie des arcades anciennes et des vestiges de la chapelle dont nous parlons. Ils démolirent l'arcade qui joignait alors le palais épiscopal aux dépendances du grand comble, et construisirent la rue qu'on voit aujourd'hui.



Saint-Pierre-le-Vieux.

Si l'on en croit les chroniques, *Saint-Pierre-le-Vieux** aurait été la première église fondée par saint Clément, et la seule qui eût réuni dans son sein les fidèles pendant cinquante années; mais voilà de ces choses qu'il n'est pas possible d'admettre sans preuves positives. Il paraît toute-

* Cette église s'appelait jadis, par corruption, *Saint-Pierre-le-Vif.*

fois certain que l'évêque Chrodegand en fit une paroisse autour de laquelle se groupèrent les bâtiments du cloître; c'est du moins la seule induction qu'il soit naturel de tirer du récit de Warnefride, auteur contemporain*.

Au XIV.e siècle, les Messins étaient encore tellement persuadés de la haute antiquité de l'église Saint-Pierre-le-Vieux, qu'en 1314, M.re Goubers, doyen de la Cathédrale, ayant fait démolir et reconstruire ce sanctuaire**, on grava sur la porte

* « Prætereà ædificavit (monasterium) in parochiâ beati Stephani in pago Mosilensi, in honorem beatissimi Petri apostoli, et ditavit illud opibus magnis, monachosque ibi instituit atque sub regulâ sancti patris benedicti in unâ charitate conjunxit. *Paul diac. De gest. Episc. met.*

** *Cy aprez sensuit la fesson et maniere de la chapelle quil fault faire en lesglise de Sainct Piere le Viez.* (Sans date, écriture du XIV.e siècle.)

Premierement fault faire deux murs et vne bostee, ly vng des murs serait du long de ladite chapelle et lautre du trauers dont lesquelzd murs et boustee seront fondés sur bon fons come il apptient Item seront cesd murs environ de deux piet et dmy despesseur cest assez quil seront plus espés desoubz que desuz raportant l'un et laut It la boustee serait deux piet et dmy despesseur et de trois piet de longueur Item serait celle chappelle de XXX piet de longueur de dens euvre et environ de XXVI piet de largeur Item es quatre angles au de dens de ladite chappelle fault fonder quatre piet droit qui pourteront la voulte, laq^lle voulte serait a cincq cleiff come elle est on pourtrait Item faurait remplir entre les quatre murs dicelle chapelle tout plain de crapin le hault du parement qui est desu le puix, et encor le hault dun pas de degrés au regard qui serait a lentree de lusserie Puis convrait faire le seyment dicelle chapelle au niuolz de celui pas de degrés deuantd Item depuis led seyment jusqz a

du nouveau monument, à l'intérieur, l'inscription suivante :

Cy ly premier moustier de Mes ke
S.t Clement fit en l'onour de S.t Piere
lapostre, à tamps que ly milliaire
couroit par LXVII ans. Et M.es Goubers
doyen de Mes la defit et refit faire
par M. CCC et X IIII ans et donnoit rentes.

la haulte neiff de ladite voulte parait environ xxxi piet de hault[r] dont fault mener les deux murs deuantd aussy hault come est la voulte et la boustee fait environ xxvi piet de hauteur et de pier de taille Item fault faire vng autel de longueur et de largeur apptent a la chappelle et doit estre assis environ trois piet ariere du mure Item fault faire vne petite forme en murs a la p[te] devers la grant esglise, laq[lle] serait de cincq piet de large dedens euvre et de x piet de hault p[r] rendre clairtey sur lautel deutd Item fault remuriez lusserie qui est et le reffaire plus ariere on mure meisme Item lentree de ladite chappelle serait de vi piet de lairgeur dedens euvre et dun costey et daultre parait vne riche molure qui yront tout autour dicelle husserie a maniere dun aruolz Item parait vne clemberge qui se prendrait dune prt et dault de ladite molure en montant en hault come le pourtrait le monstre Item parait deux fiolles dun coste et daultre de ladite clemberge Item sur laruolz dicelle huisserie encommencera la forme laquelle serait aussy haulte jusqz desoubz la voulte et orait environ xii pietz de largeur dedens euvre et serait faitte p la maniere et fessons et tout ce dessd come la pourtraiture le mostre Item y fault faire en ladite chappelle vne pesme p[r] mettre les chopmettes et vne bonne aumoire p[r] mettre ceu quil plaira Item laultel dessdi doit estre assz deux degrez plus hault que le seymet deunt nomez et seront cesd deux degres du trauez la chappelle deutd cest ass au plus pres de lautel.

It pour faire louvraiges cy dess escript doit le masson tout soigner a

L'église due à la pieuse générosité de maître Goubers occupait le même emplacement que l'ancienne, moitié de l'aile septentrionale du cloître. Sa nef à cinq clefs était soutenue par des piliers engagés, quatre pour le rond-point du chœur qui présentait une légère déviation à gauche, et six pour la nef. La porte, haute de 3^{m},24, large de 1^{m},94, s'ouvrait au couchant sur un passage public. Il n'y avait point de sacristie*, mais, à gauche, une *husserie* ou lavabo. Le nouveau sanctuaire eut 10^{m},06 d'élévation, 8^{m},43 de large et 9^{m},74 de long. Il reposait sur des fondations romaines**.

ses frais et costenges chaueuyne sablon bexe piere et blanche piere tout ce quil fault p^{r} faire led ouvraige.

(*Imprimé sur l'acte original demeuré inédit*, *et qui se trouve dans mon cabinet.*)

* Ces conditions architecturales ressortent très-bien du plan annexé au 1.er volume de notre ouvrage. Elles sont d'ailleurs conformes au contenu de la pièce citée précédemment, seul titre que nous ayons pu recouvrer des anciennes constructions canoniales.

** « En faisant (années 1754 et 1755) les excavations, déblais et enlevemens, à l'alignement des vitraux de la croisée de la Cathédrale, et environ à quarante toises d'icelle, en partie sous le sanctuaire de l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, et sous la branche du cloître qui l'avoisinoit pour la plus grande partie, on a découvert un fourneau qui étoit entier, avec des restes de murailles peintes, qui indiquoient qu'au-dessus de ce fourneau, il y avoit une espèce de chambre. Il y a tout lieu de présumer que ce bâtiment, beaucoup plus ancien que le cloître et que l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, formoit un bain sec, construit par les Romains. La partie cintrée de ce fourneau étoit tournée du côté de la Cathédrale, et la gueule sur le côté, à peu près à l'alignement de la rue du Haut-Poirier. Il étoit formé

Au dire du père Benoît Picard, les revenus de la collégiale de Saint-Pierre-le-Vieux étaient si modiques, que le chapitre de la Cathédrale n'eut

par des murailles d'environ dix-huit pouces d'épaisseur; il avoit dans sa partie quarrée dix-huit pieds de largeur et quatorze pieds cinq pouces de profondeur ou longueur, le tout dans œuvre. Le fond ou astre de ce fourneau, dans la partie qui avoisinoit la gueule, étoit pavé de briques posées de champ; tout l'intérieur étoit occupé par des piles de huit pouces en quarré, formé par des briques de deux pouces d'épaisseur, posées à plat l'une sur l'autre, liées avec du ciment; ces piles étoient espacées les unes des autres d'un pied six lignes environ, en tout sens, et avoient deux pieds six pouces de hauteur, recouvertes de grandes briques, au-dessus desquelles il y avoit un second lit de briques; elles avoient toutes deux pouces d'épaisseur sur un pied neuf pouces, d'autres un pied deux pouces en quarré, formant par ce moyen une espèce de voûte plate, sur laquelle reposoit un lit de mortier de trois à quatre pouces d'épaisseur, au-dessus duquel étoit posé un carrelage de pierres plates, noires et blanches en symmétrie, qui formoit sans doute le pavé de la chambre qui étoit au-dessus dudit fourneau. On ne peut dire si elle étoit terminée par un plancher supérieur ou par une voûte, n'y restant aucuns vestiges.

« Dans l'épaisseur du mur le plus éloigné de la Cathédrale, et sur le retour à la gauche de la gueule de ce fourneau, on avait placé des pots de terre cuite, ou, pour mieux dire, des espèces de briques creuses de dix pouces de hauteur, posées les unes sur les autres perpendiculairement, formant des espèces de tuyaux percés de côté de trois pouces trois lignes de hauteur, et de dix-huit lignes de largeur, sans doute pour porter avec plus d'activité la chaleur des murs et de la voûte dans la chambre au-dessus d'icelle. Les fondations d'une petite partie des sanctuaires de ladite église de Saint-Pierre-le-Vieux, dont l'entrée regardoit la Cathédrale, et une partie de la branche ou corridor du cloître qui avoisinoit cette église, ayant été appuyés sur le milieu environ de ce fourneau, assez près duquel, et dans les décombres on a trouvé quantité de débris de verres de différentes eaux, la plupart d'une ligne et demie environ d'épaisseur, chargés extérieurement, et d'un côté seulement,

pas beaucoup de peine d'obtenir en cour de Rome sa suppression. Plusieurs des prébendes furent réunis à la manse capitulaire pour l'entretien de quelques chantres*.

Pendant l'Avent et le carême, les lundis, mercredis et vendredis, le chapitre allait processionnellement à cette église : le mercredi des Cendres, l'évêque y lavait les pieds de 13 pauvres, et, le jeudi saint, ceux de 72 autres indigents.

Ces dévotions se pratiquaient encore au XVIII.e siècle, lorsqu'on opéra la démolition du cloître; mais l'église, habituellement fermée, ne s'ouvrait qu'aux jours de cérémonies.

de peintures de fleurs de différentes couleurs encore assez vives. Soit parce que ces verres ont été très-long-temps dans la terre, soit parce qu'ils n'avaient peut-être pas leur dernière cuisson, quoique solides, la peinture qui était extérieure s'enlevoit lorsqu'on les lavoit.»

Annales de Baltus, p. 262, 263.

* *Histoire manuscrite de Metz*, liv. II, chap. II.



Saint-Pierre-aux-Images.

Les noms de *Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Pierre-le-Majeur, Saint-Pierre-l'Enfariné,* désignaient le même sanctuaire, lequel était situé parallèlement à Saint-Pierre-le-Vieux, entre le cloître et la place d'Armes.

La fondation de cette petite collégiale est attribuée à saint Goëric ou Gury, successeur de saint

Arnould et vivant au VII.[e] siècle. Meurisse donne un extrait du martyrologe de la Cathédrale, qui porte qu'au 16.[e] jour des calendes de décembre, on bénit l'église en question : *Dedicatio sancti Petri majoris infrà domum quam sanctus Goericus construxit episcopus**. Le nom de Saint-Pierre-le-Majeur paraît donc avoir été la première dénomination de cette collégiale ; et on l'aura appelée ainsi pour la distinguer de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Pierre-le-Mineur. Le père Benoît Picard** assure que Saint-Pierre-aux-Images se trouve désigné sous le nom de Saint-Pierre-le-Majeur dans la vie de saint Goëric ; il ne reste donc aucun doute sur l'identité de ces deux dénominations. Leur étymologie devient plus difficile. Meurisse, dont les idées romanesques sont un écueil dangereux pour les esprits superficiels, prétend que le mot *images* est ici pour *hommages*, attendu que le bloc de marbre dont on a fait la table d'autel de l'église avait servi à la perception des tributs que payaient les Romains. Le père Benoît, au contraire, réfute cette historiette ; mais il la remplace par une fausse étymologie, lorsqu'il dit que le mot *images* dérive de *majeur*, dont on avait fait *maie* ou *maje* en langue romane, puis *images* en langue française. M. Baltus

* Dedicatio sancti Petri majoris infrà domum quam sanctus Goericus construxit episcopus. *Martyrol. met. ad* 16 *novembris.*

** *Histoire manuscrite de Metz*, liv. II, chap. XXII.

a vu un acte de foi et hommage rendu dans cette église de Saint-Pierre, le 13 décembre 1391, par l'honorable Philippe Xavin, citain de Metz*, entre les mains de seigneur Thiébault Lowe, abbé de Saint-Clément, de plusieurs fiefs que Xavin possédait au ban de Chény. Cet acte est ici de la plus grande importance, car il fixe toutes les incertitudes étymologiques, puisqu'il prouve que le chapitre de la Cathédrale rendait sur l'autel de *Saint-Pierre-aux-Hommages* le tribut accoutumé des fiefs relevant soit de la Cathédrale, soit des abbés de Metz. Plusieurs atours des années 1300, 1316 et 1393 constatent d'ailleurs que les élections du maître-échevinat se faisaient dans la même église de Saint-Pierre, appelée alors *Saint-Pierre-devant-la-Cathédrale.* Ainsi, notre collégiale devenait une espèce de chambre civile, placée comme intermédiaire entre la grande église et le palais échevinal, entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité bourgeoise.

Il y a tout lieu de penser que les dénominations *domus sancti Petri majoris, major domus sancti Petri*, données à Saint-Pierre-aux-Images dans les anciennes chroniques, viennent de ce que cette église l'emportait en grandeur sur les autres sanctuaires, notamment sur celui de Saint-Pierre-le-Vieux qui en était voisin. Chrodegand lui reconnut assez

* *Indict. xv*, 14.ᵉ année du pontificat de Clément VII.

d'importance pour y joindre un presbytère et décorer le chœur d'un pupitre enrichi d'or et d'argent*. Du reste, on ne sait presque rien des constructions faites depuis à cette église. En 1366, un ouragan terrible ayant enlevé le quart de la toiture et compromis la solidité du reste de l'édifice, il fallut le réparer**; mais il était déjà trop vieux pour qu'on espérât le conserver bien long-temps. Sur la fin du xv.e siècle, un chanoine de la Cathédrale, prévôt de Saint-Pierre-aux-Images, nommé Richard, voyant qu'il menaçait ruine, fit démolir et réédifier le chœur à ses frais, action qui lui mérita l'épitaphe suivante, gravée en caractères gothiques :

Hanc divus quondàm Goericus struxerat aedem,
Quae dudùm senio jàm foret aequa solo.
Nunc novâ munifici Thomae pietate Richardi
Visitur, et meliùs quàm fabricata priùs.
Iste nam canonicus majoris aedis, et hujus
Praepositus, nummos contulit ultrà suos,
Ut se, cum caris hoc munere semper amicis,
Numine coelesti gaudeat ipse frui.
1493.

La nef et les tours demeurèrent seules debout;

* *Histoire de Metz par les Bénédictins*, t. I, p. 588.

** « Il fit un tel vent le mercredy devant l'assomption Nostre Dame, que ce fust merveille, car le quart du tilz du moustier Saint Piere aux ymaiges cheut. »

Chronique du doyen de Saint-Thiébault.

mais il ne paraît pas que cette église ait été bien entretenue depuis, car son état de délabrement la fit convertir (1704) en un magasin de blé pour le service de la place, ce qui valut au sanctuaire l'épithète de *Saint-Pierre-l'Enfariné*. Le chapitre de la Cathédrale et celui de Saint-Pierre s'entendirent alors avec M. de Coislin pour démolir la nef. En 1712, on construisit dans son emplacement deux corps-de-logis parallèles, composés de deux étages avec greniers, formant une ruelle large d'environ 4m,54, terminée en cul-de-sac, laquelle prenait son issue vers le passage public qui conduisait de la place d'Armes à l'extrémité inférieure de la rue du Four-du-Cloître, en traversant le cloître. Ces deux corps-de-logis furent habités par dix chantres-musiciens de la Cathédrale jusqu'à ce qu'on eût opéré en 1754 l'agrandissement de la place d'Armes.

Le chœur continua de servir aux offices, car le chapitre l'avait réparé pour indemniser les chanoines de Saint-Pierre du terrain occupé par la nef qu'ils lui avaient cédée. C'était la seule partie de l'église qui fût voûtée. La nef n'offrait qu'un simple lambris sous la toiture.

Au flanc méridional de l'église Saint-Pierre-aux-Images, on avait adossé quatre maisons de deux étages, appartenant à la ville. Elles s'appuyaient sur huit arcades d'une profondeur d'environ 3m,24,

qui constituaient, avec une neuvième arcade placée à l'ouverture du passage public, l'une des façades de l'ancienne place d'Armes *.

On lisait, au-dessus des arcades, deux grandes inscriptions gravées sur pierre. Elles consacraient le souvenir de l'arrivée à Metz de M.[me] la duchesse de la Valette, fille de Henri IV. L'une était du côté de la Cathédrale, l'autre du côté de Saint-Gorgon :

*Felix faustumque ornamento et commodo publico dignitatique civitatis præsertìm verò prospero iucundoque adventui Gabrielæ Borboniæ Henrici magni dulciss. æternæque memoriæ regis inclitæ proli hoc pensile pervio ambulacn propylorem ex publico ærario prostat extructum Ludovici XIII, cognomento justo Francorum Navarrorumque rege, hujus insigniss. civitatis augustissimo ac benevolentiss. protectori regnante I. Lud. de la Valette potentiss. duce Spernonis pari Franciæ peditatus liliatæ militiæ chiliarcho, tum Bernardo filio invictissimo duce de la Valette pari vicissim Franciæ, peditum magistro, metensem provinciam obtinente cum summo imperio***.

Joachimo de Montaigu Fromigières, magno Tolosani primatus meliiensis priore, eorum vice proprætoriâ po-

* Ces maisons furent démolies en 1754, pendant l'hiver.

** La pierre sur laquelle cette inscription se trouvait gravée ayant été creusée en 1729 pour y placer un canal de ferblanc destiné à l'écoulement des eaux de la toiture, Baltus n'a pu la donner qu'imparfaitement dans ses *Annales*, p. 239.

testate fungente; Joannes-Baptista de Viller, domino de Saulny, regiæ torquatæ militiæ equiti, aulicæque cohortis milite honorario, jam quadriennium scabinorum magistro; Philippo Praillon et Jacobo Triplot, tredecim viris, urbanæ quæsturæ prefectis, publico voto immensâ gratulatione an. sal. M DC XXIV.

En 1712, quand on démolit la nef de Saint-Pierre-aux-Images, on y trouva grande quantité d'ossements: ceux, entre autres, d'Hérimann, 51.[e] évêque de Metz, dont le nom et la date de décès étaient gravés en creux sur une croix de plomb. Cette particularité confirme l'opinion du révérend père Benoît de Toul, qui assure qu'Hérimann fut inhumé *in navi sancti Petri majoris*, dans la nef de Saint-Pierre-le-Majeur*.

Les démolitions de l'année 1755 produisirent de nouvelles découvertes. On trouva sous les dalles du sanctuaire, à la profondeur de 0[m],32, un pavé en mosaïque**, et, vers la porte d'entrée, une plaque

* V. Baltus, *Table manuscrite de la chronique de Philippe Gérard; Annales de Metz*, p. 234 à 236; *Histoire de Metz par les Bénédictins*, t. I, p. 387 à 392.

« Les restes d'Hérimann furent jetés au Saulcy avec les débris des démolitions, » assurent les Bénédictins précités, t. II, p. 198 de leur histoire.

** « Il étoit parfaitement conservé et formé de petits dez en pierre noire, blanche, verte et rougeâtre, ayant 4 lignes de diamètre. L'artiste les avoit disposés en fleurons et festons symmétrisés assez grossièrement, mais néanmoins avec régularité. »

Baltus, *Annales*, p. 265.

en cuivre rouge de 32 centimètres carrés, portant l'inscription suivante, commémorative des travaux exécutés par le chapitre en 1712 :

Anno Domini MDCCXII. III. Idus octobris, à navi in chorum ecclesiæ sancti Petri, vulgo ad imagines, monumentum episcopi, cum exuviis, translatum est; in quo inventa est plumbea lamina, semifracta, quæ quoad legi potuit, continebat.

Obiit in Dn.. Heri.. met.. eps.....legatus.... dis a papa G G. vii...... mitrae et palii.... nat....

Quod significare visum est:

Obiit in Domino Herimanus, metensis episcopus, legatus apostolicæ sedis, à papâ Gregorio VII. honore mitræ et pallii decoratus, anno qui currebat a nativitate Domini MXCIV, nonis maii.

Il résulte de deux plans inédits que j'ai sous les yeux, qu'avant 1712, le portail de Saint-Pierre-aux-Images présentait un pignon triangulaire s'élevant d'une corniche en damier, laquelle dominait un arc à peine cintré, sous lequel se trouvaient quatre fenestrelles réunies par deux arcs en plein cintre, surmontés d'une belle rose dont le rayon avait $1^{m},60$. Le pied des fenestrelles s'arrêtait à une corniche saillante qui divisait la façade en deux parties égales. Entre elle et la porte exé-

cutée à plein cintre, il n'y avait que des billettes croisées, formant une double tête d'arcature étagée. La nef centrale montrait un entablement plat fort élevé; les deux nefs latérales se partageaient en trois galeries avec entablements du même genre et piliers engagés dans la maçonnerie. Le chœur, soutenu par huit piliers semblables, mais beaucoup plus effilés, offrait, à son pourtour, une arcature ogivale lancéolée, et dans le centre, un autel.

Saint-Pierre-aux-Images paraît avoir été desservi, depuis Chrodegand jusqu'au schisme de l'empereur Henri IV, vers la fin du XI.e siècle, par la communauté canoniale de Saint-Étienne. A cette époque seulement, les évêques désignèrent pour y faire l'office quelques chanoines sous les ordres d'un prévôt. En 1130, l'église jouissait du titre de collégiale. Elle avait un prévôt et quatre chanoines; mais les offices se faisaient irrégulièrement, à cause de l'inégale répartition de la manse. Étienne de Bar voulut y mettre ordre; malheureusement, une charte ne suffisait pas : il fallait des donations, une assurance de mieux-être. L'abbé Willelme, prévôt en 1184, ayant acquis, moyennant échange, le patronage et les cens attachés à la cure de Saint-Gorgon, ainsi que la possession intégrale de cette église, à la seule charge d'y entretenir un vicaire, obtint des bulles papales, des chartes de l'évêque Bertram pour une distribution uniforme des prébendes entre six chanoines, dont il fixa les attri-

butions et les devoirs*. La collégiale de Saint-Pierre-aux-Images subsista jusqu'en 1790. Elle se composait alors d'un prévôt à la nomination du roi, et de cinq chanoines dont le choix était alternatif entre le roi et le prévôt. Les prébendes se trouvaient bien faibles, car elles ne dépassaient guère 100 fr. Le prévôt en avait deux, et possédait, en outre, la collation de la paroisse Saint-Gorgon**. C'étaient de véritables *sinécures*. A la fin du XVII.e siècle, l'office divin fut transporté de l'église Saint-Pierre à la chapelle des Lorrains; mais après les démolitions opérées en 1755, la collégiale n'eut d'autre asile que la Cathédrale même.

Depuis une époque très-reculée, le jour anniversaire de la fête de la Chaire de Saint-Pierre, à Antioche, le chapitre diocésain chantait ses premières vêpres dans l'église Saint-Pierre-aux-Images. La veille et le jour de la fête de Saint-Pierre, il y célébrait la grand'messe. Aux processions des Rogations, comme à toutes celles qui se faisaient dans le cloître, on stationnait devant l'autel du même sanctuaire***.

* Il est dit dans la charte de Bertram que la Saint-Gorgon appartenait jadis à l'église Saint-Pierre-aux-Images par droit de fondation, *jure fundatoris*.

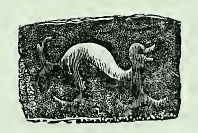
** *Archives anciennes de la Cathédrale.*

*** *Ibid.*

Église de Saint-Paul.

Le fait seul de deux églises bâties l'une sur l'autre, comme l'étaient *Saint-Paul* et *Notre-Dame de Lorette*, éveille tout l'intérêt qui s'attache au premier âge du christianisme, alors que la pensée timide des nouveaux convertis osait à peine franchir les voûtes souterraines mystérieusement élevées au sein des villes. L'autel se dressait parmi les tombeaux, ou plutôt il était lui-même un

sépulcre animé, sur la table duquel le sang du juste coulait chaque jour en sacrifice. Je pense qu'antérieurement au XII.e siècle, le sanctuaire bâti sous l'invocation de saint Paul ne dépassait pas les conditions d'une crypte ordinaire ; mais quand les chanoines eurent embrassé la vie commune, ils durent quitter cette église sombre pour en avoir une au niveau du plain-pied de leur habitation. On éleva donc un chœur et une nef sur l'ancienne voûte, et l'église de Saint-Paul prit naissance. Soutenu par quatorze piliers engagés, quatre au chœur, les autres à la nef, ayant vestibule et rampe élégante d'escaliers disposés circulairement, trois larges et hautes verrières au chœur, huit fenêtres étroites et très-alongées de chaque côté de la nef, deux fenêtres géminées au vestibule, un entablement plat de hauteur inégale à chacune de ces parties, trois autels dans le rond-point, le sanctuaire consacré à saint Paul dénotait le faire architectural du XIII.e siècle. C'était l'église titulaire et conventuelle du chapitre, qui portait, comme on sait, l'effigie de saint Paul dans son scel. Les fidèles ordinaires n'y avaient point accès.



Eglise

de Saint-Pierre-le-Mineur.

(Notre-Dame de Lorette, Chapelle des Foës.)

L'abandon de la crypte qui constituait, sous Chrodegand, le côté méridional du cloître, ne fut jamais complet. On en changea le mode de dévotion et l'emploi ; on substitua le patronage de *saint Pierre-le-Mineur*, puis de *Notre-Dame de Lorette*, à celui de *saint Paul*, et plus d'une fois les chants des deux églises se confondirent dans un même sentiment d'harmonie religieuse. Ces

notes basses sortant d'un caveau, ces autres notes sonores qui vibraient à l'unisson au-dessus des premières, devaient produire alors un effet bizarre, qu'on pourrait peut-être comparer à l'expression des vœux de deux âges ou de deux peuples éloignés l'un de l'autre sous le rapport du temps ou des lieux, mais réunis accidentellement par la prière et l'espérance.

La crypte dont nous parlons était très-basse et très-étroite comparativement à sa longueur. Les arcs surbaissés qui en constituaient la voûte partaient de colonnettes engagées, à socle et chapiteau massifs, au nombre de neuf; colonnettes entre lesquelles se trouvaient des croisées d'abord cintrées, puis ogivales et géminées, quand surgit le nouveau système d'architecture chrétienne.

Cette église, appelée d'abord *Saint-Pierre-le-Mineur,* devint la *Chapelle de Notre-Dame de Lorette* du moment qu'un chanoine nommé Foës y eut fait représenter sur un autel la prétendue maison de la Vierge. Plus tard, on la dit *Chapelle des Foës*, parce que cette famille en fit le lieu d'inhumation de ses membres, et pourvut à ses besoins.

C'était à l'église Saint-Pierre-le-Mineur que les chanoines allaient processionnellement, tous les jours de fête double, lire le martyrologe et achever l'office de prime, suivi d'un *De profundis*. Le jeudi

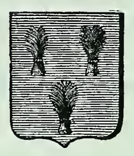
saint, ils y faisaient la cérémonie du *mandat*. Des messes hautes et des messes basses se disaient habituellement dans ce sanctuaire.

La chapelle Notre-Dame de Lorette, devenue chapelle funéraire des Foës, vit bientôt ses murailles couvertes d'inscriptions en l'honneur d'une famille qui a jeté, pendant deux siècles, tant d'éclat dans la littérature médicale et dans l'administration diocésaine. Trois médecins* et plusieurs chanoines, presque tous dignitaires**, reposaient ici. Pour honorer la mémoire d'Anuce Foës, chef de cette lignée, et de son fils, nés tous deux à Metz, on avait posé contre les faces latérales du chœur leur buste, leurs armes et leur épitaphe, gravée en lettres d'or sur marbre noir.

* Anuce Foës; François Foës, son fils, et François Foës, son petit-fils.

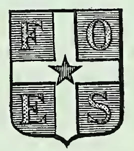
** Voici les membres du chapitre qui appartenaient à la famille Foës : Foës (Sébastien), chanoine depuis 1530 jusqu'en 1534 ; Foës (Gilles), chanoine depuis 1538 jusqu'en 1590, écolâtre depuis 1560 environ jusqu'en 1586; Foës (Jacques), chanoine en 1573, archidiacre de Marsal le 5 décembre 1581, résigne en 1585, doyen en 1598, mort en 1627; Foës (Jean-Baptiste), chanoine depuis 1592 jusqu'en 1633; Foës (Jean), chanoine depuis 1594 jusqu'en 1633; Foës (Louis), chanoine depuis 1632 jusqu'en 1689; Foës (Jacques), archidiacre de Sarrebourg en 1654, résigne en 1665; Foës (Louis), trésorier depuis 1658 jusqu'en 1683; Foës (Antoine), chanoine depuis 1641, archidiacre de Sarrebourg en 1663, résigne en 1670; Foës (Jacques), chanoine en 1617, chantre depuis 1663 jusqu'en 1679; Foës (Claude), chanoine en 1664 jusqu'en 1678; Foës (Louis), chanoine de 1665 à 1729; Foës (François), de Brieux, chanoine de 1679 à 1723; Foës (Louis-François), chanoine de 1679 à 17...

Voici la disposition du monument d'Anuce Foës :



Heus tu viator ! Hic situs est Anutius Foësius,
Eximium medicorum decus,
Hippocratis qui...... densis è tenebris eruens,
Luci restituit pristinæ.
Scriptis et operâ ut universis, maximèque patriæ
Prodesse posset plurimùm.
Terrestres exuvias huic lapidi à regione posito
Nicoleâ Gerbilloneâ uxor
Et gener et gnati commendârunt tantisper donec
Vocante consurgat Deo.
Vixit annos 68. Obiit anno salutis 1596, die 25.ª septembris.

Les armes suivantes surmontaient l'épitaphe du grand-archidiacre Jacques Foës :



Ces pieux souvenirs ont disparu. Bienfaits, talent, piété, génie, rien n'a fléchi le marteau des démolisseurs.

Chapelle des Lorrains.

Ce fut une mémorable aventure que celle du 9 avril 1473, quand *Berthold Crantz*, surnommé *la Grande-Barbe,* intrépide chevalier lorrain, tâcha de surprendre Metz et de s'en emparer. Déjà six cents hommes arrivés avec lui couraient les rues, criant : *Ville gaignée ! Tués tout, femes et enffans ; n'espargnés rien ! Vive Lorraine ! Vive Calabre !* Un char placé sous la porte coulisse du château de *Serpenoize*

empêchait qu'on ne la fermât; les ennemis se suivaient avec une effrayante rapidité. C'était fait des libertés messines sans *Harelle le boulangier,* qui, du haut du parapet, sut écraser le char et rompre la communication de l'intérieur avec l'extérieur. Les citoyens réveillés, car c'était de grand matin, prirent aussitôt les armes, et la ville triompha.

Les administrateurs de la république messine ayant ordonné, pour le 21 mai, une procession générale en actions de grâces de cette victoire, plus de dix-sept mille personnes s'assemblèrent à l'église Saint-Vincent : on arrêta qu'elle serait renouvelée chaque année le vendredi *devant la Paisques flories;* qu'on éleverait une chapelle monumentale pour perpétuer le souvenir de la puissante protection de Marie; qu'on l'appellerait *chapelle de la Victoire,* ou *de la Miséricorde,* ou *des Lorrains*, et qu'on y célébrerait la messe *avec plus*[rs] *aultres biaulx seruices.*

Les maladies épidémiques qui régnaient en ce moment; les visites onéreuses que firent à Metz plusieurs grands personnages, tels que l'empereur et le duc de Bourgogne; les hostilités de ce dernier avec la Lorraine, auxquelles le Pays-Messin ne pouvait demeurer complètement étranger, toutes ces choses réunies empêchèrent de construire sur le champ la chapelle projetée. Il fallait, au reste, obtenir l'autorisation de l'évêque, du pape, du

chapitre ; demander à ce dernier une concession de terrain, et s'enquérir de l'opinion de tous les curés de la ville, relativement aux offices que les magistrats municipaux voulaient fonder ; car telle était alors la marche des choses*. En attendant que la chapelle fût bâtie, on célébrait les messes à l'*autel de la Magdallaine dedans la grant eglise,* savoir : deux le lundi, une pour saint Jean l'évangéliste, et l'autre pour les trépassés ; une le mardi pour saint Clément ; une le mercredi pour sainte Barbe ; une le jeudi au nom de saint Étienne ; une le vendredi en l'honneur de la vraie croix, et une le samedi au nom de l'incarnation de la Vierge.

Dès que les bulles papales pour l'érection de la chapelle furent arrivées**, la ville nomma trois commissaires, messires Jean Baudoche, André de

* Pour le lieu on lad. chappelle estre eleuee fondee et ediffice sembloit a aulcuns quelle fuit eleuee on lieu plus pres et prochain de la place on lad. Victoire fuit faicte, non obstant ceste opinion est veu a aultz desd curez, et ont auisez que lad. chappelle soit situee en lieu publique et ou comunement plus grande multitude de peuple ou dez seigneurs de la cite come destrangiers se treuuent et en lieu plus eminent et apparant de lad. place deuant la grande eglise et que sus le portal de lad. chappelle soit escrip[t] en bien grosse lre dez la chappelle de Victoire, et que lad escripture soit tellement ferme et ordonnee que se soit chose ppetuelle.

Lopinion dez curez de Mets p[r] le fait de la fondaion de la chappelle de Victoire.

(*Pièce originale et inédite jusqu'à ce jour.*)

** Ces bulles du pape Sixte IV pour l'érection de la chapelle et les indulgences accordées à ceux qui s'y rendront certains jours, sont du 7 décembre 1474.

Rinek et Renald le Gournaix, chargés de s'entendre avec le chapitre, d'arrêter le devis des travaux, et de payer à mesure qu'ils s'exécuteraient. Au mois de février 1475, maître Clausse, habile architecte messin, fit la *pourtraiture* (le plan) et le devis, qui s'éleva à la somme de 360 livres, sculptures comprises. Le monument devait être assis sur le prolongement de la nef de Saint-Pierre-le-Vieux, entre la place et le cloître de Saint-Paul; Clausse donnait à la nef 13^{m},65 de long, 7^{m},80 de large, 13 de haut, deux voûtes à cinq clefs, quatre croisées bi-géminées ayant 9^{m},74 d'élévation sur 2^{m},60 de largeur. La sacristie, dont il fixait la construction au prix de 60 livres, présentait 7^{m},80 de long, 4^{m},86 de haut et 3^{m},24 de large. Deux autels, un beau portail avec balcon et terrasse d'une hauteur de 14^{m},62, une porte à double battant, large de 2^{m},60, haute de 4^{m},20; un vestibule; un petit clocher pour suspendre une ou deux cloches; des sièges en pierre blanche autour du vestibule et de la nef, complétaient le système architectural de cette chapelle. Clausse s'engageait à la rendre parfaite le jour de Saint-Jean-Baptiste 1476. Les commissaires demandèrent que le portail fût plus élevé et qu'on fit un tabernacle, ce qui augmenta le devis de 90 livres*.

* *Cy apres sensuiuent les ouuraiges pour la fesson de la chappellotte de Victoire.*

Premier lad chappelle doit estre assise en leglise de Saint Piere le

Les commissaires rédigèrent à leur tour un projet qui diffère très-peu du plan soumis par Clausse;

Viez au chief dicelle eglise a la p^{tie} deuers la gr^t eglise. Item conuient encomencer vng mur et le mener du trauers de lad eglise cest a dire depuez luys de la place jusques a lautre huys qui vart on clostre de St Pol et aurait led. murs environs de longueur LIIII piez, depesseur IJ piez et demey et de haulteur des voltes de lad chappelle, entre lequeld. nuef murs et le viez qui est desia, començont fonder lad. chappelle laquelle aura XLIJ pies de longueur et XXIIIJ piez de largeur, deux voltes chacune a v cleifz; lesquelles dites voltes auront de longuer chcune XXI piez et de largeur XXIIIJ piez et auront XL piez de haulteur de le pauement jusques aux cleifz, lesquelles voltes deuront estre essise sur pellet souffisant a tel ouuraige. It. deuront faire on murs deuant la gr^t eglise, desoubz chne volte, fenestraiges de pieres de tailles appellées forme, dont chune forme aura IIIJ espace de vairrière et chcun espace II pies de largeur dedens œuure et chune forme fait XXX piez de hault de jour. Item doit auoir deux autelz en lad chappelle cest a dire la en la moite dicelle chappelle et l'autre on quil plaira aux comissaires et deuat celui autel doit il auoir deux degrez et de coste chun autel vne pesme ayant..... pour mettre sus les choppmettes, lesquelles pesmes deuront estre de blanches pieres et fault faire siege couuert de blanches pieres tout autour et dedans lad. chappelle, en laquele on fera vng secretaire et on fera en lentrée dicellui secretaire a lune des parties dud. autel enmey et sera icellui secretaire ent le viez murs et le nuef mur de lad. chappelle et aura de largeur x piez et de longueur XXIV piez et auront XV piez de haulteur et deux croixées......

Vne muraille ent. lad. chappelle et secretaire aussi haulte que les voltes dicelle chappelle ayant depesseur II. piez et demy et icellui secretaire doit auoir vng bon fort fenestraiges de pieres de tailles en la prtie deu^t la gn^t eglise. It. deuront faire aud secretaire vng cours pour lauer les mains et pour pendre beurestes, chauldrons et wayelz. Item en la moete dicelle chappelle a la ptie de la place deuat la gn^t eglise doit estre lentrée dicelle chappelle, cest assauoir vng beaul portal le seullat du desoubz dud. portal. doit estre essit telement que on monte II ou III degrez en entrat enlad chappelle, et q. lieux du portal chcune entree de IIII piez de large et de XIII piez de haulteur, et icellui portaul.... ait en tout XLV piez et passera le viez

ils lui accordèrent une augmentation de 40 livres, afin que la façade de la chapelle se trouvât en harmonie avec celle du palais ; ils ajoutèrent 90 livres pour

murs enuirons de vi piez. It. led. portal et les coustées dicellui seront et deuront estre en telle maniere et fesson come la pourtraiture le monstre et la couuerte dicellui sra vne terrasse de piere de taille et vne claire voye de pier tout autour et pour soustenir icellui cresse deuront volter led. pourtal, laquele volte aura v cleift et conuient faire des sieges tout autour aud. portal de blanches pier, et pour aller sur la cresse dud portal conuient faire ung pertuis en lad. chappelle dans lœuvre des fermetures dicelles et prendre tant on viez murs come en lv. des pellers dud. portaul. Et illec on porra trouuer vng petit creux fait de blanche pier pour pendre vne cloche ou deux pour sonner les saints seruices. It. on aura en monstr. de lad. chappelle en la moete dud portal vng bcon de x piez de large dedans œuvres de tout stens en fesson tele come il sappert p^r la pourtraiture. Et pour tout soigner faire et esseurer toutes les ouuraiges dessd. que sont grandes et pesantes et p. espaul led. pourtaul qui a moult de fesson tant en mollevres tabernacles et feuillaiges et tous autres ouuraiges qui sont en lad pourtraiture et en leuv. du balcon qui est sur led. portal conuient il faire vne forme et un espace sil semble bon aux comissaires, et pour ce faire esseurer et soigner come dit est et ausd que se congnoissent en tel cas sans malengin, fauldroit tresbn led ouuraige iii^c et lx^lld some toutes ymaiges.

Et se on ne veult point faire de secretaire led. œuvre rebatera de ladessd. some xl^lld. La dessd. marchandise a este passée et accordée pour lad. some de iij^c et lx^lld et ce doit rendre fait dedens la saint Jehan Baptiste lan mivlxxvi sans malangin. Marchande auons aud maistre Clausse de faire le dessus de la chappellotte plus gnt et en doit auoir xl^l plusauat que lad. some du premier marcher iii^c et lx^l, marchandé auons aud maistre Clausse de faire vng tabernacle dess. lautel ymaiges et tout come il est en la pourtraiture et telz ymaiges come on lui deuiseront pour fesson et tout effet — iiij^xx et x^lld.

(*Imprimé sur l'acte original demeuré inédit, et qui se trouve dans mon cabinet.*)

le tabernacle, et fixèrent à la Saint-Martin d'hiver 1477 l'époque où les *ouvraiges deuront estre du tout faiz.* Ces dernières conditions portent la date du 6 octobre 1477. L'architecte avait déjà reçu 358 livres 7 sous d'à-compte*.

* *Marchandize fait à maistre Clausse le masson pour le fait de la chappellette de Victoire.*

« Lan mil quatre cens soixante quinze on mois de fevrier a esté marchandé p. les seigneurs comissaires de la chappellette de Victoire, a maistre Clausse le masson de faire lad. chappelle en leglise de Saint Piere le Viez au chief dicelle eglise a la partie deu[t] la grant eglise; item doit led. Clausse faire une muraille de bon fondement du trauers de lad. eglise de Saint-Piere, c'est a dire depues luixene (entrée) de lad. eglise dev[t] la place jusques a lautre huixene dev[t] Saint Pol en allant on clostre; lequel dit mur sera environ de cinq piez de long, de deux piez et demy depesseur et de la haulteur des voltes de lad. chappelle et entre lequeld. nuef mur et le viez dud. moustier de Saint Piere dev[t] la grant eglise sera lad. chappellette, laquelle sera enuirons de XLII piez de long et de XXIIII piez de large. Item doit encore led. maistre Clausse leuer une bonne muraille de la haulteur des voltes de lad. chappelette et du trauers de deux piez et demy depesseur, entre lequeld. mur et le viez mur dud. moustier dev[t] led. clostre sera le secretaire (sacristie) qui doit estre enuiron de XXIIII piez de long et de dix piez de large et de haulteur XV piez. Item deux croixiés daug... pour volter led secretaire, lesquelles voltes deuront estre de deux piez et demy dépesse, lequel secretaire doit auoir ung bon fort fourstraige de piere de taille dev[t] lad. grant eglise. Item ung courk aud. secretaire pour lauer les mains et pour pendre broussottes et chauldrons. Item une huixerne de blanche pier a l'une des....dud. autel. Item depues led. nuef mur dud.... secretaire jusques au portaul de lad. chappellette deux voltes chacune a V clefz et aussi chacune de XXIIIJ piez de large et de XXI piez de long et enuirons de XL piez de hault de pues le sames (plain-pied) jusques aux cleifz; lesquelles deulx voltes devront estre essites sus pullers soussepents a tel ouuraige. Item deux formes de fenestres dev[t] la grant eglise de blanches pieres de tailles, chacune forme ayant VI piez de largeur dedens

L'acte de cession du chapitre d'un terrain convenable à l'érection de la chapelle ayant eu lieu

œuvre et de haulteur enuiron xxx piez. Item en la moite des murs, en la partie devant la place, l'entrée d'icelle chappellette, cest assauoir ung beaul portaul ayant deux entrées chacune de viij piez de large et de xii piez de haulteur. Et dessus led. pourtaul on fera ung G (sans doute galerie), ou vne forme de fenestres de pier de tailles; item les roustieres (gorges, gouttières) dicellui portaul deuront estre selon la pourtraiture; item dessus lesd. roustieres et deuat led. pourtaul doit il faire plus hault vne terrasse cloze tout autour de blanche pier de taille; it. la volte de lad. doit auoir v cleifz; it. ii ou iii pas de degrez pour monter en lad. chappellotte. It. deux autelz ou ilz seront aduisez; it. des sieges de blanches piers tout autour et dedens lad. chappellette, et du desuer lequel doit estre enuirons de x piez de large. It. doit encor led. Clausse rouvrir vne large voye par desoubz lad. chappellette, telle come on lui deuiseront, et pour tous les dessusd. ouvraiges faire et esseuir bonnemet loaulmet onz frais et coustenges dud maistre Clausse, poser les ymaiges et festovrs, et doit led. Clausse auoir pour faire et esseuir le massonnaige de lad. chappellette la some de trois cens et soxante liuures; et doit led. ouuraige estre faic et esseuis dedens le jour de feste saint Jehan-Baptiste lan m.iv^{c} lxxvi prochain lan apres le dessusd. jour que tout en a esté marchandé fais et passé come dit est.

Item depues ledessd. marché fait il semble a plusieurs ouuriers et autres se cognoissant que le lieux hors du pourtaul estoit de msure trop petite, ains on eu accord aud. maistre Clausse de le faire selon la pourtraicture et le get dess. le palais et de ce en doit il auoir plus que lad. some xl lld. mes.

Encores marchandé aud. maistre Clausse pour faire vng tabernacle dess. le gnt autel de lad. chappellette de tele fesson tant on ymaiges come autremet come la pourtraiture dud. tabernacle. Et doit faire lez ymaiges telz come lesd. S^{rs} comissaires lui ordonneront, et de ce en doit il auoir iiii^{xx} et x^{ld}. dite mes.; et les dis ouuraiges deuront estre du tout faiz esseuis et essetés de point en point dedens le jour de feste saint

dans le mois d'août 1475*, Clausse s'était mis presque immédiatement à l'œuvre, sous la direction des seigneurs commissaires**. Au mois de mars 1477, en creusant pour asseoir l'autel, on découvrit un tombeau décrit avec soin par Philippe Gérard***, et divers autres objets d'antiquité.

Martin on mois de nouembre lan mil quatre cens sexante dix sept. Et par ainsi doit auoir led. maistre Clausse de tous les dessd. ouuraiges III^{c} IIII^{xx} et X^{lld}. De laquelle some il a receu III^{c} LVIII^{lld} et VII^{s} compté le VIe jour doctobre lan XIV^{c} LXXVII.

(Imprimé sur l'acte original demeuré inédit, et qui se trouve dans mon cabinet.)

* Actes émanés du doyen du chapitre de la Cathédrale et de l'official, qui assignent, sous certaines conditions, au maître-échevin et aux Treize une place convenable, prise sur le terrain de l'église de Saint-Pierre-aux-Images, pour y construire une chapelle sous l'invocation de la Vierge. Ces actes sont datés, l'un du second jour d'août 1475, l'autre du 26.

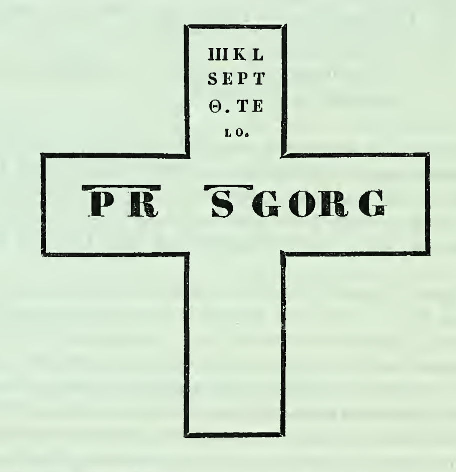
** « Et pour ce faire y furent comis messire Jehan Baudoiche et messire Andreu de Rineck, ch^{lers}, et li Sr Renal le Gronaix par le conseil de la cite de Mets. Et lesdits trois seigneurs comis y subroguerent et mirent en leur lieu pour auoir le regard, en leur absence, aux ouvriers et pour recepuoir et desbourseir. Et fut par lesd. trois seign.^{rs} comis cest ouvraige continué en jusques au penultiesme jour de febvrier, ledit an XIV^{c} LXXVII, que led S^{gnr} Renal le Gronaix avec altres S^{grs} concitains se partirent de ladicte cite pour en alleir au sainct voyaige de Jherusalem. Et en son lieu, messire Jehan le Gronaix, cheualier, fut par lesd S^{grs} du conseil dicelle cite comis pour aydier les dessd deux ch^{lers} a parfaire et asseuir cested^{le} *chaippelle de Misericorde.* »

Chronique de Philippe Gérard.

*** En fesant et vuidant les fondemens dicelle chaippelle, le vingt neufviesme iour de mars, lan mil III^{c} LXXVII, fut troué ung corps mort

Pendant que ces travaux s'exécutaient, les magistrats messins poursuivaient en cour de Rome l'obtention des grâces, immunités, indulgences qui accompagnaient toujours l'érection des nouveaux monuments religieux*. Ils eurent lieu d'être satis-

dedans ung sercueil de marbre ou il y avoit une vieille croix de plomb en laquelle estoit escript tout ainsy come il est en ceste croix cy dessoubz figurée:



« Et par le P et R joincts ensemble, avec le tiret dessus, disoient les aulcuns que cestoit le pere de sainct Gorgon qui gisoit en ce lieu ; mais il nest a croire que ainsy en fut, ainsois est a croire que cestoit le prestre ou pasteur de leglise dud. S[t] Gorgon. »

* Bulle du 29 septembre 1476, ordonnant que tous fruits, rentes, revenus, droits, oblations donnés à la chapelle seront convertis en subventions,

faits, car rien ne manqua pour fixer la confiance populaire et attirer de nombreux pélerinages*.

Enfin, l'an de grâce 1478, le jour consacré à la fête de Saint-Michel archange, on fit la dédicace du sanctuaire. Cette cérémonie, décrite avec soin par nos chroniqueurs, fut très-pompeuse**. L'évêque

provisions et salaires au profit des prêtres choisis par le maître-échevin et son conseil.

Mandement d'Alexandre, évêque et légat *à latere* du Saint-Siège, accordant des indulgences à ceux qui visiteront la chapelle pour y faire dévotion. Il est daté du 29 août 1476.

Bulle du pape concédant de grandes indulgences à ceux qui, le vendredi avant le dimanche des palmes, ou tels autres jours, visiteront dévotement la chapelle des Lorrains. Cette bulle est datée du 14 septembre 1476.

(*Les originaux existent dans la bibliothèque de Metz.*)

*Icy sont nobrez les indulgences et pardons donne a tous ceulx qui deuotement visiteront ceste dicte chapelle vng an entier. cest assauoir ez jours dessus nomez. Et montent a xxxii. ans. C. 1 qtorze jours en somme. Jhus Maria.

Parchemin original qui se trouve dans la bibliothèque de Metz.

** Le jour de la St Michiel lan dessus dict, fut begnite et dediee la neufve chaippelle que les seignours de la cite ont fait faire et ediffier deuant la grant esglise de Mets, laquelle chaippelle est appellée la *Chaippelle de Misericorde* et fut dediée par maistre Didiet Noel evesque de Pancade (ou Pavadance), suffragan de Msgnr leuesque de Mets, et chanoine de la grant esglise de Mets et y estoit aussy Msgnr labbé de St Arnoult mitré comme ung euesque, et y estoit aussi Msgnr labbé de St Eloy, et a celle dedicace y olt grant feste et plusieurs grants honeurs faictes, et y estoient les Sgrs de la cite vestus moult richement et honorablement, et quant se vint a alleir a loffrande nos dicts Sgrs de la cite ysserent hors de la chaippelle et

suffragant, deux abbés crossés et mitrés, tout le clergé de la ville, les magistrats en habits magnifiques, composaient le cortège. A l'offrande, le maître-échevin déposa sur l'autel un cierge énorme pesant 7 kilogrammes et demi ; les trois plus nobles

sen allont on pallais en la chambre des Treses et illee trouvont ce que les pluss^{rs}... portont à l'offrande. Et premier le maistre eschevin Sr Wiriat Roucel portait ung gros cierge de cire pesant bien xv^{lld} auquel cierge ainsy qua demy alne pres du chief dessus y avoit ung cueur dorey dor et aux deux parties deux escussons blans et noirs, et dessoubs ledict cueur y avoit deux florins de Metz fichiez dedans ledict cierge et au dessoubs desdicts florins plusieurs gros de Metz. Et apres le maistre eschevin alloient les trois plus anciens cheualiers en l'ordre de cheuallerie que pour lors estoient en la cite, lesquels portoient troix gros pains chacun, ung apres lautre cest assavoir S^{gr} Wiry Roucel, Michiel le Gornais et seignour Nicole Desch. Et apres lesdicts cheualiers y avoit quatre S^{gnrs} qui pourtoient quatre vaxels d'argent auxquels il y avoit en lung ypocras, en lautre du clairet, en lautre rouge vin, et en lautre blan vin ; et porterent yceulx vaxels S^{gnrs} Neumery Rainguillon, Pierre Badoiche, Nicole Papperel et Maheu le Gronaix ; et apres eulx marchont les aultres S^{gnrs} et la y avoit grant feste de cleron, de trompettes, de menestrey et de tabourins, et ainsi en allont tous les dessusdicts seigneurs a loffrande, faisant ung chacun son offre par la maniere dessusdicte moult honorablement ; et apres la messe, les S^{gnrs} allont diner en l'ostel dudict suffragan, et en ycelle chaippelle fut ordonne le seruice a faire par les Prescheurs et par les Augustins, et a chacun jour une hautte messe et deux petites messes et a vespres un *Salve regina.* »

Chronique inédite de Jean Aubrion.

Philippe Gérard présente ces faits à peu près dans les mêmes termes ; mais il est plus explicite en parlant du service journalier fondé par la cité. Il consistait en « deux petittes messes a certaines heures auec une grande « messe et les vespres, et aux quatre heures du soir le *Salve regina* auec « les respons et colleete a ce ordonnez de leglise par les Jacopins et Au- « gustins ; mais presentement il ny a que les Augustins qui la desservent. »

chevaliers, trois gros pains blancs ; quatre seigneurs, chacun un vase d'argent, et ainsi des autres. Le nom, le service, les indulgences attachées à la chapelle furent ensuite proclamés ; la cérémonie se termina par un dîner somptueux chez le suffragant. Le lendemain, il bénit le portail, et un notaire apostolique prit acte des donations faites*.

Aux statuettes qui décoraient la chapelle de la Victoire, les Messins, après le siège du château de Richemont, en 1484, ajoutèrent une *imaige de nostre Dame et ung épitaphe de la conqueste,* ainsi conçue :

De Richemont cy-transportee
Fust quand elle fust conquestee
Par leffort de ceste cite
On escrit Loriete
Lan quatorze cent IIII^{xx}
Et III en iullet cy parvint.

* Lan de grace nost. S. mil quatre cens soxante et dix huit le jour de saint Michel archangel fut dediee la chappelle de Misericorde cest assauoir le gnt autel a lonnour de la benoiste et glorieuse vierge Marie de mons^{gr} saint Jehan leuangeliste, de saint Clement, de saint Euure et dud saint Michel archangel et lautel du secretaire a lonnour de saint François, de saint Sebastien de sainte P....thor... et de sainte Barbe et le propre londemain du dess^{d} jour fut dedié le pourtaul de ceste dessd chappelle a laquelle lez bonnes et deuoltes psones cy apres escriptes ont fait lez donz et biens cy apres....

Au nombre de ces donateurs figurent *Joffroi l'apothicaire*, *Jean Papperel* et d'autres riches marchands et bourgeois.

Pièce originale et inédite jusqu'à ce jour.

L'effigie de la Vierge reposait sur une console, à la droite du chœur. Du même côté, en entrant sous la nef, on lisait :

Au nom de la Vierge Marie
Qui porta le vray fruit de vie,
Est fondée ceste chapelle
A memoire perpetuelle
Des hauts dons de graces Jubins,
Dont elle a toujours prevenu
Intercedant la deité
Ses amis en extremité
Pour etre a tous le cas notoire
Dessoubs l'autel en est l'histoire.

Ces deux inscriptions étaient contemporaines.

Vers la fin du xve siècle, les magistrats voulant compléter la décoration de leur chapelle, chargèrent un nommé *Hannes* de peindre trois statuettes : la Vierge avec l'enfant Jésus, le Christ ressuscité et la Madelaine, qui posaient, selon toute apparence, dans le fond du chœur. *Hannes* fit un devis, pièce extrêmement curieuse que nous avons eu le bonheur de retrouver, et demanda 20 francs pour peindre en or, en rouge, en bleu d'azur et en carnation les personnages indiqués ; ce procédé étant le seul convenable, à moins qu'on ne voulût dorer complètement les statuettes*.

Jhe. Maria.

* Cy apz sensuyt la manier et comet que Hannes le taillour dimaige entad

Cette chapelle fut toujours entretenue avec un soin particulier. Il ne paraît pas toutefois qu'avant le XVIIIe siècle, il ait été nécessaire d'y dépenser beaucoup. En 1701, l'architecte Lahiere accepta pour 350 livres une adjudication au rabais de divers travaux; en 1734, 112 livres furent dépensées pour couvrir l'intérieur du sanctuaire de deux couches de blanc de chaux, et Mme la maréchale de Belle-

quil fault poindre lez III ymaiges quil taille p^{r} la chaippelle de la Vitoir deuers la grad esglise cest ad. p^{r} lez poindre richemd et honnorablemd come il apptient.

Pour lymaige de Nre Dame dorer la corronne et la chavelure tout de b fin or et la robe dorer de fin or figurez dne sanguine de maism de drap dor et lez lezieres de metel dorez de fin or et lez raubez de bon azur semez plain de petites estoiles de fin or, et lendroy de metel de bon blanc sedmez plain de feour dor et les cheueulx de lenfant dorez de fin or et le drappelet q. ce fait en atour de lui dorez de fin or.

Item en Dieu de la Resurection les cheueulx et la barbe dorez de fin or, et por mettre du bon rouge et les lezieres de fin or et la raubez dud metel de bon azur sidmeir des toillettes dor, et p^{r} dessus le rouge dud metel sedmez plain de feour dor esleuez et le baton de sa croix argentez darget, et la croix dess. de fin or, et le corps de Dieu de bonne carnation.

It. la Magdelenne, pmier lez cheueulx dorez de fin or et la robe dorer de fin or et pour mettre du bon azur sedmez de fes. dor esleuez et lez lezieres dud metelz dorez de fin or, et les rainez dud metel dvne sanguine semez plaine de petite lairme de fin or.

It. cest le plus richmet que on lez sauroit poindre p dont nestoit que on lez voulrest poindre tout de fin or.

Et pour lez poindre bien et loyalmet come led Hannes lavoit demande led. Hannez en desseruant bien et loialmet le p^{r} de xx frans.

(*Imprimé sur la pièce originale demeurée inédite, et qui se trouve dans mon cabinet.*)

Isle donna l'ordre d'augmenter le chiffre du devis, pour mieux faire les choses*. La même année, on consacra 80 livres à la réparation des vitraux**.

Lorsqu'à l'entrée de l'hiver 1754, la *chapelle des Lorrains*, appelée alors *chapelle de l'Hôtel-de-Ville* ou *des Treize*, subit la destinée commune aux constructions voisines, elle avait vingt statuettes reposant sur autant de consoles, plusieurs christs, deux cloches, différents reliquaires. On recueillit avec soin les objets qui lui appartenaient. Les uns furent mis sous les combles de l'Hôtel-de-Ville, les autres envoyés au magasin de la caserne Saint-Pierre; la plupart des sculptures, des vases sacrés, devinrent la propriété de l'hospice Saint-Nicolas, qui les déposa dans la *chapelle de Saint-Jean-aux-Bois*. Il serait trop long d'énumérer ces richesses. Leur inventaire, fait en 1638 par ordre des Treize, donne la plus haute idée de la magnificence du culte.

* *Archiv. de la Bibl.*, carton de la chapelle des Lorrains, 10.e liasse.

** « Seront retablis en plomb fort et en verre neuf du plus beau du païs les quatre panneaux, les cinq fleurons et les quatre secteurs du vitrail du haut de la porte d'entrée de la chapelle: remis aussy en plomb fort partie des cinq fleurons au dessus de ladite porte; rétably en verre et en plomb les carreaux et le plomb des soixante quatre panneaux et fleurons des deux grands vitraux de ladite chapelle, et laver lesdits vitraux de même que les dix de la sacristie, auxquels il sera mis les carreaux, plomb et attaches nécessaires. » *Pièce manuscrite de la bibl. de Metz*, ib., 10.e liasse.

Eglise de Saint-Gorgon.

Cette église était une des plus anciennes paroisses de la ville. Selon toute apparence, le terrain occupé par *Saint-Pierre-aux-Images* lui appartenait. On croit même que son cimetière se prolongeait jusqu'à la collégiale de *Notre-Dame-la-Ronde*. Rebâtie dans le moyen-âge, la paroisse Saint-Gorgon présentait, quand elle fut démolie pour prolonger la partie méridionale de l'Hôtel-de-Ville, un parvis

garni de statuettes; un chœur soutenu par quatre piliers engagés circulairement; un avant-chœur dont la voûte reposait sur quatre autres piliers fusiformes; une nef très-large, eu égard à sa longueur, avec entablement plat; une porte d'entrée sur le parvis; cinq grandes croisées ogivales au chœur; deux roses à l'avant-chœur; six croisées géminées et en lancette à la nef; trois autels, une chapelle des fonts, et diverses inscriptions tumulaires qu'on n'a point recueillies.

Par un décret de M.gr l'évêque Saint-Simon, en date du 5 août 1769, cette paroisse fut réunie à celle de Saint-Victor.



Biographie artistique.

Rougirez-vous de marcher sur les traces de tant de noms illustres?

MASSILLON.

Ils font honneur à Dieu de leur divin ouvrage.

ANDRÉ CHÉNIER.

Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux artistes.

BOSSUET.

Biographie artistique.

Antérieurement au XIVe siècle, l'art chrétien, exercé par les prêtres, n'avait pas franchi l'enceinte des cloîtres. Dans cet âge d'abnégation personnelle, la communauté faisait tout; l'homme isolé n'était rien. Aussi est-il bien rare qu'un nom surgisse de l'urne de l'histoire. Tutelon, moine de Saint-Gal, peintre du IXe siècle; Anstée, chanoine et architecte du Xe, sont les seuls artistes célèbres que les chroniques désignent comme ayant travaillé à notre ancienne basilique. Nous avons parlé de Tutelon (t. Ier, p. 111). Anstée, d'abord archidiacre de Metz, devint abbé de Gorze en 945, et mourut le 7 septembre 960.

XIVe SIÈCLE.

HENRY DE VIC. Les chroniqueurs assurent que le roi Charles V ayant voulu décorer d'une horloge à roues et à poids le palais de sa bonne ville de Paris, fit venir d'Allemagne *Henry de Vic*, qui la construisit entre les années 1364 et 1380. Celle de Metz fut posée onze ans plus tard, et les connaisseurs qui l'ont vue n'hésitent pas à l'attribuer au même mécanicien, qu'on suppose originaire de la ville de Vic. En effet, Vic, au moyen-âge, placé sous le protectorat impérial, était considéré comme une ville allemande, bien qu'on y parlât français, et Henry de Vic aura pris le nom de son lieu natal, ainsi qu'on le pratiquait à une époque où des noms propres distinctifs n'étaient pas encore affectés aux familles plébéiennes. Henry de Vic n'est porté dans aucune biographie.

HERMANN (Philippe), peintre verrier, né à Munster, en Westphalie, mort à Metz, le jour de la fête de Notre-Dame 1392, est l'auteur du vitrail connu sous le nom de grande rose et des huit panneaux qui portent son chiffre, placés au bas de la nef principale. Nous n'avons pas d'autres détails sur sa vie. (V. le 1.er v., p. 157, 159 et suiv.; p. 165, 178.)

PAULLET ou POLET (maître Adam), chanoine de la Cathédrale, mort en 1353, le 29 septembre, jour de la fête de Saint-Michel, constructeur d'un autel de la Cathédrale, placé dans le chœur, à main gauche, reçut une sépulture somptueuse, en récompense sans doute des travaux qu'il avait exécutés. Paullet forme l'anneau de transition qui existe entre les artistes prêtres et les artistes laïques. Il précéda Pierre Perrat. (V. le 1.er vol., p. 125, 136, 137, 151.)

PERRAT (Pierre), mort en 1400, après avoir été l'architecte de notre ville, le constructeur des cathédrales de Metz, de Toul, de Verdun, et de l'église des Grands-Carmes de Metz, mérite d'obtenir dans les annales artistiques une place fort distinguée. Nous en avons suffisamment parlé p. 128, 151, 152, 153, 154, 163, 164, 199 de notre 1.er volume, pour qu'il soit inutile d'énumérer ses travaux. Ce fut un chef d'école qui forma des disciples distingués. Sa statue lithographiée le représente un peu plus jeune qu'il n'était quand il mourut. Perrat devait compter alors 68 à 75 ans. Voici, au sujet de cet artiste célèbre, une légende curieuse que nous a rapportée M. le baron d'Huart: « Certain jour, l'artiste messin, profondément absorbé, traçait sur le sable les principaux motifs d'architecture d'après lesquels devait être érigée notre cathédrale, et sa main impatiente effaçait, corrigeait des lignes dont l'ensemble ne pouvait le satisfaire. Un petit homme apparaît tout à coup, et, d'un air capable, d'un ton sardonique, lui reproche son hésitation, en ajoutant que rien n'était plus facile. Perrat, piqué au vif, invite l'inconnu à le remplacer, puisqu'il a tant d'habileté. Ce dernier le prend au mot, et dessine en quelques traits un plan admirable qu'il efface aussitôt. Perrat demeure stupéfait, puis le supplie, le conjure de l'aider. — Volontiers, dit le petit homme, mais à une condition. — J'y souscris d'avance, sans la connaître. — C'est qu'une fois en terre, ton âme et ton corps m'appartiendront. — Eh bien! souhaite. — Aussitôt l'inconnu tire un parchemin de sa veste, et le présente à Perrat qui le signe. Depuis lors, l'architecte n'éprouva plus d'obstacles; toutes les difficultés s'évanouirent devant son génie; il fut proclamé le maître des maîtres. Enfin, l'heure de sa mort arriva. On recueillit précieusement les cendres d'un homme qui avait jeté tant d'éclat; on les mit dans un tombeau de plomb revêtu d'un coffre de chêne, et le tout fut encastré dans la muraille près de la sacristie. Mais à peine l'inhumation était-elle terminée, qu'un noble

étranger, d'une taille svelte, d'une contenance fière et hardie, se présente et demande le corps de Perrat. Un chevalier radieux, couvert d'armes magnifiques, qu'on prétend être saint Michel, veillait alors près de l'illustre défunt. La réclamation de l'étranger ne l'étonna point, car il s'y attendait. Rien de plus juste, répondit saint Michel, après avoir lu le parchemin signé de la main même de Perrat. Vous avez, messire, des droits incontestables; mais il faut, pour les faire valoir, que Perrat soit en terre. Or, son testament porte expressément qu'on le déposera dans un tombeau scellé comme vous le voyez. A ces mots, les traits de l'étranger se contractent, un frémissement involontaire l'agite; furieux, il déchire le parchemin, et disparaît en exhalant une odeur de soufre qui ne laissa aucun doute sur la nature du personnage. »

XVe SIÈCLE.

CLAUSSE, architecte messin du XVe siècle, auteur de la chapelle des Lorrains. Il en est question tome II, p. 590 et suivantes.

DIDIER le *Woirier* ou le *Verrier*, dont nous parlons tome Ier, p. 278, était de Metz. Sa fille a rempli, en 1468, avec une parfaite intelligence, le rôle de sainte Catherine, dans *le jeu de sainte Katherine de Sienne*, représenté *en la cour des frères Prescheurs*, aujourd'hui Saint-Arnould. «*Pourtoit le parsonnaige de sainte Katerine*, dit Philippe Gérard, *une josne fillette aagée de environ dix-huict ans, laquelle estoit fille a Didier le Woirier, et fist merveilleusement bien son debvoir au grès et plaisir d'ung chascun; touttefois avoit ladicte fille vingt trois cents vers de parsonnaige; mais neantmoins elle les scavoit tout sus le doyt, et parloit celle fille cy uinement et piteusement quelle prouoquoit plusiours gens a pleurer et estoit agreable a touttes gens; et a loccasion de ce, fut celle fille richement mariée a ung gentilhomme, soldoieur de Mes, appellé Henry de la Tour, qui delle s'en amouroit par le grant plaisir quil y print.*» Didier le verrier est demeuré inconnu jusqu'à ce jour.

HANNÈS ou **JEAN** l'imagier, le sculpteur, le peintre, vivait à Metz vers 1480. Ce fut lui qui mit en couleur les quatre principales statuettes de la chapelle des Lorrains, comme le prouve un devis publié p. 400 et 401 de ce volume. Nous n'avons pas d'autres renseignements à donner sur Hannès, qui pourrait bien être le même que Jean Ranconval.

RANCONVAL ou **RANCONVAUX** (maître Henri de Bouquenom, seigneur de), l'un des artistes les plus habiles du XVe siècle, était, en 1444, architecte stipendié de la ville de Metz. Ce fut sous sa direction qu'au mois d'août de cette année, on construisit une tour et de nouvelles fortifications entre le Pont-des-Morts et le Pont-Tieffroy. *Et estoit adonc maistre maisson de cest ouvraige et de la ville, maistre Henry de Ranconval*, dit le chroniqueur Philippe Gérard. Lorsque Charles VII et René d'Anjou vinrent assiéger Metz, Ranconval déploya toute l'industrieuse activité dont il était susceptible. La bourgeoisie entière, divisée en paroisses et en corps de métiers, se porta sur les remparts; des milliers d'ouvriers s'employèrent à 4 deniers par jour, et Ranconval présidait à ce grand mouvement de patriotisme et d'indépendance urbaine. Dès qu'on eut signé la paix, une mission plus consolante fut confiée à Ranconval. La cité le chargea de réparer les maux de la guerre, et la même main qui, pour obéir aux exigences de la politique, venait de renverser des faubourgs entiers, travailla avec une infatigable ardeur à relever une partie des ruines dont la voix solennelle semblait l'accuser. Il commença par

les ouvrages défensifs, tels que le pont de la porte des Allemands, *lequel avoit esté cheu durant la guerre*. Au mois de juillet et d'août 1445, Ranconval jeta les fondements des deux tours de la même porte, château très-remarquable dont il fut le seul architecte, comme le prouve un distique gravé à la face latérale gauche de la porte d'entrée:

HENRY DE BOUQUENOM, SIRE DE RANCONVAL,
FUT DE CET OWRAIGE LI MAITRE PRINCIPAL.

La même année, un ouragan terrible ayant renversé la Croix-aux-Loups, *laquelle avoit cousté plus de cent florins du Rin*, Nicole Louve *la fist reffaire plus belle et plus riche que paravant estoit*. Ranconval en termina la bâtisse le 1.er août 1446. Ce fut le même artiste que la ville chargea, au mois de juin 1472, de construire un moulin à vent dans la plaine du Saulcy. La tour était terminée, lorsqu'elle se lésarda. Il fallut tout recommencer, *et disoit on que ce dopmaige estoit advenu par le deffault de maistre Henry Ranconvaulx, lequel se absenta et fut privé de ses gaiges, une espaice de temps*. Je ne sais si cette mésaventure dégoûta notre architecte; le fait est que, depuis lors, on n'entendit plus parler de lui. Contemporain des Jean de Commercy, des Thierry de Sierck, il semble leur avoir laissé presque exclusivement les constructions religieuses, pour exécuter des travaux civils. Cependant, le chapitre eut aussi recours à lui. Ranconval était fort riche. La considération dont il jouissait l'eût rendu très-heureux, sans l'union contractée par sa fille avec *Jean Mangin, couturier de son mestier, l'ung des grant fairseurs que jamais fut en Mets ne on pays: c'étoit ung second maistre Villon de Paris*. Le gendre de Ranconval, poète, musicien, homme agréable et spirituel, fait pour charmer la société, se traîna dans les plus sales débauches, ruina ses parents, passa en prison une grande partie de sa vie, et mourut à Rome dans l'hospice du Saint-Esprit, où il s'était réfugié pour échapper à une mort infamante. On ignore l'époque précise de la mort de Ranconval. Son fils lui succéda dans les fonctions d'architecte civil.

RANCONVAL (Jehan ou Hannès), fils du précédent, né sans doute à Metz, exerçait déjà du vivant de son père, ce qui nous a fait confondre l'un avec l'autre dans notre ***Biographie de la Moselle***, seul ouvrage, au reste, où il soit question des artistes messins. En 1468, Jean Ranconval, opérant quelques réparations à la toiture de la Cathédrale, faillit y mettre le feu (v. tome I.er, p. 181-182); ce qui n'empêcha pas la cité de le nommer son architecte, et de lui confier la construction du clocher de Mutte (v. t. II, p. 190). Cet immense labeur ne le détourna nullement de travaux d'un autre genre. En 1480, il refit la porte St.-Thiébault, *plus belle, d'aultre façon qu'elle ne soilloit estre; et pareillement lad. année fut refaicte la pourte des Allemans beaucopt plus forte et plus magnifique qu'elle n'estoit auparavant*. On continua ces travaux l'année suivante. Le 10 mai, Ranconval commença l'église de St.-Symphorien qu'il termina heureusement. Sa prodigieuse activité suffisait à tout. Il y a lieu de croire que ce fut lui qui construisit une partie du chœur de notre cathédrale, mais nous n'oserions affirmer qu'il en ait eu seul l'entreprise. Les chroniques ne disent rien à cet égard. Jean Ranconval mourut sans doute dans nos murs. Je crois que ses cendres, comme celles de son père, ont été transportées au village de Ranconval ou Ranconvaulx (Moselle), dont la seigneurie leur appartenait.

ROGIER (Jacquemin), l'*imagier* ou le *masson*, vulgairement appelé Jacquemin et Jehan de Commercy, né, sans doute, dans cette ville, mort le 11 février 1446, travaillait au portail de la cathédrale de Toul,

lorsque l'évêque Conrad Bayer de Boppart le chargea d'exécuter la chapelle des Évêques, œuvre élégante, décrite dans notre 1.er volume, p. 170, 171, 172. Rogier l'avait achevée en 1443. L'année suivante, il prit part à la défense de Metz, menacée par Charles VII et René d'Anjou. Ce fut lui qui construisit en trois jours avec des fascines les *deux moult biaux billevars* élevés devant la porte du Pont-des-Morts et celle de Serpenoise. Quand les hostilités eurent cessé, Rogier revint à Toul; mais bientôt il y mourut. Inhumé aux Cordeliers, on décora son tombeau d'une épitaphe rapportée par dom Calmet, et l'on représenta contre la tour méridionale de l'église cathédrale l'artiste debout, ayant à ses côtés son fils Jacquemin, qui devait lui succéder plus tard. Les chroniqueurs Aubrion, Philippe Gérard et Praillon ont parlé de Rogier, sous le nom de Jehan de Commercy.

THIERRI, architecte distingué du XV.e siècle, le disciple de Perrat, était né à Sierck. Ce fut lui qui commença, au mois de juillet 1442, *la chaippelle Saint-Nicollas en l'eglise parochialle de Saint-Eukaire en Mets, pour laquelle a faire*, dit le chroniqueur Philippe Gérard, *Thiedrey le masson en olt la some de deux cent et LX^{lld}, avec la despouille d'une petite maison que fut abatuë and. lieu.* Ce fut le même architecte qui construisit le Pont-aux-Loups, en *l'île du Pont-des-Mors devant Mets, et a lieu là ou ensienement souloit estre le pont Quinquaralle.* Le Pont-aux-Loups, dû à la munificence du chevalier Nicole Louve, fut commencé le dernier jour de juillet 1443 et achevé le 11 avril suivant. Il y a contradiction dans la chronique précitée, tant pour la date que pour la désignation de l'artiste qui mit la main à ce bel ouvrage; mais il est facile d'accorder les deux passages de l'écrivain. Il dit: *On moix de juillet fut fait et achevis la croix, le puis et le pont que sont devant le Pont-des-Mors, desquelles je vous ay heu par cy-devant parlé, et en fut le maistre ouvrier maistre Jehan de Comercy.* Probablement ce dernier artiste est venu en aide à Thierri, et on lui doit, non pas le pont, mais la *Croix-aux-Loups*, ainsi que toutes les croix du même genre qui se trouvaient aux environs de Metz. Thierri était resté ignoré jusqu'à ce jour. (V. t. I.er, p. 164, 199.)

XVI.e SIÈCLE.

BOUCH (Valentin), l'un des plus illustres peintres sur verre que le XVI.e siècle ait produits, était probablement d'origine alsacienne, car le testament de cet artiste contient différents legs en faveur des filles de Paulus Bouch, son oncle, fixées toutes deux aux environs de Strasbourg, l'une à Obergen, près de Sainte-Odile; l'autre dans une annexe de Malziming. C'était apparemment une famille de cultivateurs que Valentin aura quittée fort jeune pour aller en Italie; car, nulle part ailleurs il ne pouvait adopter la hardiesse de dessin, la chaleur de coloris, la suavité de demi-teintes et la composition grandiose qu'on remarque dans presque tous ses ouvrages. Valentin sera venu s'établir à Metz entre les années 1515 et 1520. Le premier vitrail de la Cathédrale sorti de son atelier porte la date 1521; le dernier présente le chiffre 1539. Nous avons décrit ces peintures p. 245, 267 à 329 du 1.er volume. Il exécuta durant la même période les vitraux de l'église de Sainte-Barbe, ceux de l'église Saint-Symphorien, et quelques autres. Ainsi, l'on peut dire que son existence artistique se consuma presque tout entière dans la ville de Metz. Mort au mois d'août 1541, Valentin avait déposé l'expression de ses dernières volontés, le 25 mars précé-

dent, entre les mains de Jean Soultain, aman de l'arche de Saint-Eucaire. Il y établit *mainburne* (exécutrice testamentaire) et légataire universelle Idatte, sa femme, à charge par elle de remplir grand nombre de legs pieux et autres. Il donne à la fabrique de la grande église *tous les patrons desquels il a fait les verrières, pour s'en servir et ayder a l'advenir a la réparation desdictes verrières, touttes et quantes fois que nécessité sera;* il laisse en outre au même chapitre *ung tableau de Nostre-Dame faict en huile, auec deux escus d'or soleil, pour faire dorer les lettres qui sont a l'entour dudict tableau.* Valentin peignait donc non seulement sur verre, mais encore sur toile. Le 22 août 1541, la veuve Idatte accepta cette *devise* (testament), et il en fut tiré expédition par Grandjambe, successeur de Soultain. Bouch y est qualifié *peintre verrier*, et son domicile indiqué *devant le grenier de la ville, en dessoubs de Cheuremont, paroisse Sainct-Gergonne,* sanctuaire où il aura été inhumé. Il résulte des fours, des débris considérables de verres peints trouvés vis-à-vis ce grenier, dans la maison où naquit le célèbre Rœderer, appartenant aujourd'hui à M. Dumoulin, que notre artiste demeurait là, et qu'il y avait établi ses ateliers. Aucune biographie jusqu'à présent n'a parlé de lui.

GRAND-JEAN (maître), le *tailleur d'imaiges*, artiste fort distingué, vivait à Metz *à la Pier-Hardie,* au commencement du XVI.ᵉ siècle. C'était, dit la chronique de Philippe Gérard, *ung grant owriez* aux gages de la cité. Il avait terminé, en 1510, *deux chérubins* et un *Dieu de pitié* qui décoraient et surmontaient la porte Serpenoise. Il paraît que ces ouvrages excitèrent une grande admiration, car une procession solennelle eut lieu pour remercier la divinité de les avoir inspirés; et quand, au carnaval suivant, les *seigneurs maistres des murs de la cité* conçurent l'idée d'un char allégorique où seraient représentées toutes les industries messines, *Jehan le tailleur d'imaiges fut essis au milieu, bien triumphament en une haulte chayre, et estoit ycelluy maistre abillié et acoustré moult richement cellon l'ancienne fesson, c'est assavoir, vestu d'une tunique avec ung gros rouge chapperon fait a bourlet en sa teste, et tenoit grant gravité, et representoit en son parsonnaige la cité de Mets, et pour ce estoit ainssy acoustré, monstrant que la cité est ancienne.* Autour de maître Jean s'étaient placés sur le char des clercs, des gouverneurs et des conseillers municipaux; et, en dehors, à cheval, tous les maîtres ouvriers employés par la ville, en grand costume et portant à la main les insignes de leurs professions respectives. Le 16 novembre 1516, Grand-Jean posa la première pierre d'une grosse tour qui formait *le quairt du baille de porte Champenoise.* Il y a tout lieu de croire que les sculptures du jubé et celles du chœur de la Cathédrale, exécutées entre 1521 et 1538, sortent en partie des mains de Grand-Jean. Jusqu'à présent cet artiste était demeuré inconnu. (V. t. I.ᵉʳ, p. 199, 200, 328 et suivantes.)

XVII.ᵉ ET XVIII.ᵉ SIÈCLES.

ROBERT (N.), sculpteur habile, originaire de la Mothe (Lorraine), quitta fort jeune sa patrie, parcourut la France, l'Allemagne, l'Italie, et vint à Metz pour travailler à la Cathédrale. Il vivait retiré au village de Delme, lorsque la mort le frappa dans les premières années du XVIII.ᵉ siècle.

THOMAS. *Le 23 may 1630, le petit maître Thomas le masson décéda*, dit dom Floret (chron. m. n. s.). Il avait exécuté quelques ouvrages à la Cathédrale. (V. t. II, p. 24.)

Annales contemporaines,

Depuis 1789 jusqu'à nos jours.

Ce fut alors que s'accomplit cette parole du prophète Jérémie : On a entendu un grand bruit dans Rama, des plaintes et des cris lamentables : c'est Rachel qui pleure ses enfants; et elle ne veut point se consoler, parce qu'ils ne sont plus.

Le saint Évangile selon saint Mathieu, chap. II, vers. 18.

A mesure que les religions se spiritualisent, les temples s'en vont; le christianisme lui-même qui a construit le gothique pour l'animer de son souffle, laisse ses admirables basiliques tomber peu à peu en ruines. Les milliers de statues de ses demi-dieux descendent par degrés de leurs socles aériens autour de ses cathédrales; il se transforme aussi, et ses temples deviennent plus nus et plus simples à mesure qu'il se dépouille lui-même des superstitions de ses âges de ténèbres, et qu'il résume davantage la grande pensée qu'il propagea sur la terre, pensée du Dieu unique prouvé par la raison et adoré par la vertu!

Lamartine.

Il faut qu'un cri universel appelle enfin la nouvelle France au secours de l'ancienne. Tous les genres de profanation, de dégradation et de ruine menacent à la fois le peu qui nous reste de ces admirables monuments du moyen-âge, où s'est imprimée la vieille gloire nationale, auxquels s'attachent à la fois la mémoire des rois et la tradition du peuple.

Victor Hugo.

Dégradation.

Manum suam misit hostis ad omnia.

L'ennemi a souillé de sa main tout ce qu'il a touché.

JÉRÉMIE.

Or, si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra, car le temple de Dieu est saint.

S.[t] PAUL. *Ep. aux Cor.*, c. III, v. 17.

Bien avant la grande révolution française, le clergé lui-même ressentait l'influence des doctrines matérielles répandues par le monde. En les repoussant comme principes, il les acceptait, sans le savoir, comme expression. L'art chrétien, éloigné des traditions gothiques, avait fait un inconcevable retour vers le style grec, et ce style abâtardi, mis à la taille d'une nation efféminée, envahissait les monuments d'architecture ogivale ou byzantine, sans égard pour les gloires

passées, sans respect pour les souvenirs. Tel était, il faut bien le dire, puisque c'est vrai, l'aveuglement des prêtres d'alors, qu'ils ouvraient leurs églises aux caprices les plus bizarres du mauvais goût, sacrifiant sans regret la simplicité grandiose d'autrefois à ces essais de mignardise qu'on rencontre partout appliqués contre les vénérables murailles de nos temples.

A Metz, quand la cloche communale de 1789 appela le peuple à des réformes, quand l'idée de simplifier le culte ressortit avec éclat des autres simplifications systématiquement adoptées, la municipalité trouva le chapitre diocésain d'autant mieux disposé, que lui-même avait déjà porté le marteau sur la sépulture des anciens évêques, rajeuni le trésor, transformé les autels, et fait de l'art moderne aux dépens de l'art ancien.

L'estimable Gardeur Le Brun, qui aimait la Cathédrale comme sa fille, mais qui subissait, sans le savoir, le joug des idées artistiques de l'époque, avait déjà conçu avant la révolution un projet de restauration auquel devaient être sacrifiés le jubé, quinze autels et soixante à quatre-vingts monuments funéraires. Ce projet, appuyé d'un plan grand atlas parfaitement dessiné *, fut approuvé par le corps municipal le 10 mars 1791 **. Le devis approximatif des dépenses

* Il existe dans les cartons de la commune.

** *Exposition du projet des changements à faire dans l'église cathédrale de Metz, pour l'approprier à l'usage paroissial.*

Vers le x.ᵉ siècle, la vanité et la superstition ont commencé à remplir les lieux saints de chapelles, de tombeaux, et on peut dire de marmousets.

Au xv.ᵉ siècle, on détruisit tous ceux qui encombraient le chœur actuel;

s'élevait à 45,000 francs. On soumit ces pièces aux directoires du district et du département; mais comme leur décision éprouvait des retards, la municipalité passa outre.

mais en supprimant partiellement un abus, on fit une faute grave: on s'enferma dans une petite église de mauvais goût (le jubé), qu'on construisit dans la plus belle partie de cette cathédrale, recommandable par son élévation et la légèreté de sa construction.

Comme il n'y a depuis long-temps qu'une voix sur l'inconvenance du jubé et de la clôture du chœur, à plus forte raison faut-il actuellement mettre bas et ce jubé et cette clôture, et rendre à l'église sa grandeur et sa simplicité primitives.

Conséquemment aussi il faut supprimer les quatre autels adossés aux piliers en deçà du jubé. Outre les raisons précédentes, il faut ajouter que leur volume masquerait la vue du sanctuaire à une grande partie des assistants.

Excepté la chapelle de Notre-Dame-de-Consolation, il conviendra de démolir tous les autres petits autels répandus le long des murs des collatéraux, afin de les laisser libres.

Les autels à conserver sont ceux de Notre-Dame-de-Consolation, de Notre-Dame-de-la-Ronde, de la chapelle du Saint-Sacrement, les deux des branches de la croix et les trois des chapelles du chevet. Le maître-autel, avec les huit conservés, seront en nombre suffisant, et la Cathédrale sera rendue à sa primitive simplicité.

On ne fera sûrement pas difficulté d'achever en 1791 la destruction que les chanoines ont eux-mêmes commencée au XV.[e] siècle, et qu'ils ont continuée récemment; car, il y a environ dix ans qu'on a supprimé du milieu de la chapelle de Notre-Dame dite *la Tierce* le tombeau de Georges de Bade, et il y a sept à huit ans qu'on a détruit et brisé, dans la chapelle du Saint-Sacrement, les tombeaux de son évêque fondateur, Adhémar de Monteil.

Les suppressions proposées vont à la vérité faire tomber un grand nombre d'épitaphes et de monuments sépulcraux, parmi lesquels il y en a beaucoup qui, n'éclairant aucun point d'histoire, doivent être supprimés.

Ceux qui paraissent mériter d'être conservés sont ceux des hommes

Il faut dire, pour être juste, qu'elle prit alors les précautions propres à garantir l'édifice des actes de vandalisme dont

d'état, des guerriers et des évêques distingués ; ils pourraient être appliqués contre les murs des deux branches de la croix, où il y a place, et contre les murs des collatéraux ; entre autres l'épitaphe de M. du Saillant d'Estaing, gouverneur de Metz, pourrait être reposée sans difficulté dans la même chapelle.

Le tombeau du cardinal de Givry restera où il est, dans la chapelle de l'Assomption ; celui de M. d'Aubusson pourra être tiré de la chapelle voisine à droite, et être placé vis-à-vis du précédent.

Il conviendra d'examiner en détail et de fixer ceux à conserver. Au surplus, toutes les épitaphes et inscriptions sépulcrales de l'église cathédrale ont été colligiées par dom Sébastien, religieux bénédictin. Dom Tabouillot possède l'original de cette collection, et plusieurs copies sont dans les recueils des curieux. M. Humbert, cy-devant conseiller au bailliage, en a une.

On pourrait, s'il était nécessaire, suppléer à l'existence des inscriptions qui seront jugées devoir être détruites, par le dépôt qui serait fait dans quelque archive publique, soit de l'original de dom Sébastien, soit d'une copie authentique : ainsi, il n'y a nul inconvénient aux suppressions et translations proposées.

Cet objet en règle, passons actuellement à l'explication du projet.

Il représente la terre par la forme circulaire que je donne au sanctuaire.

Comme Jésus-Chrit est venu au milieu des hommes pour les sauver, je place le maître-autel au centre, où il réunira l'attention des fidèles ; les quatre évangélistes qui ont fixé notre croyance et propagé aux différentes parties de la terre la doctrine de Jésus-Christ, seront placés dans le contour, près des quatre piliers qui soutiennent la croisée.

Cette disposition allégorique sera d'ailleurs d'un bel et grand effet, qui cadrera avec l'étendue du vaisseau.

Le clergé sera placé au-delà du sanctuaire, à l'opposé de la nef ; le trône épiscopal occupera le fond. Huit stalles à droite et autant à gauche recevront les vicaires. Les séminaristes occuperont le reste des stalles, et les chantres seront dans l'intérieur de cette partie.

il était menacé. Sur sa demande, l'académie royale de Metz nomma deux commissaires, Dupré de Geneste et Bardou-

Cette disposition et l'élévation du maître-autel permettront à tous les fidèles de voir la célébration des saints mystères.

La chapelle de l'Assomption deviendra la chapelle de la communion. Des confessionnaux seront placés dans les deux chapelles collatérales, d'autres le seront immédiatement en deçà.

Le baptistaire, transporté près de la chapelle de Notre-Dame-de-Consolation, au pied de l'église, occupera sa véritable place.

Les cérémonies funèbres et enterrements se feront à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronde, dont les degrés seront pris en dedans : ce sera la chapelle sépulcrale, isolée du corps de l'église.

Les mariages se célébreront dans la chapelle du Saint-Sacrement.

Le viatique pourra être placé dans l'une de ces chapelles, pour qu'il puisse être porté à toute heure, sans interrompre le service divin.

Le plan et le profil montrent suffisamment tous les détails des dispositions, c'est pourquoi on en supprimera ici l'indication.

Toute cette distribution qui est puisée dans les principes, ramènera les choses à l'antique destination et aux formes premières qu'un zèle industriel avait interverties.

A Metz, le 10 mars 1791.

Gardeur Le Brun.

Le présent mémoire a été adopté par le corps municipal pour être adressé en copie aux directoires de district et de département, pour obtenir son agrément pour l'exécution. Le tout conformément à la délibération du corps municipal de ce jour.

A Metz, le 10 mars 1791.

Pacquin, maire. *Fenouil*, secrétaire.

État estimatif de la dépense pour l'exécution du projet des changements à faire dans cette église, pour l'approprier à l'usage paroissial. Savoir :

Les frais de démolition du jubé, de la clôture du chœur, des chapelles, etc., pourront être compensés par la valeur des fers, plombs

Duhamel, savants archéologues chargés de suivre avec l'ingénieur-architecte les démolitions, d'en dresser procès-verbal,

et pierres qui en proviendront; les pierres blanches seront sciées pour servir au pavé du sanctuaire du chœur, etc. Il est impossible d'évaluer au juste la dépense des constructions neuves en maçonnerie, parce qu'on n'a pu faire aucune dégradation pour s'assurer des profondeurs des fondations, etc.; mais on peut être assuré que cette dépense n'excédera pas.................................... 12000

L'autel à la romaine dans la forme du tombeau d'Agrippa, le tabernacle de forme circulaire, décoré de colonnes corinthiennes, avec base et chapiteau de cuivre doré, les trois marches de l'autel, en marbre, ainsi que tout l'autel, le tabernacle, etc., pour fourniture de marbre, bronze, dorures, ferrements, etc., et pour la pose, ensemble.................................... 7000

Pour le rhabillement en marbre des piédestaux des quatre évangélistes, et pour fourniture de la pierre blanche de Verdun, pour les quatre figures, ensemble.............................. 3000

Pour les modèles des quatre évangélistes, faits par M. Bridant, sculpteur du roy*, et pour la sculpture sur place desdites figures de sept pieds de proportion, trois mille livres pour chacune, ensemble cy.................................... 12000

Pour la grille d'appui autour du sanctuaire; cette grille et les portes seraient dans le genre gothique comme les stalles de l'église, afin de faire un ensemble, cy.................................... 6000

Le trône épiscopal, la dépose des stalles actuelles, leur repose et les racordements nécessaires, le tout ensemble, cy............... 1500

Total......... 41500

Supposons que, vu l'impossibilité de tout prévoir, lorsqu'on fait

A reporter. . . 41500

* C'est lui qui a fait dans la cathédrale de Chartres ce superbe morceau de l'assomption de la Vierge.

et de recueillir les objets d'antiquité chrétienne qu'on s'attendait à y trouver*.

Le 1.er juin 1791, le directoire du département de la Moselle blâma la municipalité d'être sortie des voies constitu-

Report... 41500

des changements dans un édifice de ce genre, il faille compter pour objets imprévus, cy.................. 3500

La dépense au plus haut possible ne serait que de.............. 45000

Nota. Les fonds nécessaires se trouveraient bien facilement dans la Cathédrale même, en obtenant quelques parties de l'argenterie superflue à l'avenir.

A Metz, le 10 mars 1791.

Gardeur Le Brun.

* *Extrait du registre des délibérations du corps municipal de la ville de Metz, du septième mai 1791.*

Vu la délibération du 10.e mars dernier qui, en adoptant le mémoire de l'ingénieur de la ville, ordonne les changements à faire dans l'église Cathédrale, pour l'approprier à l'usage paroissial, et ouï le procureur de la commune, il a été arrêté, 1.° qu'en exécution de ladite délibération et conformément au mémoire de M. Le Brun sur la conservation des épitaphes et inscriptions sépulchrales de cette église, l'académie serait invitée de nommer un ou plusieurs commissaires pour faire, aux frais de la ville, une collection authentique de ceux de ces monuments qui seront dans le cas d'être démolis ou déplacés lors des changements qui vont se faire incessamment;

2.° Que le procès-verbal qui en sera fait double par mesdits sieurs les commissaires à l'assistance du secrétaire de la municipalité, sera déposé, savoir: un exemplaire dans la bibliothèque publique de cette ville, et l'autre au secrétariat de la municipalité;

3.° Que M. Le Brun veillera à ce que les ouvriers prennent toutes

tionnelles, en faisant travailler, sans y être autorisée, aux réparations proposées par Le Brun; il approuva néanmoins *les dépenses effectuées dans la ci-devant église Cathédrale, et permit de les continuer jusqu'à la concurrence de trois mille francs, dont la municipalité justifierait l'emploi*, *en observant que, jusqu'à ce que l'assemblée nationale eût statué sur la demande en approbation des projets présentés par la municipalité et adressés par le directoire au corps législatif, il n'y aurait pas lieu de continuer la cloison proposée par M. Le Brun, pour séparer le chœur d'avec la partie inférieure de l'église**.

Au mois de juillet suivant, cette somme minime de 3000 fr. n'ayant pas même été délivrée, le conseil de la commune adressa une pétition au directoire pour obtenir un emprunt de 20,000 francs provenant du seizième appartenant à la commune sur le prix de la vente des biens nationaux. Une délibération du 11 juillet accorda la somme, mais une autre du lendemain annula cette décision. Le directoire allégua

les précautions nécessaires pour empêcher ces monuments d'être dégradés lors de leur enlèvement, transport et replacement.

Fait à Metz, en l'assemblée du corps municipal, ledit jour 7 mai 1791.

Collationné :

Fenouil.

Cet extrait ayant été lu en séance de l'académie de Metz, le 9 mai, on nomma commissaires Dupré de Geneste et Bardou-Duhamel.

* Sur copie conforme, signée: Hunolstein, président; Collin, Saget, Wagner, Durbach, Séquerre, Pierron, Thiébaut, Poutet, procureur général, sindic, et Berteaux, secrétaire général.

qu'*il ne lui appartenait pas de suppléer au silence de l'assemblée nationale.*

Fatigué de ces délais, le conseil général de la commune donna à la municipalité la permission d'agir, et Le Brun se mit aussitôt à l'œuvre. Comme le jubé n'existait déjà plus, on refit avec ses débris la voûte et le pavé du chœur; on plaça des autels pris à Saint-Sauveur, à la Trinité, à Saint-Louis, à Saint-Clément; on monta une grille provenant de cette abbaye, ainsi que les stalles de Saint-Arnould et de Saint-Symphorien, acquisitions faites par la commune sur la vente des biens du clergé*.

Une somme de 30,000 francs avait été dépensée, lorsque, le 4 octobre 1791, un mémoire justificatif de la marche suivie à cet égard fut composé, approuvé et envoyé *aux corps administratifs, avec très-instantes invitations et prières de vouloir bien y faire droit***.

Le 9 novembre, Gardeur Le Brun soumit au conseil général de la commune un *Exposé* des travaux commencés dans l'église épiscopale et de ceux qui restaient à faire. Après la démolition du jubé et de dix autels, on avait pavé le contour extérieur du chœur, qui n'était que cimenté; réparé les altérations faites inconsidérément aux piliers en 1521, pour y fixer le jubé; posé l'autel de communion, élevé le sanctuaire actuel aux dépens des voûtes souterraines qu'il fallut entamer, terminé la chapelle des fonts, rétabli les deux chapelles con-

* *Archives de la commune*, mémoires manuscrits, liasse G.
** *Ibid.*

sacrées aux cérémonies de mariage et aux services funèbres, etc. « Enfin, disait l'architecte, tout ce qu'un mauvais goût avait « ajouté à cet édifice remarquable en son genre, est mis à « bas, et il est actuellement rendu à sa primitive et majes- « tueuse simplicité. » Une cloison en planches, tapissée, d'environ 7m,14 de hauteur, séparait le chœur des trois nefs, à l'extrémité desquelles existait un sanctuaire provisoire élevé de trois marches. L'ouvrage s'exécutait par économie, sous la direction de Gardeur Le Brun, secondé d'un appareilleur-contrôleur qui surveillait scrupuleusement les chantiers. Le 18 octobre, la dépense ne montait encore qu'à la somme de 14,000 fr. L'architecte estimait que le reste des travaux en exigerait 32,000, et qu'ils pourraient être terminés avant dix mois. Dans ce chiffre n'étaient pas compris ses honoraires. Le conseil général de la commune approuva l'*Exposé* de Gardeur Le Brun, et arrêta qu'on en solliciterait l'exécution près du directoire *.

Malgré ces instances, les choses marchèrent avec une lenteur extrême. En quinze mois, on ne fit que pour 9000 fr. de travaux. Le séquestre des biens du clergé, le pillage des trésors, des bibliothèques, le grattage des insignes du pouvoir déchu, le brisement des statues, préoccupaient l'autorité mille fois plus que les besoins d'un culte maintenu par tolérance, ou par ce sentiment intime de respect dont l'homme ne se dépouille presque jamais entièrement, même dans la fougue de ses passions et l'entraînement de ses erreurs.

L'évêque constitutionnel et son chapitre, désolés d'un pro-

* Registres des séances du conseil municipal.

visoire qui nuisait à la majesté du culte, rédigèrent alors la réclamation suivante :

« Citoyens administrateurs du département de la Moselle,

« La vigilance scrupuleuse avec laquelle vous dirigez toutes les parties de l'administration qui vous est confiée, ne permet pas de douter qu'elle ne s'étende avec encore plus d'activité sur un objet qui, à vos yeux, sera toujours bien digne de la fixer. Le citoyen évêque du département de la Moselle et son conseil ne sont icy que les organes par lesquels un peuple entier fait entendre son vœu, et la collection de ses suffrages ne seroit pas difficile à obtenir, si les corps administratifs, interprètes-nés de la loi, vouloient en autoriser le rassemblement. De toutes les parties de ce département le peuple chrétien accourt en foule dans la mère église; pénétré d'un saint respect en entrant dans ce sanctuaire, et toujours inviolablement attaché à la religion qu'il a reçue en héritage de ses ancêtres, il ne peut voir qu'avec la peine la plus sensible ce temple auguste aujourd'hui défiguré, et le culte sans majesté.

« Vous-mêmes, citoyens administrateurs, lorsqu'à la grande édification de vos fréres, et à la grande consolation des ministres du culte catholique, des cérémonies religieuses vous appellent dans cette enceinte sacrée et respectable, pouvez-vous vous refuser au plus vif désir de voir ce monument antique de la piété de nos pères recouvrer cette première beauté et cette majestueuse simplicité qui lui ont attiré dans tous les temps l'admiration du régnicole et de l'étranger? Tout réclame donc icy un nouvel effort de votre zèle pour porter à son achèvement un ouvrage depuis si long-temps désiré,

depuis si long-temps commencé, depuis si long-temps interrompu; tous les suffrages se réunissent et ne forment qu'une voix pour présenter à vos sages déterminations une cause si intéressante: c'est le vœu de tout le département, celui de la ville entière, celui d'une paroisse immense qui gémit du peu d'éclat de ses solemnités dans une des belles églises du territoire français; c'est enfin ce qu'attend de vous et la majesté du culte catholique, et la décence des cérémonies d'une religion que vous savez si bien distinguer parmi toutes celles du libre exercice desquelles vous êtes les protecteurs. Le citoyen évêque et son conseil n'ignorent pas que des circonstances impérieuses ont commandé le sursis d'un si bel ouvrage; ils sçavent aussi rendre justice au zèle avec lequel il a été entrepris et continué pendant quelque tems; ils n'ont pu qu'applaudir à l'activité des premiers corps administratifs, sous la direction desquels il a été commencé, et ils se gardent bien de les insimuler d'une interruption qui ne doit être imputée qu'à la rigueur des temps; mais quelqu'ait pu être la cause de ce sursis, cet ouvrage, après avoir été si bien entrepris et commencé, ne pourra-t-il être conduit à sa fin?

« C'est au tribunal de votre équité et de votre prudence que nous référons le jugement qui doit en être porté. Dépositaires de la confiance publique, quel plus bel usage pouvez-vous en faire, que de vous rendre aux instances d'un peuple entier qui sollicite si vivement cet acte de votre autorité. Vous le sçavez, citoyens administrateurs, où règne la confusion, là règne l'indécence; et quelle confusion plus allarmante pour les fidèles du culte catholique, que celle dont ils sont les témoins dans cette église? A peine les ministres eux-mêmes peuvent-ils s'en garantir, et donner à leurs fonctions l'attention qu'elles exigent. Autant il est édifiant de voir les fidèles s'em-

presser à environner les ministres pour les suivre de plus près dans leurs fonctions, autant il est contre la décence et l'ordre de voir ces mêmes fidèles tellement confondus avec les ministres qu'ils les entravent dans l'exercice de ces mêmes fonctions. Ce grand inconvénient ne sera plus à craindre, lorsque, sans dérober aux yeux des fidèles aucune action du culte, les ministres en seront assez séparés pour se livrer à leurs fonctions librement et sans éprouver de ces froissements qui leur ôtent leur dignité; alors la pieuse curiosité des fidèles sera satisfaite, et le ministère sera rendu à toute sa majesté. Alors la voix des ministres sera entendue plus facilement, lorsqu'ils expliqueront les devoirs du chrétien et du citoyen, et les fidèles leur prêteront une oreille moins impatiente, n'ayant plus à se défendre de froids rigoureux occasionnés par des portes glaçantes; alors chacun sçaura le lieu qui lui est destiné, tant pour la préparation aux offices que pour y assister; alors enfin renaîtront l'ordre, la décence et la majesté du culte, et tous de concert immortaliseront par leurs éloges les sages administrateurs qui auront rendu à ce bel édifice sa première splendeur*. »

A Metz, ce 26.e *février* 1793, *l'an* 2.e *de la république.*

† H. Francin, évêque du département
de la Moselle.

* *Du* 12 *mars* 1793, *l'an* 2.e *de la république.*

Vu la pétition du citoyen Francin, évêque du département, ainsy que de son conseil; ensemble le bordereau dressé par le citoyen Gardeur Le Brun, ingénieur en chef de la ville de Metz, le 4 de ce mois;

Le directoire du département ouï le procureur général sindic, considérant

Lorsque ces nobles accents partaient d'un sanctuaire dégradé, et qu'à l'appel conciliateur de l'abbé Francin, des âmes

que les travaux commencés à l'église épiscopale pour la rendre propre à sa nouvelle destination ont été faits en conséquence de l'art. 2 de la loi du 15 may 1791 et de l'art. 1.er de celle du 17 avril précédent, relative à la circonscription des paroisses de cette ville; qu'il devient d'autant plus instant de continuer les constructions et changements y projettés que cette église, un des plus beaux vaisseaux de la république, ne peut dans sa position actuelle contenir les fidèles qui y ont été réunis et conséquament ceux du département qui y viennent fréquemment; considérant aussi qu'il y avait une masse considérable de biens dans le cidevant chapitre de la Cathédrale affectée uniquement à l'acquit des fondations et de l'entretien de cette église, qui a été vendue au proffit de la nation, et dont la loi du 18 février 1791 a assuré le payement des 4 p. $^0/_0$ du produit net de leurs adjudications, arrête qu'il sera de suite procédé, à la diligence de la municipalité de cette ville, à l'enlevement des ouvrages commencés suivant le plan qui en avait été formé, et que l'administration du district de Metz est autorisée à porter sur l'état des fonds qui lui seront nécessaires pour les dépenses du culte de chaque trimestre et à la colonne des fondations, une somme de sept mille cinq cents livres par chacun trimestre jusqu'à concurrence de celle de trente mille livres à laquelle l'achevement desdits ouvrages a été évalué par le bordereau ci-dessous rappellé.

Délibéré en séance.

LEJEUNE.

Bordereau du montant des mémoires réglés des ouvrages faits, dans lad.te église, depuis le commencement des travaux jusqu'à leur clôture.

SAVOIR :

Maçonnerie	12557^l	»^{s}	8^d
Charpenterie	1566	3	»
Serrurerie	2702	13	»
Menuiserie	2268	15	2
Ferblanterie	70	6	»
A reporter...	19154^l	17^s	10^d

pieuses s'agenouillaient encore devant les autels, le lion populaire rompait sa chaîne. Dans son ardeur de détruire, il s'en prit aux tombeaux, aux bas-reliefs, à tous les témoignages du culte de nos pères. Heureusement qu'un génie providentiel, Gardeur Le Brun, veillant nuit et jour sur les ruines, protégeait la Cathédrale. Il le faisait au péril de sa tête : il couvrait de plâtras les objets menacés ; se chargeait quelquefois lui-même de démolir, pour rendre la destruction intelligente et rationnelle ; plaidait en faveur des arts, puis-

Report. .	19154^{l}	17^{s}	10^{d}
Blanchissage.	240	»	»
Marbrerie.	1236	12	9
Peinture et sculpture.	562	5	»
Tapisserie.	12	»	»
Plâtrerie.	182	14	6
Vitrerie.	249	11	8
Couvertures.	358	5	6
A l'appareilleur, pour 10 mois 1/2 d'app.^{ts} à 125 livres l'un.	1312	10	»
Total.	23308^{l}	16^{s}	5

L'apperçu du 8 9.bre 1791 portait la dépense totale à	46000^{l}	»	»
Il a été fait et payé de l'ouvrage pour.	23308	16	5
Si les prix n'étaient pas augmentés, on pourrait conclure qu'il ne resterait à faire que pour environ.	23000^{l}	»	»

Mais pour ne pas se tromper, il faut compter que l'achevement de l'exécution du projet se portera à *trente mille livres.*

La variation journalière des prix met dans l'impossibilité de faire une estimation aussi approximative qu'il serait à désirer ; mais il est probable que la somme de trente mille livres suffira.

A Metz, le 4 mars 1793, l'an 2 de la république.

GARDEUR LE BRUN.

qu'il ne pouvait sans danger plaider les intérêts du ciel, et tâchait d'épargner à notre église les emblêmes ridiculement imposés aux édifices religieux. Lorsqu'un ordre supérieur l'obligeait d'inventorier les armoiries sculptées ou peintes sur les bâtiments publics, il mentionnait avec une réserve extrême celles qui méritaient d'être conservées*, et les plaçait sous la sauve-garde des économies commandées par les circonstances**. Calme et froid au sein du délire qu'entraînent les passions politiques, ramenant toutes les questions monumentales à des questions de chiffres, notre ingénieur défendait la Cathédrale

* *Etat des armoiries, inscriptions, statues, bas-reliefs et autres monuments existant dans les églises publiques et hôpitaux de cette ville, clos à Metz, le* 21 *septembre* 1792.

« A plusieurs des beaux vitraux colorés, il y a des blasons en verre de couleur, ce qui dépend aussi des beaux-arts. »

** L'ingénieur a exposé que les vitraux de la cy-devant église épiscopale sont chargés de figures du culte catholique gravées sur verre à l'antique, dont plusieurs sont de la première beauté et d'un prix inestimable; il a demandé si la destruction devait en être faite.

Le conseil considérant que la dépense pour remplacer ces vitraux s'élèverait à une dépense de plus de cent mille livres; qu'il serait difficile, peut-être même impossible de trouver du verre en suffisance dans le département et ceux voisins;

Considérant enfin que, par décret du 3 brumaire, la convention nationale a excepté de la destruction les monuments des arts, arrête, ouï l'agent national, que l'administration de district sera invitée d'en referer au représentant du peuple français. (Il paraît que ce représentant se montra favorable au maintien des vitraux.)

Extrait du registre des délibérations de la commune de Metz, du 5 *pluviôse an* 2.

contre ces superpositions bizarres, ces ornements étranges dont quelques révolutionnaires eussent voulu la doter*. Après

* « Citoyens, votre délibération du 5 du courant charge votre ingénieur de faire placer sur le sommet de la flèche de la Cathédrale une pique surmontée du bonnet de la liberté : en conséquence, il a fait l'estimation de la dépense prévue de cette construction, et il joint les observations qu'il est de son devoir de vous soumettre avant d'exécuter cette délibération.

« Ce bonnet, pour être vu et remplir son objet, ne peut avoir là haut moins de 3 à 4 pieds de largeur et autant de hauteur; il doit être de forme très-aplatie, et tourner avec la girouette, pour présenter toujours sa tranche aux vents, et par ce moyen apporter le moins possible de résistance.

« La lance qui portera le bonnet devra avoir au moins 11 pieds de longueur, compris la partie qui sera fixée après la girouette.

« Ce bonnet et cette lance ne pourront peser ensemble moins de 160 à 170^{lld}.

« Votre ingénieur n'ose répondre de ce qui arrivera lors du premier ouragan, quand ce poids, très-considérable, surmontera de 6 à 7 pieds la girouette, qui est portée par un axe déjà courbé ; il craint avec beaucoup de raison qu'il n'arrive un malheur.

« On peut remplir le même objet et montrer au loin le symbole de la liberté, sans surcharger l'axe actuel ; pour cela, il n'y a qu'à substituer à la girouette une lance de cuivre, coupée dans la forme d'un bonnet et montée sur une armature en fer ; le tout serait peint en rouge.

« Cette nouvelle girouette n'étant ni plus pesante, ni différemment placée que celle actuelle, ne causerait aucune inquiétude sur la solidité ; en outre, la seconde idée coûterait près de 10 louis de moins à exécuter que la première (voyez les états estimatifs ci-joints) ; mais il faut compter que les dépenses qu'on ne peut fixer, et qui sont indiquées dans la note au bas de ces états, rendront toujours cette construction fort chère.

« D'après le danger vraiment imminent de surcharger davantage l'axe déjà plié de la girouette, le soussigné pense que le corps municipal préférera le second projet.

avoir démontré victorieusement l'absurdité d'élever sur la tour de Mutte le bonnet de la liberté, il sauva les armoiries peintes

« L'ingénieur de la ville attend une nouvelle décision avant de faire travailler à cette construction, qui, de quelque manière qu'on s'y prenne, est fort chère et vraiment très-périlleuse.

« Si cette dépense et les dangers font renoncer à l'exécution de l'un et l'autre projet ci-dessus, on pourrait peindre la girouette des trois couleurs, et ce pavillon national remplirait, ce semble, l'objet désiré; alors la dépense ne serait au plus que de trois louis. »

A Metz, le 19 mars 1793 (l'an 2 de la république).

GARDEUR LE BRUN.

Premier projet.

Pour le bonnet en cuivre mince, de forme aplatie et de 3 à 4 pieds de haut et de large.	300 fr.
Pour la lance en fer, avec les ferrements pour l'attacher après la girouette, près de l'axe qui la porte.	150
Peinture.	12
L'échafaud d'assemblage en sapin à placer sur la dernière plate-forme et sur lequel les ouvriers doivent être en sûreté pour poser lesdits bonnet et lance, la montée des bois, leur descente et la construction coûteront ensemble au moins.. . .	400
Total.	862 fr.

Deuxième projet.

Pour la forme du bonnet, qui alors n'aurait pas besoin d'épaisseur, en cuivre, de même grandeur que ci-contre, cy.	120 fr.
Pour l'armature en fer de ce bonnet, cy.	100
Peinture.	12
Pour l'échafaud, comme cy à côté..	400
Total.	632 fr.

Nota. Dans l'une et l'autre hypothèse, il faudra compter que, quelques précautions qu'on prenne, la montée et la descente des bois de l'échafaud,

aux clefs de voûte, derrière le rond-point*; repoussa la scandaleuse spoliation des sépultures qu'il s'agissait de profaner, pour en extraire quelques livres de plomb**; mais sa voix fut

etc., occasionneront des dégradations à différentes parties grêles de la portion supérieure de la tour, et que la réparation de ces dommages ne peut être évaluée à l'avance; elles peuvent coûter peu, mais aussi elles peuvent monter fort haut. Cela dépendra de l'évènement, sans compter les dangers que courront les ouvriers qui seront occupés là haut. GARDEUR LE BRUN.

(Pièces imprimées sur les originaux qui sont entre mes mains.)

* *Visite faite par les sous-inspecteurs de la voirie, par les ordres du citoyen Le Brun, ingénieur de la commune, pour les armoiries qui se trouvent encore dans la commune de Metz.*

Au temple de l'Éternel.

Les trois ci-devant chapelles, derrière le ci-devant sanctuaire, aux branches d'ogive, dix-huit anciennes armoiries, et une autre au-dessus de la porte de la ci-devant sacristie d'en bas; plus deux autres à la voûte de la branche gauche de la croisée dudit temple.

Il est très-difficile et même dangereux de se guinder sous les clefs de la voûte, près desquelles il n'y a point de trous pour descendre des cordages et s'échafauder. Cette grande difficulté et le danger de ce travail font que l'ouvrier demande 400 fr. pour l'exécution.

A Metz, le 15 thermidor, l'an II.e de la rép. franç., une et indivisible.
Signé: *Lejon* et *Lejeal.*

** *Note de l'ingénieur de la commune relativement à l'extraction des cercueils de plomb.*

En 1521, les chanoines, pour construire le jubé, le chœur et le sanctuaire, détruisirent les nombreux tombeaux qui encombraient le chevet de la Cathédrale. Les fouilles faites depuis trois ans dans cette ci-devant église, et les travaux qui ont été exécutés pour effacer ce que la vanité, le mauvais goût et la superstition y avaient placé, n'ont montré que des cercueils de pierre et de bois.

Les fouilles nombreuses faites depuis 1756, soit pour la fortification,

impuissante, lorsque, intimidée par la hache du bourreau, elle n'osa défendre les tombeaux eux-mêmes, sauver les cloches*,

soit pour de nouvelles communications dans l'intérieur de la cité, le rabaissement du sol du cloître de l'église Cathédrale et des parties environnantes, ne produisirent que des cercueils pareils aux premiers.

La destruction de plusieurs églises et différentes exhumations n'ont produit aucun cercueil de plomb.

Enfin, en 1791, lors de la démolition de la partie de la citadelle qui regardait la ville, on trouva également un nombre considérable de cercueils de pierre et quelques-uns de bois, et toujours pas un cercueil de plomb.

Ces boîtes de plomb étaient employées à renfermer les corps embaumés; mais à Metz, du temps de la république qui était pauvre, on n'embaumait pas les morts: il y avait bien des caveaux et des sépultures particulières destinées à des familles, mais c'étaient de grands cercueils de pierre qui recevaient successivement les pères, les enfants, etc.

Depuis sa réunion à la France, Metz a continué d'être pauvre, et l'usage des embaumements ne s'y est pas introduit. Les gouverneurs, les évêques étaient les seuls qui auraient pu être enterrés avec cette magnificence; mais la plupart ne venant que se montrer de temps à autre dans leur gouvernement et leur évêché, ces messieurs n'y mouraient guère; aussy y a-t-il ici très-peu de leurs restes. L'évêque Saint-Simon y est pourtant mort; il a été placé dans un cercueil de plomb vers le milieu de la cy-devant chapelle des mariages de la ci-devant église épiscopale: c'est le seul plomb à espérer des fouilles qu'on pourrait faire pour en trouver.

D'après tous ces faits, il n'y a pas lieu de se livrer à des recherches très-coûteuses et inutiles, il faut seulement extraire ce cercueil connu.

A défaut de cette ressource, on peut trouver du plomb sur plusieurs toitures, etc.

A Metz, le 12 messidor, l'an II.e de la république française une et indivisible. *Signé :* Gardeur Le Brun.

* Le 1.er germinal an II, sur l'observation d'un membre, le conseil municipal ordonna la fonte des cloches du clocher de bois, et l'emploi de la charpente aux besoins de l'artillerie.

ni soustraire le monument au ridicule de cette inscription gravée sur le marbre dans le tympan du grand portail :

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAÎT L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME*.

* *Metz l'an 2 republicaine.*

Memoire

De linscription que Rollier a pint
Sur le marbre au portail du temple
De létre supreme ordonne par le
Citoyen Gardeur Le Brun ingenieur
De la ville et dependance

Savoir

Le peuple français reconnoit létre
Supreme et limmortalité de lame
Ce quil compose le nombre de
Sinquante sept letre du caractere
De huit pouce de hauteur a sinq
Sol lune ce quil fait la somme de. . . 14^{l} 5

De plus payé a un couvreur
Quil a réparé lechafaux, une livre
Dix sol pour avoir decendu de la
Code a noeux pour enlever de desu
Lecu du frontont a la raison cy. . . . 1^{l} 10

Avoir payé sinq livres au sinq
Ouvrie pour avoir remis des
Cordage a lechafaux ou jay cru
Netre point solide cy. . . . . 5^{l}

Total. . . . . 20^{l} 15

Je soussigné, ingénieur de la commune, certifie que les ouvrages portés au mémoire d'autre part sont faits, et que je l'ai réglé à la somme de vingt livres quinze sous.

A Metz le 23 prairial lan 2.e de la rép....

Gardeur Le Brun.

En l'an IV, une certaine protection semblait assurée à l'édifice; car le colonel Besser, directeur des fortifications, ayant demandé, pour couvrir les bâtiments nationaux, les ardoises conservées dans la Cathédrale, elles lui furent refusées formellement par le conseil municipal. « Cette église, dit-il, est sous la sauve-garde des citoyens qui l'ont adoptée; il ne nous appartient pas de distraire les éléments nécessaires à sa conservation. » (Délibération du 2 frimaire an IV.) Plût au ciel qu'on eût toujours tenu le même langage, et qu'au lieu de paralyser le zèle pieux des fidèles, l'administration se fût assez bien pénétrée de ses devoirs pour défendre sinon la religion chrétienne, du moins l'art chrétien, dont l'esprit ressort admirablement du caractère de notre nationalité même. Les échevins de la Cathédrale faisaient alors ce qu'ils pouvaient pour vaincre le mauvais vouloir, la terreur ou l'indifférence. Ayant acquis de leurs propres deniers deux Vierges, un S.t Joseph, un S.t Jean, une S.te Agathe, exécutés en pierre blanche de Verdun, ils ont consacré à S.te Agathe, à S.t Étienne, à S.t Sébastien, trois autels du fond; remonté une lingerie, créé un mobilier, et rendu la Cathédrale propre à l'usage paroissial de la 3.e section. Malheureusement, tout menaçait ruine dans cet édifice; de quelque part qu'on tournât les yeux, ce n'étaient que dégradations, statues mutilées, marbres et pierres gisant sur le sol, portes enlevées, vitraux brisés, gouttières suintant le long des murs, et dessinant aux voûtes ces stalactites qui semblent se former exprès pour accuser l'insouciance qui sommeille.

Restaurations.

Ma fille, votre foi vous a sauvée.
Ev. s. S.[t] Marc, c. V, v. 34.

N'allons pas d'or, de jaspe avilir à grands frais
Cette vénérable demeure;
Sa rouille est son éclat.......
ANDRÉ CHÉNIER.

Lorsque la divine Providence, toujours impénétrable en ses décrets, eut abandonné le trône de S.[t] Louis au seul homme capable de lui rendre l'éclat qu'il avait perdu; lorsque cette main puissante qui fit flotter nos couleurs nationales sur les murailles capitoliennes et sur les pyramides de Giseh, se fût rendue maîtresse des factions, elle ouvrit les temples, et bientôt le ciel sembla sourire à la France. Les restaurations sérieuses, les travaux d'ensemble effectués pour le culte ne remontent

pas plus haut. Cependant, la Cathédrale messine offrit dès lors, grâce aux soins de Gardeur Le Brun, un plan sérieusement étudié, dont l'exécution, commencée par lui *, fut continuée sous la surveillance de M. Jaunez. Nous n'en reproduirons pas la critique. L'art se traduisait ainsi. Nul artiste peut-être n'eût fait mieux.

* Voici l'extrait du dernier rapport sorti de la plume de cet infatigable architecte. Il donnera une juste idée de l'état des choses sous le consulat :

« Les citoyens qui se rassemblent à la Cathédrale viennent de faire achever le sanctuaire qui avait été commencé en 1791 ; ils entretiennent bien les vitraux des collatéraux ; mais on n'a pas encore réparé les dommages causés aux vitraux de la nef par la grêle du 20 septembre 1790.

« L'édifice est solide, mais la couverture a besoin de grandes réparations, tant dans les ardoises que dans les plombs, le lattis et la charpente ; plusieurs pièces principales sont pourries et étançonnées, il est urgent de faire les réparations nécessaires à cette partie, et de démonter le clocher en lanterne qu'on a construit il y a 25 à 30 ans sur le faîte.

« Au clocher dit de bois, du côté de la place de Chambre, le beffroi est en très-mauvais état ; les planches qui l'enveloppent sont pourries ; il conviendrait de démonter toute la partie qui est en bois au haut de ce clocher, et de couvrir la tour par une toiture neuve.

« Il y a deux très-belles cloches restées dans ce clocher, parce qu'on n'a pu ni les casser ni les jeter à bas comme les autres ; les étais mis pour soutenir le beffroi très-vieux se sont opposés à leur descente ; l'une de ces cloches est couchée sur le plancher, l'autre est encore suspendue.

« Cette superbe église mérite d'être classée avec les monuments des arts qui intéressent l'état ; par cette raison, il y a lieu de solliciter que le gouvernement prenne promptement des mesures qui assurent la conservation de ce monument de la piété de nos pères. »

A Metz, le 22 messidor an 9.e de la république.

Gardeur Le Brun.

Le concordat, alliance consolante de la religion et de la politique, signé le 15 août 1801, l'avènement de monseigneur Bien-Aimé au trône épiscopal messin*, imprimèrent une activité nouvelle aux travaux. On fit le devis des réparations urgentes**, on inventoria les objets meublants***, et seulement

* L'installation de ce prélat eut lieu le dimanche 8 messidor an X (1802).

** En l'an IX et au commencement de l'an X, le repavage d'une partie du sanctuaire coûta 1915f,20; les bancs du chœur, 1494f; les parements de marbre du grand autel et de l'autel Saint-Joseph, reconstruits à neuf, 892f,50; une balustrade en bois, 55f. Total: 4356f,70, dont les paroissiens de la troisième section furent obligés de faire l'avance.

A la même époque, M. Jaunez, architecte, accompagné du sieur Georges Dauze, vitrier de la Cathédrale depuis 1770, du sieur Marchal, charpentier, du sieur Stock, ferblantier, et d'un couvreur, arrêta, de la manière suivante, le devis des travaux d'urgence qu'il fallait effectuer :

Couvertures.	297f	»c
Maçonnerie..	618	»
Ferblanterie.	453	»
Serrurerie.	2080	25
Charpenterie.	1535	»
Vitrerie.	6520	»
	11503	25

Total, onze mille cinq cent trois francs vingt-cinq centimes, auxquels il fallait ajouter le remboursement des quatre mille trois cent cinquante-six francs soixante-dix centimes précités, ce qui faisait la somme grosse de 15859f,95.

*** *Inventaire des effets existant dans l'église Cathédrale de Metz, dressé le dix messidor an x par l'adjoint de la ville et trois échevins de la Cathédrale.* In-folio de 4 feuillets. *Arch. municip.*, G, 30, 16.e liasse.

Rien ne donne une plus juste idée de la profonde misère où le culte

alors il fut possible de se faire une juste idée des souffrances et des outrages que la Cathédrale avait essuyés. Pour réparer tant de maux, les préfets, sur l'invitation du ministre, ouvrirent une souscription dans les trois départements constituant le ressort du diocèse de Metz *. Chaque famille pieuse tira

se trouvait réduit. Tous les vases sacrés, même le saint-sacrement, étaient en cuivre, en étain, en ferblanc, excepté la petite boîte d'argent destinée à contenir le viatique.

* *Souscription pour subvenir aux réparations de la Cathédrale de Metz, et à l'exercice du culte dans cette église.*

Il n'y a en ce moment qu'une seule ressource, indiquée par le ministre de l'intérieur, par sa lettre du 26 fructidor dernier, celle d'ouvrir une souscription pour recueillir les dons qui pourront être faits par les citoyens qui désirent que le service divin se continue dans la Cathédrale avec la majesté qui convient à la religion et à la première église du diocèse, l'un des plus beaux monuments qui existent en France.

En conséquence, et sur l'invitation du ministre de l'intérieur, le préfet du département de la Moselle arrête :

*Art. I.*er Il est ouvert au secrétariat de la mairie de Metz une souscription volontaire, pour le produit être appliqué aux besoins de l'église Cathédrale de Metz.

Art. II. Les dons offerts seront reçus tous les jours, inscrits sur un registre qui sera arrêté toutes les semaines par le maire de Metz. Le produit en sera versé à la caisse du receveur général du département de la Moselle.

Art. III. Pareilles souscriptions seront ouvertes chez les maires des communes de Briey, Longwy, Longuyon, Thionville, Sierck, Bouzonville, Sarre-Libre, Sarreguemines, Bitche, Saint-Avold et Boulay. Les sommes qui en proviendront seront versées, à la diligence des maires, à la même caisse.

Art. IV. Les préfets des départements des Ardennes et des Forêts seront invités à en ouvrir de pareilles dans ces départements.

quelques deniers de sa bourse épuisée. On atteignit bientôt le chiffre nécessaire, et le culte avait fait un grand pas vers le mieux, lorsque M.[gr] Jauffret prit en 1807 les rênes épiscopales.

La disposition du chœur actuel, la pose des stalles et des confessionnaux, la première réparation des vitraux, le repavage du sanctuaire et des nefs remontent à cette époque. Mais constamment le zèle marcha sans intelligence, sans étude, je dirai même sans prévoyance de l'avenir. Pour se créer des ressources, le chapitre et l'administration firent argent de toutes pièces. On vendit les grandes orgues, les débris des tombeaux; on loua la crypte et divers lieux adjacents à la Cathédrale*, malgré les inconvénients qui pouvaient en résulter.

Enfin l'inhumation pompeuse de M.[me] de Candale, faite le 10 mars 1814, lorsque l'ennemi cernait nos murailles, annonça le retour aux anciens usages. On descendit le corps de cette vénérable femme sous l'aile droite du transept; les voûtes, long-temps muettes, tressaillirent d'allégresse et d'orgueil à

Art. V. Les présentes seront imprimées et affichées dans l'étendue de celui de la Moselle, à la diligence des maires.

A Metz, le 3 brumaire an X. Signé: *Colchen.*

* M. Verronnais, imprimeur, qui occupait à bail une partie de la crypte de la Cathédrale, ayant demandé l'autorisation d'y pratiquer une entrée de 2[m] en largeur sur 2[m],46 en hauteur, à condition de rétablir les choses dans leur état primitif, quand son bail expirerait, M. de Vaublanc, préfet de la Moselle, ordonna une visite des lieux par l'ingénieur en chef M. d'Ingler, et la percée fut autorisée, parce qu'elle n'endommageait qu'une partie de maçonnerie secondaire tenant à la baie, mais ne faisant pas corps avec elle. Le procès-verbal de visite est du 22 juin 1808.

En 1836, M. Verronnais fils, obligé de quitter les caveaux, fit boucher cette ouverture; mais on a laissé subsister une porte élevée de deux marches que son père avait construite à droite de l'entrée des caveaux.

l'approche d'une héroïne de la charité, et la dalle qui la couvre reçut cette épitaphe :

CI-GIT
ANNE GOULET
DE MONLIBERT,
VEUVE DE M.r
FOIX DE
CANDALE,
AGÉE DE
77 ANS,
DÉCÉDÉE LE 7
MARS 1814.

L'inscription suivante fut appendue dans la même chapelle :

D. O. M.
IN MEDIO HUJUS SACELLI
JACET
NOBILIS ANNA DE MONTLIBERT,
UXOR SUPERSTES
DOM. DE FOIX DE CANDALE, ORD. S. LUD. EQUIT.
MULIER FORTIS,
QUÆ
CHRISTO IN PAUPERIBUS
VITAM CONSECRAVIT,
FACULTATES SAPIENTI LARGITIONE ADAÛCTAS
SACRIS ÆDIBUS, SEMINARIIS, NOSOCOMIIS
MINISTRAVIT,
URBE OBSESSA, MILITES, HOSTESQUE CAPTOS
PAVIT.
OBDORMIVIT IN DOMINO
DIE X. MART. ANN. M. DCCC. XIV. ÆTAT. LXXVII.
HOSTIBUS, SED CHRISTIANIS
VIRTUTES EXTERNAS COLENTIBUS
CIVES ILLI,
IN BENEFACTORUM MEMORIAM,
MONUMENTUM DECREVERUNT,
QUOD
FAMILIA LUGENS PONENDUM CURAVIT.
R. I. P.

Actualité.

> Votre belle église a droit d'user de moi désormais comme de son obligé. Aussi peut-elle compter sur moi : je vais tout faire pour elle ; je remuerai ciel et terre et comité. Je parlerai, j'écrirai, je mettrai toute l'archéologie parisienne sens dessus dessous, et je ferai battre, s'il le faut, le ministère de l'instruction publique avec le ministère des cultes. Par malheur, le comité des monuments est en ce moment en vacances, ce qui m'obligera, j'en ai peur, à différer un peu sur le beau tapage que je me propose de faire ; mais je vous réponds que votre Cathédrale ne perdra rien à l'ajournement, si toutefois MM. les architectes me laissent le temps d'attendre.
>
> *Lettre autographe de* Victor Hugo.

Les évènements de 1814, sous quelque point de vue politique qu'on les envisage, ont ramené le peuple français aux souvenirs de son berceau natal. Avec la branche aînée sont revenues les traditions héréditaires, les habitudes d'autrefois. Nos illustrations anciennes sortant des tombeaux où l'esprit démocratique les tenait renfermées, nous consolèrent de la perte des gloires présentes, et peu à peu l'histoire mieux étudiée mit en relief les nombreux éléments dont se compose

notre homogénéité nationale. L'appréciation des monuments gothiques ne remonte point au-delà. Une lutte s'est établie entre l'art chrétien et les réminiscences profanes de la Grèce ; lutte qui dure encore, que certains esprits retardataires voudraient perpétuer, et dont la Cathédrale messine porte de récents stigmates. Il ne suffisait pas, en effet, que l'idée des restaurations religieuses, formulée sur les marches du trône, allât frapper les échos d'un pays qui ne répondaient depuis long-temps qu'au bruit du tambour; il fallait certaines études pour les rendre rationnelles. Aussi avons-nous vu d'excellents esprits, tels que l'évêque Jauffret, s'égarer jusque dans la route du bien. La chaire à prêcher, qui surplombe si lourdement la grande nef; les tableaux qui, récemment encore, en obstruaient la vue; les autels des allées collatérales, le baldaquin du chœur, véritables pastiches d'une époque sans caractère, sans originalité, sans énergie, semblent avoir été posés exprès pour mieux faire ressortir l'urgence d'un divorce complet entre l'art grec et l'art chrétien. Créations hybrides, vous les voyez languir décolorées, n'osant se défendre elles-mêmes contre les voix unanimes qui les condamnent, et n'ayant, au sein de la grande église, d'autres types d'harmonie que le badigeonnage des chapelles, les raccords boiteux des fenestrelles, les renversements de vitraux, les inso-

lentes caresses de la truelle promenée avec tant d'insouciance sur les lézardes des voûtes et les rejointoiements des murailles.

A l'aspect de ces travaux inhabiles, quelques hommes se sont émus. Pour fixer l'état du monument, l'académie royale de Metz mit au concours l'exécution graphique des plans de la Cathédrale, et M. Gay répondit à ses vœux au-delà même des espérances qu'elle en avait conçues; la même société voulut bien accepter la surveillance gratuite des réparations futures; 87,631f y furent consacrés en 1830, 1831, 1832, 1833, 1834 et 1835; une commission, dont M. le commandant Soleirol devint l'organe, publia deux rapports circonstanciés qui témoignent de son zèle et de ses lumières*; le chapitre dépensa 6,000 francs pour obtenir d'un artiste parisien qui trompa sa religion, une étude générale des restaurations futures; 225,000 francs furent accordés par le ministre pour la surélévation de la seconde tour, moins, toutefois, dans un but d'ornementation, qu'afin d'arrêter les oscillations de la tour de bois, où les cloches vibraient contrairement à l'axe de l'édifice**; enfin, il s'est trouvé dans nos murs un sculpteur dont l'habileté put recevoir d'utiles applica-

* *Mémoires de l'académie*, année 1835—1836.

** « Les membres des anciennes commissions ont tous reconnu, excepté un (le rapporteur), l'inconvenance de cette surélévation; ils ont ajouté qu'en se déclarant autrefois pour elle, c'était bien moins dans le but d'achever l'édifice, que dans celui de placer une sonnerie vivement réclamée par le chapitre; que, dans leur pensée et leur conviction profonde, l'édifice devrait demeurer tel qu'il est aujourd'hui, et ne recevoir aucune addition; mais qu'ayant à se décider entre une baraque en bois dont l'ébranlement com-

tions. Né avec les premiers troubles de la révolution, on dirait qu'une main providentielle l'a envoyé pour relever, après un demi-siècle, les ruines amoncelées autour de son berceau*. Lui seul était capable de réparer les désastres du sanctuaire; mais, jusqu'à ces dernières années, ses concitoyens laissèrent inoccupé un ciseau qu'il fallait alimenter dans la verve de la jeunesse; en sorte qu'on remarque chez lui quelque chose d'inétudié, d'indécis et de lourd, effet naturel des circonstances où l'artiste a vécu: les meilleurs ouvrages de M. Deny ne peuvent échapper à ce reproche. J'y reconnais, comme tout le monde, une intelligence manuelle remarquable, un art parfait d'ajuster les pierres, des réminiscences heureuses de l'école ogivale; je trouve le faire, et je m'égare en cherchant la pensée.

Pendant ces divers travaux, trois inhumations ont eu lieu sous les voûtes de la Cathédrale : la première, pour M.me la comtesse Eugénie de Choiseul-Stainville, dernière abbesse du chapitre noble de Sainte-Marie, décédée le 5 février 1816; la seconde fut celle de M.gr l'évêque Jauffret, mort le 13 mai 1823; la troisième, toute récente, plus solennelle que n'avaient été les autres, témoigna d'un sentiment de haute convenance en faveur de M.gr Besson.

promet la Cathédrale et un clocher en pierre, ils avaient dû opter pour celui-ci. Ainsi, messieurs, votre ancienne commission se trouvait dans le cas d'opter entre le pire et le moins mauvais des moyens; elle a choisi ce dernier, mais elle en blâme l'exécution.»

(*Extrait d'un rapport fait par moi à l'académie royale de Metz, en* 1839.)

* M. Deny a vu le jour à Metz, en 1789.

L'inscription suivante, placée à l'aile gauche du transept, rappelle le souvenir de Mme de Choiseul :

D. O. M.
HIC JACET IN MEDIO SACELLI
NOBILISSIMA DOMINA COMITISSA
CAROLA-EUGENIA DE CHOISEUL-STAINVILLE,
REGLE OLIM, NOBILIS AC SECULARIS ABBATIÆ
SANCTI LUDOVICI METENSIS ABBATISSA,
CORPORE DEBILIS, ANIMO FORTIS,
INGENIO DECORA, BENÈ PRÆESSE SCIENS,
HONOR PIETATIS, PLENA ELEEMOSINIS ET OPERIBUS BONIS.
PATRIA EXULEM ET INOPEM,
REGES HOSPITIO RECEPERUNT, MUNIFICENTIA FOVERUNT.
NEC FORTUNÆ VICIBUS, NEC MORBORUM DOLORIBUS,
NEC LONGÆVÆ SENECTUTIS LANGUORIBUS FRACTA;
SED QUASI AURUM, QUOD PER IGNEM TRANSIT, PROBATA,
AD MELIOREM VITAM,
CUJUS SPES IN SINU EJUS ERAT REPOSITA,
MIGRAVIT, ANNO ÆTATIS SUÆ XCIII,
DIE V FEBRUARII MDCCCXVI.
PAUPERES LACRYMIS, AMICI DESIDERIO,
OMNES LAUDE FUNUS PROSECUTI SUNT.
REQUIESCAT IN PACE.

Les arcades évidées dans l'arrière-chœur par M. Deny attendent leurs inscriptions et leurs tombeaux. Douze ou quinze prélats pourraient y prendre place. Je ne doute pas que le chapitre ne le fît, s'il pouvait, avec ses médiocres ressources, subvenir à toutes les exigences. Nous lui devons déjà d'excellentes choses : l'achat d'une des maisons adjacentes à l'édifice, la retraite du bail des caveaux, l'accroissement du trésor, etc. Aux objets rares, tels que crosses d'ivoire, chaton de saint Arnould, chape dite de Charlemagne, à fond rouge, ornée

d'aigles, ornements des Carmélites, ornements en drap d'or venant de Charles X, etc., les chanoines ont ajouté un très-beau dais, quelques vases sacrés de certaine valeur, un calice antique, un soleil, un ciboire garni d'émaux violets, un bénitier d'argent donné par M. Simon, vicaire général, et quantité d'autres choses. Les derniers évêques, touchés des besoins du culte, ont fait de leur côté tout leur possible pour en relever l'éclat. M.gr le cardinal de Montmorency-Laval, avant de mourir dans la terre d'exil, envoya au trésor sa plus belle chape, sa plus belle chasuble, brodées d'or sur fond blanc et rouge, et sa chapelle en vermeil; M.gr Jauffret y joignit un calice en vermeil et des tableaux qui lui coûtèrent plus de 20,000 francs; M.gr Besson donna un texte magnifique enrichi de deux camées; un reliquaire précieux, portant au centre une peinture de la sainte face sur lapis-lazuli; un christ en ivoire d'une grandeur notable et d'un travail admirable. Il a laissé en outre le produit de son argenterie pour la confection de canons d'autel commandés par lui-même. On le voit, les dégradations s'arrêtent, les grandes pertes s'effacent. La nomination de M. l'abbé Rollin aux fonctions tutélaires de grand-coutre, la création d'une commission permanente d'archéologie, la présence dans nos murs d'un préfet ami des arts, l'avénement du prélat qui dirige aujourd'hui le diocèse, ménagent à la Cathédrale les appuis dont elle avait si besoin, et lui préparent les plus heureuses destinées.

Avenir.

Comme l'herbe de la prairie
Qui courbe sa tête flétrie
Sous le tranchant du moissonneur;
Comme la feuille desséchée
Qui, par un souffle destructeur,
Se voit tout à coup détachée
De l'arbre qu'elle embellissait;
Comme un sourire qui s'efface,
Comme une ombre qui disparaît,
Comme un songe que le jour chasse,
Comme un courant dont la surface
Se renouvelle à chaque instant;
Tout change, tout périt, tout passe,
Tout s'engloutit dans le néant;
L'Église et Dieu restent seuls immobiles....

ÉMILE BÉGIN. *Poésies inédites.*

Entre le sentiment profond de ce qui est et l'idée de ce qui devrait être ou de ce qui sera, il n'existe qu'un intervalle imperceptible que l'imagination franchit aisément. Jamais vous ne contemplez un édifice sans qu'il se peigne à vos yeux, écrasé sous la main du temps, s'il existe debout, ou réédifié par la pensée, s'il tombe en ruines; effet caractéristique de cette puissance morale, de cette action immatérielle

de l'âme sur les choses d'ici-bas, de cette tendance à lier, par d'invisibles chaînons, le présent au passé, l'avenir au présent, pour en former un tout auquel l'éternité serve d'ensemble.

Éloignons aujourd'hui les tristes images de la destruction et du néant; au lieu de gémir d'avance sur la chute d'une église qui promet de vivre encore des siècles, représentons-nous-la comme une auguste fiancée à laquelle il ne manque, pour monter à l'autel, que des vêtements convenables; dépouillons-la de l'étrange costume qui cache en partie ses formes, et, sans nous livrer à de chimériques projets, tâchons de lui composer une parure nouvelle harmoniée avec sa destinée.

Transportons ailleurs le portail de Blondel; substituons-y, comme jadis, une grande porte grillée, ou mieux encore un portail moyen-âge dont le modèle existe partout, et dont les éléments de construction se trouvent accolés en partie à l'angle méridional de l'édifice, contre la tour de l'horloge; isolons, s'il se peut, l'angle parallèle qui empêche de tourner sous les arceaux du grand comble, pour arriver directement à la place Saint-Étienne; au lieu des deux rampes qui montent à cette place en embrassant le tambour disgracieux connu sous le nom de *Pâté de Chambre,* pratiquons un escalier à larges dalles parallèle au grand comble, et formant deux étages entre lesquels régnerait une plate-forme dont le centre serait occupé par une fontaine jaillissante surmontée de la statue de Pierre Perrat. Cherchons ensuite à débarrasser le chœur des échoppes enfumées, des misérables cahutes qui masquent sa base dans la rue du Vivier, et mettons à jour les arceaux de ces voûtes souterraines.

Les travaux extérieurs, qu'on ne pourrait exécuter qu'avec lenteur à cause du prix des bâtiments qu'il faudrait acquérir, réuniraient l'assentiment général, surtout si l'on parvenait jamais à dégager entièrement l'édifice des maisons qui le cernent sur la place Napoléon. Une grille en fer élevée de trois marches vers le terrain de ces maisons permettrait à l'œil d'embrasser le contour du sanctuaire, et ménagerait des vitraux dont la fumée ternit l'éclat. Or, les vitraux seuls, estimés comme œuvre, seraient d'une valeur bien supérieure à celle des bâtiments précités.

Loin d'altérer l'esprit des constructions religieuses du moyen-âge, en substituant nos idées matérielles aux chaudes inspirations des artistes d'autrefois, nous chercherions à suivre avec scrupule le thème de leurs travaux. L'un de nos premiers soins serait de rassembler les débris mutilés de la Cathédrale, de les restaurer dans l'esprit du temps, de leur rendre la place qu'ils occupaient jadis, préférant toujours un vide, quelque disgracieux qu'il fût, à l'inconvenance de créations modernes sans analogie avec les images naïves du vieux christianisme.

Le contre-sens de ces créations ressort plus que jamais des travaux exécutés aujourd'hui sur la tour chapitrale. M. Deny, en artiste habile, a rempli ses obligations avec talent, nous le confessons volontiers; mais ne voyez-vous pas qu'un gothique moderne construit de la sorte sur de vieilles bases ne reflète ni la pensée des âges anciens, ni celle des âges modernes: ce n'est qu'une forme usée tirée du labyrinthe immense où vont aboutir les créations humaines, forme introduite au sein d'un monde positif par des esprits que la foi ne saurait animer, et qui devient ainsi le contraste de nos habitudes architecturales et de nos idées prosaïquement mesquines.

L'art ne doit jamais cesser d'être un symbole social : du moment qu'il abandonne cette mission représentative de l'ordre établi, je le regarde comme un hors-d'œuvre, un mensonge qu'il faut effacer du livre de l'histoire.

On a parlé d'achever la tour commencée, c'est-à-dire d'employer des sommes considérables à briser les traditions architectoniques de l'Église. En copiant la tour existante, on reproduirait un vice de construction qui frappe tous les yeux, et qu'on explique par le manque de ressources pécuniaires pour élever à sa hauteur chacun des étages composant la tour de Mutte; on superposerait au centre d'un édifice deux clochers destinés primitivement à en constituer le portail, clochers qui se fussent terminés en terrasse et non pas en pointe; on détruirait l'effet pittoresque de l'un par celui de l'autre; on mettrait en présence deux époques entre lesquelles se trouve l'intervalle immense du scepticisme à la foi.

Au reste, les réparations et les constructions intérieures sont bien autrement urgentes que celle d'une simple tour, car elles se trouvent liées à la pompe ainsi qu'à la décence d'un culte dont personne ne méconnaît l'imposante utilité.

La première chose à faire serait donc de prendre le dessin exact de tous les vitraux, afin d'éviter désormais les transpositions ridicules effectuées récemment encore; il faudrait surtout reproduire avec une scrupuleuse attention les couleurs de ces tableaux bibliques, car souvent elles sont significatives, et servent d'éclaircissement aux légendes qui les accompagnent.

Après l'étude des verrières, il s'agirait de réparer les réparations dont elles sont victimes; d'enlever les carreaux à teintes

plates qu'on a placés comme un damier luisant sous des sujets d'un coloris sévère et nuancé; de remettre en leur lieu les pièces déplacées, et de chercher ensuite à compléter, par des vitraux de l'époque ou parfaitement imités, la brillante et somptueuse décoration du chœur. Je n'ajouterais à la nef aucun vitrail coloré : sa translucidité magique y perdrait beaucoup; peut-être même nuirait-on à l'effet des grandes images qui se détachent, comme des êtres surhumains, au fond du sanctuaire.

Il conviendrait de restaurer, mais autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, les peintures à l'huile qui décorent les piliers, la clef de voûte, et quelques plates-bandes intermédiaires aux colonnes engagées des deux branches de la croix latine. Il faudrait couvrir la nudité si pauvre des bas-côtés par les épitaphes, les écussons armoriés, les trophées d'armes et tous les témoignages de gloire ou de regret qui les ornaient jadis. On a dégagé les arcades à cintre surbaissé qui entourent les trois chapelles situées au fond du chœur, pourquoi ne pas continuer ce travail aux deux branches latérales de la croix romaine? Pourquoi ne point rassembler les débris de tombeaux qui existent encore, afin de reconstruire, autant que possible, ceux qui remplissaient le fond de ces arcades? Tel serait, entre autres, le mausolée du cardinal de Givry. On animerait ainsi les allées tristes et désertes de la Cathédrale; on perpétuerait des souvenirs effacés; et quand des personnages à talents éminents, à grandes vertus, viendraient à quitter la terre, leur cœur, déposé dans ce panthéon provincial, resterait sous la sauve-garde de la piété, de la reconnaissance, de l'honneur du pays et de l'amour-propre des familles.

Aucune voix ne s'élevera, je pense, pour la conservation

des autels actuels. Leur style ridicule est en désharmonie complète avec la majesté du lieu. Les stalles, si pauvres d'exécution, au lieu d'encombrer le rond-point du chœur, devraient être disposées de manière à ce que les piliers fussent entièrement libres ; enfin, le massif du jubé réclame une transformation qui ne fasse plus contre-sens avec l'ensemble architectural de l'édifice, et qui permette de lier l'une à l'autre les trois branches de la croix romaine, condition essentielle au cérémonial régulier du culte.

Le verso du portail demande un jeu d'orgues qui, sans nuire à l'effet diamanté de la rose, lui serve de socle ou de piédestal; qui, raccourcissant la nef, masque ce porche et ces pilastres qu'on regarde en pitié. Il convient aussi de créer une chapelle des fonts; de disposer en demi-bosse, le long des nefs latérales, comme le chapitre l'a pensé, des sujets convenables à la dévotion du *Chemin de la Croix*, touchant pélerinage dont l'esprit résume tous les autres ; de remplacer la Vierge de pitié par une autre, costumée avec la sévérité du marbre ou de la pierre; de refaire entièrement à neuf la décoration des chapelles ouvertes sur la nef latérale gauche; de masquer par de grandes statues la nudité des faces intérieures qui s'appliquent aux deux tours, etc. Mais, pour bien faire les choses, il faut un plan général de restauration, et ne rien commencer sans en avoir arrêté l'ensemble ; il faut que les chapelles soient toutes construites avec les idées qui présidèrent jadis à leur création; que le choix des figures bibliques destinées à les orner ne devienne point arbitraire, et qu'avant de les exécuter, on coule même en plâtre plusieurs modèles qui devront être posés dans des niches et sur des piédestaux préparés long-temps d'avance, afin que la critique puisse saisir, apprécier l'effet qu'ils produiront sous les majestueuses ogives de notre église.

Le siége de l'évêque, la chaire à prêcher, les confessionnaux, et généralement toutes les boiseries, même le tambour récemment construit, ne sauraient être conservés, du moment qu'on veut harmonier entre elles les différentes parties du sanctuaire. Il importe que le saint lieu, bien plus encore qu'un salon du beau monde, soit une œuvre de goût dont la somptueuse et sévère élégance évite jusqu'aux moindres disparités. Tout doit y contribuer à développer de nobles pensées; et, lorsque la prière s'élève, il faut qu'en son passage à travers le temple du Seigneur, elle ne rencontre rien qui soit de nature à ralentir, à contrarier son vol vers l'immensité. En effet, la piété s'inspire par les objets qui la frappent, autant peut-être que par les éléments déposés en notre âme. Apportez donc les plus grands soins à ce que l'intérieur de la Cathédrale soit, comme le catholicisme lui-même, un symbole d'harmonie et d'unité, un résultat complet de conceptions larges et puissantes.

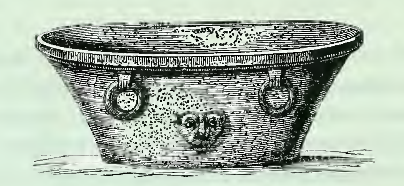
A plus forte raison, faudra-t-il atteindre ce but, si l'on envisage la question sous le double point de vue de la religion et de l'art chrétien. L'art ne souffre aucune alliance disparate dans son domaine épuré: idéalisation matérielle de ce que l'esprit peut concevoir de plus noble, il repousse les pensées vulgaires pour ne s'attacher qu'aux belles choses, et semble vivre constamment au milieu d'une sphère d'inspiration et de poésie.

Malheureusement, les réparations effectuées à la Cathédrale, celles qui demeurent en expectative, ne prouvent pas qu'on ait toujours compris ces exigences de l'art. Quelques-unes méritent des éloges sans doute, mais il en est une foule d'autres à travers lesquelles percent le caractère sec et positif du siècle,

ainsi que l'inhabileté radicale des ouvriers modernes comparés à ceux des grands siècles d'architecture.

De quel œil, par exemple, la postérité verra-t-elle ces transpositions de vitraux, ces ouvertures pratiquées au travers d'une muraille, sans respect pour la vieille peinture qui la décorait; ces badigeonnages ignobles; ces sculptures froidement imitées de l'antique, et tant de choses qui vous affectent si péniblement, lorsque vous parcourez la basilique messine? Nous nous récrions sur les œuvres du XVIII.e siècle, sur les travaux de deux règnes efféminés qui ont souillé nos annales, et nous laissons profaner la Cathédrale plus qu'elle ne l'est déjà; la Cathédrale, colosse religieux et poétique qui s'élève au centre de la cité, qui projette sur nous les rayons de sa gloire, comme jadis le Parthénon sur les fils de Minerve, et le Colisée sur les enfants du Tibre!

Que les fautes passées nous servent d'utile enseignement; puisons dans la conscience intime de nos erreurs les moyens de n'en plus commettre d'autres; formons un faisceau de lumières qui grandisse par la discussion, et foulant aux pieds les mesquines considérations humaines, les opportunités du moment, les froissements d'amour-propre, si palpitants quelquefois, n'ayons qu'un seul but, le *bien;* une seule pensée, l'*avenir!*



Chapitre additionnel et final.

EXPLICATION

DES GRAVURES, VIGNETTES, ETC.

ERRATA.

Cotes principales de l'Edifice.

J'ai tenté de saisir, sous mes faibles pinceaux,
Quelques traits détachés de ses vastes tableaux.

Mme Amable Tastu.

Heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur!

Psaume XCXIII, vers. 12.

EXPLICATION

DES GRAVURES, VIGNETTES, ETC.

ERRATA.

Grande planche représentant la face est de l'édifice, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville.

C'est un travail très-remarquable, dû au crayon patient et intelligent de M. Gay, garde du génie en retraite, qui a bien voulu nous le communiquer.

Page. 7. Vue du fond de la nef latérale droite.

On aperçoit la porte de la tour de l'horloge, l'arcade occupée par la Vierge de pitié avec son ancien baldaquin, l'ouverture grillée de la chapelle Notre-Dame-la-Ronde, et, sur le premier plan, l'entrée de la Cathédrale sous la tour de Mutte.

53. Portrait et armes du cardinal de Givry.

Aux 1.er et 4.e de gueules, au pal de vair qui est d'Escars, aux 2.e et 3.e d'azur à la bande d'or.

59. Armes de l'évêque d'Aubusson de la Feuillade.

D'or à la croix ancrée de gueules.

61. Armes de l'évêque Coislin.

De gueules à 3 fasces échiquetées d'azur et d'argent de 2 traits chacune.

63. Armes du marquis de Pomponne de Refuge.

D'argent à 2 fasces de gueules, à 2 vipères affrontées, mises en pal d'azur brochant sur le tout.

64. Armes de M. de la Fage.

Coupé d'or à 5 bandes de gueules et d'argent au lion d'azur.

65. Armes du président Guillaume de Sève.

Lisez : *Guillaume de Selve* et non *de Sève*. C'est par erreur qu'on lui a mis les armes d'Annibal Guillaume, page 152 : Guillaume de Selve portait, comme ses descendants, d'azur à 2 fasces ondées d'argent. Il avait épousé Anne Le Clerc de Lysseville (lisez : *Lesseville*), qui portait d'azur à 3 croissants d'argent surmontés d'un lion issant d'or.

67. Armes de Richer.

Aux 1.er et 4.e de gueules au lion d'or, aux 2.e et 3.e d'azur à 3 hures de sanglier d'argent mises 2 et 1.

68. Armes de Saint-Jure.

D'argent à la croix alésée de gueules, coupé d'azur à 2 flammes d'or dans le sens du chevron, et à une devise de sable posée sur le coupé.

69. Armes de J.-P. de Salians d'Estaing.

D'azur à 3 fleurs de lis d'or mises 2 et 1 et au chef d'or.

70. Armes de du Barail.

D'argent maillé de sable, au franc quartier de gueules au lion d'or.

70. Armes de d'Harquel.

De sable à la licorne d'argent et au chef de même chargé de 2 massues de sable en sautoir.

77. Armes de Pantaléon Durand.

D'or à 4 pals de sable, au chef danché de 4 pièces d'or sur 5 d'azur.

78. Armes de d'Estourmel.

De gueules à la croix dentelée d'argent.

80. Armes de François de Voisins.

D'argent à 3 losanges de gueules.

81. Armes de Husson.

D'argent à un lion de sable gravissant une montagne de sinople.

82. Armes de Saintignon.

De gueules à 3 tours d'or maçonnées de sable.

82. Armes de Rollin.

D'azur à une fasce d'or et à 12 otels d'argent au cœur de gueules, 8 en chef et 4 en pointe.

82. Armes de d'Origny.

Aux 1.er et 4.e d'azur au lion d'or, aux 2.e et 3.e d'argent à 2 épées de gueules posées en sautoir.

85. Armes de Charuel.

De gueules au chevron d'or à 3 massacres de cerf de même, mis 2 en chef, 1 en pointe.

86. Armes de Ravot.

De gueules à 1 pal d'argent chargé d'un losange de sable et à 2 étoiles d'argent en chef.

86. Armes du guide Belcarius.

Lisez : *Guidon de Beaucaire-Péguillon ;* d'azur à 4 croix d'or à 8 pointes, posées 1 à chaque quartier, et selon un manuscrit de la bibliothèque de Metz, aux 1.er et 4.e d'azur au léopard lioné d'or, et aux 2.e et 3.e d'azur à la croix d'or à 8 pointes.

87. Armes de Fumée.

D'argent à 6 losanges d'azur posés 3, 2 et 1.

89. Armes de Linières.

Armes comme les Richer, page 67, et selon un manuscrit de la bibliothèque de Metz, aux 1.er et 4.e d'argent à 1 fasce de gueules et à 1 bordure de sable chargée de 8 besants d'or, aux 2.e et 3.e d'azur à 3 hures de sanglier d'argent mises 2 et 1.

90. Armes de l'évêque Jean de Heu.

De gueules à la bande d'argent chargée de 3 coquilles de sable.

91. Armes de Fremyn.

D'argent à 1 chevron d'azur surmonté de 2 faucons affrontés au naturel, et à un chêne arraché de sinople en pointe.

92. Armes de Belchamps.

Aux 1.er et 4.e d'azur au pal componné d'argent et de gueules qui est Belchamps, aux 2.e et 3.e d'azur à la croix d'or chargée en cœur d'une molette de sable qui est Dieuze.

94. Armes de Royer.

De gueules à la fasce d'or chargée d'un aigle de sable naissant de son aire aussi de sable, et à 3 têtes de bélier de même, 2 en chef, 1 en pointe.

95. Armes de François Praillon.

De gueules à la bande d'argent chargée d'une coquille de sable accompagnée de 2 roses de gueules.

96. Armes de Georges de Bade.

Lisez : *Gabriel Bailly ;* de... à la fasce de... chargée d'une croix ancrée de..... à 2 anneaux de.... en chef, et à un arbre arraché de.... en pointe.

99. Armes de Doublet.

D'azur à 3 doublets d'or ou papillons à doubles ailes mis 2 et 1.

100. Armes de Préteur.

D'azur au lion d'or.

102. Armes de Rochereau.

D'argent à une herse de sable.

103. Armes de Gérardin.

D'argent au chevron de gueules et au lion de sable en pointe.

111. Armes de Bregett.

De..... à une fasce de...... chargée de 3 roses de..... et à 3 mains de..., 2 en chef, 1 en pointe.

112. Armes de Richard.

D'azur au chef de gueules chargé d'un souci d'or accosté de 2 feuilles de même, et en pointe 2 cornes d'abondance également d'or.

114. Armes des Roucel, Cheverson ou Chevresson,

Gournay, Rémiat, Chahanay, des Armoises, Dompmartin, Germiny.

Roucel. De vair à 3 pals de gueules, au chef d'or chargé d'une étoile de sable posée entre 2 tourteaux de gueules.

Cheverson. Burelé d'or et de sable de 9 pièces, au franc quartier de gueules à l'aigle d'or, et selon le manuscrit de M. le baron de Cressac, burelé d'or et d'azur de 8 pièces, au canton de gueules à l'aigle d'argent.

Gournay. De gueules, à 3 tours d'argent maçonnées de sable, mises en bandes.

Rémiat. D'azur à 6 tours d'or, posées 3, 2 et 1.

Chahanay. D'argent à 2 lions léopardés de sable passant l'un sur l'autre.

Des Armoises. Gironné d'or et d'azur de 12 pièces sur le tout parti d'argent et de sable. Selon les manuscrits de la bibliothèque de Metz, il faut lire : parti d'argent et de gueules.

Dompmartin. De sable à la croix d'argent.

Germiny. D'azur à l'écu d'argent mis en cœur.

117. Armes des Haraucourt, Craincourt, Bessey, Charlay, Lucy, Lénoncourt, Savigny, Joyeuse, Létricourt, Barbançon, Bossu d'Escry, Châtillon, Linanges, Grandpré, d'Anglure, Fain.

Haraucourt. D'or à la croix de gueules, au franc quartier d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

Craincourt. D'argent à 2 lions léopardés de gueules, mis l'un sur l'autre, armés, lampassés et couronnés d'or.

Bessey. D'azur à 3 roses d'argent posées 2 et 1.

Charlay. De.... à la croix de.... à une fleur de lis de... à chaque canton.

Lucy. De sable à 3 lions d'or, armés, lampassés et couronnés de gueules.

Lénoncourt. De sable à la croix de gueules engrelée d'argent. Il y a erreur : Lénoncourt portait d'argent à la croix engrelée de gueules.

Savigny. De gueules à 3 lionceaux d'or posés 2 et 1.

Joyeuse. Pallé d'or et d'azur de 6 pièces ; au chef de gueules, chargé de 3 hydres d'or.

Létricourt. De sable à la fasce de gueules à 1 lion passant d'argent. Il y a

erreur : Létricourt portait d'argent à la fasce de sable et à 1 lion léopardé de gueules en chef.

Barbançon. De sable à 3 lions d'argent posés 2 et 1.

Bossu d'Escry. D'or à l'orle d'azur tréflée et contre-tréflée de même, chargée d'un sautoir de gueules, et sur le tout un écu de gueules à la bande d'or mise en abîme.

Châtillon. De gueules à 3 pals de vair, au chef d'or à une merlette de sable.

Linanges. D'azur à 3 aigles de sable, au lambel d'or à 3 pendants, l'écu semé de 15 billettes d'or posées 4, 1, 4, 2 et 4. Il y a erreur : les aigles doivent être d'argent.

Grandpré. Burelé d'or et de sable de 10 pièces. Il y a erreur ; il faut : burelé d'or et de gueules de 10 pièces.

Langlure. Lisez : *d'Anglure.* D'or semé de croissants de gueules soutenant des grelots d'argent.

Fain. Échiqueté d'or et de sable de 5 traits, au chef également de sable chargé d'une croix d'or.

118. Armes de Chamisot.

D'argent à 5 trèfles de sable soutenus de 2 mains renversées de même, l'une dextre, l'autre senestre.

120. Armes de Brye d'Arcy.

D'azur à 3 trèfles d'or posés 2 et 1.

121. Armes de Jobal de Pagny.

D'azur au rocher d'argent accosté de 2 lions rampants et affrontés d'or, et surmonté d'une croisette de même entre 2 étoiles d'argent.

122. Armes de La Vergne.

D'argent à une fasce de gueules à 3 croissants de même en chef et à un chêne de sinople en pointe.

123. Armes de Seron.

D'azur au cœur enflammé d'argent soutenu d'un croissant de même, et au chef aussi d'argent chargé de 1 trèfle de sable.

124. Armes de Navarre.

De..... à un lion de..... et au chef de.... chargé de 3 croissants de....

125. Armes de Thomas.

D'argent au chevron d'azur chargé à dextre d'une épée d'or et à senestre d'un rameau également d'or, et à 3 étoiles d'azur, 2 en chef, 1 en pointe.

127. Armes de Martelli.

D'argent au chevron d'azur accosté de 2 étoiles de gueules et à un cygne de sable en pointe.

129. Armes de Crespin.

D'azur à la bande d'argent chargée d'une croix patée de gueules, accompagnée de 2 pommes de pin de sinople, feuillées et tigées de même.

131. Armes de Gissey.

D.. . à une fasce de.... chargée d'une rose de..., accompagnée de 2 coquilles de..., et à 3 tourteaux, 2 en chef, 1 en pointe.

132. Armes de L. Fabert.

D'azur à l'Hercule de carnation, couvert de la peau du lion d'or, se soutenant sur sa massue aussi d'or, entourée de 8 grenades à queue et feuillées d'or et d'une bordure engrelée d'argent.

133. Armes des Mussey, Warin, Blamont, Raulet, Rolant.

Mussey. D'azur à 7 losanges d'or posés 2, 3 et 2.

Warin. D'argent à un treillis de 6 pièces de sable et à la bordure engrelée d'or. Selon dom Peltier, Warin porte d'azur freté d'or de 6 pièces à la bordure de gueules.

Blamont. De gueules à 2 barres adossées d'argent.

(Nous ne comprenons pas la présence des armes des Blamont. Cette branche de la maison souveraine de Salm, issue de la maison impériale de Luxembourg, s'est éteinte au commencement du XVI.e siècle (en 1502), par la mort d'Olry de Blamont, évêque de Toul.

Raulet. D'azur à la coupe couverte d'or.

Rolant. Écartelé en sautoir d'or et de gueules.

134. Armes des Raigecourt.

D'or à la tour de sable.

135. Armes de Jeny.

D'azur au chevron d'or à 2 étoiles d'argent en chef et à un canard d'argent en pointe.

136. Armes de Geoffroy.

De gueules à 3 bandes d'or, au chef d'azur chargé de 3 croix d'or.

138. Armes de Fériet.

D'or à une croix de sable, au 1.er quartier de gueules à une tour d'argent crénelée et maçonnée de sable.

139. Armes de Rousseleti.

Lisez : *Rousselot* au lieu de *Rousseleti*, famille qui subsiste de nos jours dans les comtes de Morville de Mailly, près de Pont-à-Mousson.

D'argent au chevron de gueules accompagné de 3 rousselets au naturel, feuillés de même, mis 2 et 1.

140. Armes de Bertrand.

De gueules à l'aigle d'or.

Au lieu de reproduire l'écusson des Bertrand, qui était de gueules à l'aigle d'or, on a mis celui des Rémiat, décrit page 114.

141. Armes de Raponel.

D'azur à l'aigle essortant d'or et à 3 croissants de même, 2 en chef, 1 en pointe.

143. Armes de Nolain.

De gueules à la croix d'argent cantonnée de 12 étoiles d'or.

144. Armes de Guirault du Guot.

D'or à 3 fasces de gueules.

146. Armes de Fléron.

De sable à 4 fasces d'argent, et sur le tout un lion couronné et contourné d'or.

147. Armes de Fournier.

De gueules à 3 palmes d'argent mises 2 et 1.

149. Armes de l'évêque Meurisse.

D'azur à 3 croix ancrées d'or, mises 2 et 1.

150. Armes de l'évêque Rouvroy de Saint-Simon.

De sable à une croix d'argent chargée de 5 coquilles de gueules.

152. Armes d'Annibal Guillaume.

D'argent au lion de sable tenant dans ses griffes un souci de gueules arraché.

153. Armes de Henrici de Vicence.

Parti gironné d'or et d'azur de 12 pièces, chargé en cœur d'un écu d'argent à une colombe essortante de son nid, tous deux de gueules, et parti d'azur au chevron d'or à 2 étoiles d'argent en chef et à 1 tête de lion arrachée d'or en pointe.

154. Armes de Martigny.

De gueules à la bande d'or chargée d'une devise de gueules, et sur le tout une grue volante de sable.

158. Armes de Virion.

De gueules losangé d'or sans nombre, au chef d'azur chargé d'une croix patée d'or.

160. Armes de Hugo.

D'azur à la bande d'argent chargée de 3 merlettes de sable, et à une étoile d'or en chef à senestre.

233. Sceau du paraige d'outre-Seille.

Au lieu de *sceau du paraige d'outre-Seille,* lisez : *paraige du Commun.* Ce paraige portait d'azur à un Saint-Esprit d'argent en chef et à un saint Étienne de carnation, à genoux, en habit de lévite, les mains jointes et élevées vers le ciel ; il était accosté de deux lapidateurs également de carnation. Selon un titre de la bibliothèque de Metz, le champ était d'or, et le S.t-Esprit d'azur. Pour contre-scel, un S.t Paul de carnation, tenant de la main dextre une épée d'argent, instrument de son martyre, de la main senestre le livre de ses Évangiles ; et pour légende : *Sigillum. S. Stephani. de communitate. metensi.* † . Ce sceau est du XIV.e siècle.

235. Armes des Paillat, Praillon, Drowin, Chewresson.

Paillat. D'or à l'aigle de sable chargée d'une bande de gueules à 3 roses d'argent.

Praillon. Il y a eu transposition de ses armes avec celles des Drowin.

Il faut dire : de gueules à la bande d'argent chargée d'une coquille de sable accompagnée de 2 roses de gueules.

Drowin ou *Drouin.* De gueules à l'aigle esployée d'or, et selon le manuscrit de M. le baron de Cressac, de gueules à l'aigle d'or sans membres, portant en cœur un écu losangé d'argent et de sable de 9 pièces.

Cheverson. Comme à la page 114.

239. Armes des Dalbrienne, Baudoche, Roucel.

Dalbrienne. Chevronné d'azur et d'or de 8 pièces, au franc quartier de gueules à un rameau d'arbre tigé et feuillé d'or.

Baudoche. Chevronné de gueules et d'argent de 10 pièces, au chef d'azur chargé de 2 tours d'or.

Roucel. Comme à la page 114.

284. Sceau du paraige de Juif-Rue.

De gueules à l'aigle d'or sans membres, et selon un manuscrit de la bibliothèque de Metz, d'or à l'aigle de sable sans membres, avec l'inscription : *Sig . dov . paraige . de . Gerve .* †.

Contre-scel : Tête de juif en champ d'azur, à barbe longue et pointue et à chapeau très-conique, avec larges bords.

Ce monument curieux est du XIV.e siècle. Il rappelle la double origine attribuée au quartier de Juif-Rue : l'existence d'un temple de Jupiter, et l'habitation primitive des israélites. Un contre-scel du même paraige, plus ancien que le nôtre, représente une tête de juif caricaturée. Nous allons le publier incessamment dans notre ouvrage sur *les Rues de Metz.*

340. Fleuron détaché d'une corniche de la Cathédrale.

343. Sceau qu'on croit être celui du chapitre de Notre-Dame-la-Ronde.

Sa légende est très-difficile à interpréter. On y distingue les abréviations *S* † *ad* † *cas* † *cu* † *d* † *r* † *Chid* † *meten* †, qui peuvent se rendre par la phrase : *Sigillum ad causas curiæ domini regis C.... metensis.* Resterait à savoir de quelle cour ou juridiction il s'agit.

Les pieds de la Vierge sont posés sur un écusson de gueules au chevron d'argent à 3 roses d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

C'est un monument du XIV.e siècle, dont la copie originale, exécutée par Dupré de Geneste, se trouve entre nos mains.

356. Fleuron détaché d'une corniche.

360. *Idem.*

364. *Idem.*

370. *Idem.*

382. Objet fantastique détaché d'un soubassement.

386. Armes d'Anuce Foës.

D'azur à 3 gerbes d'or, posées 2 et 1.

386. Armes de Jacques Foës.

D'azur à la croix d'argent, à une molette de gueules en cœur, et aux quatre lettres d'or du nom de Foës à chaque quartier.

404. Fleuron détaché d'une corniche.

444. Crosse épiscopale en ivoire du XIII.e siècle, avec monture en cuivre.

Elle a de hauteur 1m,55. Nous l'avons fait graver absolument telle qu'elle existe, avec sa double face.

445. Extrémité inférieure de la crosse.

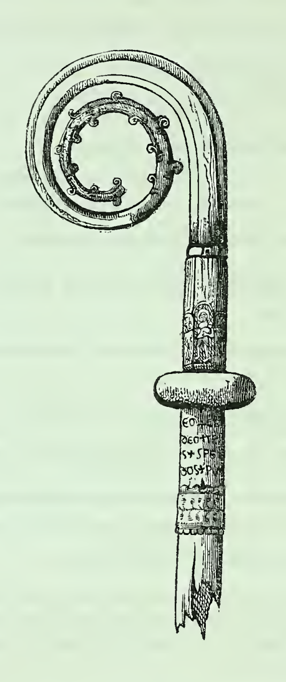
448. Face de la crosse servant de revers.

Nous donnons au verso de cette page une crosse épiscopale en ivoire du X.e siècle, montée en cuivre comme la précédente, mais d'un travail moins délicat.

Elle a de hauteur 1m,46. Au-dessus du pommeau se trouve la personnification des quatre fleuves du paradis terrestre, *Géon, Eufratis, Tigris, Fison;* et, au-dessous, dans le contour du manche, cette inscription si parfaitement applicable :

† Gens . subiecta . parem .
† Te . sentiat . effera . grandem .
† Spe . trahe . dilapsos .
† Pvngeq . tardi grados .

La gravure de ce monument est très-remarquable pour l'époque. On y reconnaît une grande fermeté de burin.



Cotes principales de l'Édifice.

Longueur totale..	373^p	$»^p$	$121^m,15$
Longueur de la nef.	327	»	$73^m,72$
Largeur de la nef.....	45	»	$14^m,62$
Longueur du chœur............	51	5	$16^m,70$
Longueur du sanctuaire..........	59	»	$19^m,16$
Hauteur de la voûte sous clefs.....	133	»	$43^m,20$
Longueur des collatéraux..	225	6	$73^m,25$
Largeur des collatéraux..........	22	2	$7^m,20$
Hauteur des collatéraux....... ..	44	»	$14^m,30$
Longueur des chapelles du transept.	52	6	$17^m,05$
Largeur de ces chapelles..	51	6	$16^m,72$
Profondeur des chapelles du rond-point......	15	»	$4^m,87$
Hauteur du grand clocher de Mutte..	373	»	$121^m,15$

Les vitres dont le monument est percé présentent une surface de 16,700 pieds carrés ou 4,071 mètres.

Atlas de la Cathédrale.

AVERTISSEMENT.

D'aprés le désir que m'exprima Sa Majesté le roi de Prusse, dans l'entretien dont il daigna m'honorer au mois de septembre 1842, et suivant l'avis de quelques-uns de mes collégues à l'académie royale de Metz, j'ai cru devoir faire graver un *atlas* qui représentât 1.° les principales coupes de la Cathédrale, 2.° celles des églises adjacentes, 3.° les clémecés anciens et nouveaux des deux clochers, 4.° le mécanisme suivant lequel on sonne la Mutte, etc.

Ces dessins graphiques, exécutés avec une rare précision par M. Dupuy fils, d'aprés des modéles originaux du célébre Blondel, de M. Jaunez, ancien ingénieur de la marine, et de MM. Gay, ancien garde du génie, et Bernutz, peintre, sont précédés de diverses considérations sur la coupe des pierres au moyen-âge, et d'un tableau des signes qu'employaient alors les artistes pour la marque de leurs travaux.

L'atlas n'est pas nécessaire à l'intelligence de notre ouvrage. Il deviendrait même inutile aux gens du monde; mais les savants, les géomètres, les artistes, les antiquaires ne sauraient s'en passer.

Cet atlas paraîtra dans six mois.

Souscripteurs à l'Histoire de la Cathédrale de Metz.

PREMIÈRE LISTE.

L'académie royale de Metz.

(Dès que le premier volume fut publié, cette académie en consacra le mérite par une médaille d'or qu'elle vota unanimement à l'auteur.)

M.gr le cardinal, archevêque de Malines.

M.gr l'archevêque de Paris.

La ville de Metz, pour sa bibliothèque.

MM.

Coetlosquet (le comte du), ✠, membre du conseil municipal, de l'académie royale de Metz et de plusieurs autres académies.

Coetlosquet (le vicomte du), à Metz.

Coetlosquet (le baron du), à Metz.

George, ✠, peintre, à Metz.

Huart (le baron Emmanuel d'), ancien officier de la garde royale, membre de l'académie royale de Metz.

Parnajon, C. ✠, colonel du génie en retraite, à Metz.

Collignon, imprimeur de M.gr l'évêque de Metz.

Perrin (l'abbé), curé d'Ancy.

Simon (Victor), vice-président du tribunal de 1.re instance, inspecteur des monuments historiques de la Moselle, membre de l'académie royale de Metz.

Mennessier (Hippolyte), propriétaire à Metz.

Tinseau (Félix de), à Metz.

Puymaigre (le comte de), O. ✠, ancien préfet, gentilhomme honoraire de la chambre de Charles X, chevalier de plusieurs ordres.

Wendel (Francklet de), à Hayange.

Wendel (Charles de), *idem.*

Gargan (le baron Théodore de), ancien ingénieur des mines, à Hayange.

Vellecour (de), ancien inspecteur des eaux et forêts, membre de l'académie royale de Metz, chevalier de plusieurs ordres.

Ladonchamps (de), propriétaire à Metz.

Rozières (le comte Charles de), ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de plusieurs ordres, à Metz.

Rozières (le comte Gaston de), ancien sous-préfet, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et de la Légion-d'Honneur, à Metz.

Villers (le marquis de), chevalier de Saint-Louis et de l'Aigle-Rouge de Prusse, au château de Burgesch (Prusse).

Soleirol, ✠, commandant du génie en retraite, membre de l'académie royale de Metz.

Beausire (Joseph de), général d'artillerie en retraite, chevalier de plusieurs ordres, à Metz.

Saulcy (Caignard de), membre de l'Institut, conservateur du musée d'artillerie, à Paris.

Nicolas, professeur de théologie à l'université protestante de Montauban, membre de l'académie royale de Metz.

Bollemont (de), substitut du procureur du roi, à Rethel.

Jacquin, ✠, capitaine d'état-major, à Metz.

Derobe, architecte du département de la Moselle.

Fournel, profes. d'histoire naturelle, membre de l'académie royale de Metz.

Laurain-Suby, propriétaire à Metz.

Le Masson, ✠, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, membre de l'académie royale de Metz.

Le Masson fils, élève de l'école polytechnique.

Chaussier (l'abbé), chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire de Metz.

Bray (l'abbé), vicaire de Sainte-Ségolène, à Metz.

Bastail, relieur à Metz.

Maréchal (Félix), docteur-médecin, membre du conseil municipal et de l'académie royale de Metz.

Sers (le baron), C. ✠, conseiller d'état, préfet de la Gironde.

Wendel (M.me de), propriétaire des forges d'Hayange.

Nothomb (le baron de), à Longwy-Bas.

Lefèvre, avocat à la cour royale de Nancy.

Vivenot, architecte et fabricant à Nancy.

Guioth, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Arlon.

Cobus, professeur de dessin à Lunéville.

Franchessin (Victor de), propriétaire à Talange.

Noel, avocat, notaire honoraire, membre des académies royales de Metz et de Nancy.

Laurent, libraire à Verdun.

Schmitt (l'abbé), curé de Plappeville.

Oudet, architecte à Verdun.

Renault père, négociant à Sierck, membre du conseil général de la Moselle.

Matte (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Sainte-Ségolène, à Metz.

Piquemal, rentier à Metz.

Bernard, négociant à Metz.

Hurel fils, graveur à Metz.

Saint-Vincent (le baron de), substitut du procureur du roi, à Metz.

Gugnon, peintre sur verre, à Metz.

Freyberger, professeur de musique à Metz.

Clouet père, bibliothécaire honoraire de la ville de Verdun, secrétaire de la société philomatique, etc.

Hugo (Eugène), élève graveur à Metz.

Cras, peintre à Metz.

Gerson-Levy, ancien professeur de langues orientales, membre de l'académie royale de Metz.

Alcan, homme de lettres et libraire à Metz.

Collardin, imprimeur-libraire de l'université de Liège.

Wibeking (le chevalier de), conseiller d'état de S. M. le roi de Bavière, etc.

Néchet (Adelaïde), propriétaire à Metz.

Jollois, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, membre de la société royale des antiquaires de France.

Vaulchier (le marquis de), ancien directeur général des postes, à Besançon.

Becking, conseiller de S. M. le roi de Prusse.

Le landradt de Sarrebruck (Prusse).

Cussy (le vicomte de), ancien officier de la garde royale, chevalier de divers ordres, membre de plusieurs sociétés savantes.

Naudet, membre de l'Institut.

Beugnot (le comte), membre de l'Institut.

Lajard (Félix), membre de l'Institut.

Guérard, membre de l'Institut.

Bozonier de Vomane, officier d'état-major en retraite, à Paris.

Bastien, peintre à Metz.

Carmoly (E.), rédacteur de la *Revue orientale,* membre de la société asiatique, de celle des antiquaires de France, etc.

Dufresne, avocat, membre de l'académie royale de Metz.

FIN DE LA PREMIÈRE LISTE.

SECONDE LISTE.

M.gr Dupont des Loges, évêque de Metz.

M. Achard (le baron), G. O. ✠, lieutenant-général commandant la 3.e division militaire.

M. Germeau, O. ✠, préfet de la Moselle.

Le chapitre de la cathédrale de Metz.
La bibliothèque de l'école d'application de Metz.
La bibliothèque de Strasbourg.
La bibliothèque de Nancy.
La bibliothèque d'Épinal.
La bibliothèque de Saint-Dié.
La bibliothèque de Remiremont.

MM.

Masson (l'abbé), vicaire général du diocèse de Metz.
Beauvallet (l'abbé), *idem.*
Simon (l'abbé), *idem.*
Chalandon (l'abbé), *idem.*
Jégou (l'abbé), *idem.*
Rollin (l'abbé), chanoine de la cathédrale de Metz.
Jauffret (l'abbé), *idem.*
Laserre (l'abbé), *idem.*
Marty (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Saint-Vincent, à Metz.
Imhoff (l'abbé), à Metz.
François-Vaillant, négociant à Metz.
Fray, négociant à Hayange (Moselle).
Puel, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, à Metz.
Pierre (l'abbé), aumônier du collège royal de Metz.
Lejeune, maître d'hôtel (hôtel de l'Europe), à Metz.

Raynan (de), capitaine au 13.e de chasseurs à cheval.

Jobal (le comte Gonzalve de), à Metz.

Destenay, propriétaire à Pontoy (Moselle).

Jacob, propriétaire à Metz.

Herpin, négociant à Metz.

Haquardio, pharmacien à Metz.

Bastien et Georges, négociants à Metz.

Pastourel, conservateur des eaux et forêts à Metz.

Peiffer, libraire à Nancy. (2 exemplaires.)

Clerc, ✠, lieut.-colon. du génie en retraite, m. du cons. munic. de Metz.

Lamort, imprimeur, membre du conseil municipal de Metz. (2 exemplaires.)

Lethé, organiste du roi.

Geisler, négociant à Metz.

Fortia d'Urban (le marquis de), membre de l'Institut.

Ponçot, intendant militaire en retraite, membre des académies royales de Besançon et de Metz.

Weiss, membre de l'Institut, à Besançon.

Watier, commissaire-priseur à Metz.

Esménard (la comtesse Ozama d'), chanoinesse du chapitre noble de *Sainte-Élisabeth* de Munich, à Florence.

Caumont (de), membre de l'Institut, à Caen.

Dommanget (Henri), à Metz.

Bégin, archiprêtre, chanoine honoraire, curé de Pange.

Maréchal, peintre, membre de l'académie royale de Metz.

Durutte, ex-officier d'artillerie, membre de l'académie royale de Metz.

Weylandt, homme de lettres, ex-inspecteur des écoles primaires de la Moselle, professeur d'histoire à l'école normale.

Macherez, homme de lettres, professeur de langues anciennes, membre de l'académie royale de Metz.

Dumont, ancien contrôleur des domaines, rentier à Nancy.

Lecouteux, bibliophile, à Metz.

Leféburier, homme de lettres, rédacteur en chef du journal la *Législature*, chevalier de plusieurs ordres.

Boileau, ✠, lieutenant-colonel en retraite, à Paris.

Gouyer, employé des ponts et chaussées à Metz.

Mollevault, membre de l'Institut.

Simon, principal du collège de Saint-Dié et bibliothécaire de la ville.

Paulin-Paris, m. de l'Institut, conservateur de la bibliothèque royale.

Raoul-Rochette, membre de l'Institut (inscriptions et belles-lettres), secrétaire perpétuel de l'académie royale des beaux-arts, etc.

Walkenaer (le baron), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, etc.

Migette, peintre à Metz.

Dupuy fils, professeur de dessin à Haguenau.

Étienne, lithographe à Metz.

Gérando (le baron de), C. ✠, pair de France, membre de l'Institut, etc.

Salzard, peintre à Metz.

Michaud, graveur sur bois et sur métaux, à Metz.

Dufour (le baron), G. O. ✠, pair de France, maire de Metz.

Bournier, ✠, médecin-vétérinaire, membre de l'académie royale de Metz.

Harquel, libraire à Metz. (4 exemplaires.)

Chateaubriand (le vicomte de).

Ladoucette (le baron de), ancien préfet, député de la Moselle.

Ourches (le comte d'), propriétaire.

Guerquin, notaire, membre du conseil municipal de Metz.

Péchinet, architecte à Langres (Haute-Marne).

Devilly (M.me), libraire à Metz.

Salignac (de), ✠, avocat général près la cour royale de Metz.

Soutivet, professeur de langues à Metz.

Maillier (de), ✠, conseiller à la cour royale de Metz.

Lemonnier, ✠, prés. du trib. de commerce, m. du cons. munic. de Metz.

Roget, notaire à Metz.

Huart (F.), banquier, membre du conseil municipal de Metz.

Rollin, notaire à Metz.

Cailly, O. ✠, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur de l'école centrale de pyrotechnie, membre de l'académie royale de Metz.

Domgermain, à Metz.

Bourdelois, *idem.*

Marion (de), *idem.*

Woirhaye, avocat, membre du conseil municipal de Metz.

Billaudel, avocat, membre du conseil municipal de Metz.

Germain, 1.er adjoint à la mairie de Metz.

Robert, sous-intendant militaire, à Lille.

Corny (de), propriétaire à Metz.

Leneveux, avocat, membre du conseil municipal de Metz.

Aerts, propriétaire à Metz.

Hannoncelles (d'), avocat à Metz.

Delpierre, conseiller à la cour royale de Metz.

Daulnoy, avocat à Metz.

Rugy (de), ancien colonel d'artillerie à Metz.

Bouteiller (de), C. ✠, maréchal-de-camp d'artillerie à Metz.

Gérardin, avocat à Metz.

Attel de Luttange (d'), homme de lettres à Metz.

Dolizy, peintre à Metz.

Prost, C. ✠, anc. colonel du génie, membre du conseil municipal de Metz.

Karcher, négociant à Metz.

Dieudonné, rentier à Metz.

Delbosque-Mélo, négociant à Metz.

Gay, ✠, ex-garde du génie, à Metz.

Levrault (M.me veuve), imprimeur-libraire à Strasbourg. (6 exemplaires.)

Devin, prote d'imprimerie à Metz.

Hans, typographe à Metz.

Vandaele, libraire à Bruxelles.

Linden, artiste graveur à Metz.

Dufourg, chirurg. à Metz, m. de la société des sciences méd. de la Moselle.

Coqueret, docteur en médecine à Paris.

Varion, libraire à Metz. (10 exemplaires.)

Berteuil, maire de Thionville.

Chevereaux, homme de lettres, membre de la société d'agriculture d'Evreux.

Pallez et Rousseau, libraires à Metz. (8 exemplaires.)

Lucy, ✠, receveur général, membre de l'académie royale de Metz.

Salis (le baron de), ancien officier d'artillerie, à Metz.

FIN DE LA SECONDE LISTE.



